

Université Libre de Bruxelles

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Faculté des Sciences

Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

**Évaluation qualitative du Plan Stratégique du Développement
de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 sur les
conversions des producteurs en agriculture biologique**

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par SCHLIM Sandy
en vue de l'obtention du grade académique de
Master en Science et Gestion de l'Environnement
Finalité Gestion de l'Environnement M-ENVIG

Année académique : 2019-2020

Directeur: Monsieur le Professeur Bernard Godden

Co-directeurs: Madame Aline Boursault et Monsieur Emmanuel Grosjean

Résumé

En réponse à de nombreux défis environnementaux, sociaux et économiques, le paysage agricole wallon est en pleine transition. En témoigne la mise sur pied en 2013 du Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie (PSDAB) à l'horizon 2020. Ce travail avait pour objectif d'identifier les impacts qu'a pu amorcer le plan sur les processus de conversion des agriculteurs dits « *conventionnels* » vers un modèle d'agriculture biologique. Etant donné que ces acteurs sont les premiers concernés par cet outil d'action publique, nous avons décidé d'analyser cela par un axe orienté vers le terrain. En effet, le choix de cet angle nous a permis de confronter leurs perceptions. Pour ce faire, nous avons choisi d'interagir avec des agriculteurs convertis lors de la période 2015-2017. C'est donc par le biais d'une enquête de terrain que ce mémoire s'est construit. Par la suite, nous avons tenté de faire dialoguer ces discours avec notre analyse du PSDAB afin d'en soutirer les bienfaits et/ou les limites de ce dernier. Différentes pistes en sont ressorties qui témoignent de la complexité de la mise en place d'un tel plan. Ceci peut être illustré par sa dimension « *d'actionnabilité* » et l'identification des changements qu'il a pu amorcer. Cependant, nous avons pu conclure que, *a minima*, le PSDAB a amorcé de nombreuses dynamiques positives perceptibles. En conclusion, cette analyse nous aura permis de confronter de multiples points de vue, ainsi que de mettre en évidence certaines limites quant à la complexité de l'établissement d'un tel plan, liées notamment au contexte dans lequel ce dernier s'inscrit.

Remerciements

Dans un premier temps, je désire adresser mes remerciements les plus sincères à toutes les agricultrices et agriculteurs qui m'ont consacré leur précieux temps surtout en cette période difficile. Grâce à eux, j'ai pu récolter les éléments nécessaires à ce mémoire, et ils m'ont ouvert les yeux sur certains sujets.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire. Ainsi qu'aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils porteront à ce dernier.

Je voudrais remercier tout particulièrement mon promoteur, le Monsieur le Professeur Bernard Godden, et mes co-promoteurs, Emmanuel Grosjean et Aline Boursault pour avoir accepté de travailler avec moi sur ce sujet de mémoire et surtout pour leur disponibilité, leur encadrement et leurs conseils pertinents.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe du Collège des producteurs et aux personnels de Biowallonie pour leur aide et leurs réponses à mes sollicitations.

Un grand merci à mes amis, ma famille, mes relecteurs et surtout Valentin pour leurs encouragements et précieux conseils.

Je veux également remercier tous mes professeurs du Master de gestion de l'environnement qui ont initié chez moi une plus grande ouverture au monde dans lequel nous vivons et ont augmenté la compréhension de celui-ci. C'est aussi grâce à vous que j'ai pu trouver ma voie.

Table des matières

Liste des figures	6
I. INTRODUCTION	7
II. ETAT DE LA LITTERATURE	10
1 Historique de l'agriculture biologique	10
1.1 Arrivée de l'agriculture conventionnelle en Europe	10
1.2 Grands courants précurseurs de l'agriculture biologique	11
1.3 Agriculture biologique en Wallonie	13
1.4 Règlementation sur l'agriculture biologique	14
1.5 Agriculture biologique belge en chiffres	15
2 Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020	17
2.1 Méthodologie du PSDAB	17
2.2 Objectifs généraux	19
2.3 Révision du PSDAB	20
2.4 Quels impacts prévus sur les agriculteurs?	20
3 Conversion	21
3.1 Motifs de conversion:	22
3.1.1 Economiques	22
3.1.2 Idéologiques	24
3.1.3 Intellectuels et émotionnels	25
3.2 Freins de conversion:	26
III. ENQUETE DE TERRAIN	29
1 Méthodologie	29
1.1 Guide d'entretien	29
1.2 La sélection des agriculteurs	30
1.3 Prise de contacts	32
1.4 Entretiens	32
1.5 Enregistrements	32
1.6 Retranscriptions	33
1.7 Codage	33

1.8 Biais possibles	33
2 Résultats	34
2.1 Présentation des agriculteurs interrogés	34
2.2 Analyse des entretiens et mesures du PSDAB	36
IV. MISE EN PERSPECTIVE	50
1 Aperçu général du PSDAB sur les conversions	50
2 Possible conventionnalisation du bio?	51
3 Un système agricole sous tension	53
4 Sécurité alimentaire	56
4.1 Local	57
4.2 Coopérative	58
5 Pour un bon développement du bio	60
V. CONCLUSION	62
VI. BIBLIOGRAPHIE	65
VII. ANNEXES	84

Abréviations

PSDAB : Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020

SAU : Surface agricole utilisée

Bio : Biologique, au sens de l'agriculture biologique

AB : Agriculture Biologique

AC : Agriculture Conventionnelle

NIMA : Non-Issue du Milieu Agricole

PAC : Politique Agricole Commune

UNAB : Union Nationale des Agrobiologistes Belges

CRABE : Coopérative de Recherches et d'Animation du Brabant wallon de l'Est

CARAB : Centre d'Animation et de Recherche en Agriculture Biologique

Probila-Unitrab : Union Nationale Interprofessionnelle des Transformateurs et Distributeurs de Produits de l'Agriculture Biologique

GRIAB : Groupement de Recherches et d'Informations en AB

GRIAB : Groupe de Recherches Interuniversitaire en AB

CIM : Centre Interprofessionnel Maraîcher

CEB : Centre d'Essais Bio

CRAGx : Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux, ancienne appellation du CRA-W

Liste des figures

1.1	Ligne du temps de l'arrivée de l'agriculture biologique en Wallonie	13
1.2	Représentation de la SAU biologique par région en fonction des années	16
1.3	Développement des fermes bio en Wallonie	16
2.1	Données sur la SAU bio et le nombre d'exploitations par opposition aux objectifs souhaitables	19
3.1	Dépendance au chemin	21
1.1	Nombre d'agriculteurs bio par filière	31
1.2	Répartition des surfaces sous contrôle bio par province (hectare bio et en conversion)	31
2.1	Tableau représentant les agriculteurs interrogés selon des critères afin de les différencier	35
2.2	Répartition des agriculteurs interviewés par province	35
3.1	Concentrations within the Dutch food chain	54

I. INTRODUCTION

Dans un monde où les constats autour des questions environnementales et sociales colonisent de plus en plus l’imaginaire collectif, l’agriculture est un levier non négligeable. En effet, une part de l’agriculture contemporaine fournit un lot considérable de pressions sur l’environnement, la biodiversité ainsi que les aspects sociaux qu’elle peut recouvrir (IPCC, 2019). Les enjeux que cristallise l’agriculture sont donc bien nombreux dans nos sociétés. Michel Serres (1990) allait même jusqu’à dire que l’un des évènements les plus importants du 20^{ième} siècle était la disparition de l’agriculture en tant qu’activité pilote de l’Humanité. Nous pouvons y voir un constat intéressant. De fait, la déconnexion de nos modes de productions vis-à-vis de l’environnement, la mondialisation ainsi que la précarité du travail d’agriculteur font partie de l’équation des problématiques relatives à l’agriculture. Cette distanciation est en partie liée à la « *modernisation* » de l’agriculture amorcée dans le courant du 20^{ième} siècle. Elle s’est traduite par des transformations dans les pratiques de culture, d’élevage et d’utilisation du sol (Mazoyer et Roudart, 2011).

Insufflé par la Politique Agricole Commune dans les années 60, ce modèle agricole est gourmand en intrants d’origines anthropiques tels que les produits phytosanitaires, les engrais, et a amené un bon nombre d’externalités négatives (Burel *et al.*, 2008). En outre, les consommateurs et certains producteurs se méfient de plus en plus des produits issus d’une agriculture intensive et réclament une alimentation plus saine et durable (S. Acs *et al.* 2009). Face à ces diagnostics, l’agriculture biologique semble être une solution non négligeable afin de surmonter toutes ces problématiques rencontrées. C’est dans ce cadre que ce mode de production a commencé à s’imposer dans le paysage agricole, politique et dans la sphère publique. Bien évidemment la vitesse d’apparition et de visibilité de l’agriculture biologique est différente selon les contextes. En effet, certains pays européens ont encouragé et encadré ce mode de production bien avant d’autres (Mereditih et Willer, 2014), comme l’Autriche en 2001 ou encore la Norvège en 2009. En ce qui concerne la Wallonie, c’est la mise en place d’un plan, le Plan Stratégique du Développement de l’Agriculture Biologique en Wallonie à l’horizon 2020, qui témoigne de cette volonté de suivre la dynamique de ce mode d’agriculture. Ce dernier a été mis sur pied et approuvé par le Gouvernement wallon en juin 2013. Il avait pour perspective le développement du secteur bio à l’horizon 2020. C’est cette cristallisation d’enjeux que recouvre cette activité qui nous a motivée à réaliser ce mémoire.

Cette recherche s’inscrit dans l’objectif d’analyser ce plan sous le prisme de l’analyse de son impact auprès des premiers concernés, à savoir les agriculteurs. Pour ce faire, il a été décidé de partir de leur point de vue afin d’explicitier – dans la mesure du possible – ce que le plan a engendré chez ces acteurs de la société. Une enquête de terrain a été réalisée dans le but de saisir les tenants et les aboutissants des changements suscités ou non par ledit plan. C’est au moyen de l’analyse des motifs de conver-

sions et de leur mise en lien avec cet outil de politique publique que nous essayerons d'identifier les résultantes positives ou les freins rencontrés depuis l'établissement de ce plan. Ce mémoire est divisé en trois grandes parties. La première est subdivisée en trois points distincts afin de mieux saisir la manière dont ce travail va s'inscrire et de rendre la suite de celui-ci plus intelligible. L'historique de l'agriculture biologique sera ainsi établie, ainsi qu'à la présentation du Plan Stratégique et les motifs de conversions identifiés chez les agriculteurs sur base de la littérature. La seconde sera relative à l'enquête de terrain, son déroulement et sa construction ainsi que la présentation des résultats. La troisième partie concernera l'analyse et la mise en perspective des résultats au regard des résultats obtenus. Pour finir, nous allons établir une conclusion de notre travail, ainsi que des limites et des perspectives de recherches.

Problématique et Question de recherche

Dans le paysage Wallon, la superficie agricole occupe environ 54% du territoire (SPW, 2019). Cette proportion témoigne de l'importance du rôle joué par l'agriculture dans notre environnement. L'agriculture dite « *conventionnelle* » est actuellement décriée au regard de ses impacts et ses externalités négatives. En effet, le constat de ces accusations est le suivant : impact sur l'environnement, la qualité du produit et la santé humaine (Bruinsma, 2002). Les consommateurs se méfient de plus en plus des produits issus d'une agriculture intensive et réclament une alimentation plus saine et durable (S. Acs *et al.* 2009). Cette atmosphère autour de ces problématiques a amené une augmentation des demandes de produits issus de l'agriculture biologique. Afin d'aller dans le sens d'une agriculture plus « *durable* », l'agriculture biologique est vue comme étant une alternative à l'agriculture conventionnelle. Ainsi, il est constaté que pour la plupart des produits bios wallons, il existe une demande plus conséquente que l'offre proposée. Cet écart entre offre et demande est compensé avec des produits issus d'importations intra et extra-européenne (Di Antonio, 2013). Répondre à cette demande est un défi considérable et transversal. Le Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 a été construit pour y répondre à cette demande et ainsi proposer une offre à la hauteur de cette dernière. En complément, l'établissement d'une agriculture biologique plus « *durable* » permettrait bon nombre d'externalités positives sur la biodiversité, le changement climatique, etc.

Les principaux acteurs concernés, outre les consommateurs, sont les agriculteurs. Les modalités d'actions de ce plan ont pour groupe cible principal les agriculteurs, les principaux protagonistes de cette possibilité de transition. C'est à partir de ceux-ci que ce travail va s'inscrire et que va se former notre question de recherche. Pour certains de ces travailleurs de la terre, le mode de production actuel s'essouffle et ils sont confrontés à de multiples problèmes qui recouvrent les dimensions de production, les aspects sociaux et les asymétries de pouvoirs auxquelles ils sont sujets. Le PSDAB, au moyen de sa mise en place, vise aussi à répondre à ces soucis rencontrés. Son « *actionnabilité* » se concentre sur la sensibilisation et l'information concernant l'agriculture biologique, l'encadrement des agriculteurs et le développement de filières. Dans le futur, le Gouvernement wallon envisage d'adopter

un nouveau Plan Stratégique à l'horizon 2030 qui sera basé sur l'ancien plan et son évaluation¹.

Notre intérêt pour cette problématique réside dans l'analyse de ce plan et son incidence sur le paysage agricole wallon. En outre, le Gouvernement a pour objectif d'accroître la surface agricole utilisée (SAU) en bio par rapport à la SAU totale pour atteindre 14% en 2020. Cet objectif a même été révisé à la hausse en 2017 (Di Antonio, 2017). Effectivement, à partir de 2013, nous constatons une augmentation de la proportion de la SAU bio de presque 4%. Afin de l'analyser, un parallèle avec l'état de la littérature sera établi, ainsi que la confrontation de la perception qu'ont les agriculteurs convertis entre 2015 et 2017, et l'application du plan. Finalement, c'est pour tenter de répondre aux questions suivantes que ce travail s'est instauré : quel a été l'impact de l'approbation du Plan Stratégique sur les conversions en bio? Ce plan est-il le moteur du passage d'une agriculture dite « *conventionnelle* » vers une agriculture plus « *durable* » ? Comment les agriculteurs convertis après 2013 ont-ils perçu ces mesures ? Comment les agriculteurs biologiques perçoivent-ils le futur de leur filière? Quels sont les leviers et les freins principaux qui incitent ou bloquent les agriculteurs à se convertir à l'agriculture bio, et comment le Plan Stratégique répond-t-il à ces freins et leviers? Est-il un bon outil pour encourager les agriculteurs à se convertir à l'agriculture biologique ? Quelles sont les mesures les plus qualitatives et lesquelles seraient pertinentes pour un Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie *post* 2020 ? Pour tenter à répondre à ces questions, questionner les motifs de conversion des agriculteurs et les mettre en évidence avec le PSDAB est l'essence de ce travail et de son élaboration.

¹Information apportée lors de l'entretien avec Damien Winandy, Directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne, 9/04/2020

II. ETAT DE LA LITTERATURE

1. Historique de l'agriculture biologique

Dans cette première partie de la revue de la littérature, une mise en contexte de l'agriculture en Europe est donnée afin de mieux comprendre l'arrivée et l'essor de l'agriculture biologique. Nous débuterons par une mise en situation de l'agriculture conventionnelle en Europe (1.1). Ensuite nous citerons les plus grands précurseurs de l'agriculture biologique (1.2) et nous synthétiserons l'installation du bio en Wallonie (1.3). Enfin, un bref résumé de la réglementation de l'agriculture bio (1.4) et de la situation agricole en Wallonie sera établi (1.5).

1.1 Arrivée de l'agriculture conventionnelle en Europe

L'agriculture contemporaine en Europe prend ses origines à la suite de la deuxième révolution agricole au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle (Vankeerberghen, 2011). Celle-ci est illustrée par l'apparition de la motorisation-mécanisation, la chimie de synthèse, la sélection de variété de plantes et de races d'animaux qui permettent d'avoir un rendement grandissant (Mazoyer et Roudart, 1997).

Les agriculteurs ont commencé à utiliser des outils agricoles motorisés, qui leur permettaient d'augmenter la productivité de travail ainsi que le rendement agricole, avec parallèlement une diminution de la demande en main-d'œuvre (Herman, 1958). Il y avait également un travail plus intensif au niveau de la profondeur de travail du sol grâce à la motorisation (Vanhove, 2018).

Avant la deuxième révolution agricole apparue au cours du 20^{ème} siècle, il existait une véritable «*faim d'engrais* » pour fertiliser les sols agricoles (Deligne, 2018). Des matières fertilisantes étaient importées d'Amérique du Sud. Ensuite, il y eut un grand changement suite à la découverte des engrais minéraux et chimiques de synthèses, aux herbicides, insecticides et pesticides depuis l'entre-deux guerres. De plus, il y avait l'utilisation massive des vaccins, des antibiotiques et des césariennes (Mazoyer et Roudart, 1997).

La Politique Agricole Commune (PAC) est entrée en vigueur en 1962, qui était un outil de promotion du secteur agricole (Van der Steen, 2017). L'un des grands objectifs était de garantir la sécurité alimentaire de la population européenne en augmentant la productivité agricole européenne (Massot, 2020; Filippi *et al.*, 2008). Un Marché Commun européen a été également mis en place au moyen de cette politique. Son objectif a très vite porté ses fruits à partir des années 70 et il a fallu instaurer des limitations de surplus et vendre les excédents sur le marché mondial afin de gérer la surproduction, et ce avec des prix davantage mondialisés. La PAC garantissait un prix à ses agriculteurs, mais celui-ci baissait au fil du temps, contraignant les agriculteurs à intensifier leur production pour pouvoir

maintenir leur revenu (Van der Steen, 2017). En outre, la PAC a compensé cette diminution avec l'installation des aides financières pour les producteurs afin de préserver leur revenu (Butault *et al.*, 2004). Ces aides sont attribuées par rapport à la surface cultivée ou par têtes de bétail (Filippi *et al.*, 2008). La dynamique de ces aides était plutôt favorable aux grandes exploitations spécialisées qui produisent aussi dans une logique d'exportation, aux dépens des petites fermes familiales diversifiées qui contribuent à l'autonomie alimentaire locale (Marchand, s.d).

Cette deuxième révolution agricole a alors fortement marqué notre mode de production agricole contemporain et tourné notre modèle vers une agriculture plus intensive. Bien qu'elle ait eu des aspects positifs, cette façon de produire a malheureusement des impacts négatifs sur l'environnement, la santé humaine et animale (Mazoyer et Roudart, 1997).

1.2 Grands courants précurseurs de l'agriculture biologique

Dans le contexte historique vu ci-dessus, l'agriculture biologique a commencé à se développer au début du 20^{ème} siècle. L'agriculture biologique est née à travers plusieurs idées et philosophies propres à différentes personnes, à des précurseurs et ce en raison de certaines préoccupations naissantes liées à des modes de production. Ces pionniers ont fortement critiqué la production agricole intensive qui fait recours aux produits chimiques et qui comporte donc des conséquences négatives sur la fertilité du sol, la qualité des produits, la santé humaine et animale. Dans le cas de l'Europe, il y avait sept grands précurseurs qui ont marqué le fondement de l'agriculture biologique.

La fertilisation des terres selon Rudolf Steiner

L'agriculture biodynamique – l'un des premiers mouvements – a été fondée en Allemagne par Rudolf Steiner dans les années 1920 (Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique, s.d). Un des principes de ce courant est la recherche d'autonomie au sein de la ferme avec une certaine harmonie autour des divers organismes de la ferme qui agissent tous ensemble (Demeter, s.d). Néanmoins, l'une des différences principales par rapport à l'agriculture biologique est que la biodynamie se repose sur des forces cosmiques, comme les rythmes lunaires et planétaires, qui auraient un impact positif sur les plantes et les animaux (Le Buanec, 2012).

La valorisation de la matière organique selon Albert Howard

La fondation « *Soil association* » – toujours active aujourd'hui – a été créée en 1940 par l'anglais Albert Howard (Heckman, 2006). Il développa l'idée que les engrais synthétiques engendrent sur le long terme des impacts négatifs sur la fertilité des sols et sur la santé humaine. Selon ses études, il faudrait recycler les déchets d'origine animale et végétale et les utiliser comme fertilisants des sols (Vankeerberghen, 2011). De plus, Albert Howard critique que le secteur agricole est de plus en plus vu comme industrie qui essaye de gagner un maximum de profit au détriment de la Terre (Albert Howard, 2019).

La relation entre le sol, les animaux et l'Homme par Hans et Maria Müller et Hans Peter Rusch

Le projet de Hans et Maria Müller autour de l'agriculture organo-biologique avait au début plus un aspect social. Ils voulaient garantir l'indépendance économique des petits paysans qui se sentaient menacés par la révolution industrielle (Le Buanec, 2012; Hans Müller (Politiker, 1891), 2019). Après l'affiliation du médecin Hans Peter Rusch, ils ont développé la méthode d'agriculture organo-biologique dans les années 1930. Selon eux, la finalité liée à la fertilisation des sols consiste à nourrir les micro-organismes présents dans le sol, et à ne pas la fournir « *directement* » aux cultures (Vankeerberghen, 2011).

L'autonomie par la Nature selon Masanobu Fukuoka

Le japonais Masanobu Fukuoka a introduit l'approche de l'agriculture du « *non-agir* » dans les années 1980. Selon lui, il ne faut pas travailler la terre, mais faire en sorte qu'elle s'enrichisse elle-même (Fukuoka, 1989). Tout ce que l'Homme ajoute comme fertilisant et pesticides, ainsi que le travail du sol qu'il effectue, ne peut qu'être désavantageux pour la nature.

L'autosuffisance par Bill Mollison et David Holmgren

Bill Mollison et David Holmgren ont développé la permaculture dans les années 1970 (Vankeerberghen, 2012). La permaculture prône que l'Homme doit vivre en tenant compte des limites et des ressources de la nature (Holmgren, 2002). Selon les deux hommes, ce modèle d'agriculture imite la physiologie de la nature, aussi appelé biomimétisme, pour qu'elle devienne plus résiliente et durable. Comme cette approche est davantage vue comme une philosophie, l'éthique occupe également une place importante dans ce mode de production.

La fertilisation naturelle par la méthode de Lemaire-Boucher

En 1959, les Français Raoul Lemaire et Jean Boucher ont développé la méthode qui porte leur nom (Anglaret, 2015). Ils préconisent la diminution ou même la suppression des pesticides et des engrais chimiques (Boucher, 1968). Pour eux, l'agriculture biologique représente la qualité et la fertilité du sol, qui permet également de diminuer les frais occasionnés par les maladies et les parasites.

L'institutionnalisation de l'agriculture biologique par l'association Nature & Progrès

En France, Mattéo Tavera, André Louis et André Birre ont fondé l'association Nature & Progrès en 1964 (Anglaret, 2015). Cette association a pour public cible les consommateurs et les paysans (Wright et Van Der Akker, 2008). Elle avait comme but principal de contrôler l'agriculture biologique en France et la diffusion d'informations par rapport aux techniques de productions et les effets de l'alimentation sur la santé humaine (Ibid). Entre 1972 et 1973, l'association a conçu le premier cahier de charges qui avait pour rôle d'institutionnaliser l'agriculture biologique et de faciliter la mise en application de ses fondements (Nature & Progrès, s.d; Wright et Van Der Akker, 2008).

1.3 Agriculture biologique en Wallonie²

L'agriculture biologique en Wallonie s'est inspirée de la croissance de l'adoption de ces pratiques en France dans les années 1960 (Vankeerberghen, 2011). Voici un schéma récapitulant les différentes étapes de la montée en puissance de l'agriculture biologique en Belgique. Nous allons préciser quelques de ces organismes qui semblent les plus importants.

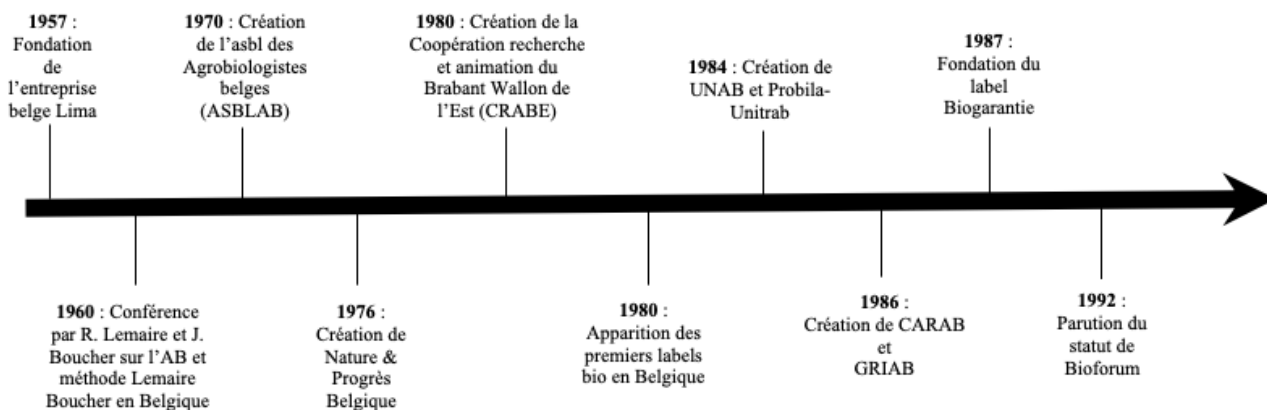


Figure 1.1: Ligne du temps de l'arrivée de l'agriculture biologique en Wallonie

Dans les années 1960, **R. Lemaire et J. Boucher** (voir supra) ont tenu leurs premières conférences sur l'agriculture biologique et la méthode Lemaire-Boucher en Belgique. En parallèle, des représentants ont visité quelques fermes, ce qui a amorcé le début de l'insertion de l'agriculture biologique dans l'imaginaire collectif agricole.

A partir du début des années 1970, les premières associations de l'agriculture biologique sont apparues en Belgique. Ces associations étaient principalement présentes afin de diffuser diverses informations, publications et livres, ainsi que des techniques.

Par ailleurs, des agriculteurs et particuliers belges s'affilient à **Nature et Progrès** France. En 1973, cette association participe à un salon alternatif à Bruxelles. De là des membres belges de Nature & Progrès France s'organisent et créent une antenne locale belge de Nature & Progrès. Mais c'est à la suite du salon SURVIE I en novembre 1975 à Bruxelles qu'est née l'idée de créer l'association Nature & Progrès Belgique, toujours active aujourd'hui, qui verra officiellement le jour en mars 1976. Nature & Progrès va davantage s'attacher à diffuser de l'information auprès du grand public sur la nécessité de se nourrir de produits bio.

En 1980 création du **Coopérative de Recherches et d'Animation du Brabant wallon de l'Est** (CRABE) avec une section Bio centrée sur la formation au maraîchage bio (activité qui se poursuit encore aujourd'hui). En 1986 y est créé une structure d'encadrement du secteur bio, le **Centre d'Animation et de Recherche en Agriculture Biologique** (CARAB).

En 1984, des agriculteurs bio issus de plusieurs horizons se regroupent pour fonder le syndicat l'**Union Nationale des Agrobiologistes Belges** (UNAB) pour défendre les agriculteurs biologiques au sujet

²Bernard Godden avec l'aide de Vincent Gobbe: communications personnelles

de leurs intérêts matériels, juridiques, économiques et moraux (UNAB, s.d). La même année est fondée Probila-Unitrab, l'**Union nationale interprofessionnelle des transformateurs et distributeurs de produits de l'agriculture biologique**.

En 1986, le **Groupe de Recherches et d'Informations en Agriculture Biologique** (GRIAB) a été créé. Ce dernier rassemble l'UNAB, le CARAB, Nature et Progrès, etc. Cette même année, le **Groupe de Recherches Interuniversitaire en Agriculture Biologique** (GRIAB), la Station de Haute Belgique du CRAGx et le Centre agronomique provincial du Brabant wallon ont été fondés. Du GRIAB en avril 1998, naîtra le **Centre d'Essais Bio** (CEB) où sont représentés Nature & Progrès, l'UNAB, le CARAB, le CIM, le GRIAB et l'Unitrab. C'est à partir de la fin des années 90 que **BioForum** a fait office de la coupole du secteur bio (parution des statuts en 1992). Cette association a regroupé l'ensemble des acteurs du secteur biologique autour d'actions. Ensuite les différentes activités d'encadrement du secteur bio ont été regroupées au sein du **Centre Pilote Bio**, avec le CEB, Nature & Progrès, l'UNAB et BioForum. Par la suite ces activités ont été transférées à **Biowallonie**, qui elle a été créée en 2013.

1.4 Règlementation sur l'agriculture biologique

A travers ce récapitulatif, il est constaté que jusqu'aux années 1980, aucune réglementation transversale sur l'agriculture biologique n'existait en Europe. Enfin, en 1991, un Règlement européen sur l'agriculture biologique a été pour la première fois approuvé par le Conseil européen (Règlement (CEE) No 2092/91). Il a pour but de protéger le producteur, ainsi que le consommateur et veut assister au développement d'un marché de produits biologiques (Padel *et al.*, 1999). Le Règlement européen est entré en vigueur en 1993 en Belgique (Van Dam, 2005) et a apporté une harmonisation de règles au niveau européen.

Les articles fondateurs de cette harmonisation au sein de l'Union européenne portent sur le non-usage des fertilisants, des pesticides ou herbicides chimiques. Ce règlement a connu de multiples modifications depuis et a été finalement remplacé par le Règlement (CE) No 834/2007 en 2007. Ce dernier a été également complété plusieurs fois au court du temps.

Dans chaque État membre de l'Union européenne, il peut y avoir des compléments plus stricts dans les législations nationales sur l'agriculture biologique (Daniel, 2015). Les différents articles de la réglementation européenne sont complétés par les Arrêtés du Gouvernement wallon. Par exemple, les cahiers de charges sur lesquels se basent les organismes de contrôles sont ceux établis par le Gouvernement de la Région wallonne.

Définition de l'agriculture biologique

Avec tous les points développés plus haut, nous comprenons que l'agriculture biologique semble être une thématique complexe. En effet, elle était à ses débuts une philosophie et un mouvement social (Hochedez, 2014). Actuellement, sous le nom de l'agriculture biologique existent de multiples définitions. La conception de ce terme auprès des agriculteurs dépend de leur pratique, et la définition qu'ils donnent à leur métier influence la vision qu'ils ont de l'agriculture biologique. Néanmoins, il existe une définition donnée par le Règlement européen 2018/848 approuvé par la Commission européenne.

La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques en matière d'environnement et d'action pour le climat, un degré élevé de biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et des normes de production élevées répondant à la demande exprimée par un nombre croissant de consommateurs désireux de se procurer des produits obtenus grâce à des substances et à des procédés naturels. La production biologique joue ainsi un double rôle sociétal : d'une part, elle approvisionne un marché spécifique répondant à la demande de produits biologiques émanant des consommateurs et, d'autre part, elle fournit des biens accessibles au public qui contribuent à la protection de l'environnement et du bien-être animal ainsi qu'au développement rural. (Règlement (UE) 2018/848)

1.5 Agriculture biologique belge en chiffres³

Il existe une disparité de surface agricole utilisée (SAU) en bio entre les différentes régions de la Belgique. La proportion entre la SAU bio et la SAU totale est plus importante en Wallonie (11%) qu'en Flandre (1,3%). Sur le graphique 1.2 réalisé avec Rstudio, il peut être constaté que la surface agricole utilisée biologique totale de Belgique dépend très fortement de celle de la Wallonie. Les lignes de Wallonie et de Belgique progressent de la même manière, alors que la production bio en Flandre n'évolue que très peu au fil des années. Plus précisément, 91% des hectares de la SAU bio belge se trouvent en Wallonie. Il est constaté qu'il y a une forte croissance également au niveau du nombre d'exploitations bio.

³Beudelot et Mailleux (2019), « Les chiffres du bio 2018 »

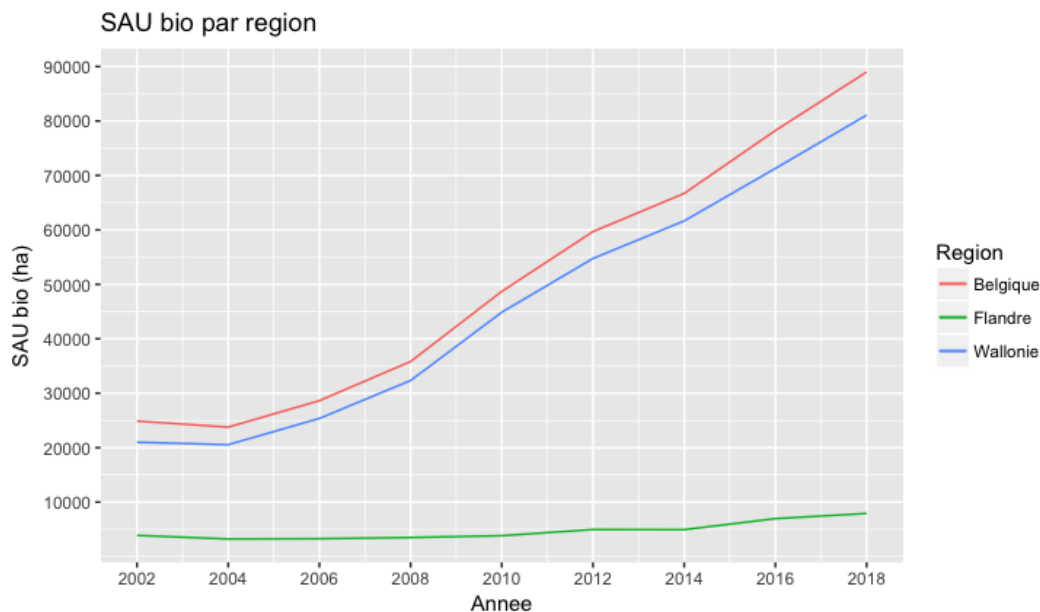


Figure 1.2: Représentation de la SAU biologique par région en fonction des années

Source données: Beudelot et Mailleux, 2019; Graphique réalisé avec Rstudio

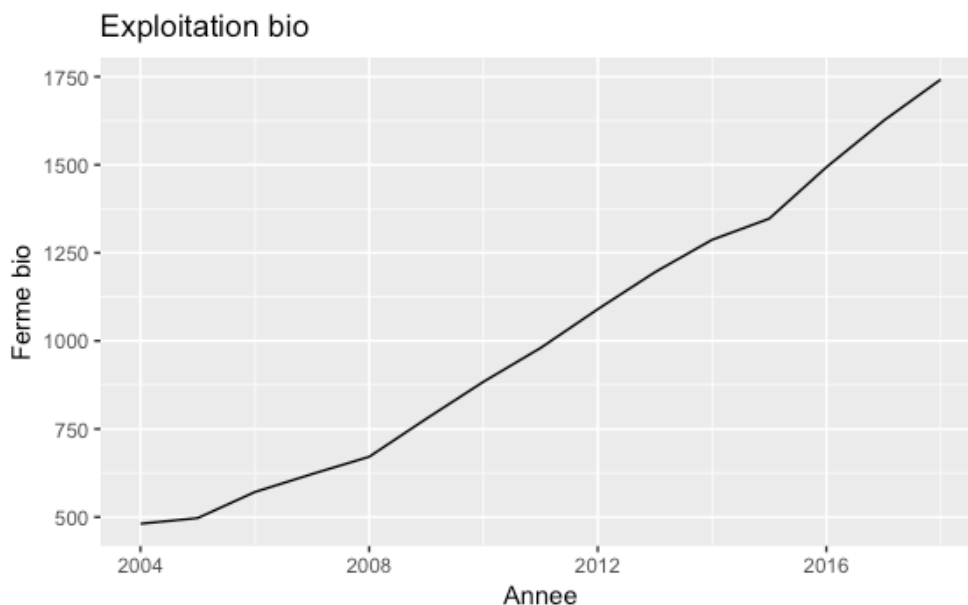


Figure 1.3: Développement des fermes bio en Wallonie

Source données: Beudelot et Mailleux, 2019; Graphique réalisé avec Rstudio

Avec le graphique 1.3 ainsi que le graphique 1.2, il peut être conclu qu'il y avait déjà une augmentation continue du nombre d'exploitations et de la superficie en agriculture biologique avant l'approbation en 2013 du Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020. Il est important de tenir ceci en compte pour l'analyse du Plan Stratégique.

2. Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020

Le Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 (PSDAB) ⁴ a été mis en place – par Carlo Di Antonio, le Ministre de l'agriculture à l'époque – en juin 2013. Les axes principaux sont l'encadrement, la recherche, la formation et la promotion de l'agriculture biologique.

2.1 Méthodologie du PSDAB

La méthodologie du Plan Stratégique présentée ci-dessous est établie suite à un entretien téléphonique avec Damien Winandy, Directeur de la qualité et du bien-être animal à l'Administration wallonne et Coordinateur du PSDAB.

Contexte

Avant l'approbation du Plan Stratégique, l'agriculture biologique était déjà un sujet d'actualité en Wallonie depuis de nombreuses années. En 2001, le Cabinet de la Région wallonne avait déjà créé une petite dynamique qui consistait en l'augmentation de la surface agricole utilisée bio de 2% à 4% pour 2004. Par contre, ceci relevait juste une volonté politique, mais l'objectif n'était pas encore fixé dans un plan structuré. En 2010, la volonté politique pour une croissance de la SAU bio était toujours d'actualité, il y avait des subventions pour certains organismes, mais toujours pas de structuration complète.

Dans la Déclaration de Politique Régionale de 2009-2014, le Gouvernement a affirmé la volonté d'établir un Plan Stratégique de Développement de l'Agriculture Biologique à l'horizon 2020, pour promouvoir les produits biologiques wallons (Région wallonne, 2009). Il a constaté sur base d'une estimation, parce qu'il n'y avait pas de base de données sur l'importation des produits bio, que beaucoup de produits alimentaires bio provenaient d'autres pays (p.ex. de France). Au lieu de favoriser l'importation, il souhaitait ainsi promouvoir le développement de la production bio en Wallonie, parce qu'elle représentait un marché et une plus-value intéressante pour les agriculteurs wallons. Les producteurs étaient à ce moment confrontés à des problèmes de débouchés en bio.

Construction du PSDAB en 2013

Le Ministère de l'Agriculture a fait appel à un bureau externe pour construire un Plan Stratégique qui devrait être approuvé à terme au niveau du Gouvernement. Au début, il a fallu évaluer la situation du secteur bio en Wallonie, en Belgique ainsi qu'au niveau international. Ensuite, le bureau spécialisé a établi les objectifs du PSDAB sur base des besoins des différents acteurs du secteur bio ressortis lors des groupes de discussion, des réunions, des rapports intermédiaires, etc. Enfin, le bureau et les acteurs ont fixé ensemble les moyens pour mettre en place ces différents objectifs chiffrés.

⁴Le PSDAB (2017) se trouve sur le site web suivant: <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/38307/Plan+strategique+bio.pdf/8a3a5a65-001f-4fac-bb6e-6f1e045c219a>

Acteurs consultés:

Le bureau spécialisé a exclusivement demandé aux représentants du secteur bio afin de ne pas déformer les intérêts de ceux-ci. Les principaux acteurs concertés en dehors de l'équipe gouvernementale sont:

- Les organismes représentatifs des **agriculteurs**, les syndicats agricoles (FUGEA, UNAB, ...). Pour ce faire, il a fallu construire une cellule bio au sein de ces syndicats pour que ce soit bien les producteurs bio qui décident de l'orientation du plan.
- L'organisme représentant des **transformateurs**, l'organisation professionnelle Probila-Unitrab. Cependant c'est un maillon difficile à mobiliser, parce qu'il n'est pas bien structuré au niveau des représentants.
- L'organisme représentant des **consommateurs** consulté est Nature & Progrès. Il n'existe pas vraiment d'organisme de consommateur spécialisé par rapport au secteur bio.

Indicateurs:

Les objectifs concernant les agriculteurs bio se sont basés sur des données connues et constatées. Ce qui était le cas pour la **SAU bio** et le **nombre de producteurs biologiques**, grâce aux organismes de certification. Obtenir des données n'a pas toujours été évident pour les organismes. Les éléments concernant la consommation, les exportations et importations des produits biologiques belges sont encore plus difficiles à obtenir, mais ils sont pertinents dans l'objectif d'établir une évaluation de l'alimentation bio belge.

Monitoring:

Pendant les dernières 7 années, il y eut un monitoring continu par rapport aux actions mises en place. Le CRA-W, l'Apag-W, l'administration du Gouvernement, le Collège des Producteurs et Biowallonie se sont réunis tous les 3 mois pour discuter des décisions opérationnelles. En outre, il y avait également un suivi des subventions par un Comité d'accompagnement tous les 6 mois.

Construction du PSDAB à l'horizon 2030

Pour le nouveau Plan Stratégique pour le Développement de l'Agriculture Biologique à l'horizon 2030, le Gouvernement ne fait plus appel à un bureau externe, mais gère la construction à l'interne. Du personnel a été affecté à la création d'un Plan Stratégique et au suivi qui en découlera.

Récemment, l'équipe a mis en œuvre une plateforme de concertation pour l'ensemble des acteurs. Un tableau à remplir au sujet des actions que les différents acteurs du plan devraient entreprendre a été envoyé pour faire une première évaluation. Des acteurs qui n'avaient pas forcément une fiche d'action dans le PSDAB (p.ex. Nature & Progrès) ont été également concertés pour réaliser une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) du Plan Stratégique et du secteur bio.

Ces évaluations sont rassemblées et l'équipe en charge de synthétiser va élaborer les nouveaux objectifs et les actions opérationnelles (acteurs, moyen financiers,...). Ensuite, une fois la synthèse établie, elle sera envoyée à tous les secteurs pour tenter d'avoir un certain consensus. Dans le cas où un consensus est établi, une suggestion auprès du Gouvernement sera déposée afin d'attendre son approbation ou non.

2.2 Objectifs généraux

Dans l'introduction du Plan Stratégique, les raisons du développement de l'agriculture biologique ont été explicitées. En 2013, il a été constaté que les consommateurs étaient de plus en plus attirés par les produits biologiques, mais que l'offre dans la Région wallonne n'arrivait pas à satisfaire cette demande. Cet écart sur le marché entre l'offre et la demande était compensé par des importations. Dès lors, « *l'agriculture biologique peut participer à la consolidation et au développement de l'économie wallonne par la relocalisation de la production agricole et agro-alimentaire* » (Di Antonio, 2013). Selon le plan, l'agriculture biologique comporte au-delà de sa vocation à répondre à la demande, des impacts positifs entre autres sur l'environnement, la biodiversité, le changement, l'emploi, le développement économique et la valorisation de l'espace rural.

Les actions visent 3 grandes filières : la *production agricole* wallonne de produits biologiques, la *transformation* des productions biologiques wallonnes, mais également le *consommation* des produits biologiques.

A l'instar du PSDAB, ce mémoire a pour objectif d'analyser la production. Ci-dessous, voici le tableau récapitulatif des objectifs pour 2020 du Plan Stratégique élaboré en 2013, ceux de la révision du plan en 2017 et également ceux qui figureront probablement dans le prochain plan à l'horizon 2030⁵. Ceux-ci sont mis en évidence avec les données de 2013, 2017 et 2020:

	Production agricole wallonne de produits biologiques			
	Données		Objectifs	
	SAU bio/ SAU total	Exploitations sous contrôle	SAU bio/ SAU total	Exploitations sous contrôle
PSDAB 2013	7,60%	1.090	14%	1.759
PSDAB 2017	9,70%	1.493	18%	2.000
<i>PSDAB 2020</i>	<i>11%</i>	<i>1.742</i>	<i>30%</i>	<i>pas connu⁶</i>

Figure 2.1: Données sur la SAU bio et le nombre d'exploitations par opposition aux objectifs souhaitables

Nous pouvons observer avec ces données le fait que la SAU bio doit presque tripler d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de 30%. C'est un objectif très ambitieux voire même irréaliste⁶. En outre, certaines valeurs cibles semblent incohérentes entre elles. Par exemple, la SAU bio par rapport aux exploitations est disproportionnée. De plus, il a été constaté qu'actuellement les objectifs de 2013 ne sont pas encore atteints.

⁵Information apportée lors de l'entretien avec Damien Winandy, directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne, 9/04/2020

⁶Information apportée lors de l'entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 23/01/2020

2.3 Révision du PSDAB

En 2017, le PSDAB a été révisé par le Gouvernement wallon, les acteurs du plan et les représentants du secteur bio wallon. Suite à une évaluation à mi-parcours, le Ministre wallon de l'agriculture a souhaité augmenter les objectifs pour la production agricole wallonne de produits biologiques à l'horizon 2020. Il faut préciser que certains acteurs du plan ont entretemps changé. De même, certaines actions ont été modifiées, supprimées, ajoutées et ont parfois fusionnées ensemble.

2.4 Quels impacts prévus sur les agriculteurs?

Dans le PSDAB, il existe des actions visant directement la conversion et le maintien de celle-ci, alors que d'autres sont plus indirectes. Nous avons scindé les impacts prévus sur les agriculteurs en trois grandes catégories concernant l'agriculture biologique. Ceci n'est pas une catégorisation exhaustive, mais un bref résumé afin de cadrer un peu mieux la suite de ce mémoire. En annexe, toutes les actions concernant les agriculteurs directement ou indirectement ont été répertoriées (Annexe 4).

Encadrement technique

L'accompagnement des agriculteurs est un point important des actions visant ces derniers. Biowallonie a été créé en 2013 suite à l'approbation du PSDAB. La création s'est basée sur la volonté de regrouper les actions d'encadrement dans un seul organisme. A l'époque il existait plusieurs organismes d'encadrement qui bénéficiaient des subventions de l'Etat. Ceci était jugé inefficace et n'offrait pas un organisme bien intégré et structuré pour l'ensemble du secteur. Biowallonie s'occupe également du développement de filières pour garantir aux agriculteurs bio d'avoir assez de débouchés ⁷.

Communication

Cette catégorie rassemble les informations, brochures et plans de vulgarisation destinés aux agriculteurs. Les initiatives d'innovation de pratiques et de recherches sont également présentes dans le plan. La sensibilisation des producteurs conventionnels et la promotion de l'agriculture biologique dans les formations agricoles font aussi partie du PSDAB.

Développement de filières

La volonté de développer et de renforcer les filières bio au moyen d'une meilleure cohérence et meilleure organisation fait également partie du Plan Stratégique. Les producteurs ne sont pas laissés pour compte, notamment via l'élaboration d'encadrements autour de projets en circuits courts et la formation de partenariats commerciaux entre producteurs, entreprises et les restaurateurs. La promotion et la sensibilisation du grand public participent également. En dehors de la possibilité d'importations et d'exportations, l'augmentation de la demande sollicite davantage l'offre qui, en retour, peut favoriser une croissance de débouchés possibles.

⁷Paragraphe établi suite à l'entretien avec Damien Winandy, directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne, 9/04/2020

3. Conversion

La conversion d'une exploitation est la période où celle-ci passe de pratiques existantes et établies au sein de la ferme à une gestion davantage biologique. La plupart des agriculteurs se sont engagés dans une conversion dans le but d'obtenir la certification légale. Pour donner un cadre précis et pertinent au long de ce mémoire, la définition de la Commission européenne par rapport à la conversion est considérée :

« *Le passage de l'agriculture non biologique à l'agriculture biologique pendant une période donnée, au cours de laquelle les dispositions relatives au mode de production biologique ont été appliquées* ».

(Règlement (CE) No 834/2007)

L'étude de Sutherland *et al.* (2012) présente la conceptualisation générale des changements majeurs au sein des agroécosystèmes et la dépendance qu'ont les agriculteurs dans les trajectoires choisies. Cette trajectoire peut éventuellement être remise en question suite à un événement déclencheur, initiateur de la remise en question du chemin dans lequel ils se trouvent.

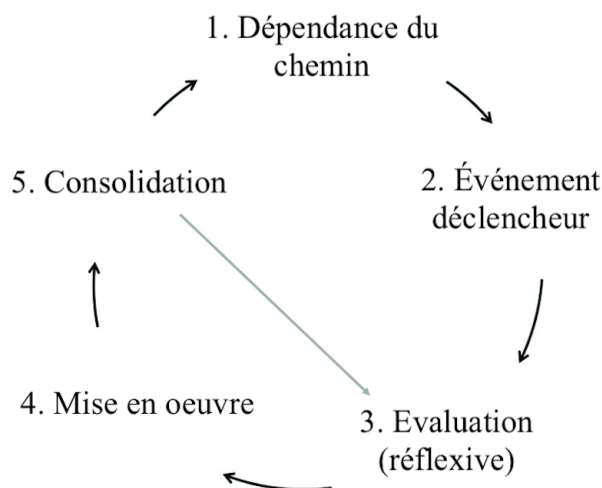


Figure 3.1: Dépendance au chemin

Source: Sutherland *et al.*, 2012

Cette boucle, constituée de cinq étapes distinctes, met en avant la question du moment propice à un changement. Le système agricole fonctionne et est résilient, il reste dans cet état pendant une période indéterminée. L'agriculteur a acquis des connaissances, des compétences et a investi dans la technologie (Étape 1). Progressivement, plusieurs contraintes et crises sont apparues amenant à des remises en question profondes sur la viabilité économique de la ferme et sur son devenir. Le producteur – dépendant du parcours – prend conscience qu'un changement au sein de son agroécosystème est nécessaire (Étape 2). L'Étape 3 est importante car elle porte sur l'évaluation des pratiques et la prise de décision, c'est la partie réflexive du schéma. L'agriculteur intensifie sa recherche d'informations et d'options disponibles. Ceci peut impliquer des discussions avec d'autres agriculteurs ou des conseillers, et une

exploration des répercussions économiques, gestionnaires et sociales d'un changement. A l'Etape 4, l'agriculteur est pleinement impliqué dans la mise en œuvre des nouvelles pratiques. Celles-ci, qu'elles soient réussies ou non, permettent au producteur d'améliorer ses compétences et d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer des réseaux. A l'Etape 5 le succès du nouveau système est évalué. Si la nouvelle stratégie est jugée inefficace, c'est le retour à l'Etape 3. En revanche, lorsque le système est considéré comme étant abouti, une nouvelle boucle peut se créer avec un chemin de dépendance différent du précédent, et prêt à son tour à accueillir de nouvelles pratiques ou fonctionnements.

Ceci peut donc expliquer le cheminement vers une transition dans une exploitation. Voyons maintenant plus en détails différents motifs qui peuvent être définis comme étant ces déclencheurs. Ceux présentés ci-dessous ne font pas partie d'une liste exhaustive de déterminants de conversion. Nous les avons choisis en fonction de l'importance qu'ils avaient à nos yeux, parce que la littérature portant sur les raisons et les freins de conversion est relativement riche et donc difficile à balayer dans son entièreté.

3.1 Motifs de conversion:

3.1.1 Economiques

Dans différentes publications, les motifs financiers jouent un rôle important dans la conversion vers l'agriculture biologique. Il faut tout de même préciser que ceci a évolué. Les agriculteurs pionniers étaient plus motivés par une démarche qui allait au-delà d'un certain mode de production, correspondant plus à un art de vivre (Leroux, 2006). Les exploitants s'étant converti après 1990, le font souvent suite à des raisons économiques (Padel, 2002; Latruffe *et al.*, 2012; Daniel, 2015).

Aides financières

L'agriculteur bio peut profiter des aides financières qui présentent souvent une raison propice de conversion (Hellec et Blouet, 2014). Celle-ci sont plus élevées pendant la période de conversion et seront maintenues par la suite, bien que moins importantes (Biowallonie, s.d a). Ces aides financières ont pour rôle de compenser la prise de risques, les investissements, les frais d'apprentissage, ainsi qu'une décroissance de revenus pendant la conversion (Padel et Lampkin, 1994). Fréquemment, elles sont considérées comme des incitants à la conversion, mais les raisons écologiques, de santé et émotionnelles suivent vite et embrayent par la suite (Latruffe *et al.*, 2012; Best, 2009; Vankeerberghen, 2013).

Rentabilité

Les rentabilités sont proportionnellement et à long terme plus importantes en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle (Kerselaers, 2007; Sterte, 2011). Ceci est la conséquence des prix de vente des produits biologiques plus élevés, tout en ayant une production – dépendant du type de pratiques et autres aspects – plus faible. Avec en parallèle, une considération plus importante de la fertilité du sol, ce qui permettent d'exploiter une parcelle plus longtemps (Commission européenne, 2010; Zedde, 2016).

Dans certaines parties de la production, l'agriculture biologique peut engendrer des coûts de production inférieurs par rapport à l'agriculture conventionnelle. D'une part, il peut être noté que les intrants (p.ex. produits phytosanitaires) sont censés diminuer sur une ferme biologique et peuvent alors réduire

les coûts variables (Nemes, 2009). D'autre part, dans le bio, les agriculteurs – surtout pour les filières sans élevage – ont besoin de moins de terrains⁸, parce que leur productivité plus faible rapporte plus (Chase *et al.* 2009). Ceci permet de réduire les investissements, c'est-à-dire les dettes pour les terres, avec également l'achat de machines plus petites et moins coûteuses (Ibid.).

Il faut toutefois nuancer et prendre conscience qu'il y a d'autres coûts dans la production bio qui peuvent augmenter. Comme par exemple, la nécessité d'un désherbage manuel ou mécanique qui implique une augmentation de travail ou de main-d'œuvre (Garapin et Lemarié; 2013). En outre, ceci dépend de l'autonomie de la ferme (*cf.* « *Autonomie et Indépendance* »).

Stabilité des prix

L'agriculture conventionnelle est souvent impactée par l'instabilité constante des prix due à une surproduction mondiale, des événements climatiques exceptionnels qui créent une volatilité des matières premières (pétrole, produits phytosanitaires,...), et la spéculation des industries agroalimentaires qui dominent les marchés, etc. (Filippi *et al.*, 2008; Bouttes *et al.*, 2019, Padel *et al.*, 1999). Cette instabilité peut provoquer une augmentation des coûts de production. Ceci et d'autres facteurs peuvent alors contribuer à une diminution des prix pour les agriculteurs qui parfois doit en revanche être compensée par l'augmentation de volume.⁹

Le marché de l'agriculture biologique est moins fluctueux, ce qui se traduit par une plus grande régularité des prix (Garapin et Lemarié; 2013). En agriculture bio, les rendements sont moindres, et par le fait que le marché ne soit pas encore si développé, une surproduction survient en principe moins souvent (Benoît *et al.*, 2017; Burny et Debode, 2013). Une plus petite concurrence et une plus grande indépendance des matières premières permettent de réduire les tensions sur les prix de vente.

Par contre, la question du prix peut constituer une crainte dans le futur pour certains producteurs (*cf.* 3.2). Qu'est-ce qui va se passer si de plus en plus d'agriculteurs se convertissent? Va-t-il y avoir une surproduction, et comment le marché et les pouvoirs publics vont-ils réagir à ce déséquilibre entre l'offre et la demande ?

Demande du consommateur

Il peut être constaté qu'il y a une augmentation générale de la consommation des produits bio en Wallonie (Beudelot et Mailleux, 2019). La prise de conscience des impacts négatifs sur l'environnement

⁸En Wallonie : superficie agricole moyenne en bio de 47 ha versus superficie agricole moyenne en conventionnel de 57 ha (SPW, 2019)

⁹Badouin (1955) explique dans « *Les facteurs qui déterminent la conjoncture agricole* » comment un changement de volume de production peut affecter le revenu agricole. Une augmentation de quantités produites, suite à une croissance d'agriculteurs ou par une plus grande efficacité de travail de ceux-ci, provoque une diminution de prix par les lois des théories d'économie de base. Par conséquent, il devrait avoir une augmentation de la demande de la part des consommateurs. Ceci pourtant dépend de l'élasticité de la demande et dans le cas d'une demande inélastique, cette dernière ne va pas augmenter avec une diminution de prix, qui entraîne une surproduction. Dans le cas des produits alimentaires, la demande pour les « *produits de première nécessité* » (blé, pomme de terre,...) est souvent plus inélastique (Boussard, 2010). Ceci veut dire que les consommateurs n'achètent pas forcément une plus grande quantité de ces produits, suite à la diminution des prix, mais elle constitue une augmentation de pouvoir d'achat. La diminution de prix et la quantité de produits inchangée poussent alors les revenus agricoles à diminuer (Brzezina *et al.*, 2016). Et donc l'agriculteur essaye de compenser cette diminution de revenu par une quantité de volume plus importante. Ce sujet est très complexe et dans une économie libérale comme la nôtre, il existe encore d'autres facteurs qui influencent cette stabilité.

et la santé humaine chez les consommateurs commence de plus en plus à se développer (Amsili, 2019). Les crises alimentaires peuvent changer le regard sur l'alimentation et favoriser le désir de manger plus sain (Vankeerberghen, 2013). Cette croissance de la part du marché des aliments issus de l'agriculture biologique peut être une source de motivation à la conversion pour les agriculteurs (Padel, 2002). En outre, les prix des produits bio – souvent cités comme le plus grand frein à l'achat (Moyou, 2019) – semblent de moins en moins affecter les achats des consommateurs.

3.1.2 Idéologiques

Dans de nombreuses études, l'environnement et la santé humaine et animal occupent une place très importante pour les agriculteurs susceptibles de se convertir et qui sont déjà certifiés en agriculture biologique.

Santé humaine

Selon l'étude de Tron *et al.* (2001), les pesticides peuvent provoquer chez l'humain des cancers, des troubles de reproduction et des maladies pathologiques. La prise de conscience des effets potentiels de l'utilisation d'intrants chimiques sur la santé de l'agriculteur – de manière directe –, de son entourage et du consommateur – de manière indirecte via la nourriture ou les eaux – peut être une des raisons de remise en cause de cette utilisation (Hellec et Blouet, 2014; Vankeerberghen, 2013). La colère et la peur envers ces produits chimiques peut donc être un déclencheur de conversion (Van Dam *et al.*, 2010), au même titre que la volonté de vendre un produit de qualité (De Cock, 2005; Vankeerberghen, 2013).

Bien-être animal

Les problèmes sanitaires du cheptel peuvent également impacter la décision d'un agriculteur de se convertir (Martens, 2017). Contrairement à l'agriculture conventionnelle, la réglementation de l'agriculture biologique vise le bien-être animal (Règlement (CE) No 834/2007). Cette notion de bien-être est définie par ladite réglementation. Pour bénéficier de la certification du label bio, il faut répondre aux « *besoins comportementaux propres à chaque espèce animale* » définis dans cette charte. Une alimentation biologique, une surface de logement et de pâturage plus grande, une race de cheptel plus résiliente peuvent être des facteurs importants à prendre en compte pour envisager une conversion.

Fertilité du sol

La vie du sol occupe une place majeure dans l'agriculture bio et peut donc être un propulseur de conversion (Vankeerberghen, 2013; Bouttes *et al.*, 2019; Benoît *et al.*, 2017). L'interdiction des produits phytosanitaires engendre une reconsidération du rapport à la terre. Une terre en bonne santé est primordiale pour l'agriculture et est l'élément qui marque le plus la fracture entre l'agriculture bio et conventionnelle (Martens, 2017). Cette fracture n'est aujourd'hui pas si évidente que cela. En effet, ceci est aussi fonction de ce qui est considéré comme impactant sur le sol par les acteurs. Le sol n'est pas seulement important pour donner un support propice au bon développement de la plante, mais permet entre autres de garantir une résilience vis-à-vis du changement climatique (Brzezina *et al.*, 2016).

Biodiversité

Sous le prisme de l'agriculture biologique, la Nature et son interaction avec elle est plus harmonieuse (De Cock, 2005; Van Dam, 2012; Padel, 2002). Il y a une plus grande volonté de travailler en synergie avec la Nature et ses composantes, que tenter de la maîtriser. Les fermiers font parfois référence à une certaine déconnexion dans le conventionnel, s'estimant moins proches de la Nature (Martens, 2017). Des phrases comme « " Avant je ne regardais pas." » et « " Nos terres, on les voit de plus près qu'au sommet d'une cabine de tracteur " » (Ibid.), montrent bien qu'il y a en bio un changement de regard face à la Nature.

3.1.3 Intellectuels et émotionnels

Les considérations écologiques et économiques ne sont pas les seuls éléments déclencheurs de la conversion vers l'agriculture bio. Des facteurs renvoyant à des traits de personnalité sont aussi mentionnés dans de nombreuses études mentionnées ci-dessous.

Défi, Fierté et Satisfaction professionnelle

Le défi et la satisfaction professionnelle sont mis en avant par beaucoup d'auteurs (Benoît *et al.*, 2017; Delmotte *et al.*, 2013; Padel, 2002). Le fait de pouvoir utiliser sa créativité et sa connaissance est souvent recherché par des agriculteurs favorables à la conversion (Van Dam *et al.*, 2010). L'acquisition de nouveaux savoirs et la stimulation de la curiosité peuvent engendrer un plaisir intellectuel (Barbier *et al.*, 2015). Dans le conventionnel, il arrive que l'agriculteur en arrive à être dégoûté de son métier (Vankeerberghen, 2013). Les agriculteurs convertis expliquent qu'ils se sentent plus sereins suite à leur choix (Van Dam *et al.*, 2010). Le changement leur permet d'être à nouveau fiers de leur métier, d'apporter une alimentation saine et de qualité aux consommateurs (Ibid., Van Dam *et al.*, 2012).

Réseaux collectifs et Accompagnement

La recherche de l'aspect social proposé par les réseaux de collectifs (agriculteurs voisins, coopératives, etc.) semble être un incitant important à se convertir (Padel, 2002; Martens, 2017). Ces réseaux permettent d'apprendre mutuellement, d'échanger des expériences et des pratiques, mais aussi de s'encourager, de diminuer les incertitudes ou bien encore de s'identifier à un groupe (Barbier *et al.*, 2015). Dans un entretien entre Denise Van Dam et des agriculteurs (2012), les mots comme « *le plaisir* », « *la joie* », « *l'enthousiasme partagé* », « *la source de bonheur* » et « *création d'amitiés durables* », reviennent assez régulièrement et montrent à quel point il est nécessaire d'avoir des échanges entre semblables. Actuellement, certains d'entre eux se sentent souvent seuls et si isolés que cela peut les démotiver à poursuivre leur travail.

L'accompagnement des conseillers techniques est également important pour préparer une conversion réussie, pour rassurer et soutenir l'agriculteur (Padel et Lampkin, 1994; Vankeerberghen, 2013; Hellec et Blouet, 2014). En outre, l'apport de l'information est très important pour garantir une transition robuste et de mieux la planifier (Midmore *et al.*, 2001; Padel, 2002). La planification ainsi peut réduire le risque de la défaillance de conversion (MacRae *et al.*, 1990; Padel et Lampkin, 1994).

Autonomie et Indépendance

Les agriculteurs conventionnels se sentent souvent dépassés, enlisés dans le système productiviste et de ce fait enfermés dans un cercle vicieux (Van Dam *et al.*, 2010; Bouttes *et al.*, 2019; Op de beeck, 2016). Non seulement certains sont dépendants des entreprises et des coûts fluctueux des intrants, mais également du système dans lequel ils se trouvent (Brzezina *et al.*, 2016). Avec des prix qui chutent, l'économie d'échelle oblige la ferme à s'agrandir constamment pour garder un revenu (Bouttes *et al.*, 2019), qui peut davantage mener à un surendettement (Vankeerberghen, 2013).

L'agriculture biologique déjà de par sa philosophie est souvent plus autonome et indépendante de l'industrie agro-alimentaire au niveau fourragère, en engrais, etc. (Brzezina *et al.*, 2016; Op de beeck, 2016). Elle peut permettre aux fermiers d'acquérir plus de liberté et d'indépendance. Cependant, une nuance peut être apportée à ce qui est mentionné ci-dessus: « *s'il s'agit de remplacer les produits autorisés en conventionnel par des produits autorisés en bio, le système ne sera pas davantage autonome et les charges en intrants resteront élevées.* » (Produire-bio, s.d a).

Perception du Bio

D'après l'analyse de différentes recherches, l'image de l'agriculture biologique a tendance à être mieux perçue par les producteurs qu'à l'époque (Padel, 2001). Auparavant, l'orientation de l'agriculture biologique était plus idéologique, associée au développement des mouvements contestataires dans les années 70 (Hellec et Blouet, 2014). Les agriculteurs avaient alors peur de se voir isolés et exclus (ENAO, 2005). Les propos sortis d'un entretien avec Vankeerberghen (2013) un agriculteur mentionne « *Donc, bio était un peu égal à crado dans notre tête* ».

La perception du bio a entretemps très fortement changé (Martens, 2017). Aujourd'hui c'est l'agriculture conventionnelle qui pâtit plutôt d'une image négative (Bouttes *et al.*, 2019). Les agriculteurs conventionnels se sentent « *toujours suspecté comme des criminels environnemental* » quand ils sortent leur pulvérisateur (Bouttes *et al.*, 2019).

3.2 Freins de conversion:

La littérature évoque non seulement des raisons de conversion, mais également des freins qui peuvent être de divers types allant de l'aspect psychologique au niveau technique et légal.

Peur du changement

Dans de nombreux témoignages sur le site de Produire-Bio ¹⁰, la peur de l'inconnu et du changement revient assez souvent auprès des agriculteurs. Ce phénomène de peur est humain et n'est pas inhérent aux agriculteurs, c'est un processus naturel auquel chacun peut être confronté à tout moment de vie. La peur peut avoir différentes origines, comme le fait de ne pas savoir à quoi s'attendre, d'une non-maîtrise des nouvelles pratiques et d'une non-réussite de la conversion au niveau économique (Bouttes *et al.*, 2019; Padel, 2002).

¹⁰<https://www.produire-bio.fr/temoignages/>

Mauvaises herbes

Les mauvaises herbes¹¹ – peuvent être un véritable frein à la conversion (Padel, 2002; Martens, 2017; Vankeerberghen, 2013; Midmore *et al.*, 2001). Dans l'agriculture conventionnelle, la plupart des exploitants utiliseraient alors des produits phytosanitaires chimiques, ce qui n'est pas possible en agriculture biologique (Règlement (CE) No 834/2007). Il existe différentes solutions pour lutter contre les adventices, comme par exemple la rotation, le labour, le faux semis, etc.¹². Le mieux c'est de prévenir les adventices, parce que les solutions de réajustement ne sont pas nombreuses et sont coûteuses (Silvestre, 2018; Van Daële, s.d)¹³.

Verrouillages légaux et économiques

Plusieurs agriculteurs craignent la durée de conversion (2 ans en Wallonie) avant la certification (Marsh *et al.*, 2017). Pendant cette période, l'agriculteur doit cultiver de manière biologique, mais ne vend le produit qu'au prix conventionnel. Les aides financières à la conversion – plus élevées que celles du maintien – sont destinées à compenser ce risque. De plus, les pressions économiques résultantes des activités antérieures peuvent également empêcher une conversion réussie (Neeson, 2010). Dans ces cas, une conversion est plutôt déconseillée à l'agriculteur¹⁴.

L'infrastructure de l'exploitation (espace de logement, surface de pâturage, etc.) doit être adaptée afin de satisfaire les conditions des Règlements européens et wallons sur l'agriculture biologique (Règlement (CE) No 834/2007). Certains exploitants de la production végétale seraient également intéressés par une conversion par étapes pour que les coûts et les risques soient étalés sur plusieurs années (Padel et Lampkin, 1994). Ceci veut dire avoir une partie de la ferme en conventionnel et une en le bio, cependant il est interdit d'avoir la même espèce aussi bien en bio qu'en conventionnel, de manière à pouvoir les différencier (Rentmeesters, 2013). Ceci semble logique pour ne pas provoquer des fraudes, mais peut être vu comme un frein à la conversion également.

¹¹L'adventice – aussi appelée « mauvaises herbes » – est considérée comme étant une des raisons de diminution de récolte et de qualité à cause de sa propriété de compétition avec les cultures pour les ressources naturelles – eau, nutriment et lumière (Cordeau *et al.*, 2016)

¹²Pour avoir plus d'informations sur les méthodes d'élimination des adventices, vous pouvez consulter la brochure de Biowallonie (2018), Dossier spécial: Maîtrise des adventices, Itinéraire Bio, numéro 40 <https://mk0biowalloniejo431r.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2018/05/Brochure-A4-Itineraire-BIO-40-lowdef-8-correction-09-2018.pdf>

¹³Il existe un seuil de tolérance d'adventice en-dessous duquel la récolte n'est pas impactée et peut même procurer des avantages (Ducarf et Thiry, 2003, dans Arino *et al.*, 2012). Les adventices sont alors que dangereuses pour les cultures et la récolte à partir d'une certaine densité (Arino *et al.*, 2012). Il est plus important de maîtriser les mauvaises herbes que de les éliminer.

¹⁴Information apportée lors de l'entretien avec Aline Boursault, co-responsable du pôle biologique aux Services Opérationnels du Collège des Producteurs, 9/01/2020

Charge de travail et Technicité

Il existe beaucoup de références dans lesquelles la peur d'une augmentation de charge de travail constitue un frein important à la conversion (Kirner et Schneeberger, 1999; Maurer et Häfliger, 1997; Escalante et Santos, 2010). L'apprentissage de nouvelles pratiques nécessite du temps et de l'investissement pour le producteur (Martens, 2017; Bouttes *et al.*, 2019). Cela dépend toutefois de la manière dont ils travaillaient dans le système conventionnel, ainsi que du degré de spécialisation et de l'intensification de l'exploitation (Padel, 2002). Souvent l'augmentation de la charge de travail est associée au traitement des mauvaises herbes. Sans les produits phytosanitaires, il faut repenser l'ensemble du système écologique, qui peut varier au cas par cas.

Cependant, dans l'étude menée par Bouttes *et al.* (2019), les agriculteurs ont tendance à dire que la charge de travail dans le conventionnel est souvent aussi très élevée. Ils sont obligés d'augmenter leur rendement, et d'autant plus leur charge de travail, pour compenser une décroissance de prix de vente.

Développement des filières

Certains auteurs constatent une crainte des agriculteurs face à une insuffisance de débouchés (Ferjani *et al.*, 2010; Vankeerberghen, 2009 dans Martens, 2017; Benoît *et al.*, 2017; Latruffe *et al.*, 2013). En augmentant le nombre d'agriculteurs certifiés en bio et ainsi l'offre de produits biologiques, il est plus difficile de sécuriser les marchés (Bouttes *et al.*, 2019; Padel et Lampkin, 1994). Une croissance de la concurrence peut exercer une pression sur les prix de vente des produits bio qui, en retour, diminue les revenus des agriculteurs, ces derniers tombant alors à nouveau dans le système productiviste (*cf.* II.3.1.1).

Pour éviter cette situation, il faut écouler le surplus en étendant le marché. Ceci peut être garanti par le stockage, l'exportation et la publicité des produits (Brzezina *et al.*, 2016; Sterte, 2011). Une autre manière sera de se spécialiser (Milestad et Darnhofer, 2003) ou bien de se lancer dans des filières de niches et se diversifier.

III. ENQUETE DE TERRAIN

1. Méthodologie

Concernant l'enquête de terrain, nous avons opté pour une méthode qualitative, plutôt que quantitative, parce qu'elle nous semble plus pertinente au vu de notre question de recherche. Nous estimons qu'il fallait creuser en profondeur pour répondre au mieux à notre problématique. Une étude quantitative aurait probablement eu une meilleure représentativité des agriculteurs, mais aurait également pu occulter l'aspect plus qualitatif du jeu de données (Semal, 2018). Comme ce mémoire aborde également la question de la discipline sociale, un discours permet d'avoir une interaction et de laisser une certaine possibilité qui aurait été inconnue ou non-dite dans une étude quantitative (Blanchet et Gotman cité dans Magioglou 2008).

La méthode d'entretien utilisée est celle de l'entretien semi-directif. Elle laisse aux participants une certaine liberté de parole et d'expression (Lallemand, 2016) avec un cheminement malgré tout présent dans le dialogue. L'entretien permet de mieux cerner la vision de l'agriculteur, élément important afin d'analyser les tenants et les aboutissants de cette problématique.

1.1 Guide d'entretien

Le guide d'entretien a été utilisé comme un « *outil d'aide-mémoire* » pour pouvoir se rappeler de tous les thèmes à aborder avant la fin de l'entretien (Lugen, 2000). De plus, dans le cas où la discussion prendrait une direction imprévue, il permettait de réorienter la discussion et de relancer l'entretien (Combessie, 2007).

Nous avons construit notre guide avec une question globale pour chaque thème à aborder (*cf.* VII. Annexe 2). Après celle-ci nous avons établi des sous-questions pour approfondir la problématique. L'ordre des thématiques peut constituer une marche à suivre pour le déroulement de l'entretien, mais ceci n'est pas la finalité souhaitée, et ce pour garder une discussion dynamique (Lallemand, 2016). Nous avons commencé avec des questions ouvertes pour terminer par des questions fermées au cas où des précisions étaient nécessaires.

Nous n'avons que très rarement modifié les questions du guide pour garder une certaine homogénéité dans les entretiens (Lugen, s.d). En outre, nous avons ajouté des questions au cours de ceux-ci en vue d'approfondir les thèmes abordés par l'interlocuteur.

1.2 La sélection des agriculteurs

Dans le cadre du mémoire, il était impossible d'étudier dans son ensemble la population d'agriculteurs biologiques convertis après 2013. Il faut faire appel à un échantillonnage de personnes interviewées pour tendre vers une bonne représentation de l'échantillon lié à la problématique (Pohl, 2019).

Par souci de rester dans le cadre de l'analyse de ce mémoire, nous avons décidé de restreindre notre échantillonnage en utilisant un critère temporel, spatial et spéculatif. Ceci nous permet d'avoir une cohérence des personnes interviewées. En total, nous avons estimé que douze agriculteurs biologiques à interroger pouvait être un objectif pertinent pour notre problématique. Outre ces critères nous avons choisi aléatoirement – avec un codage dans Rstudio – les agriculteurs dans une liste fournie par Biowallonie. Les conditions pour choisir une sous-population d'agriculteurs biologiques sont les suivantes:

1) Critère temporel

Dans ce mémoire, les perceptions des agriculteurs biologiques qui se sont convertis après 2013 seront plus intéressantes à analyser, parce qu'ils peuvent nous fournir un avis plus concret sur les mesures de conversion du PSDAB.

En outre, il a été considéré plus pertinent d'enquêter sur des agriculteurs convertis entre 2015 et 2017 inclus. Biowallonie a été créé en 2013 (Réseau d'IDée, s.d), comme un organisme d'encadrement technique très important en Wallonie. Il est nécessaire de considérer le temps de latence pour que l'organisme se construise pendant un-deux ans (2013-2014) et avoir un plus grand recul par rapport à celui-ci. De plus, comme le temps de conversion est de 1-2 ans par réglementation, nous avons décidé de choisir les agriculteurs ayant un certain recul par rapport à leur conversion. Biowallonie nous a alors fourni la liste des agriculteurs biologiques qui se sont convertis dans les années 2015 et 2017.

2) Critère de spéculation

Les filières sont une deuxième condition d'échantillonnage. Il a été jugé important de garder une certaine représentativité des filières. Il a été décidé qu'une filière est trop petite lorsqu'elle est en-dessous du seuil 10%. Il a été estimé qu'elles ne sont pas assez représentées dans le paysage wallon. Les filières au-dessus de ce seuil sont : Grandes cultures, Bovins, Légumes, Lait, Volailles¹⁵, Ovins. La filière Ovins a été considérée, parce qu'elle a une proportion de 9,5%, ce qui donne 10% en arrondissant. De plus, nous avons choisi 2 exploitations agricoles par filière. Dans un premier temps, une suppression des agriculteurs n'ayant pas indiqué leur spécialisation dans le fichier de Biowallonie a été considérée comme pertinente pour la suite. Cette représentativité a été construite grâce au tableau suivant:

¹⁵En regroupant Oeuf et Poulet

Filterer par production



Figure 1.1: Nombre d'agriculteurs bio par filière

Source: Echange d'information avec Ariane Beudelot de Biowallonie, 6/02/2020

3) Critère spatial

Il a été considéré pertinent de garder une certaine représentativité également au niveau des provinces de la Région wallonne. Avec l'aide du graphique suivant, nous avons donc pu calculer cette représentativité en fonction des provinces.

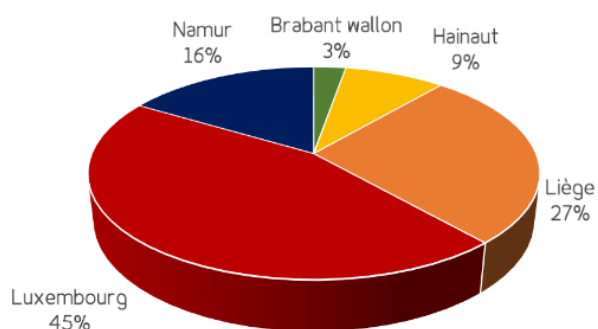


Figure 1.2: Répartition des surfaces sous contrôle bio par province (hectare bio et en conversion)

Source: Goffin et Beudelot, 2018

1.3 Prise de contacts

Pour contacter les agriculteurs, nous avons opté pour l'appel téléphonique plutôt que le mail. Ceci nous permettait d'être moins formel et plus dynamique durant l'appel, ainsi que de s'adapter aisément à la personne contactée. En outre, il est plus facile de joindre les agriculteurs par téléphone ce qui nécessite moins d'efforts, de logistique et une diminution de l'incompréhension qui pourrait résulter d'un échange de mails. Nous avons contacté environ 80 agriculteurs avant d'arriver à un nombre suffisant.

1.4 Entretiens

La moitié des entretiens se sont déroulés sur l'exploitation même et réalisés par appel téléphonique étant donné la situation de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus.

L'entretien a généralement débuté par une présentation de l'enquêteur et de l'objet de la démarche. Cette première partie a été considérée comme primordiale pour la mise en confiance pour la suite (Duchesne, 2000). En outre, il fallait estimer ensemble la disponibilité de l'interviewé ainsi que la durée de l'entretien pour mieux cadrer la suite de ce dernier. En moyenne, sa durée se situait entre 1 heure et 2 heures. Cette différence entre les appels téléphoniques et les visites à la ferme était tout de même considérable, ces dernières étant beaucoup plus longues.

Par la suite, nous avons généralement demandé à l'interlocuteur de développer son parcours professionnel ainsi que le fonctionnement de sa ferme. Ceci avait comme but d'établir des questions plus contextualisées par la suite et de mieux comprendre ses réponses (Decroly, s.d).

Durant l'entretien, nous avons également fait appel à des méthodes comme la reformulation-écho, la reformulation-inductive et la reformulation-synthèse (Pohl, 2019). Elles permettent d'approfondir la réflexion de l'interlocuteur, de le recadrer poliment s'il s'écarte trop du sujet, voire même de changer la direction de l'entretien.

1.5 Enregistrements

Avant chaque entretien, nous avons sollicité auprès de la personne interviewée une approbation pour l'enregistrer au moyen d'un dictaphone. Par la suite, nous avons toutefois essayé de mettre la personne en confiance pour lui faire oublier l'enregistrement. En effet, celui-ci peut induire un discours moins libre et moins « *vrai* » (Semal, 2018). En général, nous n'avons pas remarqué un inconfort des agriculteurs face à ceci. Par ailleurs, l'enregistrement nous permettait d'avoir un esprit libre pour une écoute active et ensuite de réaliser une retranscription la plus fidèle possible des propos de nos interlocuteurs.

1.6 Retranscriptions

Après chaque rencontre, nous avons pris le temps nécessaire à la retranscription de l'entretien, qui nous a amené à effectuer de multiples écoutes et réécoutes.

1.7 Codage

Au terme de ces retranscriptions, nous avons entamé l'analyse des propos. Nous avons classé par mots clés les différentes informations qui nous ont semblé pertinentes par rapport à la question de recherche (Duchesne, 2000). Nous avons la plupart du temps conservé les citations exactes des personnes interviewées, de manière à préserver l'authenticité et l'exactitude du discours. Ceci nous a permis de hiérarchiser les thèmes et de découvrir les motifs/freins les plus importants chez les agriculteurs. De plus, nous avons même pu constater entre des thèmes des relations que nous n'avions pas envisagées lors de l'examen de la littérature.

1.8 Biais possibles

Taille de l'échantillon

Nous avons considéré que la taille de l'échantillon était un des aspects les plus difficiles à surmonter. Cette petite taille conduit à une « *faible représentativité* » (Lugen, s.d). Cependant, dans le cadre de ce mémoire et de sa finalité, l'analyse qualitative a primé.

Petites filières

Pour avoir une meilleure vision des actions du PSDAB par rapport à toutes les filières, il fallait également considérer les petites filières. De plus, celles-ci peuvent constituer une niche de débouchés en bio et présenter des problèmes différents des spéculations fortement représentées par les agriculteurs.

Déconversion

Dans ce mémoire, aucune personne qui avait échoué dans son entreprise n'a été interrogée. Cependant, cela aurait permis d'avoir un autre angle sur le PSDAB et le bio en général. Ces agriculteurs auraient pu donner un regard plus critique et probablement constructif par rapport aux mesures du Gouvernement.

Neutralité

Il faut considérer qu'il peut y avoir durant l'entretien un manque de neutralité dans la discussion, de la part de l'interlocuteur comme de l'enquêteur. En outre, l'interlocuteur peut construire une désirabilité sociale, qui consiste à donner une image positive de lui-même (Congard *et al.*, 2012). Toutefois, nous n'avons pas eu ce ressenti. L'interprétation et l'analyse des résultats peut également se révéler subjective sur certains points. Ceci peut donc devenir un biais, s'il n'y avait pas assez de recul par rapport à ces résultats.

Singularité de la ferme

La comparaison entre les différentes exploitations peut également constituer un biais. Chaque ferme possède sa situation particulière. La taille de conversion d'une ferme peut refléter un exemple de ce biais, selon qu'elle soit mixte bio/non-bio ou bien si la ferme est entièrement convertie. Les motifs de conversion peuvent aussi varier en fonction de la dimension de l'agroécosystème (Visser, 2019).

Contexte du Coronavirus

A cause de la situation de pandémie en Belgique et du confinement lié à celle-ci, il n'a pas pu être possible de réaliser tous les entretiens à l'exploitation même. Nous avons donc décidé de procéder par appels téléphoniques. Malheureusement, cela peut provoquer un biais énorme au niveau des réponses reçues. L'interviewé peut avoir moins de confiance et moins de complicité envers l'enquêteur, ce qui rend l'acquisition de réponses explicites plus difficile. Avec la mise en place du confinement, il a fallu annuler les rendez-vous déjà fixés. Par la suite, la prise de conscience de la situation et la prise de contact avec le promoteur ont pris du temps. Ce retard a impliqué que les appels se soient faits à la mi-avril, une période importante au niveau de la gestion des cultures pour les agriculteurs. Par le manque de temps des producteurs, les entretiens étaient plus courts et moins explicites que ceux de l'enquête sur le terrain.

2. Résultats

2.1 Présentation des agriculteurs interrogés

Le tableau suivant représente une description succincte des agriculteurs et de leur ferme. La première colonne est relative à la présence ou non d'une profession complémentaire au métier agricole ou si l'agriculteur avait une profession différente avant. L'entourage familiale (deuxième colonne) désigne le fait qu'un membre de la famille (parent, grand-parent, mari, etc.) travaille/travaillaient comme agriculteur. L'année de conversion (troisième colonne) représente l'année de démarrage de conversion de l'agriculteur. La quatrième colonne représente la spéculation/filière de l'exploitation tenue par l'agriculteur interrogé. La cinquième colonne est relative aux hectares de l'exploitation. Enfin, la dernière colonne correspond du lieu de l'exploitation en fonction de la province de la Région wallonne.

Afin de garder un anonymat des agriculteurs et une plus grande objectivité pour les lecteurs, les noms de ceux-ci ne sont pas indiqués dans ce mémoire. Ceci ne devrait rien changer dans la compréhension de l'analyse mais permet de respecter la dimension privée de la personne enquêtée.

	PROFESSION AVANT/EN PARALLELE	ENTOURAGE FAMILIAL	ANNEE DE CONVERSION	SPECULATION	HA	PROVINCE
Fermier 1	En parallèle	oui	2016	Bovins viandeux	70	Province de Luxembourg
Fermier 2	En parallèle	oui	2017	Légumes, Grandes cultures, Bovins	78	Hainaut
Fermier 3	Avant	non	2016	Légumes, Ovins	4	Province de Luxembourg
Fermier 4	Avant	oui	2016	Poulets, Grandes cultures (AC), Bovins laitiers (AC)	AB: 6 AC: 104	Province de Namur
Fermier 5	Avant	oui	2016	Grandes cultures, Légumes	AB: 80 AC: 80	Province de Liège
Fermier 6	En parallèle	oui	2016	Ovins, Grandes cultures	17	Province de Luxembourg
Fermier 7	Avant	oui	2016	Légumes, Grandes cultures	/	Brabant-Wallon
Fermier 8	non	oui	2016	Bovins laitiers, Grandes cultures	120	Province de Liège
Fermier 9	non	oui	2016	Légumes (AB et AC) , Bovins viandeux (AC)	AB: 10 AC: 170	Province de Liège
Fermier 10	Avant	oui	2016	Poulets, Grandes cultures (AC), Bovins laitiers (AC), Légumes (AC)	AB: 6 AC: 59	Province de Namur
Fermier 11	En parallèle	oui	2016	Bovins viandeux, Bovins laitiers, Grandes cultures	80	Province de Luxembourg
Fermier 12	En parallèle	oui	2016	Bovins viandeux, Bovins laitiers, Grandes cultures	100	Province de Luxembourg

Figure 2.1: Tableau représentant les agriculteurs interrogés selon des critères afin de les différencier

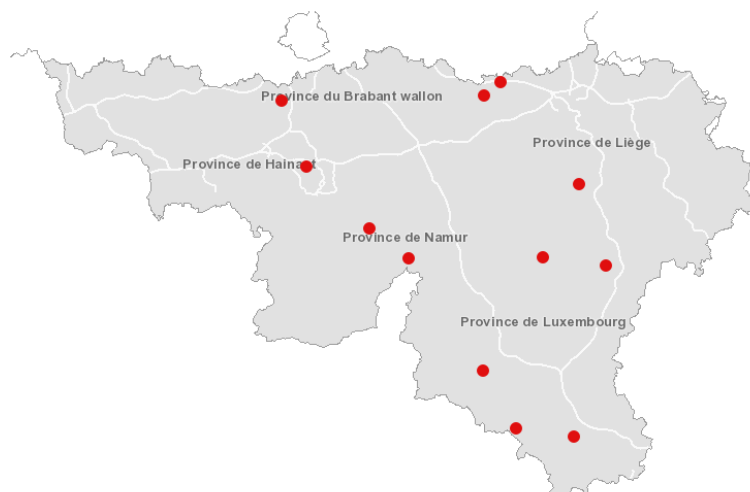


Figure 2.2: Répartition des agriculteurs interviewés par province

Source: Carte réalisée avec WallOnMap ¹⁶ de la Région wallonne

2.2 Analyse des entretiens et mesures du PSDAB

Dans cette section, nous présentons notre analyse des entretiens qui va être mise en lien avec les mesures du Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 (PSDAB) et son évaluation.

La première colonne représente des passages intéressants lors de nos entretiens, ils mettent en valeur notre interprétation qui va suivre. En annexe 5, nous avons présenté plus de citations pour appuyer notre analyse. Lors de cette dernière, nous allons développer notre étude des entretiens relative aux déclencheurs de conversion évoqués (deuxième colonne). L'analyse a été mise en parallèle avec l'état de littérature sur les raisons de conversion (*cf.* II.3). Nous avons donc ressorti les similarités ou différences d'attitudes des agriculteurs interrogés face à ces motifs. La troisième colonne évoque les mesures qui pourraient favoriser les motifs ou faire face aux freins de conversion. La quatrième colonne représente l'évaluation des objectifs du PSDAB établi en 2020 (*cf.* II.2.1). Celle-ci était constituée d'un diagnostic de chaque action, ainsi qu'une analyse SWOT en général.

Remarques

Il est à noter que la compréhension des mesures, ainsi de l'évaluation du Plan Stratégique découlent de notre compréhension personnelle. Les actions en question ne sont pas toujours très explicites et parfois difficilement mobilisables. Notre manque de connaissances en Sciences Politiques peut également constituer un biais dans la lecture des stratégies du PSDAB et la manière dont il a été mobilisé par l'ensemble des acteurs concernés de la Wallonie.

Il est également important de savoir que beaucoup d'actions nous semblent s'entremêler. C'est pour ces raisons que certains mesures reviennent à plusieurs reprises par rapport aux déclencheurs de conversion et donnent donc l'impression d'une certaine « répétitivité ». Ceci compte également pour les motifs et freins de conversion. Nous n'avons pas repris tous les déclencheurs de conversion vus dans la littérature, parce qu'ils n'étaient pas assez apparus lors des entretiens. Le motif « *Défit, Fierté et Satisfaction professionnelle* » n'a pas été repris comme motif en tant que tel, car moins présent lors des entretiens. Néanmoins, il a été ventilé dans d'autres motifs dans les tableaux. Pour des questions de mise en page, nous avons décidé d'utiliser une police plus petite auquel cas nous avons présenté ces mêmes tableaux en annexe 6.

MOTIFS FINANCIERS

CITATIONS	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
<p>« <i>Moi les primes non, c'est pas ça qui m'a incité. Elles sont là, elles sont nécessaires. Elles sont indispensables, mais le problème c'est qu'elles sont reçues uniquement 15 mois après la première période de conversion.</i> » (Fermier 12)</p> <p>« <i>Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculture wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout.</i> » (Fermier 3)</p> <p>« <i>Le jour où on retire les aides financières, je n'arriverais pas à continuer.</i> » (Fermier 11)</p>	<p style="text-align: center;">AIDES FINANCIERES</p> <p>Les primes sont <i>indispensables</i> pour valoriser le travail en bio. Elles sont plus importantes en bio qu'en conventionnel pour compenser le risque plus élevé d'une mauvaise récolte, ainsi que pour la fourniture bio qui est souvent plus chère (p.ex. : l'alimentation du bétail, minéraux). Comme expliqué au point 3.1.1, les aides financières en bio, mais aussi en conventionnel permettent à l'agriculteur le maintien d'un revenu plus viable. Cependant, il n'est pas toujours suffisant pour valoriser leur travail (cf. IV.2).</p> <p>Par contre, il semble que <i>le paiement des aides de conversion</i> soit relativement <i>tardif</i> (15 mois après) ce qui implique un démarrage plus compliqué pour l'agriculteur¹. Il semble logique que le paiement ne se fasse pas en intégralité les premiers mois, mais il serait préférable qu'un certain pourcentage soit versé au début afin de faciliter la mise en place de la conversion.</p> <p>De plus, par certains témoignages, il peut être interprété qu'il faut <i>faciliter l'obtention de ces aides financières pour les petits agriculteurs et pour les NIMA-culteurs</i>. Ceci est prévu normalement dans la nouvelle réglementation de la PAC 2021 (Commission européenne, 2017). Par exemple, celle-ci pourra favoriser les petites exploitations en donnant moins d'aides directes du 1^{er} pilier qui favorisent davantage les grandes exploitations².</p> <p>Une <i> Crainte majeure</i> peut être constatée au niveau de confiance des agriculteurs envers le <i>maintien des aides</i> européennes. Effectivement, une diminution des aides agricoles est attendue pour la révision de la PAC en 2021 (Trouvé, 2019). De plus, il existe une certaine dépendance à l'égard de ces aides. Cela peut se ressentir dans le discours des agriculteurs. Bien qu'elles soient utiles, elles témoignent aussi d'une faiblesse et dépendance chez eux. Ces aides ont été constituées autour de l'assurance d'une sécurité alimentaire entre autres, mais se retrouvent actuellement à « <i>perfusionner</i> » la production agricole. En d'autres mots, « <i>les aides financières agissent sur les conséquences, non sur la cause</i> » (Laureys, 2004).</p>	<p><i>L'action 8</i> du Plan Stratégique au Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie a pour but de fournir des aides au maintien et à la conversion à la production biologique.</p> <p><i>L'action 6</i> quant à elle, consiste en l'information des opérateurs de toutes sources de financement ou aide financière accessible (p.ex. : MAEC- mesures agro-environnementales et climatiques ; Natura2000).</p>	<p>L'équipe du PSDAB a noté que les objectifs par rapport aux aides de la conversion et au maintien ont été atteints et que ces aides sont déterminantes pour ces derniers.</p> <p>Ils ont également ressorti le constat des paiements tardifs des aides à la conversion, et proposent pour pallier cela des avancées en ce qui concerne ces versements.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u> Dans leur évaluation, nous retrouvons également le manque de soutiens à certains modèles de production (p.ex. : maraîchage sur petite surface).</p> <p>De plus, ils ont bien relevé qu'il existe une incertitude de la continuité et pérennité des aides (budget PAC et plan stratégique PAC wallon). Ce qui peut entraîner effectivement une source d'anxiété pour les agriculteurs.</p>

¹ Information confirmée par Philippe Grogna le 8/06/2020

² Dans la suite de ce mémoire, nous considérons les grandes exploitations comme étant le contraire d'une petite exploitation familiale, c'est-à-dire avec une intensification de la production.

RENTABILITE			
<p>« On gagne beaucoup moins en bio, mais si on travaille respectueusement, ça coûte beaucoup moins cher. Donc c'est rentable (...) La différence, on la comble dans ce qu'on ne met plus en médicaments, en vétérinaires, en engrais, etc. » (Fermier 1)</p> <p>« C'est pas nécessairement plus rentable qu'en conventionnel. » (Fermier 7)</p> <p>« Il faut éviter les intermédiaires. Parce que ces gens-là se payent, ils se payent, nous non. On nous paye. » (Fermier 8)</p>	<p>Contrairement à ce qu'on pense globalement, la production biologique n'est <i>pas toujours plus rentable</i> que le conventionnel. Les aides financières sont plus importantes, mais de nouveau ceci compense le risque et la diminution (courante) du rendement (Padel et Lampkin, 1994).</p> <p>Effectivement il existe une <i>tendance à diminuer les intrants</i> (P. ex : vétérinaire, produits chimiques, variétés plus résilientes), mais ceci dépend très fortement du mode de production (p.ex. : autonomie, achat de fourniture, main-d'œuvre, etc.).</p> <p>De plus, la manière dont le produit a été mis dans le <i>circuit alimentaire</i> peut aussi fortement modifier le revenu de l'agriculteur (p. ex : les chaînes en amont → intermédiaires gardent souvent une plus grande partie du profit, vente directe, etc.) (Daniel, 2015). Nous verrons ceci plus en détail au point qui va aborder « <i>Autonomie et Indépendance</i> ».</p> <p>Nous avons remarqué que le facteur la rentabilité est très <i>transversal</i>. Elle est liée au développement de filières, à la stabilité des prix, au pouvoir de négociations des agriculteurs, à la commercialisation, à l'encadrement et au conseil des agriculteurs, etc. Nous allons développer certains de ces éléments dans les prochains points parce que, comme nous pouvons le constater, la rentabilité recouvre beaucoup de domaines.</p>	<p>Pour ce motif, nous pouvons établir toutes les actions – très nombreuses – ayant un caractère d'encadrement/d'information/de conseil/d'innovation. Somme toute, tout ce qui permet une meilleure gestion de la ferme.</p> <p><i>L'action 4</i> a comme objectif d'améliorer l'information relative à la filière bio pour que les opérateurs de la filière puissent s'appuyer sur des informations fiables et récentes afin de piloter leur stratégie.</p> <p><i>L'action 5</i> vise à faire des recherches d'informations qui sont par la suite transmises via un plan de communication</p> <p><i>L'action 6</i> permet d'organiser une campagne d'information et de communication orientée vers les professionnels de la filière biologique (p.ex. : revue d'information, site internet, articles informatifs,...).</p> <p><i>L'action 9</i> contribue à l'accompagnement des agriculteurs souhaitant se convertir, et ce en leur proposant des perspectives de passage au mode de production biologique (p.ex. : faire appel à un conseiller technique pour avoir son avis sur les pratiques réalisées sur la ferme).</p> <p><i>L'action 16</i> a comme objectif de développer un outil documentaire technique et technico-économique (p.ex. : résultats de recherche, d'essais et expérimentations, itinéraires techniques,...).</p> <p><i>L'action 17</i> vise à mettre en place des formations en agriculture biologique (postsecondaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p><i>L'action 18</i> permet de promouvoir l'innovation auprès des opérateurs de la filière biologique wallonne et organiser des cycles de formation axés sur les bonnes pratiques et problématiques de conversion.</p>	<p>En général, les objectifs – surtout ceux destinés à la diffusion d'information et l'encadrement des agriculteurs – sont atteints ou en cours de réalisation (<i>Action 4, 6, 9, 16, 18</i>).</p> <p>Par rapport à <i>l'action 5</i>, les objectifs sont partiellement aboutis, parce qu'il y a toujours des controverses sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.</p> <p>Quelques avancées ont été enregistrées pour <i>l'action 17</i> en vue de répondre à ces objectifs. Par exemple la création d'une année de spécialisation en agriculture biologique à la Haute École de la Province de Namur en 2015. Des formations ont été mises en place, mais il reste cependant encore des progrès à faire pour aller dans le sens de la création de formations.. Car l'offre de ces dernières est encore très limitée.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Effectivement, l'équipe a évalué que la production bio implique des coûts élevés (p.ex. : main-d'œuvre).</p>

STABILITE DES PRIX			
<p>« En conventionnel c'est toujours, vite vite vite. il faut faire plus, il faut investir plus. Il faut augmenter, il faut écraser son voisin. » (Fermier 12)</p> <p>« Ca va poser un problème, parce qu'on risque de se retrouver dans un système finalement presque comme dans les cultures conventionnelles, où les prix sont au minimum. » (Fermier 7)</p> <p>« Au niveau des grandes surfaces par exemple, je pense que la région wallonne pourrait aussi avoir un rôle à jouer. En faisant en sorte de les motiver, de les pousser vers des produits locaux. » (Fermier 5)</p>	<p>La littérature (cf. point II.3.1.1) explique qu'en conventionnel, les <i>prix de vente</i> bas doivent être <i>compensés par une augmentation de volume</i>, ce qui n'équivaut pas forcément pour le bio. Ceci a été largement confirmé dans les dires des agriculteurs interviewés.</p> <p>Les agriculteurs trouvent que le bio est encore une <i>filière de niche</i>, mais qu'elle commence à atteindre un plafond. Effectivement, selon eux, la demande est en général encore plus haute que l'offre en Wallonie. Mais pour certaines spéculations, les agriculteurs remarquent que le marché est de plus en plus sous pression et tend vers une saturation (p.ex. marché des céréales biologiques, Collège des producteurs, 2019). La nécessité de développer les filières en Wallonie est largement reconnue par les producteurs interrogés.</p> <p>De plus, les <i>importations</i> de produits biologiques <i>de pays ayant des prix plus compétitifs</i> rendent la chose encore plus compliquée (Collège des producteurs, 2019). Les agriculteurs belges doivent s'adapter à ces prix, ce qui tire alors les prix belges vers le bas. En outre, ceci peut poser problème au niveau de l'écoulement de l'offre locale. Par exemple, il a été constaté que la filière bovine bio – normalement en difficulté – s'est mieux comportée lors de la diminution d'importation à cause du confinement³.</p> <p>Malheureusement en Belgique, les <i>grandes surfaces</i> – qui représentent le canal de distribution le plus important des produits bio (Beudelot et Mailleux, 2019) – préfèrent les produits à un coût d'achat inférieur au lieu de favoriser l'économie locale, et jouent sur la marge qu'ils vont faire sur lesdits produits (I.L, 2018 ; Reyskens, 2019). Leur devise « <i>tu as besoin de me vendre, je n'ai pas besoin de t'acheter</i> » (Nyssens, 2016) témoigne du fait que les agriculteurs n'ont presque aucun poids de négociations de prix.</p> <p>Par exemple, un agriculteur nous a fait état de l'émergence d'une dynamique autour du circuit court, de plus en plus privilégié en France (Daniel, 2015 ; La Coopérative Agricole, 2018) et donc ceci peut avoir des répercussions sur les <i>exportations de la Belgique vers la France</i>⁴. Il faut savoir qu'en France il existe beaucoup de coopératives pour les produits biologiques (Nyssens, 2016) et celles-ci peuvent alors faire bloc vis-à-vis des grandes distributions.⁵ Est-ce qu'on pourrait pas envisager la même chose pour la Belgique ? Ceci sera étudié plus en détail dans au point IV.</p>	<p>De nouveau, nous pouvons mettre toutes les actions qui incluent un titre informatif pour choisir au mieux une spéculation de niche. Nous faisons l'hypothèse qu'un producteur bien informé peut par exemple trouver une niche de production/forme de commercialisation pour laquelle la stabilité est encore plus garantie. Étant donné que les différentes actions ont été détaillées ci-dessus, elles ne sont pas réexpliquées ici (<i>Action 4, 6, 9, 12, 16, 17</i>).</p> <p><i>L'action 10</i> a pour but de créer des groupements de producteurs qui pourraient permettre l'obtention de prix rémunérateurs pour les producteurs, renforcer les partenariats entre les marchés et soutenir un développement de l'offre cohérent (adéquation avec la demande) de l'agriculture biologique en Wallonie.</p> <p><i>L'action 11</i> vise à initier des partenariats commerciaux entre les producteurs, entreprises et les acteurs de la restauration, ainsi que d'analyser les besoins en produits transformés biologiques.</p> <p><i>L'action 12</i> aspire à développer un service d'appui à la création de filières en produits bio et de projets en circuits courts portés par les producteurs (p.ex. : projet de vente à la ferme, informer les producteurs sur les circuits d'approvisionnement existants).</p> <p><i>L'action 19</i> vise de développer une stratégie de promotion vers les régions limitrophes, notamment pour les produits pour lesquels l'offre excède la demande en Wallonie.</p>	<p>Nous n'allons pas exposer l'évaluation des actions vues plus hautes (<i>Action 4, 6, 9, 16, 18</i>). Les objectifs des <i>actions 11 et 12</i> semblent largement atteints selon l'évaluation.</p> <p>Par contre, pour <i>l'action 10</i>, elle a permis d'initier un travail de développement de filières (dans les secteurs viande bovine, maraîchage et céréales), mais aucun groupement de producteurs n'a été constitué.</p> <p><i>L'action 19</i> a été évaluée comme remplie, mais il existe peu d'informations sur la promotion vers les régions limitrophes.</p> <p>Analyse SWOT :</p> <p>Généralement, la demande est supérieure à l'offre, mais il y a des filières où un certain déséquilibre persiste.</p> <p>De plus, une importation importante de produits bio (moins chers) par les grandes surfaces est constaté, ce qui provoque une augmentation de la concurrence.</p>

³ Information apporté lors d'un entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 8/06/2020

⁴ Comme dans l'Union Européenne la marchandise peut circuler librement, il est difficile d'avoir des données concrets sur l'exportation – importation des produits biologiques (Debode *et al.*, 2012; Entretien avec Damien Winandy, Directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne, 9/04/2020).

⁵ Information apporté lors d'un entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 23/01/2020

DEMANDE DU CONSOMMATEUR

Les agriculteurs affirment l'hypothèse que le *bio est à la mode*, que les gens ont envie de manger quelque chose de plus sain, plus écologique et durable. Ils voient que la demande des consommateurs augmente d'année en année avec ces aspirations.

Une nuance est cependant apportée, ils relèvent que c'est souvent destiné *pour une certaine classe sociale*, pour ceux qui peuvent se permettre de consacrer une plus grande partie de leur revenu à l'alimentation (Beudelot et Mailleux, 2019 ; Lamine et Penvern, 2011). Ceci peut impliquer selon eux un certain frein au développement de la consommation et des débouchés. En réponse à ces différents de statuts sociaux, les produits bio « *low cost* » peuvent permettre aux autres à ces personnes de se procurer du bio moins cher (Reyskens, 2019).

« On voulait peut-être partir un peu dans le bio, car c'est un peu dans l'air du temps. »
(Fermier 4)

« C'est ça qui manque, c'est que les gens ils en achètent pas. C'est parce que il y a la proportion d'individus qui achètent du bio n'est pas... ça se limite à une classe de population. »
(Fermier 9)

Nous faisons l'hypothèse que toutes les mesures permettant la diffusion d'information au public peuvent augmenter la demande.

L'action 5 vise à faire des recherches d'informations qui sont par après transmises via un plan de vulgarisation (Exemple de sujet : Prix du bio (pourquoi est-il si élevé), prix juste, avantage sur l'environnement et la santé publique).

L'action 19 met en avant une stratégie de promotion des produits biologique orientée également pour les consommateurs.

L'action 20 concourt à mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public.

Par rapport à *l'action 5*, les objectifs sont partiellement atteints, parce qu'il y a toujours des controverse sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.

L'action 19 est évalué comme réalisée, mais il est souhaitable de mieux identifier et exploiter les freins et leviers à la consommation des produits bio.

Les objectifs de l'action 20 sont également atteints. La promotion vise différents publics cibles. La mise en place de celle-ci semble porter ses fruits lors de son application.

Analyse SWOT :

Comme expliqué plus haut, la demande pour des produits plus durables (environnement/ climat/ biodiversité/ bien-être animal/ local/ santé) est supérieure à l'offre. Mais il y a des filières où un certain déséquilibre persiste avec une offre plus importante que la demande.

De plus, un point intéressant est révélé aussi lors de cette évaluation, le manque d'information claires pour les consommateurs sur les spécificités de l'AB (p.ex. : plus-values sociétales, systèmes de qualité, etc.).

MOTIFS ECOLOGIQUES ET SANITAIRES

CITATION	INTERPRETATION	ACTION DU PSDAB	EVALUATION 2020
<p style="text-align: center;">« Le bio pour moi a une approche qui est plus saine et qu'on a oubliée dans le conventionnel. » (Fermier 7)</p> <p style="text-align: center;">« L'agriculture conventionnelle est déjà devenue beaucoup plus raisonnable. Mais pour moi c'est pas encore assez non. Il ne faudra du tout utiliser des produits phyto, c'est clair et net. » (Fermier 6)</p> <p style="text-align: center;">« Nous on a eu l'éducation de produire avec de l'engrais, des phyto, de la pétrochimie. » (Fermier 11)</p>	<p style="text-align: center;">SANTE HUMAINE</p> <p>Il peut être constaté que les agriculteurs prennent <i>conscience du danger des produits phytosanitaire</i> sur la santé humaine. Dans certains cas, ils ont même mentionné des personnes qui, d'après eux, ont été malades à cause de l'utilisation des produits de synthèse.</p> <p>Pour les fermes mixtes et avant conversion, les agriculteurs semblent être gênés lorsqu'ils sortent le pulvérisateur, parce qu'ils sont conscients de la controverse autour des produits phytosanitaires dans la société (cf. II.3) (Reyskens, 2019). Pourtant la plupart des agriculteurs a évoqué que le <i>conventionnel est beaucoup plus raisonné</i> aujourd'hui et qu'il existe une volonté des agriculteurs d'améliorer leur image face aux pesticides. Ceci peut être lié à différentes raisons comme par exemple celle de l'image évoquée, conjuguée aux prix de produits phytosanitaires qui sont devenus très chers (Vereecken, 2019) et la conscientisation autour du fait qu'il n'est pas nécessaire d'en mettre plus que ce dont la récolte a besoin (Reyskens, 2019). Actuellement, seule l'agriculture bio a un cahier des charges clair et contrôlé à ce propos. Ceci pourrait apporter aux agriculteurs désireux de se convertir une solution afin de ne plus y avoir recours, notamment grâce à une certaine prise de conscience à l'égard de ces produits.</p> <p>Pourtant le problème des produits phytosanitaires est réel, mais les agriculteurs sont souvent coincés dans des <i>verrouillages institutionnelles (« Lock-Ins ») du système des pesticides</i> (Servigne, 2013; Lamine, 2012). Il est très difficile de sortir de ces verrouillages socio-techniques, même si des études ont démontré que d'autres modes de production (agriculture bio, agroécologie) ont un rendement plus ou moins similaire à l'agriculture conventionnelle selon les contextes. Dans ce cas, le développement d'une innovation alternative est bloqué par une technologie qui domine (dans notre cas, l'utilisation de pesticides) (Baret <i>et al.</i>, 2013 ; Servigne, 2013). Les « <i>Lock-Ins</i> » ont souvent des origines sociales et techniques qui empêchent ou freine une transition.</p> <p>La question qui se pose maintenant, c'est si le bio ne deviendra pas aussi un de ces « <i>Lock-Ins</i> » qui défavoriserait le développement d'autres modes de production tels que l'agroécologie et la permaculture ?</p>	<p>Ce point peut être comblé avec une bonne information sur les effets négatives des produits phytosanitaire sur la santé. Nous faisons l'hypothèse que toutes les actions incluant la distribution d'information peuvent contribuer à cette mise en place, comme nous n'avons pas les détails sur les différentes informations fournies pour chaque mesure.</p> <p><i>L'action 5</i> a comme objectif de faire des recherches d'informations qui sont par après transmises via un plan de communication (Exemple de sujet : Avantages pour la santé publique)</p> <p><i>L'action 6</i> permet d'organiser une campagne d'information et de communication orientée vers les professionnels de la filière biologique (p.ex. : revue d'information, site internet, articles informatifs,...).</p> <p><i>L'action 9</i> a comme sujet de sensibiliser les exploitants conventionnels à l'agriculture biologique.</p> <p><i>L'action 16</i> vise à développer un outil documentaire technique et technico-économique (p.ex. : résultats de recherche, d'essais et expérimentations, itinéraires techniques,...).</p> <p><i>L'action 17</i> met en place des formations en agriculture biologique (postscolaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p><i>L'action 20</i> concourt à mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public et du secteur agricole (sites web dédiés à la promotion de l'agriculture biologique wallonne et les réseaux sociaux).</p>	<p>En général, les objectifs sont atteints ou en cours de réalisation (<i>Action 6, 9, 16, 17, 20</i>).</p> <p>Par rapport à <i>l'action 5</i>, les objectifs sont partiellement atteints, parce qu'il y a toujours des controverse sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.</p> <p>Quelques avancées ont été enregistrées pour <i>l'action 17</i> vers l'atteinte de ces objectifs. Des formations ont été mises en place, mais il y a encore des progrès à faire.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs (conventionnels) développent de plus en plus une sensibilité à la préservation sanitaire (des citoyens et d'eux-mêmes).</p>

<p>« <i>Qu'elles sont conventionnelles ou en bio, j'ai toujours eu beaucoup d'amitié pour mes bêtes.</i> » (Fermier 12)</p> <p>« <i>On a quasiment pas de la maladie dans nos bétails. Je crois que le respect de leur nourriture, il fait beaucoup de choses.</i> » (Fermier 1)</p>	<p style="text-align: center;">BIEN-ETRE ANIMAL</p> <p>Les agriculteurs estiment qu'ils ont <i>toujours bien traité</i> leur bête que ça soit en conventionnel ou en bio.</p> <p>Une remarque est supplémentaire relevée est le fait qu'ils perçoivent que les animaux en bio sont souvent <i>plus résilients</i> (dépendant de la race et de la nourriture du bétail) et ont un plus grand accès au pâturage.</p> <p>Nous avons eu le ressenti qu'un fort niveau <i>sentimental</i> à l'égard du bétail était présent, ce point est quand même fort perceptible chez eux. Voir leurs bêtes moins souffrir de maladies et leur garantir un accès de pâturage peut provoquer une sorte de bonheur chez l'agriculteur.</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures de nature informative comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas ces actions de nouveau pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>L'analyse n'amène rien sur le sujet du bien-être animal.</p>
<p>« <i>Tous les autres terrains sont noyés autour de chez moi, sauf mes terrains. Donc j'ai mes verres de terre qui travaillent bien, qui draine bien mon sol. Si un sol va bien, la plante qui est dessus va bien.</i> » (Fermier 2)</p> <p>« <i>Il y a plusieurs raisons, mais une des raisons principales c'est vraiment de retrouver le vrai sens agronomique de notre métier. On a remarqué que avec le bio, ça nous permettait de mieux redécouvrir son sol et ses plantes. De plus anticiper les choses.</i> » (Fermier 5)</p> <p>« <i>Il est beaucoup plus naturel et beaucoup plus vivant. Si le sol est agressé par des produits chimiques, il y a peut-être une partie vivante qui part, qui meurt. C'est un sol qui devient monovivant, il n'y a aucune vie.</i> » (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">FERTILITE DU SOL</p> <p>Au sein des agriculteurs interviewés, il y a presque une unanimité relative au fait que les <i>terres sont plus fertiles et plus «vivantes»</i>. Ce point peut être lié au prochain («<i>Biodiversité</i>») qui constitue un élément important dans la résilience du sol. Un sol plus vivant est un sol favorable au développement de la plante (Braibant et Morelle, 2019).</p> <p>Selon un des agriculteurs concertés, s'occuper davantage du sol permet de retrouver un sens agronomique au sein de leur métier. La technicité du bio est plus complexe que celle nécessaire au mode de production conventionnel. Ceci semble néanmoins être un <i>stimuli</i> considérable pour l'agriculteur. Nous avons eu le ressenti que les agriculteurs redécouvraient leur métier sous un autre angle après s'être convertis. Trouver des solutions alternatives et amener une plus grande réflexion à leur travail incite à une plus grande satisfaction professionnelle.</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures de nature informative comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas à nouveau ces actions pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs (conventionnels) développent de plus en plus une sensibilité à la préservation de notre environnement.</p>
<p>« <i>C'est une chaîne sans fin, c'est un cercle vicieux. Si on traite, on tue les prédateurs aussi. S'il n'y a plus de prédateurs, les nuisibles prennent le dessus. Vous traitez plus pour tuer les nuisibles qui deviennent de plus en plus résistants. Donc il faut des produits de plus en plus fort.</i> » (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">BIODIVERSITE</p> <p>Certains agriculteurs associent le bio à une <i>plus grande biodiversité</i> qui peut être favorable à la production et l'environnement en général. Il a notamment été perçu que les agriculteurs lient la résilience au fait d'avoir une biodiversité plus présente. En effet, des études scientifiques vont en ce sens (Godart, 2019). Les insectes ne sont pas forcément des ennemis, mais sont au contraire utiles dans le combat contre les maladies (p.ex. : Carabes prédateurs des pucerons (Al Hassan, 2012)) et les graines d'adventices (Boursault, 2012) .</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures à titre informatif comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas ces actions de nouveau pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs bio – mais également ceux de la sphère conventionnelle – développent de plus en plus une sensibilité à la préservation de l'environnement.</p>

MOTIFS IDEOLOGIQUES

CITATION	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
	RESEAU COLLECTIF ET ACCOMPAGNEMENT		
<p>« Je trouve aussi que l'échange entre fermier c'est très précieux et ça c'est très bien, parce que on a vu un nouveau élan qui n'existait plus dans conventionnel.» (Fermier 5)</p> <p>« Il (conseiller technique) parvient nous transmettre ça en pratique. C'est magnifique ça. Et nous on était capable d'accepter ce qu'il disait. Et de le mettre en pratique» (Fermier 11)</p> <p>« On a déjà une mentalité assez spéciale et on préfère aussi s'en sortir par nous-même. Je crois que c'est ça aussi qui bloque. » (Fermier 12)</p> <p>« Je pense qu'il faut prendre le temps pour s'y intéresser et pour rassembler les informations. Je pense qu'un est de mauvaise foi si il dit que c'est difficile de trouver des informations parce qu'il y en a partout.» (Fermier 7)</p>	<p>Effectivement, les <i>réseaux collectifs</i> semblent être un <i>point très important</i> pour les agriculteurs. Les interactions avec leurs pairs donnent la possibilité de créer une certaine unité/force, et d'échanger des expériences ainsi que des connaissances. C'est souvent cela qui leur permet de trouver une méthode de travail adaptée à leur terre. De plus, les agriculteurs confirment l'hypothèse que le sens de convivialité semble être plus prononcé en bio qu'en conventionnel.</p> <p>Nous avons remarqué une certaine <i>méfiance des agriculteurs envers les organismes d'encadrement</i>. Ils pensent qu'ils ne sont peut-être pas assez confrontés au terrain, même si les organismes d'encadrement semblent être très efficaces et appréciés par ceux qui ont fait appel à leurs services. Nous pensons que les agriculteurs n'ont pas toujours eu conscience de ces services d'encadrement et de leurs compétences. De plus, le regard d'une tierce personne qui remet en question son travail peut provoquer une réticence chez l'agriculteur (Menuier, 2019). Il faut également reconnaître que le travail des organismes de certification ne se basent pas uniquement sur l'exécution de contrôles, mais aussi sur le bon développement de la conversion.</p> <p>Avec tous les organismes agricoles (syndicats, organisme de certification et d'encadrement, etc.), les agriculteurs interrogés semblent être très satisfaits en ce qui concerne l'accès à l'information. Les agriculteurs s'informent via les nombreuses documentations (p.ex. Itinéraire Bio) fournies par des organismes d'encadrement (p.ex. Biowallonie, Vegemar, CRABE) qui sont très actifs sur ce point. Il y a également une reconnaissance positive des agriculteurs au niveau de l'évolution technologique (p.ex. : désherbage mécanique) ainsi que les essais et les démonstrations. Différents centres d'encadrement font ces démarches même au sein de fermes pour les présenter aux producteurs (Silvestre, 2019).</p> <p>Seul un producteur avait entendu parler du plan, le reste des agriculteurs n'était pas au courant du PSDAB. Personnellement, nous pensons que ce n'est pas très essentiel, mais la connaissance de celui-ci pourrait motiver les agriculteurs à participer plus directement à des mises en place de ce plan, à leur montrer que le Gouvernement essaye de prendre des mesures adéquates, et à laisser remonter leurs besoins et ressentis jusqu'aux instances politiques, bien que des syndicats face déjà « pression » et les représentent.</p>	<p>Les mesures qui peuvent renforcer la diffusion de l'information et de l'innovation sont les actions 4, 6, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 20.</p> <p><u>Encadrement :</u> L'action 9 contribue à l'accompagnement des agriculteurs souhaitant se convertir en leur proposant des perspectives de passage au mode de production biologique (p.ex. : faire appel à un conseiller technique pour donner son avis et ses conseils sur les pratiques réalisées sur la ferme).</p> <p>L'action 11 vise à accompagner les producteurs bio et les entreprises fournissant un lien entre les productions primaires de l'agriculture wallonne biologique et la restauration collective.</p> <p>L'action 12 a comme but de développer un service d'appui à la création de filières en produits bio et de projets en circuits courts portés par les producteurs. Biowallonie interviendra sous la forme de conseils, d'informations, d'orientations, et d'études spécifiques.</p> <p>L'action 17 met en place des formations en agriculture biologique (postscolaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p>L'action 18 permet de promouvoir l'innovation auprès des opérateurs de la filière biologique wallonne et d'organiser des cycles de formation axés sur les bonnes pratiques et les problématiques de conversion.</p> <p><u>Réseaux collectifs :</u> L'action 10 a comme objectif de créer des groupements de producteurs qui pourraient renforcer les partages, les échanges et le réseautage entre agriculteurs biologiques, et ce dans chaque filière bio prioritaire.</p>	<p>En général, les objectifs sont atteints ou en progrès (Action 9, 11, 12, 17, 18).</p> <p>L'action 9 est évaluée comme étant atteinte. L'équipe d'évaluation a remarqué que Biowallonie pourrait contacter tous les agriculteurs qui ont introduit une pré-demande d'aide bio afin de les inviter à une séance d'information ou/et à prendre contact avec un conseiller technique. Ceci pourrait être une solution par rapport à la méfiance constatée des agriculteurs face aux organismes d'encadrement. Nous pensons qu'une promotion des compétences du service semble cruciale pour gagner la confiance des producteurs.</p> <p>Par contre, pour l'action 10, aucun groupement de producteurs n'a encore été constitué. Le soutien des réseaux d'agriculteurs et le développement des échanges entre pairs sont évalués encore trop peu existants et doivent être plus fortement élaborés.</p> <p>Par contre, nous trouvons que le PSDAB n'a pas été assez communiqué aux agriculteurs et qu'il faudra – sis c'est évaluer pertinent – faire plus de promotion autour de celui-ci.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Les services d'encadrement divers sont très compétents et jugés indispensables.</p>

AUTONOMIE ET INDEPENDANCE

«Et on essaie de s'auto-suffire en nourriture en tout cas, mais on n'arrive pas tout à fait, donc on achète.»
(Fermier 1)

« On fait vivre tout le monde, nous autres. Tout ce qui est autour de nous, ils sont comme des tics sur une proie avec nous. Du fait qu'ils ont vu que il y avait de l'argent chez le bio.»
(Fermier 11)

«On nous tiens, on nous tiens avec cet argent-là. On n'a plus de liberté. On est tenu à des règles qui sont braconiennes. Qui sont de temps en temps complètement utopiques.»
(Fermier 8)

L'autonomie sur la ferme, essentielle dans le bio pour diminuer les coûts de production et mieux valoriser son produit, semble parfois *difficile* à construire. Cependant, la volonté des agriculteurs de tendre vers plus d'autonomie est présente, d'autant plus que les intrants bio sont souvent très chers. Il existe différentes raisons qui peuvent rendre cette autosuffisance sur la ferme compliquée. Des exemples constatés lors des entretiens allant dans le sens de cette observation sont : le manque de terrain (il faudrait alors diminuer le nombre de bêtes, ce qui n'est pas toujours évident) ; le manque de temps (exercice d'un travail complémentaire) ; pas assez de temps / d'argent pour investir dans de la main d'œuvre pour faire les plants; le manque de bétail pour assurer l'apport d'engrais (cas des grandes cultures); le manque de savoir-faire de la commercialisation de son produit. En général, avoir une autonomie pour les grandes cultures ou les légumes est plus complexe en comparaison à celle des éleveurs qui possèdent du bétail au sein de leur agro-écosystème (Vankeerbergen, 2013).

L'indépendance face aux produits phytosanitaires semble être chez quelques-uns être un point *positif*, mais il est jamais très fort ressorti dans nos entretiens. La majorité des agriculteurs se sent encore toujours très dépendante par rapport aux autres acteurs de la chaîne alimentaire (P. ex : chaîne en aval : transformateurs, distributeurs,... ; chaîne en amont : fournisseur de minéraux, de semences,...). La distanciation avec ces acteurs est en partie liée au degré d'autonomie de la ferme. Il existe une certaine asymétrie entre les négociants et les agriculteurs, notamment en ce qui concerne la fixation des prix. En effet, ces derniers sont établis en aval de la chaîne (De Blois *et al.*, 2014). Comme évoqué plus haut, souvent le poids des producteurs dans les négociations est souvent très faible (Reyskens, 2019). D'autant plus qu'ils n'ont pas toujours un référentiel sur lequel s'appuyer (Lahon, 2019).

La dépendance face aux aides financières semble un point critique chez les agriculteurs. Pour eux, le système se base trop sur les subventions qui, de plus, diminuent avec les années. Les primes les obligent à se « *plier* » face aux contrôleurs de certification. Les agriculteurs ont parfois un ressenti que ces derniers cherchent une faille pour ne pas devoir octroyer la totalité des primes. Ils les décrivent comme n'étant pas des gens de terrain et qui ne comprennent pas toujours les pratiques utilisées par les agriculteurs. L'exécution de ces pratiques – par exemple la fertilisation azotée – dépend aussi de moments propices à l'efficacité de celles-ci. Or, certaines de ces pratiques sont cadrées temporellement par le cahier de charges⁶.

Nous considérons de nouveau que si l'agriculteur est bien informé et encadré, ceci peut lui permettre d'envisager une plus grande autonomie sur sa ferme, ainsi qu'une plus grande indépendance. Nous ne détaillerons pas les actions liées à l'encadrement et à l'information, comme elles sont mentionnées plus haut.

Les mesures associées à l'encadrement sont les *action 9, 11, 12, 17 et 18*. Et celles associées à la distribution d'information au secteur agricole sont les *actions 4, 5, 6, 16*.

L'action 10 nous semble spécifiquement importante. Celle-ci pourrait garantir par la création de groupements de producteurs non seulement des prix rémunérateurs, mais également un réseautage entre les agriculteurs. Nous verrons plus en détail les avantages de tels groupements ou coopératives au point 1.3 de la « *Mise en perspective* » .

En général, les objectifs des mesures sont évalués atteints ou en cours de réalisation/progression. (*Action 4, 5, 6, 9, 11, 12, 16, 17, 18*)

Au contraire, comme indiqué plus haut, *l'action 10* n'a pas été rempli, aucun Groupement de producteurs n'a été constitué.

Analyse SWOT :

Il a été constaté que les caractéristiques qui facilitent la conversion sont le secteur bovin conventionnel qui est assez extensif dans le paysage wallon, une taille de l'exploitation avec des investissements limités, une résilience (écologique comme économique) forte, une autonomie (et indépendance par rapport à l'industrie agro-alimentaire), etc. .

⁶ Information confirmée par Philippe Grogna 8/06/2020

PERCEPTION DU BIO

«Maintenant les gens nous prennent un peu pour des ...Ils nous prennent pour des fous. Leurs arguments ? Qu'on gagne pas notre vie avec ça.»
(Fermier 1)

«Il faut montrer au consommateur que les critères bio et que la sécurité alimentaire prôné en Europe et en Belgique, n'est pas la même que par toute ailleurs. Et que un produits bio qui vient de l'autre bout du monde, n'a pas nécessairement les même critères qu'un bio belge. Donc développer un petit peu l'esprit patriote. Mais ça met encore du temps pour favoriser le belge et les productions locales, il y a encore du boulot.»
(Fermier 5)

« Le problème c'est que les gens mélange (...) les normes sont pas les même en Espagne.(...) produi[re] dans des conditions peut-être discutable, dans des serres et ruinent le sol (...) Alors qu'on peut faire vivre des producteurs locaux ici et qui sont en conventionnel. Donc il faut parfois expliquer aux gens aussi qu'est-ce que c'est bio, et c'est pas parce que c'est conventionnel que c'est mauvais. La provenance je trouve est une dimension quand même relativement importante.»
(Fermier 7)

Il peut être constaté que les agriculteurs convertis sentent encore une certaine *méfiance des agriculteurs conventionnels envers le bio*, mais globalement que l'image du bio commence quand même à s'améliorer. Il est à noter que les agriculteurs interrogés se sont convertis entre 2015-2017, donc peut-être lors de ce laps de temps, il y ait eu une amélioration de l'image du bio.

Avec du recul, une certaine *méfiance envers le bio « conventionnel »* existe dans les propos des agriculteurs interrogés. Cette conventionnalisation de l'agriculture biologique peut être définie comme étant un alignement des pratiques et des modèles de production de l'agriculture biologique sur celles du conventionnel, avec des impacts environnementaux relativement similaires (p.ex. : monoculture intensive, recours au labour fréquent) (Stassart *et al.*, s.d). Ceci permet de répondre à la croissance de la demande du bio, mais sert également comme solution à la démocratisation des produits biologiques. Avec l'arrivée de ce bio « *low cost* » dans les supermarchés, qui est le canal de distribution du bio le plus important (Beaudelot et Maillieux, 2019), la demande en produits bio a explosé et touché un public beaucoup plus large (Arte, 2019). Pour pas mal d'agriculteurs sollicités, il existe des pratiques en agriculture biologique qui peuvent également être « néfastes », et à nuancer. En agriculture conventionnelle, il en existe également de bonnes comme de mauvaises pratiques, à l'instar de celles qui sont propre à l'agriculture biologique.

Pour répondre à cette expansion, les grandes surfaces font, en outre, appel à des *importations* des produits biologiques, cultivés hors saison avec un cahier de charges plus souple qu'en Belgique (Reyskens, 2019). Les agriculteurs interrogés nous ont clairement dit qu'un produit bio pas cher, importé et hors saison, va à l'encontre de l'appellation bio. Pour eux, le bio est censé être du local. De plus, le consommateur – croyant parfois acheter un produit écologique – n'est souvent pas au courant de cette dissociation parfois entre le bio et le local parfois rencontrée⁷.

La *course à la productivité* peut entraîner des conséquences néfastes pour les agriculteurs wallons. Avec les importations de produits biologiques de pays ayant des prix plus compétitifs (Collège des producteurs, 2019), les agriculteurs belges doivent s'adapter à ces prix, qui tirent alors les prix belges à la baisse.

Pour favoriser l'image du bio auprès des agriculteurs, les actions concernant la sensibilisation et la promotion de l'agriculture bio sont importantes (*Action 4, 9, 17, 20*).

En général, en développant l'agriculture biologique wallonne, les importations de produits bio devraient cesser et c'est pour cela toutes les actions du plan pourrait être considéré pour ce point ci.

L'*action 12* en particulier soutient le circuit court.

En général, les objectifs des mesures sont évaluées atteintes ou en cours de réalisation/progression. Bien-sûr il y a encore des efforts à faire, mais il semble que le plan porte ses fruits, surtout au niveau d'information et d'encadrement pour les agriculteurs.

Analyse SWOT :

Il existe la volonté d'un cahier de charge stricte pour garantir un niveau d'exigence élevé. L'Union européenne envisage d'assouplir ce cahier de charge et risque donc de perdre la confiance des consommateurs dans le label européen.

De plus, il y a effectivement une augmentation de la concurrence suite à des produits « *low cost* », qui risque de dénaturer le secteur.

Une certaine déconnexion entre bio et local existe. Le manque de règles d'étiquetage / transparence sur l'origine des matières premières dans les produits transformés peut également être une raison. L'absence d'un label public bio et belge ne favorise pas non plus cette connexion.

⁷ Information confirmée par Philippe Grogna 8/06/2020

FREINS DE CONVERSION

CITATION	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
<p>« On a toujours un peu peur, parce qu'on se lance malgré tout dans des investissements, et charge de travail supérieure, qu'il faut assumer. Mais voilà c'est un choix, c'est une passions en même temps.» (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">PEUR DU CHANGEMENT</p> <p>La peur de changement reste <i>un frein important</i>, ce qui fait sens au vu de la nature de l'Homme. (Sutherland <i>et al.</i>, 2012). Les agriculteurs évoquent souvent le fait qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur, sinon ils rencontreront des problèmes récurrents pouvant avoir des répercussions dans la dynamique générale de l'agro-écosystème. Un bon démarrage de l'agriculture biologique semble d'autant plus crucial, afin d'éviter toutes retombées négatives</p> <p>De plus, cette peur de changement est aussi liée au fait que le <i>bio est plus risqué que le conventionnel</i> où nous pouvons faire usage de produits pour « <i>sauver</i> » la récolte. Ainsi les agriculteurs sont moins affectés par la peur d'une mauvaise récolte.</p>	<p>Nous pensons que les groupes d'échange et un bon encadrement peuvent certainement diminuer cette peur et garantir ce bon démarrage dans la conversion. Nous ne détaillerons pas ces actions, comme nous l'avons déjà fait plus haut (<i>Action 4, 6, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18</i>).</p>	<p>Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures pour ne pas être redondant avec le point réseau collectif et encadrement.</p>
<p>« Il y a peut-être un peu de mauvaise herbes...et encore est-ce qu'on peut dire mauvaise herbe? C'est des plantes différentes on va dire, elle est pas spécialement mauvaise. Il faut une certaine tolérance. C'est clair que mon terrain de céréale est peut-être pas si propre que le terrain du voisin qui est pulvérisé. C'est pas pour ça qu'il est moins bon.» (Fermier 6)</p> <p>« La crainte de pas maîtriser justement ces mauvaises herbes et autre dans les cultures. Les dépenses du désherbage manuel sont nettement supérieures à celle des dépenses des produits phyto.» (Fermier 5)</p> <p>« C'est la main d'œuvre qui vous tue. C'est toutes choses qui sont devenues très très difficiles, parce que du Belge pour faire ça vous en trouvez pas. » (Fermier 9)</p>	<p style="text-align: center;">MAUVAISES HERBES</p> <p>Nous pensons que <i>ce frein est le plus important</i> pour les agriculteurs ayant des grandes cultures ou de légumes. Il est toutefois remarqué chez quelques-uns qu'une propreté intégrale n'est pas toujours souhaitée, ceci notamment car il existe un seuil de tolérance (<i>cf. II.3.2</i>).</p> <p>Le désherbage (mécanique ou manuel) peut conduire à <i>des frais plus importants</i> que l'utilisation de produits phytosanitaires. La récurrence de l'utilisation du tracteur peut en être une explication, cela engendre des coûts supplémentaires. De plus, le recours à une main-d'œuvre est généralement plus élevé en bio. Affectée au désherbage manuel, cette dernière devient de plus en plus rare, et il s'agit souvent de l'immigration saisonnière (p.ex. : récolte) (Baiocco <i>et al.</i>, 2019 ; Dombret, 2018). Une difficulté à laquelle les agriculteurs peuvent se heurter, car ils doivent veiller à ne pas dépasser la durée légale déterminée (65 jours maximum par an) et à ce que les ouvriers disposent d'un permis de travail. La main-d'œuvre temporaire est donc aussi souvent victime de conditions de travail défavorables, et parfois illégales, faute d'autres solutions pour les agriculteurs.</p> <p>La <i>mobilisation de savoirs</i> est également essentielle dans la gestion des mauvaises herbes. En effet, nous pourrions voir les produits phytosanitaires comme des boîtes noires⁸. Ils sont utilisés afin de gérer ces mauvaises herbes mais peuvent également amorcer une certaine perte de connaissances autour de celles-ci. Il s'ensuit une certaine déconnexion par rapport au terrain et une immobilisation des connaissances. Dépasser le prisme autour des phytosanitaires amène une notion primordiale. Celle de la mobilisation de savoirs autour de techniques préventives biologiques, car corriger un problème <i>a posteriori</i> est plus compliqué d'un point de vue pratique et économique (Silvestre, 2018).</p>	<p>Une nouvelle fois, le mieux pour contrecarrer ce frein est donc de proposer des informations et un service d'encadrement (<i>Action 4, 6, 9, 10, 12, 16, 17, 18</i>).</p>	<p>Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il y a un constat du coût élevé et de la pénurie de main d'œuvre. De plus, un manque d'outils adapté est remarqué. Nous faisons l'hypothèse que ceci peut également inclure les machines de désherbage.</p>

⁸ La boîte noire est définie comme étant « une technologie ou une connaissance utilisée de manière transparente sans se réinterroger sur le pourquoi ou le comment du fonctionnement de cette connaissance » (Melard,2018).

VERROUILLAGE LEGAL ET ECONOMIQUE

En général, il peut être constaté que les verrouillages économiques et légaux *ne posent pas trop de problèmes*. En cas de présence de ceux-ci, les agriculteurs ont souvent trouvé une solution pour les éviter. Par exemple, au niveau de la vente du bétail pour garantir une surface suffisante par animal, cette dernière peut être contournée par l'achat de terre. L'interdiction de la même variété d'espèce au sein d'une ferme mixte bio/non-bio peut être résolue par la création d'une société annexe pour une partie de terrain.

La *conversion sur une durée de 2 ans* ne pose pas de problème au niveau de la commercialisation des produits cultivés en bio, mais vendu à un prix conventionnel. Cependant les aides à la conversion qui devraient compenser cet écart sont payées avec retard (15 mois de retard, voir supra).

Les entretiens nous ont également amené à constater un *problème de stockage*. Les exploitations n'ont souvent pas d'équipement pour stocker leur production, devant alors faire appel à des négociants (L. Lahon, 2019). Ceci provoque des coûts de production supplémentaire pour l'agriculteur.

En outre, il a été évoqué que les *dérogations* pour des produits inexistantes (semences, minéraux,...) en bio peuvent être un processus délicat à amorcer. Mais que parfois, les agriculteurs n'ont pas trop le choix et doivent recourir à la fourniture conventionnelle. Nous comprenons l'inquiétude générée par ce processus, mais il nous semble essentiel pour garder un niveau exigeant du bio, sinon il perdrait sens *in fine*.

Par un témoignage, nous avons constaté que les petits *NIMA-culteurs* ont plus de soucis pour avoir un accès à la terre et aux primes (Arenas, 2018), ainsi qu'au droit du producteur si leur projet est établie sur une petite surface.

« Il y a des gros challenges en stockage également, parce que le client veut être servi le plus longtemps possible. »
(Fermier 5)

« Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculteur wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout. »
(Fermier 3)

Le mieux pour contrecarrer ce frein est donc de proposer des informations et un service d'encadrement adéquat (*Action 4, 6, 10, 12, 16, 17, 18*).

Juste pour détailler, *l'action 9* permet, outre l'encadrement des agriculteurs, la mise en évidence des éléments qui, au sein de l'exploitation constituent le cas de non-conformités au regard de la réglementation bio et requièrent dès lors la mise en œuvre de mesures correctrices avant de pouvoir entrer en conversion.

Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures vu déjà plus haut.

Pour précisément garantir de ne pas se retrouver dans un cas de non-conformité, l'évaluation indique qu'il faudra que tous les candidats à la conversion aient bien connaissance du service d'encadrement avant de contacter l'organisme de certification.

Analyse SWOT :

Effectivement le manque d'outils et d'infrastructures adaptés et entièrement dédiés au bio au niveau du stockage ainsi que le manque de logistique entre les maillons peut alors créer une absence de filière complète et dépendante d'acteurs externes.

De plus, un manque de soutien à certains modèles de production (ex. maraîchage sur petite surface) est enregistré. Et il y a une réelle difficulté d'accès aux moyens de production agricole (terre, exploitation, etc.).

CHARGE DE TRAVAIL ET TECHNICITE

Nous avons remarqué que ce frein est très *dépendant de la spéculation* de l'exploitation. La majorité des éleveurs convertis semblent déjà avoir opté pour un changement vers des pratiques plus naturelles et durables avant la conversion. Ceci est aussi en partie lié au fait que la conversion d'une exploitation d'élevage est plus aisée que celle des grandes cultures ou des productions de légumes. (Vankeerbergen, 2013).

Pour ces derniers, le *désherbage* est une crainte importante (voir supra), car il demande un changement de pratique et une charge de travail (p.ex. : plus de suivi, travail manuel) plus considérable.

Le degré d'*autonomie* (voir supra) sur l'exploitation peut également augmenter la technicité. Il est nécessaire d'avoir de plus grands savoirs par rapport aux pratiques utilisées. Mais cette autonomie est généralement liée à la taille de l'exploitation et du degré de spécialisation (Padel, 2002). En général, les agriculteurs doivent disposer d'un cheptel en adéquation avec la taille de l'exploitation (pour les grandes cultures, ceci s'avère plus complexe) (Visser, 2019).

Il faut préciser que les agriculteurs trouvent souvent un *stimuli* dans le changement de pratiques, qui apparaît être alors plus un motif de conversion qu'un frein. En général, les agriculteurs doivent trouver leurs *pratiques adaptées à leur situation et région*. Pour ceci il leur faut souvent des essais et de l'expérience, qui sont plus accessibles grâce à l'encadrement d'un conseiller technique ou les échanges d'expériences entre les agriculteurs. Leur travail est plus en cohérence avec les dynamiques de l'écosystème naturel. Nous avons ressenti qu'effectivement les agriculteurs sont plus satisfaits de leur travail en bio qu'en conventionnel. Ceci peut avoir différentes raisons, mais c'est globalement grâce à un changement de pratiques plus dynamisantes et réflexives, ainsi qu'une rémunération qui valorise mieux leur travail et leur donne un peu plus de tranquillité financière.

De plus, le métier d'agriculteur ne se limite pas à la gestion des terres, mais inclut également un *savoir transversal* (p.ex. : commercialisation, gestion des ressources humaines comme la main-d'œuvre) (Reyskens, 2019). Expliquons plus en détail l'exemple de commercialisation. Nous pensons qu'il est possible qu'en bio il soit plus difficile de commercialiser son produit (Middendorf, 2007). La taille de ce marché pourrait en être une raison. Pour pallier à cela, il faudrait trouver des transformateurs spécialisés dans la production biologique et des points de vente de produits bio qui occuperaient une plus petites place que leur équivalent en conventionnel. De plus, dans l'agriculture biologique les rendements sont moindres et les fermes en moyenne plus petites (Beudelot et Mailleux, 2019) et ceci peut également poser problème dans la commercialisation vu que les distributeurs cherchent plutôt des grandes quantités (Van Dam, 2005). En outre, il semble que les contrats avec la grande distribution soient difficiles à obtenir. Il y a souvent un accord verbal, mais les grandes surfaces ne prennent parfois pas les volumes fixés au préalable entre les deux parties. Ceci oblige l'agriculteur de partir à la recherche d'autres clients – parfois à la dernière minute – pour vendre son produit. Dans un rapport de la FAO (s.d), on estime que *« le réseau de commercialisation et de distribution des produits biologiques est assez inefficace »*, mais il n'y a pas plus de précisions sur ce sujet. Il est essentiel d'incorporer les grandes surfaces dans la recherche de commercialisation vu que c'est le canal de distribution le plus important pour les produits biologiques (Beudelot et Mailleux, 2019). Elles pourraient avoir des impacts positifs sur la vente et la visibilité des produits bio belges. Cependant, il faudra veiller à favoriser au maximum le circuit court pour garantir un meilleur revenu aux agriculteurs (Sureau, 2014).

« *Ma philosophie était déjà comme ça (comme en bio), même en conventionnel je travaillais déjà pratiquement comme ça.* »
(Fermier 6)

« *Non seulement ça me plaît, mais ça me stimule et ça me permet de vivre, je suis toujours là. Autrement je ne serai plus là.* »
(Fermier 11)

« *Chacun a son métier à la base. Donc on ne sait pas demander au producteur de tout faire. Le producteur est un indépendant, un vrai chef d'entreprise, avec 1000 facettes qu'il doit gérer lui-même. Il doit être à la pointe au niveau administratif et technique. Il doit être responsable de ressource humaine, il doit aussi être son propre directeur financier. On imagine pas toute les facettes d'un métier d'un producteur. C'est incroyable. Il doit tout gérer tout seul.* »
(Fermier 5)

Comme souvent indiqué, l'information et l'encadrement semble un élément très fort également pour ce point ici (*Action 4, 6, 9, 11, 16, 17, 18*).

Plus spécifiquement pour la problématique de la commercialisation, deux mesures sont prévues.

L'action 10 permet la création d'un groupement des producteurs, qui pourra faciliter l'accès à un réseau de distribution efficace et fiable.

L'action 12 vise à que Biowallonie interviendra sous la forme de conseils, d'information et d'orientation, et d'études spécifiques favorisant la création de filières de production/transformation/distribution/commercialisation de produits bio par les agriculteurs.

Comme indiqué plus haut, pour les actions lié à l'information et l'encadrement les objectifs sont atteints.

Par contre, un groupement des producteurs n'a pas été mis en place (*Action 10*).

Analyse SWOT :

Une disponibilité et une diversité limitées des produits bio au niveau de la distribution est reconnu.

La technicité élevée (et spécifique) requise au niveau de la production (l'utilisation de produits de synthèse apportent une part de simplification du travail) a été marqué comme une faiblesse du secteur bio.

Un point de force est la présence d'une diversité de modèles de production et de commercialisation, avec des filières courtes intégrées et qui offre un revenu rémunérateur.

DEVELOPPEMENT DE FILIERES

Nous verrons que le développement de filières est un *sujet très transversal* et, selon nous, le point le plus important garantissant une bonne extension – dans tous les sens du terme – de l'agriculture biologique. Il implique et dépend d'un grand nombre de facteurs, comme la demande du consommateur et l'équilibre entre celle-ci et l'offre, la méthode de commercialisation du produit, les importations et exportations, la viabilité de la ferme, son fonctionnement etc..

Selon les agriculteurs, un développement correct de l'agriculture biologique wallonne pourrait être garanti en *favorisant les produits belges*. Ceci va de pair avec un circuit court et une restriction des importations étrangères (surtout celles des grandes surfaces).

Lors des entretiens, nous avons également constaté chez les agriculteurs interrogés un très fort sentiment de pessimisme face à l'*exploitation familiale*⁹. Ils perçoivent que ces exploitations vont être en danger. Déjà aujourd'hui, la viabilité d'un agriculteur n'est pas toujours garantie. Un travail pourtant si essentiel, ne semble pas être assez valorisé dans la société et la sphère politique. Quelques agriculteurs nous ont également fait part de leur souhaits d'une aspiration à un avenir différent pour leurs enfants (Op de beeck, 2016). Que leurs descendants aient une vie plus viable et un esprit tranquille. Selon nous, ceci représente quelque chose de très fort et nous a ouvert les yeux sur la précarité de la vie de certains agriculteurs. Nous pensons que le constat autour d'un « *opportunisme* » de la part des producteurs à l'égard des motifs économiques et financiers fait que de plus en plus de producteurs se convertissent vers l'agriculture biologique pour des raisons financières (Latruffe *et al.*, 2013). Cela ne doit pas être aperçu comme malsain, mais comme un levier répondant à un système agricole non viable. La crainte que le bio devienne – comme le conventionnel – happé par la doctrine productiviste est cependant présente. Cette dynamique – qui est plausible selon nous – favoriserait non pas les petits fermiers, mais plutôt les industries agroalimentaires.

Effectivement, la plupart des agriculteurs mentionne le fait de ne *pas encourager d'autres producteurs à se convertir*. Ceci n'est pas dû à une rivalité entre eux, mais résulte de la pression du marché où les débouchés ne sont pas garantis. Ils estiment que ce serait théoriquement bon que les agriculteurs «*passent le cap*» pour des raisons d'environnement, de qualité de produits, etc., mais qu'économiquement parlant ceci poserait problème. Si avec les contraintes propres au secteur bio, les agriculteurs se retrouvent effectivement comme dans le conventionnel où les prix chutent, cela se révélerait fatal pour le secteur.

Ce n'est pas les grandes exploitations qui ont des *problèmes de viabilité*, mais surtout les petites fermes familiales (Miserque et Marin, 2019). Mais ce sont pourtant elles qui pourraient au mieux résister au mieux à des crises sociales, économiques, environnementales et sanitaires, en garantissant une sécurité alimentaire (Servigne, 2014). L'agriculture biologique est inscrite dans la charte du Développement Durable (Commission Européenne, s.d a), mais pourrait-on encore la classer comme telle si elle subit le conventionnalisme (Stassart *et al.*, s.d)? La perspective du social fait partie du fameux trio du développement durable, autant que l'objectif économique et environnemental (Jacquiau 2006 cité dans Francenne 2008). Mais est-ce que en favorisant la croissance de la SAU bio, sans faire distinction à comment nous pourrions l'accroître, n'enlèvera pas une solution à ces petites exploitations familiales et va à l'encontre de la philosophie des précurseurs de l'agriculture biologique ? Avant, le bio était un art de vivre, alors qu'il est maintenant en voie de devenir un modèle économique (Leroux, 2006). Pour nous ce dernier, avec des rendements plus faibles et qui permet mieux valoriser un produit, est une réponse logique pour les petites exploitations, et non pour les grandes qui font déjà assez d'argent en conventionnel. A notre estime, il faut favoriser l'agriculture biologique, mais attention à sa méthode de développement et à ses modalités en général, notamment en ce qui concerne les pratiques.

« *Il faut pas inviter tout le monde de venir dans le bio. On va se retrouver dans la même problématique que dans la production conventionnelle. Dans le sens où on se retrouve avec plus qu'une auto-suffisance, un certain volume de surplus de production et qu'on va brader.* »
(Fermier 8)

« *Dans quelques années, ça sera plus l'agriculture familiale comme on la connaît. Et si c'est plus l'agriculture familiale, j'estime qu'il y en a plus. On n'a pas forcément envie de ça pour nos enfants.. mais qu'ils ont à côté leur métier, qu'ils ont leur situation, qu'ils ont un peu de l'argent à côté. (...) Mais aujourd'hui leur dire, tu prends ça, tu te débrouilles avec, je ne peux pas.* »
(Fermier 12)

« *Et je pense pour nous dans cette région-là, c'est une fameuse opportunité d'avoir le bio. C'était une fameuse opportunité, parce que je crois il y aura un tas de fermes qui ne seraient plus là aujourd'hui. Moi je ne serais plus là. Je suis content d'être là aujourd'hui. J'aurais peut-être plus rien.* »
(Fermier 11)

Nous considérons que toutes les actions qui permettent de faire de la promotion auprès du consommateur, pourraient garantir un développement de filières en Wallonie. Nous ne détaillerons pas ces mesures comme nous les avons déjà élaborés au point « *Demande du consommateur* » (Action 5, 19, 20).

Les actions illustrées par la suite concerne plutôt le développement de l'exploitation des agriculteurs.

L'action 6 met à disposition les informations relative au financement et aux aides financières d'activités de production, de transformation ou de commercialisation les permettant de renforcer la filière biologique.

L'action 10 vise à créer un groupement de producteur au sein duquel les agriculteurs peuvent se structurer, l'accès à un réseau de distribution efficace et fiable est facilité, ainsi qu'un lien direct avec les tendances du marché et les demandes des consommateurs bio peut être garanti.

L'action 11 permet d'initier des partenariats commerciaux entre ces producteurs, entreprises et les acteurs de la restauration, qui pourrait alors à mieux commercialiser les produits.

L'action 12 a comme objectif de développer un service d'appui à la création de filières de projets en circuits courts portés et à la création de filières de production – transformation – distribution – commercialisation de produits bio par les agriculteurs.

Nous n'allons pas rentrer dans les détails par rapport à l'évaluation de ces actions, parce qu'elle est déjà élaborée plus haut.

Analyse SWOT :

Comme un déséquilibre entre l'offre et la demande pour certains produits persiste, ceci provoque un manque de débouchés.

L'équipe évalue que le développement de filières devrait avoir un axe entier à part.

De plus, un manque de transmission des fermes familiales à la génération suivante est reconnu.

⁹ Nous définissons dans la suite l'exploitation familiale comme étant « une activité exercée dans un cadre familial avec un capital d'exploitation dont la famille est majoritairement propriétaire, et ne faisant appel à du temps de salarié que de manière minoritaire », selon Malassis (1979) cité dans Pluvinaige (2015).

IV. MISE EN PERSPECTIVE

Dans cette partie, nous allons mettre en perspective et discuter de certains points qui ont attiré notre attention lors de notre recherche, son analyse et ses résultats. Il s'agira ici de prendre de la hauteur par rapport au PSDAB, à son application ainsi qu'envers les dynamiques autour de celui-ci. Notamment, car ces points nous semblent pertinents au vu du paysage agricole actuel, et le lien important entre agriculture et société. En premier lieu, nous allons établir un aperçu général du Plan Stratégique (section 1). Par la suite, nous discuterons d'une possible « *conventionnalisation* » du bio (section 2). Dans une troisième étape, nous nous concentrerons plus en détail sur les différentes tensions relevées dans le secteur biologique (section 3). Après cela, nous aborderons le principe de sécurité alimentaire qui recouvre de nombreuses problématiques dans le marché de libre-échange dans lequel nous vivons (section 4). Et pour terminer, nous argumenterons autour de quelques concepts qui pourraient aider à développer le nouveau PSDAB à l'horizon 2030 (sections 4.1, 4.2 et 5).

1. Aperçu général du PSDAB sur les conversions

Selon nous, le Plan Stratégique est une bonne initiative pour favoriser l'agriculture biologique auprès des agriculteurs. Il a été constaté que l'encadrement des agriculteurs pour les conversions, ainsi que la communication des informations liée à différents sujets (pratiques agricole, subventions, débouchés, etc.) a une certaine efficacité auprès des intéressés. Cependant, il faudra favoriser la promotion de l'encadrement technique, parce que comme évoqué lors de notre analyse, les agriculteurs ont certains préjugés face à l'efficacité des conseillers. En général, il est constaté une augmentation continue des conversions ces dernières années. Malgré tout, il nous est difficile d'évaluer si c'est suite à ce plan ou si elles relèvent plutôt d'une dynamique générale, parce que dans le cadre de ce mémoire, nous n'avons pas pu analyser toutes les actions mises en place suite à l'élaboration du plan. En outre, il nous a été difficile de développer une opinion sur l'efficacité de ce plan auprès des agriculteurs interrogés. Ceci est notamment dû à l'absence de connaissance du PSDAB ou de son contenu par les agriculteurs. Bien qu'ils soient peut-être impactés par les actions, ils ne sont pas directement au courant du fait que la Région wallonne veut développer grandement le bio, même s'ils sont les premiers concernés. Ceci témoigne d'un manque de communication ou de visibilité de celui-ci, qui devrait être améliorée lors du prochain plan.

L'évaluation du Plan Stratégique a été très positive à nos yeux. Nous allons élaborer quelques exemples pour mettre en valeur ce propos: Une reconnaissance d'une déconnexion entre le bio et le local, une industrialisation et une importation des produits biologiques « *low cost* », qui engendrent une dénaturation du secteur et une augmentation de concurrence, etc. Cependant, il faut considérer comment le prochain PSDAB à l'horizon 2030 va être construit.

2. Possible conventionnalisation du bio?

« " Tant que l'agriculture biologique n'est reconnue que comme un ensemble de techniques ou un marché et non comme un système de production innovant, elle ne peut provoquer aucune remise en cause du modèle agricole dominant " » (Pirou (2002) cité dans Poméon *et al.* 2017)

Lors des entretiens, les agriculteurs nous ont fait part d'une certaine crainte au sujet de l'avenir du bio et de sa potentielle conventionnalisation¹⁷. En effet, comme évoqué plus haut dans le tableau d'analyse de la section III.2.2 (*cf.* « Perception du bio »), les agriculteurs redoutent la possibilité de retomber dans les mêmes schémas de fonctionnement que le système agricole conventionnel avec une d'économie d'échelle, une saturation du marché, des prix en baisse, etc. A l'aide des prochains paragraphes, nous allons mettre en évidence le fait que les inquiétudes des agriculteurs interrogés semblent bien légitimes. Il est intéressant d'analyser cela sous le prisme historique de l'évolution de l'agriculture biologique et de le mettre en parallèle avec l'évolution actuelle du bio.

L'agriculture biologique est née en réponse aux dérives du système productiviste capitaliste et de l'inclusion de l'agriculture dans ces dynamiques (Poméon *et al.*, 2017). Cette sociogenèse avait pour objectif de contrecarrer l'agriculture intégrée dans le modèle capitaliste. En effet, elle tire son origine d'identité dans la dénonciation des dynamiques agricoles conventionnelles et de l'industrie agro-alimentaire pour revenir dans un système paysan, distant de la dimension productiviste et industrielle que peut avoir cette dynamique.

Aujourd'hui, l'agriculture biologique connaît une très forte croissance dans le paysage mondial, européen et wallon. Même si elle reste encore assez minoritaire en termes de proportion, sa structuration et son intégration dans des filières et des réseaux de l'agro-industrie peut susciter quelques questionnements (Lamine et Penvern, 2011; Stassart et Jamar, 2009). Bien que l'agriculture biologique soit née en réponse au modèle agricole conventionnel, elle pourrait actuellement être victime de son appropriation par les acteurs capitalistes qui eux ont trouvé une plus-value économique dans l'agriculture biologique (Poméon *et al.*, 2017). La polysémie que présente le terme « bio » témoigne de la complexité de ce qu'elle peut représenter selon ceux (agriculteurs, politiques, grandes surfaces, etc.) qui s'en font porte-parole, notamment en ce qui concerne son processus d'institutionnalisation qui l'a éloignée en partie de ses principes fondateurs (Ibid., Lamine et Penvern, 2011).

La réglementation sur la certification du bio avait pour but de rendre sa conversion plus accessible aux producteurs et cadrée via une harmonisation des règles. En outre, les consommateurs peuvent profiter d'une plus grande visibilité des produits bio, ainsi qu'une plus grande confiance dans ceux-ci suite à la mise en place d'un cahier de charge contrôlé. Les filières longues et les maillons de celles-ci se sont rapidement établis lors de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Dès le début de cette institutionnalisation en 1991, l'agriculture biologique n'est plus vue comme un mouvement social, mais devient davantage un mode de production – certes plus durable que celui de l'agriculture

¹⁷Concept apparu dans un contexte de débats autour de la diminution de la portée de l'agriculture biologique et la normalisation des pratiques agronomiques (Darnhofer *et al.*, 2010). Celle-ci peut donc réduire les principes écologiques et éthiques suite à une certification

conventionnelle – comme un autre (Stassart *et al.*, s.d).

Cette homogénéisation par un cahier de charges met de côté la diversité des contextes, la créativité et la réflexion des producteurs (Poméon *et al.*, 2017). Ceci, nous l'avons également remarqué lors de nos entretiens. Certains agriculteurs ont opté pour une dérogation afin d'utiliser certains produits, inexistantes en bio mais jugés comme importants dans certains contextes (p.ex. climatiques). Néanmoins, ces dérogations n'étaient pas toujours acceptées, faute d'être trop « *hors-normes* ». Également, un agriculteur avait estimé une période propice à la fertilisation azotée mais ne pouvait pas recourir à cette pratique vu l'interdiction précise hors des saisons d'application. Effectivement, les agriculteurs biologiques sont plus sensibles aux conditions climatiques que ceux en agriculture conventionnelle. Avec le changement climatique, il serait nécessaire de fixer la fertilisation selon les conditions météorologiques et non pas selon des dates fixes¹⁸.

La conventionnalisation du bio réduit donc ses principes écologiques et éthiques à une standardisation de pratiques agronomiques (Poméon *et al.*, 2017). Cardona (2014) exprime le fait que « *les agriculteurs conventionnels peuvent aisément emprunter les techniques sans pour autant nécessairement adhérer à ses valeurs fondatrices* ». L'inclusion de l'agriculture bio dans le marché économique induit « *des compromis [qui] confine à une marginalité peut être confortable, mais au final indolore pour le système dominant* » (Poméon *et al.*, 2017). La gestion de l'agriculture biologique devient donc similaire à l'agriculture conventionnelle et ne remet plus en cause le système agricole dominant, mais elle interagit plutôt avec ce dernier (Teil, 2012).

Par conséquent, il peut être constaté que l'apparition d'une agriculture biologique à deux vitesses est en cours – ou déjà en place – depuis son institutionnalisation (Reyskens, 2018; Stassart et Jamar, 2009). Celle de la présence d'acteurs de l'agriculture biologique, dont les modalités de production se réfèrent davantage aux préceptes de sa définition originelle et de ses racines (Poméon *et al.*, 2017), avec en parallèle, une agriculture biologique récupérée par des acteurs qui l'ont éloignée de ses valeurs fondatrices.

Une bonne illustration est celle du bio « *low-cost* » et les modes de productions relatifs à ces produits bons marchés et rendus accessibles à un spectre de population plus large. Ces modes de productions concurrentiels sont caractérisés par une dimension entrepreneuriale marquée (Reyskens, 2018). Encore une agriculture de niche il y a quelques années, l'agriculture biologique se voit appropriée de plus en plus par le modèle socio-technique déjà en place (Teil, 2012) qui est constitué par des grandes surfaces, de centrales d'achats, des firmes vendeuses de produits ou matériels, etc.

Il y a déjà une certaine tension entre offre et demande - dépendante de la spéculation - existant dans l'agriculture biologique wallonne. Comme évoqué au point IV.1, l'évaluation du PSDAB a très bien ressorti quelques-uns de ces faits (produits « *low cost* » pouvant dénaturer le secteur, importations des produits bio par les grandes surfaces, etc.), mais nous ne savons pas encore comment les pouvoirs politiques vont aborder ces problèmes à l'avenir.

¹⁸Information confirmée par Philippe Grogna

3. Un système agricole sous tension

« *Le dilemme de beaucoup d'agriculteurs et agricultrices aujourd'hui c'est qu'en nourrissant les hommes, ils ne se nourrissent pas eux-mêmes.* » (Baret, 2019a)

Aborder le contexte général wallon et mondial dans lequel le PSDAB s'instaure nous semble pertinent au regard de ses objectifs et des possibles freins/leviers qui les animent. En Belgique, 68% des exploitations ont disparu entre 1980 et 2018 (Statbel, 2019). Les surfaces de ces exploitations n'ont cependant pas « *disparu* » pour autant. La superficie agricole utilisée s'est même vue augmentée de 3 fois son nombre de 1980, avec parfois un accaparement progressif de certaines surfaces d'exploitations ayant disparu par des agriculteurs en pleine expansion (Ibid.).

Il existe un vrai manque de transmission des fermes familiales aux plus jeunes. Ce constat étant également évoqué lors de nos entretiens et dans l'évaluation du PSDAB. Aujourd'hui les agriculteurs encore actifs sont assez âgés (Op de beeck, 2016; Bouchedor, 2014). Ceci est en partie dû à la non-viabilité du métier d'agriculteur, à un accès à la terre très difficile et à une vision sociétale négative de ce métier. En outre, 42% de nos agriculteurs interrogés exerçaient un travail supplémentaire pour s'assurer un revenu plus viable. La précarité du métier agricole était perceptible directement ou indirectement dans la majorité des discours des agriculteurs.

La PAC, une aide non durable ¹⁹?

Par ailleurs, une dépendance des subventions de la PAC (Politique Agricole Commune) met également en danger la viabilité d'une ferme. La PAC favorise surtout les plus grandes exploitations qui, elles, peuvent enregistrer des revenus positifs au détriment des exploitations à petites échelles qui essaient de se maintenir avec des difficultés, ou qui disparaissent simplement (Deproote, 2019; Miserque et Marin, 2019). Il faut cependant nuancer cette notion de grande exploitation. Dans notre cadre de mémoire, nous considérons les grandes exploitations avec une forte dimension entrepreneuriale et avec une plus grande intensification de la production. Par exemple, en Wallonie il peut y avoir des grandes exploitations avec une grande surface agricole utilisée, mais dans cette SAU, il y a des grandes prairies avec un cheptel en adéquation. Celles-ci ne sont pas considérées comme étant des exploitations à dimension entrepreneuriale.

De plus, le revenu des agriculteurs européens est constitué de 40% de subsides (Baret, 2019a). En outre, 80% du budget de la PAC va à seulement 20% des agriculteurs. C'est-à-dire que presque la moitié de la rémunération des agriculteurs est dépendante de ces aides financières et fluctue en fonction de celles-ci. Effectivement, comme déjà évoqué lors de notre analyse III.2.2, les agriculteurs interrogés perçoivent cette dépendance aux subventions. Leur méthode de travail doit alors aller dans le sens de bien remplir le cahier de charges pour obtenir les aides financières.

En effet, il a été constaté lors de l'évaluation du Plan Stratégique que le revenu agricole était dépendant de ces aides financières, et la réduction du budget de la PAC entraînera une grande incertitude ainsi

¹⁹Le mot « *durable* » est ici lié pour nous à la dépendance vis-à-vis à ces aides de la part des agriculteurs, impliquant des aspects sociaux et économiques.

qu'une inquiétude à propos de la pérennité des aides suffisantes pour les agriculteurs. Cependant, selon nous, le PSDAB et son évaluation ne prend pas assez en compte cette viabilité en risque des petites exploitations familiales. En tout cas, nous n'avons pas observé de mesure allant dans ce sens.

Inégalité de pouvoir et de la valeur ajoutée

Cette viabilité peut être mise en évidence également par une dépendance des agriculteurs de la chaîne en amont et en aval, également évoquée par les agriculteurs. Lors de nos entretiens, des agriculteurs nous ont fait part de leur réflexion face à cette dépendance de la chaîne en amont (semences, alimentation du bétail, fertilisation azotée, etc.). Ils ont mentionné le fait que la chaîne en amont ajuste ces prix en fonction du fait que la rentabilité économique est meilleure pour les agriculteurs bio que ceux en conventionnel. De plus, ces marchands pourraient jouer sur la rareté de l'offre de leurs produits, qui pourrait donc engendrer une augmentation des prix.

La chaîne en aval peut être visualisée par le graphique de l'étude hollandaise de De Blois *et al.* (2014), mais qui, de par les fonctionnements généraux du marché, peut également servir à expliquer le système en Wallonie (Baret, 2019).

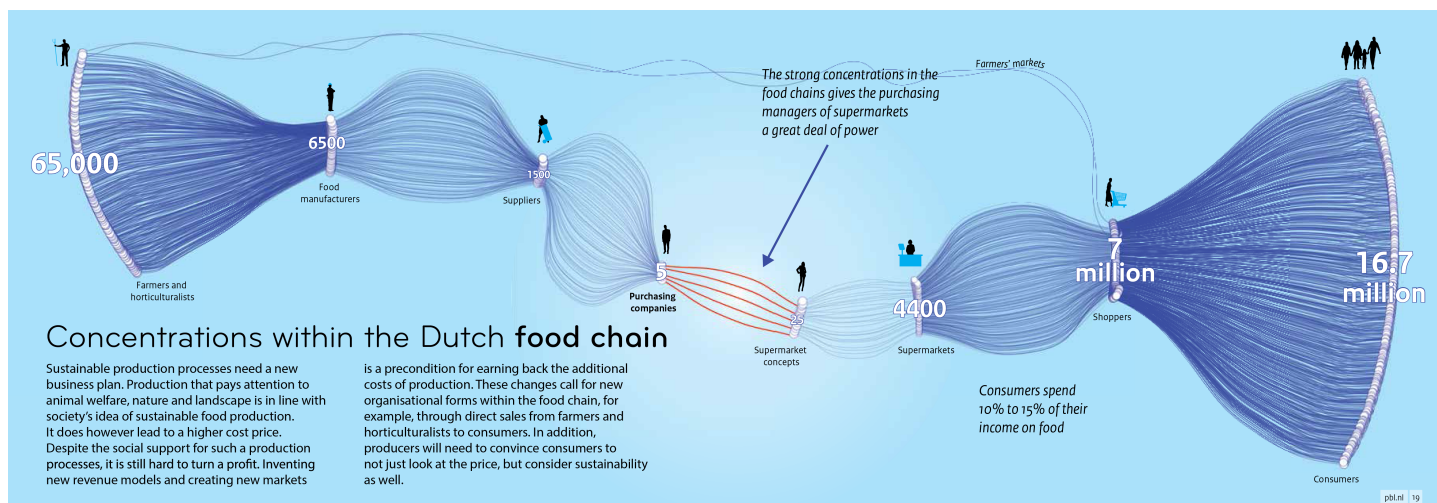


Figure 3.1: Concentrations within the Dutch food chain

Source: De Blois *et al.*, 2014

Cette chaîne illustre le propos d'une répartition inégale du pouvoir et de la valeur ajoutée (Baret, 2019). D'un côté, nous avons les agriculteurs, et de l'autre les consommateurs. Entre ces deux extrémités, nous retrouvons les cinq agences d'achat qui concentrent tout le pouvoir d'achat et qui décident de la répartition des marchandises dans les grandes surfaces. Ces dernières achètent alors auprès des centrales d'achat en négociant un prix de vente le plus bas possible. Ceci explique pourquoi les agriculteurs ont de plus en plus de difficultés à obtenir un bon prix pour leurs produits et qui encaisse leur coût de production.

Au-dessus de cette grande chaîne, deux lignes très fines montrent le très faible nombre de liens directs entre les agriculteurs et les acheteurs. Ceci nous rappelle qu'il est important de favoriser les circuits courts, mais ce n'est seulement avec l'établissement de ceux-ci que le système pourra changer dans un

avenir proche. Les grandes surfaces sont aujourd’hui le canal de distribution de produits bio le plus important (Beudelot et Maillieux, 2019). Il faudrait alors davantage travailler sur cette partie de la chaîne – de concert avec le développement de circuits-courts – en donnant un plus grand pouvoir de négociation aux agriculteurs wallons et en favorisant l’achat des supermarchés auprès des agriculteurs biologiques belges. Ceci est discuté plus en détail au point IV4.1.

En effet, certaines mesures du PSDAB visent à garantir une meilleure commercialisation de la production des agriculteurs. De plus, l’évaluation du Plan Stratégique met en avant qu’il faudrait encourager, outre des circuits courts, les circuits longs (partenariats avec grandes surfaces, etc.) et trouver un bon équilibre entre ces deux canaux. En outre, des surcoûts de la production bio sont constatés, mais nous n’avons pas connaissance s’il s’agit également des coûts de la chaîne en amont. La section suivante explique pourquoi il faudrait encourager les petites fermes plutôt que les grandes exploitations.

4. Sécurité alimentaire

« Pour beaucoup d'experts, la crise et ses conséquences futures nous rappellent l'urgence de renforcer notre autonomie et notre résilience, et donc de relocaliser l'activité économique dans les secteurs essentiels que sont notamment la santé et l'alimentation. » (Duvivier et al., 2020)

Nous pensons que la situation exceptionnelle dans laquelle ce mémoire a été rédigé était intéressante. Puisqu'elle a fait écho à une mise en évidence de la situation alimentaire de la Belgique et cela en fait un lien avec notre problématique. La crise sanitaire amorcée par le Coronavirus, permet de mettre en avant les défaillances de notre système alimentaire (Baret et al., 2020; Lemaire, 2020; Duvivier et al., 2020). Celles-ci ne valent pas seulement pour les pays « en voie de développement », mais également pour les pays dits « développés », tel que la Belgique. Après la déclaration de confinement dans notre pays, une véritable explosion d'achats et de stockage d'alimentation a été observée (Carton et Verpoorten, 2020). Des rayons dans des grandes distributions vidés, une hausse de commandes auprès des producteurs locaux et de longues files d'attente devant les supermarchés ont été observés pour faire des provisions en cas où. Les raisons de cette précipitation sont à la fois compréhensibles, mais témoignent d'une certaine inquiétude à l'égard d'un manque probable. La panique d'une pénurie alimentaire en cas de fermeture des marchés et donc des flux qui leurs sont propres s'est présentée, suite aux mesures protectionnistes sanitaires qui se sont petit à petit installées dans le monde (HLPE, 2020).

La pandémie affecte donc l'offre et la demande alimentaires directement et indirectement au niveau du pouvoir d'achat des consommateurs, mais également au niveau de la capacité de production (HLPE, 2020). La fermeture des frontières a provoqué une baisse de la disponibilité pour les agriculteurs d'une main-d'œuvre venant souvent des pays de l'Est (Heidsieck, 2020; Burrion, 2020; Willems, 2020), ainsi qu'une diminution d'exportations et d'importations. Cette dernière a joué en faveur pour certains secteurs agricoles belges (filrière bovine bio), mais en défaveur pour d'autres (pommes de terres).

La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui, implique un système économique complexe, avec également des singularités écologiques et alimentaires propres à chaque pays et, dont ils dépendent directement ou indirectement les uns des autres. Avec un marché de libre échange qui a tendance à dominer l'économie locale, cette crise sanitaire donne l'opportunité de mettre à jour et comprendre les limites de ce modèle économique néolibéral, avec les failles et la vulnérabilité qui existaient déjà auparavant (Korowicz, 2012). Ceci explique le fait d'une difficulté à répondre aux chocs et imprévus. Ces derniers peuvent, par la suite, provoquer un effet domino sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et perturber la capacité de réaction de la société.

Ainsi, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) explique dans son rapport *« Conséquences de la pandémie au COVID-19 pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition »* (2020) que *« la crise actuelle met en évidence les défis existants dans les systèmes alimentaires et souligne la nécessité d'améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement alimentaire et des systèmes alimentaires en général »*. La situation permet une prise de conscience de l'affaiblissement

de notre système et il faudrait alors envisager une autonomie alimentaire minimale de la Belgique (Baret P. *et al.*, 2020).

Dans ce contexte, l'article publié par Pablo Servigne (2013) « *Nourrir l'Europe en temps de crise: Vers des systèmes alimentaires résilients* », ne semble plus « *irréaliste* ». Selon lui, notre société est sujette à des crises environnementales et sociales qui affectent notre système alimentaire et vice versa. Pour répondre à ces constats, tendre vers une résilience²⁰ alimentaire ou une souveraineté alimentaire²¹ semble primordial. En ce sens, l'encouragement des initiatives plus durables, localisées et diversifiées est essentiel afin d'atteindre ce que sous-tendent ces concepts. L'agriculture biologique peut clairement s'inscrire dans cette dynamique d'initiatives durables. De plus, il met en avant la cohésion sociale à une échelle locale. Dans son rapport, il n'avait pas forcément envisagé le risque qu'une pandémie survienne, cependant la crise sanitaire actuelle provoque d'autres crises (p.ex. crise économique) et met en lumière les symptômes de nos sociétés et de leurs constructions.

Dans les deux sections suivantes, nous allons aborder la localité et la cohésion sociale plus en détail. Ces deux concepts sont mis en évidence avec des constats des agriculteurs interrogés et le Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique. Effectivement, nous avons pu constater l'importance de ces deux sujets lors de nos entretiens bien avant la crise sanitaire actuelle.

4.1 Local

« Plus nous sommes proches du lieu de l'action, plus nous pouvons réagir vite au moindre souci, et moins nous sommes vulnérables. » (Servigne, 2013)

A l'instar de ce qui a été abordé précédemment, une complexité de notre modèle économique trop prononcée rend notre système vulnérable et moins autonome (servigne, 2013). Avoir un système alimentaire moins complexe, structuré à petite échelle, plus localisé et ancré dans les singularités des écosystèmes dans lesquels ils s'établissent pourrait donc être une réponse pour augmenter la robustesse face à des chocs (Hopkins *et al.*, 2012; Mackenzie, 2008). Il faudrait pour ce faire repenser le système alimentaire wallon par rapport aux notions d'import et d'export des denrées alimentaires (Tarabella, 2019). Une production locale n'aurait pas seulement pour utilité une plus grande résilience face à des chocs, mais permettrait également de soutenir la pérennité des exploitations familiales qui est déjà mise en danger (*cf.* point IV.3) (Op de beeck, 2016; Plateau, 2018).

Pour les agriculteurs, comme nous l'avons très bien constaté lors des entretiens, le « *bio* » doit être égal « *local* ». D'une part, les importations de produits biologiques des pays avec un cahier de charges plus souple risquent selon eux, d'endommager la confiance des consommateurs vis-à-vis de l'appellation bio (Benz et Hecketsweiler, 2010). C'est pourquoi, aujourd'hui quelques consommateurs préfèrent

²⁰La résilience fait référence à « *la capacité d'une communauté à supporter des chocs et des tensions extérieurs sans perturbation significative* » (Adger dans Servigne, 2011). Dans la nature il peut être constaté une certaine forme de résilience et en faire une source d'inspiration pourrait permettre de construire un système alimentaire plus durable.

²¹« *La souveraineté alimentaire est un droit des populations à décider de leurs propres stratégies et politiques pour garantir leur sécurité alimentaire tout en considérant les effets sur les autres. Elle garantit, par le biais de choix d'alimentation mais aussi de politiques agricoles ou commerciales, l'accès à une alimentation saine et durable. Il s'agit d'un concept global où social, économie, politique et environnement sont étroitement mêlés* » (Dutra *et al.*, 2020).

acheter plutôt local que bio²² (Bond, 2008; Massey, 2016). La non-confiance dans la labélisation du bio peut aussi être une de ces raisons parmi d'autres²³ (Apaq-W, 2018). D'autre part, un marché libre augmente le risque auprès des agriculteurs d'être en concurrence avec plus de producteurs au niveau national, européen, voire même mondial. Cette concurrence permet aux marchands/centrales d'achats de négocier alors un prix au niveau européen ou mondial qui influence souvent à la baisse les prix d'achat auprès des agriculteurs (Baret, 2019; Lecoeuvre, 2017).

A titre d'exemple, les grandes surfaces profitent de cette mondialisation en achetant des produits biologiques à bas prix. Ces derniers font référence aux produits bio « *low cost* » qui sont souvent associés à la grande distribution, ainsi que l'industrie agroalimentaire (Reyskens, 2019). Ces marchandises proviennent souvent des pays qui ont des coûts de production moindres que celles de la Belgique et souvent un cahier de charges plus souple. Cela étant, les produits biologiques « *low cost* » engendrent une augmentation de concurrence pour les agriculteurs biologiques belges²⁴. Selon nous, il faudrait alors essayer de favoriser les produits belges auprès des grandes surfaces, parce que le circuit court ne permet pas à lui seul comme canal de commercialisation d'assurer la survie de l'ensemble des producteurs. Actuellement, les grands distributeurs sont aujourd'hui le canal de distribution le plus important pour les produits bio (Beudelot et Mailleux, 2019).

Comme évoqué au point IV.3, l'évaluation du PSDAB mentionne le fait qu'il ne faut pas non seulement inciter les circuits courts, mais également les circuits longs. De même, il est à noter que l'équipe chargée de l'évaluation a remarqué qu'une industrialisation – avec des produits « *low cost* » – risque de dénaturer le secteur bio. En outre, un label public bio et belge, qui n'existe pas encore, pourra favoriser ces éléments. Il n'existe pas beaucoup de données statistiques sur les importations-exportations. Selon nous, il sera important d'enlever cette opacité pour pouvoir mieux gérer l'économie local, l'équilibre entre offre et demande, le développement de filières etc.

4.2 Coopérative

« Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin » (Plateau, 2018)

Le concept de la coopérative peut également garantir une plus grande résilience face à des crises (Servigne, 2013; Barbay, 2019). Outre ceci, les agriculteurs profitent d'un grand nombre d'avantages. Le réseau réduit la vulnérabilité des agriculteurs en leur évitant de tomber dans la précarité (Chavagne, 2018; Van der Ploeg, 2014).

Plus de la moitié des producteurs interrogés appartiennent à des coopératives. Dans la plupart des cas, la coopérative s'occupe de la distribution vers les transformateurs. Toutefois, les agriculteurs dépendent encore de la chaîne alimentaire en amont (semences, fuel, etc.) et en aval (transformation, distribution, etc.). Une coopérative pourrait peut-être agir sur l'ensemble de cette chaîne. Dans les

²²Information apportée lors de l'entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 23/01/2020

²³Ibid.

²⁴Outre cela, les grandes distributions essaient de s'approprier également cette image du bio local (Sureau, 2014; Havard et Jacquemin, 2018). Cependant, ce n'est juste une petite part de leur marchandise qui est vraiment issue du territoire belge. Il faut faire attention que le produit vient de toute la chaîne belge (production et transformation). Il s'agit d'une simple débauche de marketing.

prochains paragraphes, un bref résumé de quelques aspects positifs est élaboré avec les difficultés évoquées lors des entretiens de la section III.2.2.

Avantages économiques et logistiques

Une coopérative permet d'avoir un plus grand poids pendant les négociations avec les canaux de distributions (Chavagne, 2018), parce qu'elle compense le manque de pouvoir de l'individu (Seyfang 2007). Lors de ces négociations, une unité de producteurs peut viser un prix plus « juste » et une plus grande valeur ajoutée (Marchand, s.d; Bijman *et al.*, 2012; Juliá-Igual et Meliá, 2007). Ces derniers sont donc moins dépendants du prix de marché. En outre, étant donné que ces canaux préfèrent des volumes conséquents, ces producteurs sont plus sûrs d'obtenir leur quantité demandée (Lamine et Penvern, 2011). Ceci favorise les partenariats et sécurise les débouchés (Lepeule, 2014), de même que la coopérative peut également leur offrir une plus grande diversité de produits (Chavagne, 2018; Juliá-Igual et Meliá, 2007).

Outre de la valeur ajoutée, une coopérative agricole peut donc avoir le rôle d'intermédiaire entre les agriculteurs et les canaux de distribution. Ceci facilitera d'autant plus la tâche de commercialisation évoquée comme frein lors des entretiens (*cf.* III.2.2 « *Charge de travail et Technicité* ») et ceci permet aux agriculteurs biologiques de rester compétitifs sur le marché (Filippi, 2008). Les coopératives permettent aussi de mieux connecter l'offre à la demande locale (Coop de France Ouest, s.d). Il est à noter qu'une coopération entre les agriculteurs pourrait également permettre de mutualiser les investissements (machines, bâtiment de stockage,...) et le risque (Bijman *et al.*, 2012; Plateau, 2018), ainsi que de faciliter l'accès à la terre, pour les NIMA-culteurs surtout (Marchand, s.d).

La coopérative peut enfin viser à favoriser l'autonomie d'une ferme (Van der Ploeg, 2014). Au point III.2.2 « *Autonomie et Indépendance* », nous avons fait la remarque qu'il est difficile de garantir l'autonomie en engrais ou en fourrage sur une seule ferme. Il sera peut-être envisageable d'effectuer des échanges locaux entre une exploitation horticole ou de grandes cultures et une exploitation d'élevage, en moyen d'une coopérative qui faciliterait cette organisation.

Avantages sociaux

Au-delà de nombreux d'avantages économiques, il existe des bienfaits au niveau social. Les principes éthiques sont également très importants dans une coopérative (Barbay, 2019; Juliá-Igual et Meliá ,2007). Le fonctionnement de cette dernière est différent de celui dicté par la logique capitaliste, à savoir la maximisation de profit (Bauwens et Mertens, 2017; Barbay, 2019; Juliá-Igual et Meliá ,2007). Ce réseau permet de fédérer des personnes qui sont souvent exclues du système économique (Lewis et Conaty (2015) dans Fassotte, 2017). En outre, la coopérative permet d'échanger des expériences et des connaissances, elle peut donc favoriser un soutien moral et physique (Plateau, 2018; Chavagne, 2018). Une coopérative réunit les valeurs de solidarité et d'entraide. Nous avons effectivement vu, dans la littérature et au cours des entretiens, que ceci est un élément très important.

5. Pour un bon développement du bio

« *Le blé et la reconnaissance ne poussent qu'en bonne terre* » (Proverbe allemand ²⁵)

Une surface agricole utilisée bio de 18% en Wallonie pour 2020 – non atteinte pour le moment – est l'objectif du Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique (Di Antonio, 2017). Cet objectif a été fixé pour combler les demandes par une production bio belge, qui était auparavant satisfaite par des importations. Outre cela, selon le Ministre d'agriculture, un développement du bio en Wallonie consiste en une plus-value pour les agriculteurs. En effet, lors des entretiens, le constat de cette plus-value qu'elle soit économique, environnementale ou intellectuelle, a incité de nombreux agriculteurs interrogés à se convertir. Les symptômes du système conventionnel n'engendraient plus cette plus-value et le bio consistait une bonne opportunité pour eux.

Aujourd'hui, ces agriculteurs ont déjà établi le fait d'une actuelle et/ou future saturation de marché en fonction de la filière était perceptible. Ceci se traduit par une baisse de leur revenu en lien avec une baisse des prix, et pourtant sans avoir atteint l'objectif de 18%. Une certaine crainte chez les agriculteurs interrogés s'est installée. La peur de retomber dans le même système productiviste, à l'instar du modèle conventionnel mais avec les contraintes du bio, est bien manifeste. Effectivement, une certaine conventionnalisation du bio en Wallonie peut déjà être constatée (*cf* III.2).

Faut-il donc développer le bio en Wallonie? Oui, mais en prenant des précautions quant à la manière dont la Région wallonne et le PSDAB à l'horizon 2030 vont contribuer et guider ce développement. Selon nous, il ne faudra pas à tout prix adhérer à rencontrer cet objectif chiffré de 18% – voir 30% pour le futur PSDAB – sans tenir compte des dynamiques du paysage agricole wallon, parce que techniquement, il serait possible de remplir cet objectif²⁶. Il faudra alors plutôt garantir un bon développement du bio pour le système alimentaire (les agriculteurs, les consommateurs, transformateurs, etc.) et la sécurité alimentaire afin de tendre vers une transition robuste. Il faudrait alors une évolution progressive de l'agriculture biologique qui ne brûle pas les étapes et qui prenne surtout en considération les différents acteurs de cette chaîne alimentaire.

Un aspect également très important est le lien du consommateur avec les producteurs. Quelques agriculteurs interrogés nous ont fait part d'une dégradation de leur statut dans la société (Baret *et al.*, 2013; Bove et Fottorino, 2020). Nous émettons l'hypothèse que cette dégradation provient peut-être du fait que le lien entre ces deux acteurs est très faible, ce dont témoigne l'intérêt porté par les ménages à l'achat de l'alimentation, qui est presque devenu secondaire²⁷. Outre les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable, la problématique du budget des ménages destiné à l'alimentation a considérablement diminué aux cours de ces dernières décennies. En moyenne c'est 12,2% du budget des ménages belges qui est consacré à l'achat d'aliments consommés à la maison, alors qu'il était de 60% au début du XIX^{ème} siècle (Duquesne *et al.*, 2006). La complexité de ce rapport à la consommation et tout ce qui a sous-tendu ceci peut être un frein important quant à la possibilité/volonté de

²⁵Citation issue de l'hebdomadaire *Le 1*

²⁶Information apportée lors de l'entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 8/06/2020

²⁷Ibid.

mettre le prix et rémunérer les agriculteurs au « *Prix juste* ». Afin de résoudre ces problématiques, la nécessité d'informer – encore plus – les consommateurs et de les reconnecter avec leur alimentation serait utile.

Ce qui a été évoqué lors de cette partie du mémoire ne se limite pas à l'agriculture biologique, mais est également aussi pertinent pour les autres agricultures. Il faudrait en période de transition laisser la place et un temps d'adaptation aux différents types d'agricultures, qu'elle soit conventionnelle ou non. Comme le disaient les agriculteurs interrogés, il existe des bonnes pratiques ainsi que des mauvaises pratiques, dans les deux modes de production. Le bio ne doit pas devenir un « *lock-in* » face aux autres agricultures (Lamine et Penvern, 2011), mais il faut tenir compte de la complexité et la diversité des pratiques au sein des agroécosystèmes présents dans le paysage wallon. Il faut un modèle agricole qui garantisse aux agriculteurs – et ce sans une pression génératrice de frein et de cloisonnements – de pouvoir vivre décemment de leur métier qui est si précieux pour nous tous.

V. CONCLUSION

Au moyen de ce travail de recherche, nous avons pu confronter la diversité des freins et motifs de conversions propres à la littérature avec ceux relevés lors de notre enquête de terrain auprès des agriculteurs. Une fois que nous avons relevé ces données, nous avons pu les faire dialoguer avec les actions mises en place dans le Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 sur les conversions des producteurs en agriculture biologique. L'objectif de cette analyse était double. Nous voulions évaluer qualitativement l'impact de ce plan sur les dynamiques de conversion de l'agriculture biologique en Wallonie, ainsi que tenter de cerner les possibles freins/leviers ou voies à explorer dans le futur. Lors de cette enquête, nous avons choisi d'appliquer l'approche semi-inductive afin de faire ressortir des données mobilisables dans notre recherche. Pour ce faire, nous avons interrogé 12 agriculteurs convertis entre les années 2015 et 2017. Partir du terrain et marier l'état de la littérature avec les données relevées lors des entretiens nous semblait pertinent pour faire ressortir des paramètres tangibles du PSDAB.

Nous avons pu identifier divers éléments à la suite de notre analyse. Globalement, le PSDAB est une politique d'action publique pertinente au regard des enjeux à venir dans le contexte wallon. Cet outil est un guide nécessaire dans l'accompagnement des transitions vers une agriculture biologique. Depuis sa mise en place, l'adhésion des agriculteurs à ce mode de production est en croissance continue. actions. Selon nous, le Plan Stratégique incite effectivement certains motifs de conversion et diminue certains freins analysé lors de ce mémoire. Cependant, il est difficile de percevoir l'efficacité exacte de l'ensemble de ses actions.

Un des aspects que nous avons ressorti suite à l'analyse des entretiens et du Plan Stratégique est une certaine crainte auprès des agriculteurs interrogés d'une possible conventionnalisation du bio. Effectivement, lors de la lecture de la littérature, nous pouvons constaté que ce concept est déjà en train de s'installer. L'agriculture biologique n'est plus au stade d'être une niche, mais devient une commodité au niveau wallon ainsi qu'au niveau mondial et provoque donc un déséquilibre au niveau de l'économie locale. Le PSDAB devrait alors prendre en compte les différents chemins pour y parvenir, notamment en ce qui concerne ces ajustements entre offre et demande de denrées agricoles biologiques.

Les paysans n'étant plus une classe dominante dans la société depuis l'apparition de mesures à tendance productivistes – et la disparition d'exploitations qui y sont liées, surtout les plus petites –, il s'agira également de leur donner un poids plus important de la chaîne alimentaire et de reconsidérer leur métier à sa juste valeur. Les agriculteurs sont soumis à une véritable révolution culturelle en ce qui concerne la stabilité des prix et du marchés, ainsi que la perception de la société envers ces

derniers. Ils ne sont – pour la plupart d’entre eux – plus en mesure de vivre dignement de leur métier, et subissent également un lot de pression de la part de la société civile en ce qui concerne leurs pratiques. Bien que l’émergence d’une agriculture biologique leur permette pour certain – de garder la tête hors de l’eau.

En outre, la situation du Coronavirus nous a également permis de revoir la notion de la sécurité alimentaire. La pandémie a affecté l’offre et la demande au niveau de la capacité de production et le libre-échange entre les pays. Cette crise sanitaire nous montre que la complexité du marché peut mettre en danger notre souveraineté alimentaire, ainsi que l’économie et la résilience locales. Mais également la pérennité des petites exploitations familiales qui, elles, contribuent à ces trois facteurs.

Pour répondre à ces constats, nous avons relevé l’importance de la dimension du localisme et le besoin de tendre vers une production biologique intra-belge. Notamment au moyen de la création de coopératives ou de groupements d’agriculteurs, mais aussi en laissant place à l’expression de la diversité des agricultures belges.

Après analyse, l’inscription de ce plan mis en place dans un système et ses fonctionnement qui le dépasse parfois, nous paraissent être une limite importante pour la construction d’un nouveau modèle durable. En effet, outre les impacts positifs qu’il peut enclencher, le PSDAB et les personnes qu’il cible - agriculteurs, consommateurs, maillon de la chaîne en général - sont soumises à des fonctionnements qui dépassent le contexte de la Wallonie. Dans un monde où la concurrence fait rage, où l’alimentation est également soumise aux lois du marchés, où l’importation de denrées biologiques concurrence et engendre des prix à la baisse, il est nécessaire de lever cette opacité en ce qui concerne l’import et l’export de notre alimentation biologique. Et ce, afin d’ajuster au mieux nos modèles agricoles et de prendre conscience de l’inanité de notre modèle de libre-échange concurrentiel, qui empêche l’établissement de filières stables et rémunératrices pour nos travailleurs de la terre.

En définitive, le Plan Stratégique du Développement de l’Agriculture Biologique en Wallonie à l’horizon 2020 sur les conversions des producteurs en agriculture biologique est selon nous un outil pertinent afin de guider la transition vers une agriculture plus durable. Néanmoins, il s’agit également de ne pas se précipiter afin de remplir ses objectifs chiffrés très ambitieux, et de laisser le temps à nos modèles agricoles de s’adapter et de construire de nouveaux modèles résilients, ancrés dans les contextes qui leur sont propres. Pour ce faire, dépasser son application locale et étudier ses modalités d’inscription dans le paysage et le régime socio-technique nous semble intéressant. Pourquoi pas au moyen d’une approche transdisciplinaire et plus systémique ? Cette réflexion donnerait la possibilité d’aborder un cap à plus long terme, ainsi qu’un changement de système et l’établissement de conversions plus robustes. Ainsi, une meilleure fédération autour des initiatives ou niches pourrait en être une résultante. Espérons que le futur plan aille dans le sens de la consolidation de ses fondations tout en se projetant sur la résolution des freins soulevés lors de son analyse par les acteurs concernés.

Limites et perspectives

En guise de conclusion, nous souhaitons rappeler le caractère exploratoire de notre recherche. Tout d'abord, le cheminement de ce mémoire ainsi que tout ce qui s'y est rapporté nous a permis d'apprendre beaucoup de choses dont nous n'avions pas connaissance. Il nous a donné la possibilité de mobiliser différents savoirs. Au début, nous étions en partie innocente à l'égard du monde de l'agriculture biologique. C'est au fur et à mesure de notre recherche qu'un certain esprit critique de l'agriculture biologique – ainsi que des dynamiques générales autour des agricultures – s'est développé.

En ce qui concerne les limites relevées relatives à ce travail et son déroulement, nous pouvons soulever celles de la dimension spatio-temporelle et des contraintes qui en ont découlé. Autrement dit, cela a pu impacter et limiter la portée des données récoltées et leur analyse. Douze agriculteurs convertis entre 2015 et 2017 ont été consultés et cela semble être un frein important à relever.

En ce qui concerne la gravitation des recherches futures autour du PSDAB, il serait intéressant d'interroger des agriculteurs qui ont échoué lors de leur conversion pour mieux cerner certaines limites du PSDAB. En outre, une analyse plus centrée autour de la conventionnalisation du bio dans le paysage wallon avec toutes les instances qui sont mises en place au niveau politique peut être une approche très intéressante à suivre. Ceci pourrait également jouer en la faveur d'une meilleure approche du Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2030. Outre de l'encouragement du nombre de conversions, protéger et transmettre les principes fondateurs de l'agriculture biologique semble important. Une future recherche dans cette perspective pourrait aller dans le sens d'une transmission de ces valeurs. Tenter d'investiguer l'utilité de la mise en place de coopératives pour remédier aux limites et freins rencontrés chez les agriculteurs serait également une voie intéressante à explorer. Et ce, pourquoi pas en allant analyser ces dynamiques de coopératives dans les pays où cette culture est bien plus présente et fonctionnelle, par exemple les pays « *du sud* » ? En parallèle, analyser comment les politiques pourraient favoriser et encadrer ces initiatives permettrait la construction de coopératives plus robustes et pérennes. Lors de notre mémoire, nous avons évoqué que le statut sociétal des agriculteurs a diminué au fil des années, le Plan Stratégique *post* 2020 pourrait peut-être jouer un rôle considérable en vue d'améliorer ce statut.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Acs S., Berentsen P., Huirne Ruud *et al.* (2009), « Effect of yield and price risk on conversion from conventional to organic farming », *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 53, no 3, p. 393-411, Disponible sur <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1467-8489.2009.00458.x>

Al Hassan D. (2012), *Rôle du paysage sur la répartition et l'abondance des pucerons et de leurs prédateurs carabiques*, Thèse de doctorat, Université Rennes

Anglaret E. (2015), « Les fondateurs de Nature & Progrès, des défricheurs cultivés! », *Nature & Progrès*, Vol. 100, p.14-16, Disponible sur: http://data.over-blog-kiwi.com/0/93/91/74/20170203/ob_b75f07_article56.pdf

Apaq-W (2018), « Etude de marché sur l'agriculture biologique wallonne »

Arenas L. (2018), *Personnes Non-Issues-du-Monde-Agricole NIMAculteurs-trices : une nouvelle paysannerie ?*, Entraide & Fraternité

Arino J. *et al.* (2012), « Connaître les adventices pour les maîtriser en grandes cultures sans herbicide », *Projet Casdar(2009/2011)*, Institut Technique de l'Agriculture Biologique, Edition de Août 2012, p.5

Badouin R. (1955), « Les facteurs qui déterminent la conjoncture agricole », *Économie rurale*, vol. 25, no 1, p. 3-12, Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1955_num_25_1_1124

Baiocco S., Busse M., Cirule E., Di Salvo M. et Lenaerts K. (2019), *Le coût de la main-d'œuvre en agriculture: étude comparative*, Groupe des employeurs des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne

Barbay J. (2019), *Croissance économique et esprit coopératif: Analyse des coopératives agricoles en Belgique*, Mémoire en Gestion des Entreprises Sociales, Liège: Ecole de Gestion de l'Université de Liège

Barbier C., Cerf M. et Lusson J.-M. (2015), « Cours de vie d'agriculteurs allant vers l'économie en intrants : les plaisirs associés aux changements de pratiques », *Activités*, vol. 12, no 12-2, p. 26-52, Disponible sur: <https://journals.openedition.org/activites/1081>

Baret P., Stassart P., G. Vanloqueren et Van Damme J. (2013), « Dépasser les verrouillages socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agroécologique », *Actes du Premier Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable: Quelle transition pour nos sociétés? Thème 2: Alimentation, Agriculture, Elevage*, p 5-14

Bauwens T. J. F. et Mertens S. (2017), *Économie sociale et gouvernance polycentrique de la transition*, Éditions de l'Aube, Disponible sur: https://www.researchgate.net/publication/312577297_Economie_sociale_et_gouvernance_polycentrique_de_la_transition

Benoit M., Tchamitchian M., Penvern S., Savini I. et Bellon S. (2017), « Potentialités, questionnements et besoins de recherche de l'Agriculture Biologique face aux enjeux sociétaux », *Économie Rurale, Agricultures, alimentations, territoires*, no 361, p.49-69, Disponible sur: <https://journals.openedition.org/economierurale/5309>

Beudelot A. et Mailleux M. (2019), « Les chiffres du bio 2018 », *Biowallonie*, Namur, Belgique

Best H., « Organic farming as a rational choice: empirical investigations in environmental decision making », *Rationality and Society*, vol. 21, no 2, p. 197-224, Disponible sur: <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1043463109103899>

Bijman J. *et al.* (2012), *Soutien aux Coopératives Agricoles: Résumé*, European Commission, DG Agriculture and Rural Development, Disponible sur: <https://library.wur.nl/WebQuery/wurpubs/fulltext/245006>

Bond C. A., Thilmany D. et Keeling Bond J. (2008), « Understanding consumer interest in product and process-based attributes for fresh produce », *Agribusiness: An International Journal*, vol. 24, no 2, p. 231-252, Disponible sur: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/agr.20157>

Bouchedor A. (2014), « Pour un meilleur accès à la terre en Belgique et en Europe. Difficultés et opportunités pour une gouvernance foncière responsable », *Etude FIAN Belgium*, Disponible sur: https://www.fian.be/IMG/pdf/Etude_fian_FR_spread_WEB_VF.pdf

Boucher J. (1968), *Précis scientifique et pratique de culture biologique: méthode Lemaire-Boucher*, Édition Agriculture et vie

Boursault A. (2012), *Caractérisation des relations trophiques entre composantes d'un agroécosystème: le cas de la prédation des graines d'adventices par les Carabidae*, Thèse de doctorat en sciences agricoles, Université de Bourgogne

Boussard J. M. (2010), « Pourquoi l'instabilité est-elle une caractéristique structurelle des marchés agricoles? », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, no 320, p. 69-83, Disponible sur: <https://journals.openedition.org/economierurale/2895>

Bouttes M., Darnhofer I. et Martin G. (2019), « Converting to organic farming as a way to enhance adaptive capacity », *Organic Agriculture*, vol. 9, no 2, p. 235-247, Disponible sur: <https://link.springer.com/article/10.1007/s13165-018-0225-y>

Bove N. et Fottorino E. (2019), « L'agriculture est l'avenir de l'humanité », Dans *Comment sauver les paysans*, Le 1, no 271

Braibant J. et Morelle M. (2018), *L'Agriculture de Conservation en Wallonie: diversité et verrouillages*, Mémoire en sciences agronomiques, Louvain-la-Neuve: Université catholique de Louvain

Bruinsma J. (2002), *World Agriculture: towards 2015/2030: Summary Report*, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Disponible sur: http://www.fao.org/3/a-y3557e.pdf?fbclid=IwAR3m1vgYhidw4Oe30IAC-uBPdb3Gb-YkejgwKX3WHsmhA5dow_egz1I1mSk

Brzezina N., Kopainsky B. et Mathijs E. (2016), « Can organic farming reduce vulnerabilities and enhance the resilience of the European food system? A critical assessment using system dynamics structural thinking tools », *Sustainability*, vol. 8, no 10, Disponible sur: <https://www.mdpi.com/2071-1050/8/10/971>

Burel F. *et al.* (2008), « Les effets de l'agriculture sur la biodiversité », dans *Agriculture et Biodiversité. Valoriser les synergies*, Expertise scientifique collective, Paris: Inra (France), Disponible sur: https://oatao.univ-toulouse.fr/16331/1/LeRoux_16331.pdf

Butault J.-P., Gohin A., Guyomard H., « Des repères historiques sur l'évolution de la politique agricole commune », Butault J.-P., *Les soutiens à l'agriculture. Théories, histoire, mesure*, INRA Editions, 2004, p. 85-118

Burny P. et Debode F. (2013), « Development of organic farming in Wallonia », Dans *5th International Conference, "Ecological performance in a competitive economy"*, Bucharest 7-8 March 2013: proceedings, Faculty of Agrifood and Environment Economics, p. 6-10, Disponible sur <https://orbi.uliege.be/handle/2268/145000>

Cardona A. (2014), « Le développement de l'agriculture biologique : effets directs et indirects dans le monde agricole et non-agricole. Une enquête en Île-de-France », *Économie rurale*, no 339-340, p. 183-194, Disponible sur: <https://journals.openedition.org/economierurale/4292>

Chase C., Delate K. et Johanns A. (2009), « Making the Transition from Conventional

to Organic », *Ag Decision Maker Newsletter*, vol. 13, no 5, p. 3, Disponible sur: https://lib.dr.iastate.edu/agdm/vol13/iss5/3/?utm_source=lib.dr.iastate.edu%2Fagdm%2Fvol13%2Fiss5%2F3&utm_medium=PDF&utm_campaign=PDFCoverPages

Chavagne S. (2018), « Pourquoi les producteurs gagnent-ils à coopérer? », *Itinéraires Bio*, Biowallonie, no.41, Disponible sur: <https://mk0biowalloniejo431r.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2018/07/Brochure-A4-Itineraire-BIO-41-lowdef-2.pdf>

Collège des producteurs (2019), *Céréales alimentaires : Plan de développement stratégique 2019–2028*, Disponible sur: https://filagri.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/CdP_Plan-de-developpement_2018_cereales_alimentaires_juillet2019.pdf

Commission européenne (2010), *L'agriculture biologique: Note d'information*, EuropeAid: Développement rural, sécurité alimentaire et nutrition

Commission européenne (2017), *The future of food and farming - Communication on the Common Agricultural Policy post-2020*, Bruxelles, Disponible sur: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/MEMO_17_4842

Congard A., Antoine P., Ivanchak S. et Gilles P. (2012), « Désirabilité sociale et mesure de la personnalité : les dimensions les plus affectées par ce phénomène », *Psychologie Française*, vol. 57, no 3, p. 193-204, Disponible sur: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0033298412000453>

Lepeule C. (2014), « coopératives et agriculture biologique : un pari gagnant », *Coop de France*, Disponible sur: https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20161220/coop_de_france-cooperatives_agricoles_et_agriculture_biologique.pdf

Cordeau S. *et al.* (2016), « La nuisibilité directe des adventices en grandes cultures : Quelles réponses nous apportent les essais désherbage? », 23. *Conférence du COLUMA - Journées Internationales sur la Lutte contre les Mauvaises Herbes*, Dijon, France, p.11-22, Disponible sur: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01604468/>

Combessie J.-C. (2007), «II. L'entretien semi-directif », Dans *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, Repères , p. 24-32.

Daniel Y. (2015), *Rapport d'information sur les enjeux de la production biologique dans l'Union européenne*, Assemblée nationale, Disponible sur: <http://www.assemblee-nationale.fr/14/europe/rap-info/i3102.asp>

Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R. et Zollitsch W. (2010), « Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 30, p.67-81

De Blois F. *et al.*(2014), « The Netherlands in 21 infographics. Facts and figures on the human environment », Den Haag: PBL, Disponible sur: https://www.pbl.nl/sites/default/files/downloads/PBL_2014_The-Netherlands-in_21-infographics_1276.pdf

Debode F., Shiepers H. et Burny P. (2012), « Les céréales bio en Belgique: production et importations », *Itinéraires Bio*, Biowallonie, no 6

De Cock L. (2005), *Determinants of organic farming conversion*, Ministry of the Flemish Community, Centre for Agricultural Economics, Disponible sur: <https://ageconsearch.umn.edu/record/24675/>

Decroly JM (s.d), *Introduction à l'entretien semi-directif: Recherches dirigées en géographie humaine*, Université Libre de Bruxelles, Disponible sur: http://homepages.ulb.ac.be/~jmdecrol/Upload_enseignement/GeogF419_EntretiensPP.pdf

Deligne C. (2018), *Géohistoire des relations sociétés-environnement*, Support de cours, Cours « Géohistoire des problèmes d'environnement », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2018-2019

Delmotte S. *et al.* (2013), « Freins, leviers et impacts du développement de l'agriculture biologique en Camargue », Dans *DinABio: Développement et innovation en agriculture biologique. Colloque national*, Disponible sur: <https://hal.inrae.fr/hal-02747892>

Deproote L. (2019), *Les marchés d'ambulants à Bruxelles : quelle contribution à un système alimentaire plus durable ?*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Di Antonio C. (2013), « Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 », *Ministère de l'Agriculture*, Disponible sur: https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/38307/plan_bio_final_juin_2013.pdf/ffe1b1bc-6cee-456b-8c27-81af7d32c660

Di Antonio C. (2017), « Plan Stratégique du Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie à l'horizon 2020 », *Ministère de l'Agriculture*, Disponible sur: <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/38307/Plan+strategique+bio.pdf/8a3a5a65-001f-4fac-bb6e-6f1e045c219a>

Dombret L., (2018), « Les conditions de travail des producteurs », *Itinéraire bio* Biowallonie, no

39, Disponible sur: <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2018/03/1-Brochure-A4-Itineraire-BIO-39-web-interactif.pdf>

Droz Y. (2002), « Du lait comme valeur: Ethnologie des fermes jurassiennes », *Ethnologie française*, vol. 32, no 2, p.209-219

Duchesne S. (2000), « Pratique de l'entretien dit 'non-directif' », Dans Bachir M., *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, p. 9-30

Duquesne B., Matendo S. et Lebailly P. (2006), « Evolution de la consommation alimentaire en Belgique et en Région wallonne », Observatoire de la Consommation Alimentaire, Disponible sur: https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/22223/1/Evolution_de_la_consommation_alimentaire%5B1%5D.pdf

Dutra E., Blancheteau J. et Gonçalves A. (2020), « Souveraineté alimentaire : Définition », *Dictionnaire d'Agroécologie*, Disponible sur: <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/souverainete-alimentaire/>

Escalante C. L. et Santos F. I. M. (2010), *Differentiation in farm labor complement profiles of organic and conventional farms in the southeast: Coping with a changing farm labor market*, Disponible sur: <https://ageconsearch.umn.edu/record/61359/>

Fassotte F. (2017), *Les coopératives agricoles vers une transition écologique et sociale. Evaluation multicritère des Compagnons de la Terre*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Ferjani A., Zimmermann A. et Reissig L. (2010), « Agrarwirtschaft Biolandbau: Warum nur wenige Ackerbaubetriebe umstellen », *Journal of Pediatric, Maternal & Family Health-Chiropractic*, vol. 1, no 6

Fleury P., Chazoule C. et Peigné J. (2014), *Ruptures et transversalités entre agriculture biologique et agriculture de conservation*, *Économie rurale, Agricultures, alimentations, territoires*, (339-340), p.95-112

Filippi M., Frey O. et Mauget R. (2008), « Les coopératives agricoles face à l'internationalisation et à la mondialisation des marchés », *Revue internationale de l'économie sociale*, 310, p. 31-51.

Francenne D. (2008), *Les labellisations équitable et biologique : quelles synergies ?*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Fukuoka M.(1989), *L'agriculture naturelle. Théorie et pratique pour une philosophie verte*, Éditions Trédaniel.

Garapin A., et Lemarié S. (2013), « Analyse économique du développement des filières en agriculture biologique », Disponible sur: <https://orgprints.org/27633/>

Godart M.-F. (2019), *La Biodiversité*, Support de cours, Cours « Ecologie et cycles biogéochimiques », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2018-2019

Goffin S. et Beudelot A. (2018), « Les chiffres du Bio 2017 », *BioWallonie*, Namur, Belgique

Heckman J. (2006), « A history of organic farming: Transitions from Sir Albert Howard's War in the Soil to USDA National Organic Program », *Renewable Agriculture and Food Systems*, vol. 21, no 3, p. 143-150

Hellec F. et Blouet A. (2014), « Chapitre 6. La conversion à l'agriculture biologique », dans Aurélie Cardona, *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*, Editions Quæ, p.117-132

Herman F. (1958), « Progrès technique et progrès économique en agriculture : France1830-1885, Belgique 1880-1955 », *Recherches Économiques de Louvain, LouvainEconomic Review*, vol. 24, no 2, p. 47-96

HLPE (2020), *Conséquences de la pandémie au COVID-19 pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (SAN)*, Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Disponible sur: http://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1920/HLPE_2020/New_HLPE_paper_COVID_FR.pdf

Hochedez C. (2014), « L'agriculture biologique. Une agriculture au service de l'environnement local autour de Stockholm », *Pour*, vol. 224, no. 4, p.275 - 283, Disponible sur: <https://www-cairn-info.ezproxy.ulb.ac.be/revue-pour-2014-4-page-275.htm>

Holmgren D. (2002), *Permaculture: Principles and Pathways Beyond Sustainability*, Holmgren Design Services

Hopkins R. *et al.*, (2012), « Peak Oil and Transition Towns », *Architectural Design*, vol. 82, no 4, p. 72-77, Disponible sur: <https://onlinelibrary-wiley-com.ezproxy.ulb.ac.be/doi/epdf/10.1002/ad.1432>

IPCC (2019), *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and green-*

house gas fluxes in terrestrial ecosystems, Disponible sur: <https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/02/SRCCL-Complete-BOOK-LRES.pdf?fbclid=IwAR12lt4IUvv7C13IJFIaEd3Ggf0hfV7uvwpVuy08K1PsQaQ4xCBLvXGQBJk>

Juliá-Igual J. F. et Meliá E. (2007), « Social economy and the cooperative movement in Europe: Input to a new vision of agriculture and rural development in the Europe of the 25. », *CIRIEC No. 2007/06*

Kerselaers E., De Cock L., Lauwers L. et Van Huylenbroeck G. (2007), « Modelling farm-level economic potential for conversion to organic farming », *Agricultural systems*, vol. 94, no 3, p. 671-682, Disponible sur: <https://www-sciencedirect-com.ezproxy.ulb.ac.be/science/article/pii/S0308521X07000388>

Kirner L. et Schneeberger W. (1999), « ÖPUL-Teilnahme der Biobetriebe und Betriebe mit Betriebsmittelverzicht ab dem Jahr 2000 », *Förderungsdienst-Wien*, vol. 47, p. 85-89.

Lahon L. (2019), *Céréales biologiques État des lieux de la filière wallonne*, FWA, Disponible sur: <https://www.fwa.be/sites/fwa.be/files/2019-09/Rapport%20C%C3%A9rales%20Bassedef.pdf>

Lamine C. (2012), « "Changer de système": une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains et travaux*, no 1, p.139-156, Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-1-page-139.htm>

Lamine C. et Penvern S. (2011), « La bio en plein boom: un tournant à bien négocier », p.79-149, Disponible sur: https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYeQ231LcPYvZ9GTj339cZ7/asset/files/la_bio_en_plein_boom_un_tournant_a_bien_negocier.pdf

Lallemand C. (2016), *Entretien*, Université de Genève: Technologies de Formation et Apprentissage

Latruffe L., Nauges C. et Desjeux, Y. (2013), « Le rôle des facteurs économiques dans la décision de conversion à l'agriculture biologique », *Innovations Agronomiques*, vol. 32, p.259-269

Laureys T. (2004), *Changer le modèle agricole en Wallonie*, Edipro

Le Buanec B. (2012), *Le tout bio est-il possible ? 90 clés pour comprendre l'agriculture biologique*, Paris : Institut national de la recherche agronomique Délégation permanente à l'environnement, Edition Quæ

Leroux B. (2006), « Entre la bio et le bio... Quelles normes alimentaires ? Le projet transversal de l'agrobiologie française depuis l'après-guerre », *Journal des anthropologues*, *Association française des anthropologues*, no 106-107, p. 43-60, Disponible sur:

<https://journals.openedition.org/jda/1248>

Lugen M. (s.d), *Petit guide de méthodologie de l'enquête*, Université Libre de Bruxelles

Mackenzie D. (2008), « The end of civilisation », *New Scientist*

Magioglou T. (2008), « L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions », *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 2, p. 51-65, Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2008-2-page-51.htm>

Massey C. (2016), *Exploration des processus de choix des consommateurs intermittents d'aliments biologiques*, Mémoire en Maîtrise en agroéconomie -consommation, Québec: Université Laval, Disponible sur: <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/27257>

Maurer J. et Häfliger M. (1996), « Umstellung auf Biolandbau - Motivation und Hemmnisse », *Agrarforschung*, vol. 3, no 11-12, p. 523-529

Marsh L., Zoumenou V., Cotton C. et Hashem F. (2017), « Organic farming: knowledge, practices, and views of limited resource farmers and non-farmers on the Delmarva Peninsula », *Organic Agriculture*, vol. 7, no 2, p.125-132, Disponible sur: <https://link.springer.com/article/10.1007/s13165-016-0150-x>

Martens Q. (2017), *Agriculteurs conventionnels convertis à l'agriculture biologique: des changements de pratiques à la redécouverte de la complexité de l'environnement*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Massot A. (2020), *Les instruments de la PAC et leurs réformes*, Parlement européen, Disponible sur: <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/107/les-instruments-de-la-pac-et-leurs-reformes>

Mazoyer M. et Roudart L. (2017), *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Le Seuil

Melard F. (2018), Cours « Etudes sociales des sciences et des techniques », Université de Liège, année académique: 2018-2019

Meredith S. et Willer Helga (2015), *Ökologischer Landbau in Europa-Perspektiven und Entwicklungen*, IFOAM EU Group, p.49, Disponible sur: <https://shop.fibl.org/chde/mwdownloads/download/link/id/636/>

Middendorf G. (2007), « Challenges and Information Needs of Organic Growers and Retailers », *Journal of Extension*, vol. 45, no 4

Midmore P. *et al.* (2001), « Attitudes towards conversion to organic production systems: a study of farmers in England », Disponible sur: <https://orgprints.org/10817/>

Milestad R. et Darnhofer I. (2003), « Building farm resilience: The prospects and challenges of organic farming », *Journal of sustainable agriculture*, vol. 22, no 3, p. 81-97, Disponible sur: https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1300/J064v22n03_09

Miserque O. et Marin JM (2019), *La viabilité des exploitations agricoles : détection des exploitations à risque. Mise à jour sur les données comptables 2012-2017*, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Neeson R. (2010), « Conversion and certification for organic farming », *Prime facts*, vol. 1036, Disponible sur: https://dpi.wa.gov.au/Documents/Organics_Conversion-and-certification-for-organic-farming.pdf

Nemes N. (2009), Comparative analysis of organic and non-organic farming systems: a critical assessment of farm profitability , *Food and Agriculture Organization of the United Nations*, Rome, vol. 33, Disponible sur: <http://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/282591/>

Nyssens T. (2016), « Prix justes : comment établir une relation win-win avec la grande distribution ? », *Itinéraire Bio*, Biowallonie, no 31, Disponible sur: <https://mk0biowalloniejo431r.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2017/04/BIOW-5876-ITBI0-31.pdf>

Padel S. (2002), *Conversion to Organic Milk Production: the change process and farmers' information needs*, Aberystwyth: University of Wales, Thèse de doctorat

Padel S. (2001), *Conversion to Organic Farming: A Typical Example of the Diffusion of an Innovation?*, *Sociologia ruralis*, 41(1)

Padel S. et Lampkin N. (1994), « Chapter 17: Conversion to organic farming: an overview », Dans Padel S. et Lampkin N., *The economics of organic farming: an international perspective*, Wallingford : Cab International

Padel S., Lampkin N. et Foster C. (1999), « Influence of policy support on the development of organic farming in the European Union », *International planning studies*, vol. 4, no 3, p. 303-315

Plateau L., Rassart J. et Denys M. (2018), *Co-opérer au stade de la production. Enjeux et recueil d'expériences pour de nouveaux modèles agricoles*, Bruxelles: CEESE-ULB et Crédal

Pluviange J. (2015), « La transformation en cours des structures d'exploitations agricoles en France: la fin de l'âge d'or de la moyenne exploitation, archétype de l'exploitation familiale? », France, Disponible sur: <https://www.sfer.asso.fr/source/coll-structures-agricoles2015/sa2015-b3-pluvinage.pdf>

Pohl S. (2019), *Les enquêtes de terrain*, Support de cours, Cours « Psychologie de l'environnement, de la communication et de la consommation », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2018-2019

Poméon T., Fouilleux E, Lemeilleur S. et Loconto A (2017), « Chapitre 10: L'agriculture biologique en France, entre projet critique et conventionnalisation », Dans Allaire G et Daviron B., *Transformations agricoles et agroalimentaires : Entre écologie et capitalisme*, Éditions Quæ, Disponible sur:<http://books.openedition.org/quæ/21587>

Région Wallonne (2009), « Projet de déclaration de politique régionale wallonne 2009–2014: une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire »

Rentmeesters J. (2013), *Nourrir la population wallonne avec une agriculture biologique et locale : utopie ou réalité ?*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Reyskens F. (2018), *Etude sur les différentes trajectoires de la généralisation du bio: Quel avenir pour les producteurs bio wallons?*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Semal N. (2018), *L'enregistrement*, Support de cours, Cours « Technique d'investigation qualitative », Université de Liège, année académique: 2018-2019

Seyfang G. et Smith A. (2007), « Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda », *Environmental Politics*, vol. 16, no 4, p. 584-603

Servigne P. (2011), « La résilience. Un concept-clé des initiatives de transition », *Barricade*, Disponible sur: http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/pablo_-_resilience.pdf

Servigne P. (2013), *Nourrir l'Europe en temps de crise: Vers des systèmes alimentaires résilients*, Éditions Actes Sud, Disponible sur: <https://www.institutmomentum.org/wp-content/uploads/2013/12/2013-Servigne-LES-VERTS-Nourrir-leurope-en-temps-de-crise.pdf>

Silvestre P. (2018), « La maîtrise des adventices: comment fait-on en bio? », *Itinéraires*

Bio, Biowallonie, no 40, Disponible sur: <https://mk0biowalloniejo431r.kinstacdn.com/wp-content/uploads/2018/05/Brochure-A4-Itineraire-BIO-40-lowdef-8-correction-09-2018.pdf>

Silvestre P. (2019), « Programme des démonstrations/ formations et coins de champs 2020 organisées par le pôle des conseillers techniques de Biowallonie », *Itinéraire Bio*, Biowallonie, no 51

SPW (2019), *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie*, SPW Editions, Disponible sur: <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Rapport2019.pdf/da2b01ba-1f78-4fd2-a09f-2b03b5a5bdd4>

Stassart P. et Jamar D. (2009), « Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaire bio », *Innovations Agronomiques*, vol. 4, p.313-328

Stassart P. *et al.* (s.d), *Comment l'agriculture biologique contribue-t-elle aux modes de production et de consommation durables*

Statbel (2019), « Chiffres clés de l'agriculture: L'agriculture belge en chiffres », Disponible sur: https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_kerncijfers_landbouw_2019_web.pdf

Sterte Å. (2011), *Barriers to convert to organic farming and the role of risk. An empirical application on Swedish data*, Swedish University of Agricultural Sciences, Advanced level Degree thesis, Disponible sur: <https://stud.epsilon.slu.se/3139/>

Sutherland L.-A. *et al.* (2012), « Triggering change: towards a conceptualisation of major change processes in farm decision-making », *Journal of environmental management*, vol. 104, p. 142-151.

Sureau S. (2014), *Entre food miles et circuits courts : Essai de comparaison des circuits de distribution du bio en Belgique à partir d'une analyse de cycle de vie de légumes wallons du champ à l'étal*, Mémoire en gestion de l'environnement, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles

Teil G. (2012), « Le bio s' use-t-il? Analyse du débat autour de la conventionalisation du label bio », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, no. 332, p. 102-118

Tron I, Piquet O. et Cohuet S. (2001), « Effets chroniques des pesticides sur la santé: état actuel des connaissances », Observatoire Régional de Santé de Bretagne

Trouvé A. (2019), *La politique agricole commune après 2020: Changements prévus et débats institutionnels*, AgroParisTech, Disponible sur: <https://pouruneautrepaec.eu/wp-content/uploads/2019/04/Note-sur-la-PAC-apr%C3%A8s-2020.pdf>

Van Dam D. (2005), *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt?*, Presses universitaires de Namur, Disponible sur: https://books.google.be/books?hl=fr&lr=&id=ZDv6aF_NPLsC&oi=fnd&pg=PA7&dq=van+dam+vocation+ou+interet&ots=dGiZqRXIoK&sig=Kf85LD3j5fiW6l7INpWpkFUiFzA#v=onepage&q=van%20dam%20vocation%20ou%20interet&f=false

Van Dam D., Nizet J. et Dejardin M. (2010), « La transition des agriculteurs conventionnels vers le bio: une dynamique cognitive et émotionnelle », *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, no 1, p. 159-181

Van Dam D. , Nizet J. et Streith M. (2012), « Les émotions comme lien entre l'action collective et l'activité professionnelle : le cas de l'agriculture biologique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 20, no 3, p. 318-329, Disponible sur: <https://www.nss-journal.org/articles/nss/abs/2012/03/nss120026/nss120026.html>

Van der Ploeg J. D (2014), « Les paysans du XXI^e siècle: Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui », traduction française d'Agnès El Kaïm, *Éditions Charles Léopold Mayer*, Paris

Van der Steen D. (2017), *La Politique Agricole Commune (PAC): Histoire de la construction et du démantèlement des instruments d'appui à l'agriculture familiale*, Entraide & Fraternité, Disponible sur: https://www.entraide.be/IMG/pdf/analyse_pac.pdf

Vanhove Paul (2018), *Classification des pratiques d'agriculteurs et relation avec les caractéristiques structurales et biologiques des sols en régions limoneuse et sablo-limoneuse de Wallonie*, Louvain-la-Neuve: Université catholique de Louvain, Mémoire en sciences agronomiques

Vankeerberghen A. (2011), *Etre agriculteur bio: engagements individuels, engagements collectifs*, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, Thèse de doctorat en sciences sociales et politiques

Vankeerberghen A. (2012), « " Agriculteurs bio" : de l'institutionnalisation d'un groupe à une diversité de parcours professionnels », *Uzance*, vol. 2, p.1-13

Vankeerberghen A. (2013), « La transition des agriculteurs wallons vers l'agriculture biologique », *Quelle transition pour nos sociétés?*, Université de Liège, p.123-139, Disponible sur: http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0078/Temis-0078131/20661_2.pdf#page=125

Vereecken N. (2019), *Innovations sociales*, Support de cours, Cours « Innovation agroécologiques et services écosystémiques », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2018-2019

Visser (2019), *Agroécologie: Introduction*, Cours « Agroécologie », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2019-2020

Godden B. (2019), *L'Agriculture en Wallonie et en Flandre : 2 modèles agricoles et leurs impacts environnementaux*, Support de cours, Cours « Fonctionnement et gestion des milieux agricoles et aquatiques, Partie: Agriculture, Forêts et Environnement », Université Libre de Bruxelles, année académique: 2018-2019

Wright J. et Van Der Akker J. (2008), « Nature & Progrès, France. "Un chemin d'amélioration des pratiques" », dans IFOAM, *Les Systèmes de garantie participatifs. Etudes de cas: Brésil, Inde, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, France*, Disponible sur: https://www.ifoam-eu.org/es/system/files/products/downloadable_products/pgs_5_case_studies_fr_web.pdf

Wynen E. (1990), *Sustainable and conventional agriculture: An economic analysis of Australian cereal - livestock farming*, No. 671-2017-987

Zedde S. (2016), *L'agriculture biologique en Wallonie : vers un autre modèle agroalimentaire?*, Entraide et Fraternité, Disponible sur: https://www.entraide.be/IMG/pdf/analyse_stefanovf-2.pdf

TEXTES DE LOI:

Règlement (CEE) No 2092/91 du 24 juin 1991 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires, Disponible sur: <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1991R2092:20070101:FR:PDF>

Règlement (CE) No 834/2007 du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) no 2092/91, Journal officiel de l'Union européenne, Disponible sur: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32007R0834&from=FR>

Règlement (UE) 2018/848 du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) no 834/2007, Disponible sur: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R0848&from=FR>

LIENS URL:

Amsili S. (2019) « Une majorité de Français dit s'alimenter de façon plus " responsable " », *LesEchos*, consulté le 30/05/2020 sur le site <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/une-majorite-de-francais-dit-salimenter-de-facon-plus-responsable-1150770>

Albert Howard, *Wikipedia: l'encyclopédie libre*, mis à jour le 31/18/2019, consulté le 11/05/2020 sur le site https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Howard

Arte (2019), « Bio low cost : les dérives de l'industrialisation ? - Vox Pop », *Arte*, France, mis en ligne le 10/11/2019, consulté le 30/05/2020 sur le site <https://www.arte.tv/fr/videos/093256-000-A/bio-low-cost-les-derives-de-l-industrialisation-vox-pop/>

Baret P. (2019a), « Agricultures wallonnes, quels enjeux ? par Philippe Baret, UCL », *Youtube*, mis en ligne le 8/05/2019, consulté le 6/06/2020 sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=h1axu6Ry6kE>

Baret P. (2019), « Manger de la viande aujourd'hui ? Enjeux éthiques, écologiques et socioéconomiques », *Youtube*, mis en ligne le 14/05/2019, consulté le 6/06/2020 sur le site https://www.youtube.com/watch?time_continue=1142&v=6ZhPdJwL0ck&feature=emb_title

Baret P. *et al.* (2020), « Face à la crise historique engendrée par la pandémie de coronavirus, organisons notre sécurité alimentaire », *LaLibre*, mis en ligne le 06/04/2020, consulté le 20/05/2020 sur le site <https://www.lalibre.be/debats/opinions/face-a-la-crise-historique-engendree-par-la-pandemie-de-coronavirus-organisons-notre-securite-alimentaire-5e8aeeb6d8ad581631c03f18>

Benz S. et Hecketsweiler C. (2010), « Attention aux produits bio d'importation », *L'express*, mis en ligne le 04/11/2010, consulté le 6/06/2020 sur le site https://www.lexpress.fr/styles/bio/attention-aux-produits-bio-d-importation_933546.html

Biowallonie (s.d a), *Primes*, consulté le 6/02/2020 sur le site <https://www.biowallonie.com/reglementation/producteurs/primes/>

Burrion P.-H. (2020), « Les fruits et légumes : l'offre est en baisse, la demande en hausse », *RTBF* mis en ligne le 09/04/2020, consulté le 6/06/2020 sur le site https://www.rtb.be/info/societe/onpdp/detail_les-fruits-et-legumes-l-offre-est-en-baisse-la-demande-en-hausse?id=10478147

Carton A. et Verpoorten B. (2020), « Coronavirus : Colruyt, Delhaize, Carrefour... pourquoi

il ne faut pas craindre une pénurie dans les supermarchés », *RTBF*, mis en ligne le 13/03/2020, consulté le 6/06/2020 sur le site https://www.rtbef.be/info/societe/detail_crainte-de-penurie-dans-les-supermarches-il-n-y-a-vraiment-aucune-raison-de-se-precipiter?id=10456144

Commission européenne (s.d a), *Goal 15. Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss*, consulté le 3/06/2020 sur le site https://ec.europa.eu/sustainable-development/goal15_en

Commission européenne (s.d), *Législation applicable au secteur de l'agriculture biologique*, Disponible sur: https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/organic-farming/legislation_fr

Demeter (s.d), *Biodynamisches*, consulté le 15/11/2019 sur le site <https://www.demeter.de/biodynamisches>

Duvivier P. *et al.* (2020), « Le Covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires », *Le Soir*, Carte blanche, mis en ligne le 12/04/2020, consulté le 10/06/2020 sur le site <https://plus.lesoir.be/294025/article/2020-04-12/le-covid-19-montre-lurgence-de-relocaliser-des-maintenant-les-systemes?fbclid=IwAR3mV7Mtss5HFbvE8lgMSbymqF31yM--6Gazwny0MsV6Rk9E0b4dtqH52FM>

ENOAS (2005), « Barriers of conversion into organic farming », *4th ENAOS Summer Meeting*, mis en ligne en juillet 2005, consulté le 13/12/2019 sur <http://www.enoas.org/pol105t/001a.html>

FAO (s.d), *Organic Agriculture*, consulté le 24/05/2020 sur le site <http://www.fao.org/organicag/oa-faq/oa-faq5/fr/>

Havard et Jacquemin (2018), « Comment la grande distribution s'approprie l'image sympathique du petit producteur local », *Le réseau des GASAP*, mis en ligne le 4/06/2018, consulté le 6/06/2020 sur le site <https://gasap.be/grande-distribution-sapproprie-limage-sympathique-petit-producteur-local/>

Hans Müller (Politiker, 1891), *Wikipedia: l'encyclopédie libre*, mis à jour le 10/06/2019, consulté le 11/05/2020 sur le site [https://de.wikipedia.org/wiki/Hans_M%C3%BCller_\(Politiker,_1891\)](https://de.wikipedia.org/wiki/Hans_M%C3%BCller_(Politiker,_1891))

Heidsieck L. (2020), « Les prix des fruits et légumes se sont envolés de 9% depuis le début du confinement », *lefigaro*, mis en ligne le 22/04/2020, mis à jour le 24/04/2020, consulté le 6/06/2020 sur le site <https://www.lefigaro.fr/conso/les-prix-des-fruits-et-legumes-se->

sont-envoles-de-9-depuis-le-debut-du-confinement-20200422

I.L (2018), *Le bio moins cher chez Carrefour : les producteurs dénoncent une initiative "incompréhensible"*, Lalibre, consulté le 26/05/2020 sur le site <https://www.lalibre.be/economie/placements/le-bio-moins-cher-chez-carrefour-les-producteurs-denoncent-une-initiative-incomprehensible-5b90fa96cd70ef4bea8ffffcc>

La Coopérative Agricole (2018), « Circuits courts », mis en ligne le 10/08/2018, consulté le 28/05/2020 sur le site <https://www.lacooperationagricole.coop/fr/dossiers/circuits-courts-et-terroirs/circuits-courts>

Lecoeuvre C. (2017), « Un label agricole toujours moins exigeant. Quand le bio dénature le bio », *Le Monde Diplomatique*, consulté le 6/06/2020 sur le site <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/06/LECOEUVRE/57561>

Lemaire I. (2020), « La pandémie de coronavirus pourrait provoquer une pénurie alimentaire mondiale et un effondrement des prix payés aux agriculteurs », *LaLibre*, mis en ligne le 14/04/2020, consulté sur le site <https://www.lalibre.be/economie/entreprises-startup/la-pandemie-de-coronavirus-pourrait-provoquer-une-penurie-alimentaire-mondiale-et-un-effondrement-des-prix-payes-aux-agriculteurs-5e8ee466d8ad581631d5d15a>

MacRae R. J., Hill S. B. , Mehuys G. R. et Henning J., « Farm-scale agronomic and economic conversion from conventional to sustainable agriculture », *EAP Publication - 108*, consulté le 15/02/2020 <https://eap.mcgill.ca/publications/eap108.htm>

Marchand P. (s.d), « Des coopératives agricoles, pour tous les goûts », *UniverSud-Liège*, consulté le 10/05/2020 sur http://www.universud.ulg.ac.be/des-cooperatives-agricoles-pour-tous-les-gouts/#_ftnref1

Menuier P. (2019), « Agricall : une écoute et un accompagnement pour les agriculteurs en difficulté », *Alter Echo*, mis en ligne le 22/05/2019, consulté le 2/06/2020 sur le site <https://www.alterechos.be/longform/agricall-une-ecoute-et-un-accompagnement-pour-les-agriculteurs-en-difficulte/>

Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (s.d), *Présentation de la biodynamie*, consulté le 15/11/2019 sur le site <https://www.bio-dynamie.org/biodynamie/presentation/>

Moyou E. (2019), « Ensemble de raisons freinant les Français à consommer des produits biologiques en 2018 », *France: Statistica*, consulté le 8/02/2020 sur le site <https://fr.statista.com/statistiques/483797/freins-consommation-produits-biologiques-france/>

Nature & Progrès (s.d), *L'histoire de Nature & progrès*, consulté le 17/11/2019 sur <https://www.natureetprogres.org/lhistoire-2-2/>

Op de beeck V. (2016), « L'agriculture en Belgique aujourd'hui: constats, défis et solutions », *Kairos*, mis en ligne 1/12/2016, consulté le 23/02/2020 sur le site <https://www.kairospresse.be/article/1-agriculture-en-belgique-aujourd'hui-constats-defis-et-solutions/>

Produire-Bio (s.d), *Les témoignages*, consulté le 20/01/2020 sur le site <https://www.produire-bio.fr/les-temoignages/>

Produire-bio (s.d a), *Réussir son passage en bio*, consulté le 24 mai sur le site <https://www.produire-bio.fr/je-passe-a-la-bio/reussir-son-passage-en-bio/>

Réseau IDée asbl (s.d), *Biowallonie (A.S.B.L.)*, consulté le 3/02/2020 sur le site https://www.reseau-idee.be/adresses-utiles/fiche.php?&org_id=1151

Serres M. (1990), « Michel Serres "La science n'est pas assez libre". Archive INA », *Youtube*, mis en ligne 3/06/2019, consulté le 10/05/2020 sur le site https://www.youtube.com/watch?v=pRJIncXlE14&fbclid=IwAR0Ke_mYINuI9cdg1IDBdegmdzG9g_dfDweQkopaDtLSeb_6sIPNCIUvE2s

Tarabella M. (2019), « La vision du PS pour l'agriculture en Wallonie, par Marc Tarabella », *Youtube*, mis en ligne 8/05/2019, consulté le 8/06/2020 sur le site https://www.youtube.com/watch?v=Brdyxsw7_lo&fbclid=IwAR2GInvTNJIBJZBxaenHRRAL0QuP3rNn5TqIVhlqUt-YBobYW7i_0FbR1dI

UNAB (s.d), *Union professionnelle*, consulté le 11/05/2020 sur le site <https://www.unab-bio.be/union-professionnelle>

Van Daële D. (s.d), *Jean-Paul Delille – Polyculture – Pas-de-Calais*, consulté le 4/03/2020 sur le site <https://www.produire-bio.fr/temoignages/jean-paul-delille-polyculture-de-calais/>

Willems J.-C. (2020), « Toute l'agriculture chamboulée par la crise du coronavirus », *RTBF*, mis en ligne le 25/03/2020, mis à jour le 29/03/2020, consulté 6/06/2020 sur le site https://www.rtbef.be/info/societe/onpdp/detail_toute-l-agriculture-chamboulee-par-la-crise-du-coronavirus?id=10467024

PERSONNES CONSULTEES:

Boursault Aline, Co-responsable du pôle biologique aux Services Opérationnels du Collège des Producteurs, Co-directrice du MFE

Grogna Philippe , Directeur de Biowallonie

Grosjean Emmanuel, Coordinateur chez Collège des Producteurs agricoles de wallonie, Co-directeur du MFE

Godden Bernard, agronome, Professeur à l'ULB et directeur du MFE

Winandy Damien , Directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne (SPW)

VII. ANNEXES

Annexe 1: Codage dans RStudio pour les figures 1.2 et 1.3

```
1
2 library(readxl)
3 library(ggplot2)
4 library(scales)
5
6 Rstudio_Region <- read_excel("~/Downloads/PSDAB/EXCEL/Rstudio-Region.xlsx")
7
8 #SAU BIO PAR ANNEES
9 p <- ggplot(data = Rstudio_Region, aes(x=Year)) + geom_line(aes(y=Belgique, color="
    Belgique")) + geom_line(aes(y=Wallonie, color="Wallonie"))+
10   geom_line(aes(y=Flandre, color="Flandre")) + labs(title = "SAU bio par region", x =
    "Annee", y = "SAU bio (ha)") +
11     scale_color_discrete(name = 'Region')
12 p+ scale_x_continuous(breaks=c(2002,2004,2006,2008,2010,2012,2014,2016,2018))+
13   scale_y_continuous(breaks=c(10000,20000,30000,40000,50000,60000,70000,80000,90000))
14
15 #NOMBRE DE FERMES BIO PAR ANNEES
16 SAU_Ferme_Wallonie<- read_excel("~/Downloads/PSDAB/EXCEL/SAU-Ferme Wallonie.xlsx")
17 p1 <- ggplot(data = SAU_Ferme_Wallonie, aes(x=Year)) +
18   geom_line(aes(y=Ferme)) +
19   labs(title = "Exploitation bio", x = "Annee", y = "Ferme bio")
20 #scale_color_discrete(name = )
```

Annexe 2: Codage dans RStudio pour l'échantillonnage des agriculteurs

```
1 library(readxl)
2 liste1 <- read_excel("~/Downloads/PSDAB/EXCEL/liste1.xlsx")
3 liste1 = na.exclude(liste1)
4
5 #METTRE TOUT A ZERO ET CREATION DE LISTE
6 filCaprins = list()
7 filOvins = list()
8 filBovins = list()
9 filLait = list()
10 filGrandes_cul = list()
11 filVolaille = list()
12 filArboriculture = list()
13 filLegumes = list()
14 filPorcins = list()
15 filPetits_fruits = list()
16 countCaprins = 0
17 countOvins = 0
18 countBovins = 0
19 countLait = 0
20 countGrandes_cul = 0
21 countVolaille = 0
22 countArboriculture = 0
23 countLegumes = 0
24 countPorcins = 0
25 countPetits_fruits = 0
26
27 BoolCaprins = FALSE
28 BoolOvins = FALSE
29 BoolBovins = FALSE
30 BoolLait = FALSE
31 BoolGrandes_cul = FALSE
32 BoolVolaille = FALSE
33 BoolArboriculture = FALSE
34 BoolLegumes = FALSE
35 BoolPorcins = FALSE
36 BoolPetits_fruits = FALSE
37
38 #TRI DES LIGNES PAR FILIERE
39 for (i in 1:length(liste1$speculation)){
40   BoolCaprins = grepl("Caprins",liste1$speculation[i])
41   BoolOvins = grepl("Ovins",liste1$speculation[i])
42   BoolBovins = grepl("Bovins",liste1$speculation[i])
43   BoolLait = grepl("Lait",liste1$speculation[i])
44   BoolGrandes_cul = grepl("Grandes cultures",liste1$speculation[i])
45   BoolVolaille = grepl("volaille",liste1$speculation[i])
46   BoolArboriculture = grepl("Arboriculture",liste1$speculation[i])
47   BoolLegumes = grepl("legumes",liste1$speculation[i])
```

```

48 BoolPorcins = grepl("Porcins",liste1$speculation[i])
49 BoolPetits_fruits = grepl("Petits fruits",liste1$speculation[i])
50 if(BoolCaprins == TRUE){
51     countCaprins =countCaprins+1
52     filCaprins[countCaprins] = i
53 }
54 if(BoolOvins == TRUE){
55     countOvins =countOvins+1
56     filOvins[countOvins] = i
57 }
58 if(BoolBovins == TRUE){
59     countBovins =countBovins+1
60     filBovins[countBovins] = i
61 }
62 if(BoolLait == TRUE){
63     countLait =countLait+1
64     filLait[countLait] = i
65 }
66 if(BoolGrandes_cul == TRUE){
67     countGrandes_cul =countGrandes_cul+1
68     filGrandes_cul[countGrandes_cul] = i
69 }
70 if(BoolVolaille == TRUE){
71     countVolaille =countVolaille+1
72     filVolaille[countVolaille] = i
73 }
74 if(BoolArboriculture == TRUE){
75     countArboriculture =countArboriculture+1
76     filArboriculture[countArboriculture] = i
77 }
78 if(BoolLegumes == TRUE){
79     countLegumes =countLegumes+1
80     filLegumes[countLegumes] = i
81 }
82 if(BoolPorcins == TRUE){
83     countPorcins =countPorcins+1
84     filPorcins[countPorcins] = i
85 }
86 if(BoolPetits_fruits == TRUE){
87     countPetits_fruits =countPetits_fruits+1
88     filPetits_fruits[countPetits_fruits] = i
89 }
90 }
91
92 #ECHANTILLONAGE PAR PROVINCE ET FILIERE
93 countLux = 0
94 countBW = 0
95 countHainaut = 0
96 countLiege = 0
97 countLNameur = 0

```

```

98
99 BoolSample = FALSE
100 while (BoolSample == FALSE){
101   countLux = 0
102   countBW = 0
103   countHainaut = 0
104   countLiege = 0
105   countNamur = 0
106   countOther = 0
107
108   SampleOvins = sample(filOvins ,2)
109   SampleBovins = sample(filBovins ,2)
110   SampleGrandes_cul = sample(filGrandes_cul ,2)
111   SampleVolaille = sample(filVolaille ,2)
112   SampleLegumes = sample(filLegumes ,2)
113   SampleLait = sample(filLait ,2)
114   final_sample = c(SampleOvins , SampleBovins , SampleGrandes_cul , SampleVolaille ,
115     SampleLegumes ; SampleLait)
116   for (i in 1:12){
117     if(liste1$Region[final_sample[[i]]] == "Brabant wallon"){
118       countBW =countBW +1
119     }else if(liste1$Region[final_sample[[i]]] == "Luxembourg"){
120       countLux =countLux +1
121     }else if(liste1$Region[final_sample[[i]]] == "Hainaut"){
122       countHainaut =countHainaut +1
123     }else if(liste1$Region[final_sample[[i]]] == "Liege"){
124       countLiege =countLiege +1
125     }else if(liste1$Region[final_sample[[i]]] == "Namur"){
126       countNamur =countNamur +1
127     }
128   }
129   if(countLux ==5 & countBW ==1 & countHainaut==1 & countLiege ==3 & countNamur==2){
130     BoolSample = TRUE
131   }
132
133 #POUR AVOIR LA LISTE FINALE
134 echantillon1 = list()
135 for (i in (1:12)){
136   echantillon1$region[[i]] = liste1$Region[final_sample[[i]]]
137   echantillon1$filliere[[i]] = liste1$speculation[final_sample[[i]]]
138   echantillon1$nom[[i]] = liste1$Nom[final_sample[[i]]]
139 }
140 echantillon1 = data.frame(echantillon1)
141 write.csv(echantillon1 , "echantillon1.csv")

```


Annexe 3: Guide d'entretien

I) Caractérisation du parcours de l'agriculteur

- Pouvez-vous me raconter votre parcours professionnel?
 - Depuis quand vous êtes agriculteur ? Depuis quand l'êtes-vous sur cette ferme ?
 - Quel est votre parcours avant de gérer cette ferme ? Est-ce que vous avez pratiqué un autre métier avant cela ?
 - Quelle était la profession de vos parents ? (si agriculteurs -> aussi dans le bio ?)
 - Est-ce que vous avez suivi une formation pour devenir agriculteur ? (si oui, laquelle ?)
 - Quel âge avez-vous ?
 - Êtes-vous impliqué dans des organisations professionnelles (syndicat, coopérative, groupe d'échange)? Lesquelles ?

- Perception du métier
 - Pourquoi êtes-vous agriculteur ? Qu'est-ce qui vous a amené à être agriculteur ?

II) Caractérisation de la ferme

- Pouvez-vous me présenter votre ferme ?
- Quelles spéculations (production tout ce qu'il y a sur la ferme)/ateliers ?
 - Quelle SAU ? Quels animaux ? Combien ETP ?
 - Quelles filières ? Vous passez par quelles filières ?
 - Êtes-vous à temps plein sur la ferme ou avez-vous d'autres activités professionnelles ?

III) Caractérisation du parcours de conversion vers l'agriculture biologique

- Perception de l'agriculture bio
 - Que signifie agriculture biologique pour vous ?

- Historique du lien au bio
 - Quel a été votre premier contact avec l'agriculture biologique ?

- Perception du parcours de conversion

Fondements

- Pourquoi avez-vous souhaité vous convertir ?

Étapes et facteurs clefs

- Quelles ont été, selon vous, les étapes importantes de votre conversion ?
- En quelle année vous êtes-vous converti ?
- Quels ont été les étapes clefs de votre conversion ?

Motifs

Motif économique

- Est-ce que vous avez amélioré votre marge après que vous êtes passé en bio et est-ce que la marge est satisfaisante ?
- Quelles motifs économiques vous a incité le plus à vous convertir ?
- Est-ce que vous avez un meilleur revenu en bio ? Est-ce que la ferme est plus viable économiquement ?
- Est-ce que vous avez une baisse de rendement ?
- Est-ce que vous profitez plus d'une stabilité des prix de vente qu'en conventionnel ?
- Est-ce que c'était important pour vous qu'il y a une forte demande des produits bio ?

Motif écologique et santé

- Quelle place donnez-vous aux facteurs environnementaux de l'agriculture bio ?
- Travailler en bio change-t-il quelque chose par rapport à l'environnement ?
- Est-ce que vous trouvez que la qualité de votre produit est meilleure ?
- Vous pensez que le bio est meilleur pour la santé humaine ?
- Est-ce que le bio change le regard sur le traitement des animaux ?

Motif émotionnel

- Quel rôle a joué votre entourage/ vos voisins agriculteurs dans votre décision de se convertir ?
- Des personnes ont-elles joué un rôle important dans cette décision ?
- Qu'est-ce que votre entourage a pensé de votre conversion ?
- Comment êtes-vous perçu dans la famille ?
- Est-ce que vous vous sentez plus autonome et moins dépendant ?
- Est-ce que vous êtes heureux avec votre choix ? Est-ce que vous êtes plus satisfait de votre travail ?
- Est-ce que vous referiez le même choix aujourd'hui ?
- Que changeriez-vous ?
- Encouragez-vous d'autres agriculteurs à se convertir ?
- Quel regard avez-vous sur la perception du bio par les producteurs en général et les consommateurs ?

Freins

- Quels étaient vos craintes principales avant de se convertir en bio ?
- Est-ce que vous avez dû surmonter des difficultés d'ordre légal pour passer en bio ?
- Comment avez-vous appréhendé le changement ?
- Qu'est-ce que vous avez dû changer dans vos pratiques ou dans l'organisation de votre ferme lors de cette conversion ? / Quels ont été les principaux changements ?
- Vous avez moins de temps libre en bio ?
- Où avez-vous trouvé les ressources théoriques et pratiques pour vous aider dans votre conversion ?
- Est-ce que les mauvaises herbes posent un grand souci pour vous ?

Leviers

- Est-ce que vous pensez qu'une étude de marché vous aurait encore plus/plus vite assuré à vous convertir ?
- Trouvez-vous qu'il y a assez de débouchés dans le bio ?
- Pensez-vous que les producteurs et consommateurs sont assez sensibilisés ?
- Faites-vous parti d'une coopérative/ de collectifs ?
- Comment avez-vous été accompagné
- Quels ont été, selon vous, les personnes clés de votre conversion ?
- Quelque chose vous a manqué pendant votre conversion ?

IV) Caractérisation de la connaissance et des perceptions de l'agriculteur par rapport au PSDAB

- Est-ce que vous avez déjà entendu du plan stratégique bio?
- Qu'est-ce qu'il représente pour vous ?
- Qu'en pensez-vous?
- Quelles sont les actions les plus importantes pour vous ?
- Comment vous avez eu accès les informations nécessaires à se convertir ? Est-ce que c'était compliqué d'accéder à ces informations ?

Comment percevez-vous les mesures publiques vav de l'AB ? Face à :

- Développement des filières ?
- Innovation dans le bio ?
- Sensibilisation des agriculteurs comme le grand public ?
- Information des agriculteurs (techniques, pratiques,...)

V) Avis personnel

Quelle mesure(s) devrait être prise dans le prochain PSDAB pour encourager les agriculteurs à se convertir ?

- Qu'est-ce qui manque dans le plan de 2013 ?

Annexe 4: Tableau des actions du PSDAB et son évaluation

Dans le tableau suivant, les différentes actions élaborées dans le PSDAB (2017) sont présentées. Quelques explications par rapport au tableau vont suivre dans les prochains paragraphes. Toutefois, tous ce qui a été trouvé pertinent pour notre analyse et évaluation est évoqué dans le tableau de l'analyse des entretiens III.2.2.

Le tableau est divisé en 3 sous-section : la première sous-section représente les actions relatives à la conversion, la deuxième est relative à l'information et la promotion de l'agriculture biologique et la troisième est relative au développement de filière. Différentes actions sont reprises dans les trois différentes sous-sections, parce qu'il y a parfois plusieurs points divers accumulés dans une action.

La première colonne représente le numéro de l'action dans le PSDAB. Dans la deuxième colonne les passages des différentes actions sont élaborés. Celle-ci est également séparée en colonne « *But* » et « *Moyen* ». La troisième colonne représente l'évaluation du Plan Stratégique en fonction des actions qui a été faite en avril 2020.

ACTIONS LIEES DIRECTEMENT A LA CONVERSION

ACTION	PLAN 2017		EVALUTATION 2020
	BUT	MOYEN	
ACTION 8	Poursuivre le régime des aides au maintien et à la conversion à la production biologique.	Financement	<p>Les engagements budgétaires nécessaires pour payer les demandes de paiements éligibles ont bien été réalisés à chaque campagne. S'agissant de la pérennité de l'action (et des aides), une incertitude existe pour la programmation post 2020 (budget PAC UE et Plan stratégique PAC wallon).</p> <p>Les délais de paiement ont été raccourcis mais on pourrait envisager de payer des « avances » en année N comme le permettent les règlements européens.</p> <p>Le régime des aides à la conversion et au maintien en bio s'adresse au maillon de la production de manière (trop) isolée. Il devrait être plus directement lié à l'objectif de développement de filières (locales). Ainsi, certaines aides pourraient être plus ciblées et/ou modulées selon l'utilisation concrète des productions dans des filières de transformation-distribution bio (et locales).</p>
ACTION 9 (action la plus importante au niveau des conversions)	Sensibiliser les exploitants conventionnels à l'agriculture biologique et les accompagner dans leur démarche	<p>Animation et sensibilisation autour de l'agriculture biologique, spécifiquement orientée vers les exploitants conventionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Via une communication directe : <ul style="list-style-type: none"> - lettre d'information dédiée aux producteurs conventionnels (véhiculer une image ; moderne du bio, success stories,...) - organisation de visites d'exploitations bio dédiées aux agriculteurs conventionnels • Indirectement: articles de presse porteurs de sens et d'image, publications internet, événements lors de manifestations dédiées à l'agriculture et l'élevage, ... <p>Accompagnement des agriculteurs conventionnels qui souhaitent entrer en conversion vers l'agriculture biologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'exécution, à la demande de l'agriculteur, d'une étude personnalisée de la situation économique de l'exploitation et en particulier des perspectives offertes par le passage au mode de production biologique. • Par la réalisation, à la demande de l'agriculteur, d'une visite complète de l'exploitation, visant à mettre en évidence les éléments qui au sein de l'exploitation, constituent le cas échéant des non-conformités au regard de la réglementation bio et requièrent dès lors la mise en œuvre de mesures correctives avant de pouvoir entrer en conversion. 	<p>Les objectifs ont été atteints. Chaque année, une centaine d'agriculteurs wallons supplémentaires passent une partie ou toute leur ferme en bio et ils sont de plus en plus nombreux à préalablement participer à des formations organisées par Biowallonie et/ou faire appel à l'un de ses conseillers techniques pour un bilan personnalisé.</p> <p>Afin de toucher un maximum d'agriculteurs engagés dans une conversion bio et de limiter les visites d'agrément, Biowallonie pourrait contacter tous les agriculteurs qui ont introduit une pré-demande d'aide bio (au 31 octobre) afin de les inviter à une séance d'information ou/et à prendre contact avec un conseiller technique pour avoir un bilan personnalisé en ferme.</p> <p>Biowallonie pourrait également préparer une check liste pour un pré-contrôle test qui se ferait lors de la visite de la ferme par le conseiller technique.</p>

<p>ACTION 18</p>	<p>Organiser des cycles de formation et démonstrations axés sur les bonnes pratiques et les problématiques de conversion à destination des agriculteurs en conversion (et visant principalement la conversion totale) et organiser un encadrement individuel personnalisé des producteurs nouvellement convertis.</p>	<p>Accompagner les producteurs biologiques ou en processus de reconversion à la mise en œuvre de ces solutions, pratiques ou procédés l'adaptation technologique: conseils et assistance technique, transfert d'expertise, ...</p> <p>Il y a donc lieu de prévoir des formations et démonstrations portant sur diverses thématiques, techniques (pratiques culturales et d'élevage) et bonnes pratiques, selon un calendrier axé sur les saisons et le type d'exploitations.</p> <p>Pour ces formations et démonstrations, certaines fermes pourraient servir de fermes vitrines et ouvrir leurs portes aux autres agriculteurs en formation. Des journées de formation en marketing et techniques commerciales (valorisation optimale de la production dans une filière bio au terme de la période de conversion) pourraient également être organisées.</p> <p>Un « guichet unique » de conversion/installation sera instauré au sein de Biowallonie afin d'orienter l'exploitant vers les services, aides, appropriés à ses besoins.</p>	<p>L'encadrement individuel ou en groupe est d'autant plus efficace qu'il est réalisé au sein d'une ferme, avec des visites de parcelles ou encore des démonstrations de matériel (désherbage ou autres).</p> <p>Il apparaît également que les acteurs sont de plus en plus disposés à fonctionner en groupes (formations, démonstrations, coins de champs, CETAs, etc.), ce qui permet des enrichissements mutuels. Il est noté que le personnel de Biowallonie s'alimente notamment de visites d'essais de culture (en Wallonie, Flandre, France, Pays-Bas, Suisse, ...) et d'observations agricoles lors des visites de terrain (par régions pédoclimatiques et systèmes d'exploitation) pour conseiller au mieux les opérateurs. Les conseillers techniques suivent aussi régulièrement des formations afin d'être à jour dans les évolutions techniques.</p> <p>Biowallonie assure de fait un rôle de « guichet unique » pour toute question d'ordre technique, réglementaire, économique, etc. liées au bio. Elle y répond directement ou aiguille les opérateurs vers d'autres acteurs bien identifiés lorsque cela est nécessaire (principalement pour des questions non spécifiques au bio). De plus en plus d'acteurs (autres structures d'encadrement, organismes de contrôle, administrations) reconnaissent ce rôle de Biowallonie et renvoient les opérateurs vers celui-ci pour tout ce qui a trait au bio. Le service ne couvre pas que la conversion / installation mais également le maintien.</p> <p>Cette action est considérée par Biowallonie comme l'action la plus importante de l'encadrement, tant elle sert de support direct pour le secteur.</p>
-------------------------	---	--	---

INFORMATION ET PROMOTION

ACTION	PLAN 2017		EVALUTATION 2020
	BUT	MOYEN	
ACTION 3	Assurer la mise en œuvre du plan de recherche global en agriculture biologique en élargissant le dispositif à des appels à projets, ouverts au CRA-W et à d'autres acteurs de la recherche	Recenser les besoins et attentes techniques et technico-économiques des producteurs	<p>Les besoins techniques et technico économiques des producteurs et transformateurs (ainsi que les réponses actuellement existantes) sont systématiquement recensés dans [une] base de données.</p> <p>Inclure des représentants des opérateurs de terrain (producteurs et transformateurs) dans le choix des thèmes de recherche et la définition des modalités de mise en œuvre afin de garantir tant que possible des résultats concrets répondant à leurs besoins.</p>
ACTION 4	Améliorer l'information relative à la filière bio → pour que les opérateurs de la filière puissent s'appuyer sur des informations fiables et récentes pour piloter leur stratégie.	Mobiliser les organismes fournisseurs d'informations Réalisation des études sectorielles	<p>L'objectif est considéré atteint mais le travail est difficile car certaines données sont inexistantes (ex. circuit court, importation / exportation), d'autres existent mais ne sont pas facilement accessibles.</p> <p>Le type et le nombre d'études doivent pouvoir fluctuer pour répondre à un réel besoin du secteur à un instant T.</p>
ACTION 6	Organiser une communication orientée vers les professionnels de la filière biologique	<p>Une campagne d'information et de communication coordonnée doit être mise en place à destination des professionnels. <i>Cette action est remplie par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● revue d'information ● édition d'un site internet spécifiquement destiné aux professionnels (présenter une source d'informations la plus complète possible pour toutes les matières techniques, commerciales, qui touchent à la production, la transformation et la distribution biologiques,...) ● articles informatifs spécifiques au bio (résultat de recherches, innovations,...) 	<p>Les objectifs sont considérés largement atteints. Les outils d'information des professionnels sont diversifiés et étoffés (revue Itinéraires BIO, site internet, newsletter, livrets de vulgarisation, événements, réseaux sociaux). Malgré le succès du site, le public cible préfère les médias traditionnels.</p> <p>7 livret incluent une liste de contacts utiles, les étapes clés pour la conversion et, depuis 2019, une estimation des coûts de certification.</p> <p>Proposition de soutenir les professionnels du secteur (principalement les agriculteurs) dans la transition numérique.</p>
ACTION 12	Sensibilisation des producteurs actives en conventionnel sur : <ul style="list-style-type: none"> ● l'organisation de la filière biologique, sur ses instances représentatives ; ● les circuits d'approvisionnement existants 	Identification et l'encadrement des candidats au démarrage d'une telle activité.	
ACTION 16	Développement d'un outil documentaire technique et technico-économique qui donnera accès à l'ensemble de l'information vulgarisée qui présente un intérêt pour la filière biologique wallonne : résultats de recherche, d'essais et expérimentations, itinéraires techniques...	<p>Assurer un inventaire et une veille des études scientifiques existantes en matière de production biologique.</p> <p>Identification des besoins et attentes de la filière bio en matière de R&D (<i>Recherche et Développement</i>) et d'assistance technique.</p>	<p>Les objectifs sont en cours de réalisation. Une plateforme web est en cours de développement (co-élaboration CtRab/Biowallonie, mise en œuvre Biowallonie). Une ouverture au public de celle-ci est prévue courant 2020.</p> <p>Il est constaté sur le terrain qu'une meilleure connaissance technique et théorique, à laquelle contribue cette action, soutient l'évolution positive des solutions mises en place en pratique.</p>

ACTION 17	Sensibiliser et former les futurs professionnels de la filière, ainsi d'ailleurs que les professionnels en activité.	<p>Poursuivre et mettre en place des formations postsecondaires spécifiques à l'agriculture biologique.</p> <p>Introduire aux programmes des établissements d'enseignement professionnel, technique et supérieur une information et sensibilisation aux pratiques de l'agriculture biologique. → Inscrire dans chaque cursus scolaire agricole un volet agriculture biologique.</p> <p>Evaluer les besoins en personnel qualifié auprès des organismes (formateurs et accompagnateurs) → si pénurie établir un programme de formation initiale des nouveaux formateurs et de formation continue des formateurs existants</p>	<p>Quelques avancées ont été enregistrées vers l'atteinte de ces objectifs (très ambitieux).</p> <p>Au niveau de l'enseignement de plein exercice, le nombre d'institution proposant une formation bio « complète » (baccalauréat, année de spécialisation, etc.) reste très limité. Plus nombreuses sont les structures qui commencent à intégrer des notions de bio.</p> <p>Au niveau de la formation postsecondaire et continue, les offres de formation se multiplient mais de manière dispersée et avec une concurrence importante entre centres de formation.</p> <p>Les principales difficultés rencontrées sont le nombre très important de structures impliquées dans la formation professionnelle et le manque important de formateurs formés aux spécificités de l'agriculture biologique.</p> <p>Pour répondre à la croissance du secteur bio et à la technicité importante et spécifique requise pour celui-ci, le travail doit certainement être poursuivi et renforcé (sensibilisation des centres de formation et des étudiants, mise en place de référentiels de formation, formation de formateurs, etc.).</p>
ACTION 18	Promouvoir l'innovation auprès des opérateurs de la filière biologique wallonne par la réalisation d'expérimentations et d'essais démonstratifs, la promotion des techniques et des pratiques et l'appui à l'adaptation technologique et au transfert d'expertise pour les exploitations en conversion.	<p>Sur base d'une évaluation annuelle du potentiel de diffusion et de valorisation des résultats de la recherche reposant notamment sur les besoins et attentes techniques et technico-économiques des producteurs et transformateurs (cf action 21), on établira un plan de vulgarisation systématique des pratiques innovantes et d'accompagnement à leur mise en œuvre par les opérateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • transférer vers le terrain les résultats de la recherche par la réalisation d'essais de démonstration chez des producteurs ; • promouvoir des solutions techniques, des pratiques ou des procédés auprès de producteurs, transformateurs ou distributeurs (séminaires, démonstrations, fermes vitrines, installations pilotes, articles dans les revues professionnelles (spécifiques bio ou plus généralistes)...)) 	<p>Les objectifs de cette action sont jugés atteints mais celle-ci est à poursuivre en continu. Elle répond à un réel besoin (en témoigne les sollicitations très nombreuses auprès des conseillers techniques de Biowallonie).</p> <p>Il est jugé nécessaire de mettre en place davantage d'essais expérimentaux dans les conditions de l'agriculture biologique, qui pourraient faire l'objet de visites pédagogiques.</p>
ACTION 19	Mettre en œuvre l'axe « produits biologiques » dans la stratégie de promotion de l'Apag-W et réserver sur ses budgets les moyens suffisants à cette fin. Développer une communication concertée avec le secteur bio en vue d'établir une stratégie de promotion intérieure et une stratégie de promotion vers les régions limitrophes, notamment pour les produits pour lesquels l'offre excède la demande en Wallonie.	<p>L'établissement de cette stratégie est mené en concertation entre l'APAQ-W, le Collège des producteurs et le GTcom rassemblant les partenaires du secteur bio (les syndicats agricoles, les organismes de contrôle, Biowallonie, Unadis, Nature et Progrès, CRA-W...). Un plan stratégique pluriannuel pour la promotion du secteur bio est ainsi développé, qui résulte de la transposition des objectifs fixés par le plan opérationnel. Ces objectifs sont revus et adaptés chaque année, puis transcrits dans un plan d'action annuel, dont la mise en œuvre fait l'objet de l'action 20.</p> <p>En ce qui concerne spécifiquement la promotion extérieure, une collaboration est entretenue avec l'AWEX pour une mise en avant du secteur bio wallon à l'étranger.</p> <p>De manière générale, la stratégie de communication passera par l'établissement d'une charte graphique dédiée au secteur bio et aux partenaires afin de définir et maintenir une cohérence dans la communication vers le consommateur et les professionnels</p>	<p>Les deux objectifs de cette actions ont été réalisés. Le plan actuel comprend 6 axes : veille, image, promotion orientée consommateurs, promotion orientée professionnels, promotion orientée enfants et soutien des acteurs.</p> <p>Peu d'informations sont fournies sur la promotion vers les régions limitrophes</p> <p>Il serait également souhaitable de mieux identifier et exploiter les freins et leviers à la consommation de produits bio.</p>
ACTION 20	Mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public et du secteur agricole. → à revoir si pas dans développement de filiere	<p>Canaux de communication : site web dédié à promotion de l'agriculture biologique wallonne et les réseaux sociaux (page Facebook, compte Twitter...)</p> <p>Soutien aux producteurs via des salons professionnels</p> <p>Soutien aux projets de promotion du secteur bio.</p>	<p>L'objectif est atteint. Des actions promotionnelles, qui visent différents publics cibles (producteurs, consommateurs et enfants), sont mises en place. Elles sont évaluées et semblent porter leurs fruits (en termes de fréquentation, de visibilité du secteur, d'information du public, ...).</p> <p>Les salons à l'étranger permettent aux producteurs bio d'avoir une visibilité à l'étranger (promotion des produits).</p>

DEVELOPPEMENT DE FILIERE

ACTION	PLAN 2017		EVALUTATION 2020
	BUT	MOYEN	
ACTION 5	Réalisation de dossiers simplifiés de communication grand public	Création d'éléments de graphisme appropriés, gestion d'une lettre d'information trimestrielle à l'intention des consommateurs, alimentation sites internet, conférences et communiqués de presse, promotion de la cellule dans des médias spécialisés ou sur facebook/twitter, construction de son image, vidéos ou spots radio,...	14 articles grand public ont été élaborés et diffusés. Les controverses sur le bio sont toujours présentes dans les médias et l'opinion publique.
ACTION 6	Informers les opérateurs des sources de financement et aides financières accessibles	Mise à disposition d'information relative au financement <i>et aides financières</i> d'activités de production, de transformation ou de commercialisation les permettant de renforcer la filière biologique que de projets de recherche en orientant et conseillant vers les mécanismes de financement existants. Recherche de soutiens financiers extérieurs aux budgets de l'agriculture (ex. : loi sur l'expansion économique) et l'étude de la faisabilité de faire émerger certains producteurs s'installant en production bio	La recherche et le partage d'information sur les aides financières accessibles pour les coopératives et les entrepreneurs prennent différentes formes : analyses, recherches, plaidoyers, compilation des fiches informatives, communication, présentation lors de conférences. Biowallonie assure également un premier contact et un relai vers d'autres organismes pour les aides MAEC et Natura2000 ; les aides à l'investissement et à l'installation ; les aides à l'entrepreneuriat et à la création de coopératives.
ACTION 10	Faire coïncider l'offre et la demande en produits bio de Wallonie. Obtenir des prix rémunérateurs pour les producteurs bio de Wallonie, assurer la pérennité des activités agricoles bio, soutenir un développement cohérent (adéquation avec la demande) de l'agriculture biologique en Wallonie. Structurer les agriculteurs bio dans chaque filière prioritaire, prévenir des risques encourus par une croissance rapide et désorganisée du secteur bio, contribuer au développement socio-économique de la Wallonie en structurant la production, et l'approvisionnement de l'offre en produits bio. Développer des projets structurants ambitieux à l'échelle de la Wallonie, et ce dans les différentes filières bio prioritaires.	Dans chaque filière bio, analyser les besoins en création de Groupement de Producteurs et identifier les filières qui sont considérées comme prioritaires par les agriculteurs bio. Structurer les agriculteurs bio par filière prioritaire grâce à la création de Groupements de Producteurs (GP) 100% bio. Chaque filière bio prioritaire verra naître un GP, si cela s'avère pertinent, et chaque GP bio fera coexister les producteurs pratiquant différents itinéraires techniques. Développer les services nécessaires et pertinents des GP bio : <ul style="list-style-type: none"> • Définir les prix rémunérateurs dans chaque filière bio prioritaire, ceci pour chaque grand type d'itinéraire technique, en concertation avec les agriculteurs bio et les autres acteurs. • Construire ou renforcer des partenariats entre des marchés et les GP bio, en garantissant des prix rémunérateurs aux membres-producteurs des GP bio. • Faciliter l'accès à un réseau de distribution efficace et fiable. • Permettre aux producteurs d'être en lien direct avec les tendances du marché et les demandes des consommateurs bio, compiler les informations sur les évolutions du marché. • Permettre aux agriculteurs bio d'être plus réactifs à la demande des consommateurs et améliorer de façon significative l'adéquation de l'offre à la demande. • Renforcer les partages, les échanges et le réseautage entre agriculteurs biologiques dans chaque filière bio prioritaire 	L'action a permis d'initier un travail de regroupement des agriculteurs et de développement de filières dans les secteurs suivants : viande bovine, maraîchage et céréales. Les résultats obtenus sont pour le moment assez faibles. Aucun Groupement de producteurs (GP) n'a été constitué. Il est apparu que les formes officielles de « Groupement de producteurs » (GP) et d' « Organisations de producteurs » (OP) sont généralement encore mal connues des agriculteurs et/ou trop limitantes. L'action a néanmoins permis de faire émerger des filières prioritaires et pour chacune de celles-ci : d'établir un état de la situation (besoins, forces/faiblesses), d'identifier les freins (structurels, financiers et administratifs) à leur développement et des leviers pour les soulever, de rassembler (informellement) des opérateurs isolés, d'élaborer des projets de chartes, de développer des outils techniques et économiques (y compris calcul des coûts et plans financiers) et de rechercher des débouchés. La volonté des producteurs à se regrouper est un élément non maîtrisable. Il faut du temps pour vaincre les craintes et faire émerger la confiance ainsi que pour construire une vision commune au sein d'un groupe dont les membres ne se connaissent pas/peu. Malgré des progrès importants dans la production et la consommation bio à l'échelle régionale, des déséquilibres importants persistent entre celles-ci, de manière diverse selon les produits, au terme du PSDAB 2020.
ACTION 11	Accompagnement des producteurs bio et des entreprises transformant les productions primaires de l'agriculture wallonne biologique vers la restauration collective .	Analyser les besoins en produits transformés biologiques et les contraintes liées à ces besoins. Initier des partenariats commerciaux entre ces producteurs, entreprises et les acteurs de la restauration.	Il semble maintenant nécessaire de mieux caractériser cette demande et de la rencontrer, au risque qu'elle ne s'essouffle. Cela suppose un réel développement de filières dont la restauration collective peut être un des débouchés. Organisation d'événements de rencontres entre producteurs-cantines et entre cantines

			Si ces actions restent nécessaires, la priorité doit maintenant être mise sur l'accompagnement des producteurs, transformateurs et logisticiens à répondre à la (réelle) demande des collectivités
ACTION 12	<p>Développer un service d'appui à la création de filières de projets en circuits courts portés par les producteurs</p> <p>Organiser une collaboration entre tous les acteurs concernés par la production, la transformation, la distribution et la commercialisation de produits biologiques en vue de répondre aux demandes.</p> <p>Développer un service d'appui de même que les initiatives favorisant la création de filières de production – transformation – distribution – commercialisation de produits bio par les agriculteurs.</p>	<p>Biowallonie interviendra sous la forme de conseils, d'information et d'orientation, et d'études spécifiques (notamment en matière de faisabilité technico-économique) favorisant la création de filières de production/transformation/distribution/commercialisation de produits bio par les agriculteurs. Pour ce faire, elle organisera les concertations avec des assemblées de producteurs, transformateurs et distributeurs.</p> <p>Cette action vise également à rapprocher les acteurs potentiels d'un même secteur afin de faciliter la création et le développement des filières: organisations de rencontres entre acteurs, journées d'étude par secteur,...</p> <p>Il convient par ailleurs de favoriser le développement de transformateurs bio, de type plutôt artisanal, via une collaboration active entre Biowallonie et DiversiFerm, qui sera chargée de sensibiliser et conseiller les producteurs</p> <p>Cette action s'articule autour de 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification et l'encadrement des candidats au démarrage d'une telle activité • Suivi technique et recherche de nouveaux débouchés. <p>L'action visera certains projets prioritaires en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vente à la ferme • développement de l'offre de produits Bio en vente directe aux consommateurs • livraison aux magasins de proximités. 	<p>Les objectifs sont jugés pleinement remplis par Biowallonie S'agissant du premier objectif (collaboration entre tous les acteurs de la chaîne de valeur), certains acteurs ont toutefois peu/pas été touchés (distribution et agro-industrie).</p> <p>Il est souligné que le développement de filières dépend de nombreux facteurs et implique de nombreux acteurs sur lesquels l'accompagnement, quel qu'il soit, n'a pas de prise directe. De fortes différences entre filières sont également soulevées.</p> <p>Organisation d'une rencontre « débouchés » annuelle, incluant des ateliers par secteurs.</p> <p>Biowallonie accompagne de nombreux projets comprenant une dimension « circuit court ».</p> <p>En matière de distribution-commercialisation, il ne faudrait pas uniquement viser les circuits courts mais également les circuits longs et développer des partenariats avec la grande distribution</p>
ACTION 20	Mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public et du secteur agricole.	Développement de l'accès aux produits bio à travers un répertoire « Où trouver vos produits bio » regroupant les acteurs bio en Wallonie et sa mise à jour Campagnes d'information ciblant le consommateur bio, le jeune public (campagnes pédagogiques)...	<p>L'objectif est atteint. Des actions promotionnelles, qui visent différents publics cibles (producteurs, consommateurs et enfants), sont mises en place. Elles sont évaluées et semblent porter leurs fruits (en termes de fréquentation, de visibilité du secteur, d'information du public, ...).</p> <p>Les actions devront toutefois être renforcées, du moins auprès des consommateurs, car il ressort des études de marchés que ceux-ci ne connaissent encore que très peu l'agriculture biologique. Ils se disent cependant largement (80 %) désireux de consommer plus de produits bio à l'avenir.</p> <p>La part de marché pour les produits bio évolue positivement mais il est difficile d'évaluer la contribution des actions de promotion réalisées à cette croissance. Les indicateurs utilisés ne permettent en effet pas de juger suffisamment les retombées des actions sur l'évolution de la consommation volontaire de produits bio. Il serait souhaitable de mettre sur place un véritable baromètre de la consommation bio</p>

Annexe 5: Tableau récapitulatif des entretiens

Le tableau suivant représente des passages intéressants des entretiens avec les agriculteurs. Ces citations sont tous en relation avec ce qui était dit dans le tableau de l'analyse des entretiens III.2.2 et permet de plus les mettre en valeur. Il y a quatre tableaux différents en fonction de chaque regroupement de motifs/freins de conversion. Les numérations commençants avec • sont des citations des agriculteurs. Les numérations commençants avec o sont nos propres remarques, suite à des citations trop longues ou pas assez claires pour la compréhension du lecteur.

MOTIFS FINANCIERS

	AIDES FINANCIERES	RENTABILITE	STABILITE DES PRIX	DEMANDE DU CONSOMMATEUR
FERMIER 1	<ul style="list-style-type: none"> • Évidemment on est aidé par les aides européennes. Mais on n'a pas fait pour ça. • Sans les primes on l'aurait fait quand même. 	<ul style="list-style-type: none"> • On gagne beaucoup moins en bio, mais si on travaille respectueusement, ça coûte beaucoup moins cher. Donc c'est rentable. Notre cheptel, nos races ne nous coutent quasiment plus rien. Câd que le vétérinaire est presque plus à la maison. • La différence, on la comble dans ce qu'on ne met plus en médicaments, en vétérinaires, en engrais,... • Et alors on compense parce qu'il n'y a plus d'intermédiaire. Il faut bien que la différence qui est là, que nous on la gagne quelque part. Sinon c'est pas viable non plus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y en a qui se sont mis bio et qui se sont cassés la gueule, parce que pour moi ils n'ont pas trouvé une bonne filière. Maintenant le problème qui a... les filières sont complètes, de viande je veux dire. • Maintenant le problème qui a eu avec l'Europe dans les agricultures, nous a poussé à produire, mais pour dire à n'importe quel prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le consommateur pour lui ça coûte un peu plus cher. Maintenant ce que j'essaie d'expliquer aux gens parfois de manger peut-être un peu moins, où voilà, mais manger quelque chose de qualité ○ La famille a également un restaurant où elle vend ses produits. Ceci a l'air de marché très bien.
FERMIER 2	<ul style="list-style-type: none"> • Les sous sont trop lent, pas la conversion trop longues, eux ils traînent trop longtemps. • J'ai jamais demandé une prime pour tout ça. On a droit aux primes, mais on vient vous contrôler et emmerder. Ils viennent t'aider mais ils t'obligent à faire d'autres travaux. ○ Fermier 2 profite juste des aides bio de la PAC, mais n'a pas profiter des subventions à l'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ça va mieux qu'en conventionnel. • Les plantes (en conventionnels) sont faites pour vendre des phytos. En bio non justement, on doit prendre des plantes bio. Et on a pas de problème, on ne doit pas les traiter. Je ne veux pas dépenser mes sous dans des engrais, ni dans les phytos. • Je ne veux pas dépenser mes sous dans des engrais, ça coûte une fortune. Et n'ont plus dans des produits phyto. Je gagne peut-être moins.. Mais au bout du compte ça me coûte moins cher à cultiver. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est soit industriel, des quantités, des quantités, des quantités, des produits, des produits, des produits, ou soit bio. • (En conventionnel) Il lui faut sa rentabilité, il faut faire des kilos, il faut faire des kilos, quoi qu'il arrive il faut des kilos, rien à foutre du sol, on fait des kilos. Je trouve ça aberrant des fermiers ainsi. • Je regarde pas ça (prix mondial), je vends mes légumes pour vivre, je sais même pas vous dire le prix du bio. Je sais pas combien le bio il vaut, combien ils vendent les patates bio. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est à la mode
FERMIER 3	<ul style="list-style-type: none"> • Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculture wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout. ○ Ce n'est pas pour ça qu'il s'est converti. ○ Selon lui il faut faciliter la mise en place pour les petits agriculteurs. ○ Fermier 3 n'a pas eu des subventions pour les investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est galère. • Il faut le vouloir.. Mais voilà.. ça commence à aller mieux. ○ Son rendement commence à s'améliorer de plus en plus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le problème c'est qu'on est quand même obligé de vendre au prix du marché. Donc pour moi c'est trop bas. Stable.. oue c'est stable mais, en tout cas nous on fixe nos prix pour l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mais on avance, plus il y a une volonté des gens de consommer bio. Et ça on voit une sacré différence en 5 ans. • Et globalement je pense qu'il y a un changement de mentalité par rapport à l'environnement. • Mais la volonté augmente pour consommer plus propre plus locale et voilà.
FERMIER 4	<ul style="list-style-type: none"> • Ça ne représente pas grand-chose. ○ Fermier 4 voulait une diversification sur sa ferme. ○ Fermier 4 a pu profiter des subventions à l'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est pas que ça me dérange (moins de rendement), ce qu'il faut c'est la rentabilité. C'est pas grave de traire beaucoup moins, c'est payer la facture, c'est payer nos charges et si on n'a pas les engrais ou les phyto comme vous dites, on ferai encore beaucoup moins. • Dire que le bio est plus rentable que le conventionnel ou vice versa, ça franchement je sais .. et je ne sais pas le dire. 	<ul style="list-style-type: none"> • En poulet on n'y est pas (de surproduction), parce que ça augmente tous les ans, et tous les ans il en manque. Ça je pense que dans notre secteur on y est pas mal. • Je pense que c'est plus stable, parce que c'est quand même un produit qui est plus local et plus de niche. • C'est sûr qu'au niveau de l'offre et de la demande, on est bon, parce qu'il n'y a pas assez d'offre par rapport à la demande, donc d'office le prix il se tient . • Quand moi j'ai repris en 2005, on nous a vraiment poussé à traire, à traire, à produire, à produire, à produire (en conventionnel) • On est beaucoup plus performant, parce qu'on a pas le choix toute façon. Parce que si on n'est pas performant, ça ne va pas. 	<ul style="list-style-type: none"> • On voulait partir un peu dans le bio car c'est un peu dans l'air du temps • Je pense que dans les régions plus... à Bruxelles et tout ça, ils sont plus aisés. Je pense que ces gens-là font encore plus attention que par chez nous. • Après il faut du poulet pour tout le monde.. tout le monde ne sait pas se payer du poulet bio forcément. Parce que c'est quand même pas le même prix. Il en faut pour tous les gouts et tous les portefeuilles.

FERMIER 5	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les primes n'étaient pas une raison de le faire. 	<ul style="list-style-type: none"> • En céréale bio, on gagne moins bien sa vie qu'en conventionnel. Aujourd'hui en légume et en pomme de terre, on gagne encore un petit peu mieux sa vie qu'en conventionnel. • Les dépenses du désherbage manuel sont nettement supérieures à celle des dépenses des produits phytos. 	<ul style="list-style-type: none"> • On constate aujourd'hui, que on est déjà arrivé à un plafond et que sur le marché. Il y en a quand même beaucoup qui se sont convertis à l'agriculture bio ces 2 dernières années. Et donc maintenant il n'y a plus moyen d'avoir des nouveaux contrats, et on voit déjà les prix qui s'effondrent déjà un petit coup. Donc c'est un petit peu inquiétant pour l'avenir. • En fait d'une certaine manière le prix du bio est toujours lié au prix du conventionnel. • On essaye de pénétrer les marchés avec des produits pas connus. Ou bien avec des produits plus connus, mais à d'autres saisons. • Et c'est pas parce que c'est une niche, c'est que ça le reste. On doit tous les jours se remettre en question et vraiment se professionnaliser pour rester concurrentiel, etc. • Aujourd'hui l'offre est nettement supérieure à la demande du consommateur en produits bio. Donc il suffit pas que tout le monde se dit de produire bio, il faut du marché derrière sinon ça va pas. • On gagne déjà moins bien sa vie qu'il y a 3 ans, parce que le marché est sous pression. • Au niveau des grandes surfaces par exemple, je pense que la région wallonne pourrait aussi avoir un rôle à jouer. En faisant en sorte de les (grandes surfaces) motiver, de les pousser vers des produits locaux. • Par contre le travail a été réalisé, c'est vraiment en amont de la chaîne, faire en sorte que le marché tire, faire en sorte que les supermarchés sont convaincus et faire en sorte de mettre en place qui favorise les productions locales et bio. • Aujourd'hui on lit qu'en France c'est vraiment très présent maintenant, cet élan patriotique, mais ça va jusqu'au dirigeant des supermarchés, qui eux même disent, tous les produits disponibles en France, je prends du français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce n'est pas un motif financier qui nous a lancé dans le bio, oui c'est plus une conviction, le fait que on sent bien l'évolution sociétale, les besoins du consommateur qui évoluent.
FERMIER 6	<ul style="list-style-type: none"> • Non je n'ai pas eu de subventions, parce qu'il faut être agriculteur en activité principale pour avoir une subvention et avoir moins que 40 ans. C'est pour ça que je dois garder absolument mon travail ○ Fermier 6 n'a pas de subventions, mais profitent des aides financières par l'hectare. C'est pas les primes qui l'ont incité à se convertir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mes moutons je les vends un petit peu mieux en bio, mais c'est normal. Parce que tout ce qui est aliment, coûte beaucoup plus cher. C'est pas parce qu'on est dans le bio, qu'on gagne plus spécialement. Parce que le bénéfice qu'on retire, est un peu supérieur, c'est pour couvrir les frais un peu supérieur, l'achat d'aliment. • Il faut des intermédiaires pour la transformation et que ces intermédiaires ne prennent pas tous le bénéfice quoi. C'est ça le problème. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est plus stable, je pense oué, pour ce qui me concerne je pense. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tout le monde ne pourrait pas se permettre d'acheter du bio non plus. Il y a le coût qui est un peu plus élevé.
FERMIER 7	<ul style="list-style-type: none"> • Les aides financières, je pense qu'il faut les maintenir, parce que si ils les enlèvent ça va être une catastrophe. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est pas nécessairement plus rentable qu'en conventionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je crois qu'on y arrive déjà. Selon moi à partir de cette année-ci, on va commencer à avoir des problèmes, une surproduction en bio. • Ça va poser un problème, parce qu'on risque de se retrouver dans un système finalement presque comme dans les cultures conventionnelles, où les prix sont au minimum. • (En conventionnel) On essaye de viser un rendement maximum, parce que les prix sont pas très importants. Vous devriez faire un rendement maximum, parce que de toute façon, vous n'auriez aucune marge de négociation sur les prix. • comme le marché n'est pas à sa maturité, vous pouvez plus négocier vos lot. • Le prix des céréales diminue, si il y a beaucoup de gens qui convertissent. Donc on risque d'avoir une surproduction déjà cette année-ci oui. • Si vous regardez la marge des cultures bio ce n'est pas nécessairement plus grande en bio. Tout dépend de la spéculation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas spécialement (plus de demande), parce que finalement il y a une forte demande de produits, mais qui n'est pas forcément liée aux origines belges de production. C'est le cas pour le froment par exemple, l'épeautre, L'influence est presque négligeable, parce que c'est utilisé en aliment pour les animaux. ○ La demande du consommateur l'a incité, mais également son intégrateur.

FERMIER 8	<ul style="list-style-type: none"> • Moi ces aides-là, j'en ai pas besoin pour en dépendre. Ces aides-là, je les ai utilisé pour investir dans le secteur, investir dans le matériel. J'ai toujours besoin des aides dans le sens où même en étant en bio, même en étant payé à un meilleur prix par rapport au revenu brut qui s'en dégage, c'est encore insuffisant. On ne paye pas l'alimentation au juste prix, que ça soit en conventionnel, que ça soit en bio • Pas forcément les (aides financières) augmenter, mais les maintenir au niveau qu'elles sont. • Et ces moyens mécaniques là m'ont permis par les aides bio de supporter le matériel spécifique justement pour faire le désherbage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Forcément en passant de production conventionnelle en production bio, j'ai eu une baisse de production • C'est pas plus de revenu, c'est un revenu plus juste. • La première chose, ça c'est même, pour le conventionnel, la première chose essentielle c'est avec ton exploitation actuel de pouvoir te garantir une autosuffisance alimentaire maximale c'est le principe tous ce que vous allez acheter en extérieur, surtout en bio, c'est nettement plus cher. • Nous sommes quand même exploités par toute la filière qui est au-dessus • C'est comme je vous ai dit, je n'étais pas convaincu. Quand j'ai fait ma démarche je n'étais pas un producteur convaincu du bio. J'étais convaincu que ma production va être rémunérée juste. Je suis devenu convaincu au fur et à mesure. • Et chaque personne s'en est mis dans sa poche. Chaque personne a pu dire " moi ça me coûte autant, il me faut autant". Alors que nous producteurs nous savons pas le faire. Les autres intermédiaires diront "non c'est autant que vous me devez", alors qu'ici (pour l'agriculteur) c'est l'inverse. • Il faut éviter les intermédiaires. Parce que ces gens-là se payent, ils se payent, nous non. On nous paye • Il (la chaîne alimentaire) sait très bien que l'agriculteur va toucher ses aides. Donc en fait ses aides là, nous les touchons, elles remontent le pallier pour compenser ce que nous ne recevons pas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix sont plus stables, en tous les cas dans mon type de production. Pour le lait un peu moins, mais en tous les cas pour les céréales, on est confronté aux prix mondiales. Il faut savoir que dans le secteur conventionnel on est directement impacté par le prix mondial, je parle du prix mondial. Le secteur bio est un peu moins impacté dans le sens où on est dans une production plus localisée, de plus petit volume, de volume de niche et en évolution où il y a une demande. • C'est une crainte (qu'il y a une surproduction) parce que la rémunération dans tous les cas faites vers le producteur bio ne soit plus en relation réelle avec les coûts de production. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ce n'est pas la demande du consommateur qui l'a incité à se convertir.
FERMIER 9		<ul style="list-style-type: none"> • C'est la main d'œuvre qui vous tue (main d'œuvre = cher) ○ Fermier 9 a le même rendement qu'en conventionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut se battre, la même chose comme en conventionnel • Le prix il diminue... déjà en céréale. • Ils sont en train de se faire concurrence les uns contre les autres. C'est pas exceptionnel le bio, il y a vite trop de bio. • On commence à se faire de la concurrence. Et les prix vont baisser. On fera du bio au prix du conventionnel. Moi je suis persuadé. • Il n'y aura pas place pour tout le monde. La pomme de terre bio, la culture de l'année dernière, je ne sais pas qu'est-ce qu'ils vont faire avec. Il n'y a pas marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est ça qui manque, c'est que les gens ils en achètent pas. C'est parce que il y a la proportion d'individus qui achètent du bio n'est pas... ça se limite à une classe de population. ○ L'usine de surgélation a demandé des agriculteurs de passer en bio.
FERMIER 10	<ul style="list-style-type: none"> • Pas forcément les augmenter, mais les maintenir au niveau qu'elles sont. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand on voit tous les factures des produits phytopharmaceutiques, je me dis que c'est des factures que je n'ai pas. Même si honnêtement je ne saurais pas gagner moins, je suis persuadé. • Il y a moins de factures à payer parce qu'il y a plus d'intrants. On ne dépend pas de l'agro-industrie ○ Il dit que les aliments pour les poulets coûtent chers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tandis que maintenant, celui qui fait correctement le bio, il a un revenu plus stable que le conventionnel • La crainte c'est que... De ne plus être maître de son prix. Jusque maintenant l'avantage bio c'est qu'on est maître de son du prix. • En poulets ça fait un peu peur, on construit beaucoup de bâtiments bio, vraiment beaucoup. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La demande de l'intégrateur et du consommateur était un incitant.
FERMIER 11	<ul style="list-style-type: none"> • Chez moi c'était une décision financière. On n'est pas des sauveurs de la planète. Aujourd'hui qu'on est comme ça, on est content, qu'on a plus besoin de polluer les nappes phréatiques avec les phyto. Ca on en est content • Le jour où on retire les aides financières, je n'arriverais pas à continuer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand la saison va bien, il n'y a pas de différence (au niveau du rendement). • Les frais vétérinaires diminuent fortement • (conventionnel) c'était pas rentable, ce n'est plus rentable • Les aliments bio commencent à augmenter de plus en plus 	<ul style="list-style-type: none"> • On a aucune stabilité dans rien. Mais l'avantage est qu'on touche des primes. • Je ne suis plus dans un système où il faut faire 500 vèlages. Le système bio ce n'est pas un système intensif. Ce n'est pas faire beaucoup, c'est faire comme il faut et sur ce qu'on a. • A un moment donné, je vous ai dit, je vais droit dans un mur. Ma mère m'a dit il faut arrêter. J'avais cherché de l'argent à l'extérieur pour payer ce qu'il y a ici. Ca ne peut pas aller. • Qu'est-ce que ça pouvait foutre d'avoir 200 bêtes... d'abord 100.. puis 150, 200, 300,500.. il y a plus de limites pour finir 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Selon Fermier 11, c'est surtout les personnes aisées qui achètent du bio.

FERMIER 12	<ul style="list-style-type: none"> • Moi les primes non, c'est pas ça qui m'a incité. Elles sont là, elles sont nécessaires. Elles sont indispensables, mais le problème c'est qu'elles sont reçues uniquement 15 mois après la première période de conversion. • Celui qui passe en agriculture biologique parce qu'il se dit qu'il va avoir les primes pour pouvoir mieux gérer son exploitation, il va dans le mur. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est juste qu'en bio on essaie d'approcher le plus possible le consommateur final. Parce que tout ce qui va se passer entre les intermédiaires, ils ne sont pas tous bio donc on va perdre une certaine partie de la marge qui finalement est nécessaire pour valoriser le produit, parce que au départ il coûte déjà plus cher. • Et finalement celui qui a mis du maïs a eu moins de volume de nourriture que nous autre avec le méteil, alors qu'on était en bio. • Essayer de vivre un maximum en autarcie, de ne pas dépendre de toutes les chaînes, de toutes les industries qui détruisent au nom du profit. 	<ul style="list-style-type: none"> • (En conventionnel) Si je ne vais pas aller manger mon voisin, je vais pas vivre. • En conventionnel c'est toujours, vite vite vite. Il faut faire plus, il faut investir plus. Il faut augmenter, il faut écraser son voisin. • (En conventionnel) on dépend de tout. • Il faut surtout pas plus de producteur qui se mettent en bio si les circuits sont pas là. Et pour avoir le circuit, il faut que la clientèle soit là. • En conventionnel, c'est une course au volume volume volume et on verra bien ce qui restera. Et c'est pas le cas dans le bio, on ne l'a plus. • Le fait de dégager cette petite marge un peu plus haute qu'en conventionnel fait qu'on ne fait pas la course du volume. • Donc se contenter de produire ce que notre superficie permet de produire. Et comme ça, ça reste équilibré. Il faut surtout pas plus de producteur qui se mettent en bio si les circuits sont pas là pour la sortir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je pense que les gens ont envie de manger quelque chose de sain et un produit local. Je pense qu'ils en ont un petit peu marre de cette image qu'on leur véhicule avec des produits qui viennent de tout et de nulle part avec des on ne sait pas. Par contre je crois qu'ils ne sont pas encore prêts à mettre le budget pour acheter ça. <ul style="list-style-type: none"> ○ Selon Fermier 12, c'est surtout les personnes aisées qui peuvent se permettre d'acheter du bio.
-----------------------	--	--	--	---

MOTIFS ECOLOGIQUES ET SANITAIRES

	SANTE HUMAINE	BIEN-ETRE ANIMAL	FERTILITE DU SOL	BIODIVERSITE
FERMIER 1	<ul style="list-style-type: none"> • C'est quand même pas bon de respirer ce truc-là (produits phytosanitaires). • S'il n'y a pas un laps de temps assez grand, ça reste quand même dans la nourriture. On se plaint que les gens sont malades... C'est ce qu'on mange. • Maintenant ce que j'essaye d'expliquer aux gens parfois de manger peut-être un peu moins, où voilà, mais manger quelque chose de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le blanc bleu belge ça nous a toujours bien plu, mais le problème.. c'était pas très naturel, ça ne me plaisait pas trop...césarienne... énormément de médicaments. C'est une race fragile. Maintenant on fait tous du vêlage naturel, on les (vaches) met sur nos pâtures et nos champs. • Ils (agriculteurs conventionnels) s'étonnent qu'ils ont de la mortalité dans le bétail. Il faut pas aller chercher plus loin. Il faut voir les fois de ces vaches là quand on les tue. Elles sont mangés hein. • On a quasiment pas de la maladie dans nos bétails. Je crois que le respect de leur nourriture, il fait beaucoup de choses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenant on n'a pas dit qu'il fallait rien mettre du tout, on est obligé de soigner nos terres. Il y a moyen de les soigner naturellement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La dernière année quand on était en conventionnel, on essayait déjà de travailler vraiment, je dirais très respectueusement de la terre et de pas comme certains.
FERMIER 2	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les vieux fermiers attrapent le cancer. On doit pas chercher, c'est les produits phyto 	/	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les autres terrains sont noyés autour de chez moi, sauf mes terrains. Donc j'ai mes verres de terre qui travaillent bien, qui drainent bien mon sol. Si un sol va bien, la plante qui est dessus va bien. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous faites l'imbécile pendant quelques années, la Nature vous en fera pâtir. • Non, c'est plus pour ne plus pulvériser des engrais je dirais. C'est plus pour ça que je suis parti dans le bio. • Je ne suis pas quelqu'un qui sait mettre des tonnes de, des engrais et pulvériser, pulvériser, pulvériser, c'est pas dans ma nature, c'est pas dans la nature de mes parents.
FERMIER 3	<ul style="list-style-type: none"> • La santé est vraiment sauvegardé • Je voulais avoir un travail ayant une action un peu plus positive. Parce que ça me semblait plus positif pour le monde et pour moi même 	/	<ul style="list-style-type: none"> • Nous on a des oiseaux, on a des insectes, on a des verres de terres, tout ce qu'on ne retrouve pas dans le champs en fait. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous on a des oiseaux, on a des insectes, on a des verres de terres, tout ce qu'on ne retrouve pas dans le champs en fait.
FERMIER 4	<ul style="list-style-type: none"> • Mais si on voit ce qu'on fait par rapport à ce que nos grands-parents ont fait il y a 50 ans, forcément c'est beaucoup plus contrôler. Quand nous on désherbe un maïs, c'est des grammes à l'hectare, c'est des centilitres à l'hectare, ça représente rien. • Maintenant franchement on fait tous attention (en conventionnel), et c'est vraiment pas dans le but de griller notre image. On a déjà une image qui est déjà salit par les média et tout ça. • Après c'est sûr que le pulvérisateur, quand on le sort, je ne veux pas dire que c'est une fierté de le sortir. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est pas question qu'ils sont moins bien traités, ils sont plus serrés, la densité est beaucoup plus différente. • Il y a la différence au niveau de l'alimentation et au niveau de la souche, au niveau de l'espèce. Parce que c'est pas du tout le même, je peux pas comparer. En bio c'est déjà une race beaucoup plus rustique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quand on est malade, on va chez le médecin, on a reçoit des antibiotiques aussi, donc ça revient au même. Donc il faut soigner les plantes. C'est ça que je veux dire, je ne suis pas à 100% pour le bio et je ne suis pas 100% pour l'industriel. ○ Ne trouve pas que l'AB change grand-chose au niveau de la fertilité du sol. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Ne trouve pas que l'AB change grand-chose au niveau de la biodiversité.
FERMIER 5	<ul style="list-style-type: none"> • Donc c'est certain que si il n'y a plus du tout de produits phyto dans les produits, c'est meilleur pour la santé. Mais il y a beaucoup de produits conventionnels dans lesquels il y a 0 résidus à la fin. • Le conventionnel en Belgique est déjà beaucoup plus raisonné qu'il y a x années. Et que encore aujourd'hui, le conventionnel je trouve, ils se remettent fort en question. Et eux ici ils utilisent de moins en moins de produits phyto. 	/	<ul style="list-style-type: none"> • On a remarqué que avec le bio, ça nous permettait de mieux redécouvrir son sol et ses plantes. • Il y a plusieurs raisons, mais une des raisons principales c'est vraiment de retrouver le vrai sens agronomique de notre métier. On a remarqué que avec le bio, ça nous permettait de mieux redécouvrir son sol et ses plantes. De plus anticiper les choses, de répondre aussi mieux aux besoins du consommateur 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'AB favorise la biodiversité et était complètement un incitant.

FERMIER 6	<ul style="list-style-type: none"> Je connais des vieux cultivateurs qui à 70 ans, n'en pouvaient plus, qui avait leur poumons laminés avec tous ce qu'ils ont pulvérisé dans les années 80-90. Mais l'agriculture conventionnelle est déjà devenu beaucoup plus raisonnable. Mais pour moi c'est pas encore assez non. Il ne faudra du tout utiliser des produits phyto, c'est clair et nette. C'est le respect de la nature, du bien-être animal, et puis l'alimentation saine, sans pesticide, sans engrais chimique. Pour moi c'est ça le bio. je connais des vieux cultivateurs qui à 70 ans, n'en pouvaient plus, qui avait leur poumons laminés avec tous ce qu'ils ont pulvérisé dans les années 80-90. Il faut vraiment conscientiser la population par rapport aux effets néfastes des pesticides sur leur santé et sur la planète. 	<ul style="list-style-type: none"> Le bien-être animal c'est une surface par animal suffisante (en bio). C'est le respect de la nature, du bien-être animal, et puis l'alimentation saine, sans pesticide, sans engrais chimique. Pour moi c'est ça le bio. 	<ul style="list-style-type: none"> Il faut le temps qu'il trouve son équilibre mais il est beaucoup plus naturel et beaucoup plus vivant en tout cas. Si le sol est agressé par des produits chimiques, il y a peut-être une partie vivante qui part, qui meurt. C'est un sol qui devient monovivant, il n'y a aucune vie. On préserve l'environnement beaucoup plus. On ne travaille pas le sol de la même manière. 	<ul style="list-style-type: none"> On préserve l'environnement beaucoup plus. C'est une chaîne sans fin, C'est un cercle vicieux, si on traite, on tue les prédateurs aussi, il n'y a plus de prédateurs, les nuisibles prennent le dessus, et c'est une chaîne sans fin. Vous traitez plus pour tuer les nuisibles qui deviennent de plus en plus résistants. Donc il faut des produits de plus en plus forts.
FERMIER 7	<ul style="list-style-type: none"> C'est que le bio pour moi a une approche qui est plus saine et qu'on a oublié dans le conventionnel. Quand on observe les cocktails de produits qu'on retrouve en faisant des prélèvements chez les personnes, on se dit qu'il y a quand même un soucis. Parce qu'on a tous en nous des résidus de phyto qui sont quand même relativement important. Alors que on nous a toujours vendu un système quelque part où on ne trouvait pas ces produits phyto sur les aliments. Donc je pense effectivement que la production bio est en tout cas plus respectueuse pour la santé humaine. Il faut pas non plus jeter toutes les solutions conventionnelles. Simplement il faut pouvoir les utiliser qu'en dernier recours. Le problème qu'on a maintenant, c'est qu'on les utilise massivement même si c'est probablement pas nécessaire. 	/	<ul style="list-style-type: none"> J'attache énormément d'importance à la résilience du sol, ça veut dire toute MO. Essayer d'améliorer son sol plutôt que de pouvoir quelque part se permettre d'avoir de l'azote liquide qui vient nourrir les plantes et donc de négliger complètement la vie et la qualité du sol. Aussi la capacité du sol à transformer de ce qu'on met dessus. Et ça malheureusement ça met souvent du temps, parce que la terre était surexploité dans les années du conventionnel et complètement vidé, et malheureusement ne fonctionne plus. 	<ul style="list-style-type: none"> C'est qu'on a une approche à la nature, qui est beaucoup plus saine et respectueuse On investit beaucoup dans la biodiversité. Donc en fait (en conventionnel) j'ai créé un système dans lequel on dope les plantes, on les a dopé tellement qu'elles deviennent malades, et qu'il faut les guérir, et elles grandissent tellement qu'il faut les raccourcir.
FERMIER 8	<ul style="list-style-type: none"> Les traitements ça coutent horriblement cher, faut savoir aussi. Et que si on peut éviter un traitement, c'est un plus pour le portefeuille. Ça aussi les gens ne comprennent pas toujours ça. Et qu'on fait vraiment par nécessité On ne sait pas toujours dire s'il est vraiment néfaste pour l'humain après absorption, je veux dire, de la matière active par la plante. Le conventionnel déjà plus raisonné 	o L'AB ne change rien au niveau du bien-être animal.	<ul style="list-style-type: none"> Pas spécialement (sol plus fertile). Le sol doit s'entretenir, que ça soit en conventionnel comme en bio, ça doit s'entretenir. Et les approches des deux côtés est presque identique. Le sol il faut le nourrir, il n'y a rien à faire, il faut le nourrir. D'une manière comme une autre il est nourrit. 	<ul style="list-style-type: none"> Il y a plus de biodiversité mais c'est pas forcément plus de fertilité, pas forcément.
FERMIER 9	o Le conventionnel déjà plus raisonné	/	o L'AB ne change rien au niveau de la fertilité du sol.	o L'AB ne change rien au niveau de la biodiversité.
FERMIER 10	<ul style="list-style-type: none"> Il faut surtout pas que le conventionnel arrête. Déjà le conventionnel est beaucoup mieux géré qu'avant. sinon il y aurait pas assez de nourriture pour nourrir tout le monde. Fermier 10 pense que le bio c'est mieux pour la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Ici ils ont de la place. A l'intérieur ils ont 10x plus de place que dans les grands bâtiments industriels. Et quand ils sont à l'âge d'adulte, ils peuvent aller dehors pendant 30 jours 	<ul style="list-style-type: none"> J'ai pas assez de recul (Fermier 10 a que une prairie pour les poulets en bio jusque maintenant) 	<ul style="list-style-type: none"> Je pense que les insectes vont plus revenir, faire leur travail. Aussi contre les maladies, c'est aussi le but aussi. Par exemple, contre les pucerons, en attendant on pulvérise. Si je pense qu'il y a moyen que certains insectes vont faire le travail de .. contre les pucerons par exemple. C'est un exemple parmi d'autres. Puis pour la pollinisation aussi, on perd beaucoup d'abeilles et tout ça depuis quelques années, faudrait qu'elles reviennent. Les semences sont des variétés qui sont moins sensibles aux maladies, des anciennes variétés beaucoup
FERMIER 11	<ul style="list-style-type: none"> Qu'on trouve des pesticides dans les cheveux des enfants, c'est inquiétant quand même. 	o Les races en AB sont beaucoup plus facile à gérer, beaucoup moins de suivi et d'entretien.	<ul style="list-style-type: none"> Il faut que le sol s'adapte (pour avoir une meilleure fertilité du sol). 	<ul style="list-style-type: none"> On a des nappes d'eau qui sont pollués par des produits phyto. Donc heureusement qu'il y a une partie de l'agriculture qui va vers du bio.

	<ul style="list-style-type: none"> • Nous on a eu l'éducation de produire avec de l'engrais, des phyto, de la pétrochimie... • On s'en foutait de mettre le double et que ça partait encore aux ruisseaux. Et les phytos, il faut mettre un litre l'hectare? Aller on va mettre 2 litres on sera tranquille. 			
FERMIER 12	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a beaucoup de fermiers de la cinquantaine, soixantaine, donc la génération juste avant nous, où on sait qu'ils sont partis très vite et pas nécessairement par vieillesse. Donc on sait que ça ne devait pas être bon. Quand on voit l'odeur que ça peut dégager quand on respire...ça ne doit pas être bon. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'ils sont conventionnels ou en bio, j'ai toujours eu beaucoup d'amitié pour mes bêtes • C'est elle (vache) et puis c'est nous, c'est comme si on avait un enfant en plus. d'ailleurs je le dis toujours, c'est mon 3e enfant, ma ferme est mon 3e enfant • C'est vrai que sur le long terme on se rend compte qu'on utilise beaucoup moins de médicaments. • (La race) nécessite moins d'intrants, que la pure Holstein, qui est plus résistante... 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Effectivement le sol est plus fertile dans l'AB. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si on respecte pas la nature, la nature c'est elle qui nous guide. • S'il y a pas de respect, il y a rien qui fonctionne.

MOTIFS IDEOLOGIQUES

	RESEAU COLLECTIF ET ACCOMPAGNEMENT	AUTONOMIE ET INDEPENDANCE	PERCEPTION DU BIO
FERMIER 1	<ul style="list-style-type: none"> Mais il faut quand même s'y connaître, prendre des renseignements, vérifier soi-même, parce qu'on est quand même pas trop aider. On a déjà une mentalité assez spéciale et on préfère aussi s'en sortir par nous-même. Je crois que c'est ça aussi qui bloque. Un organisme qui était, qui est reconnu, qui vient nous contrôler, mais qu'il nous aide aussi quoi... pour bien travailler. Leur voisin agriculteur était en bio. Ils ont travaillé pour lui ce qui leur a permis de faire le déclic. Ils ont repris sa ferme par après qui leur a permis de se convertir en bio. 	<ul style="list-style-type: none"> Et on essaie de s'auto-suffire en nourriture en tout cas, mais on n'arrive pas tout à fait, donc on achète. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenant les gens nous prennent un peu pour des ... Ils nous prennent pour des fous. Leurs arguments ? Qu'on gagne pas notre vie avec ça. Finalement il y a que le côté économique qu'ils voient. Il y a quand même des gens qui nous prennent pour des illuminés. Quand je vois la surveillance qu'on a, par rapport à certains pays, alors qu'on va aller chercher de la viande ailleurs qui n'a pas été du tout... Il est là aussi le problème des agriculteurs. Il faut qu'on consomme local et là on respectera déjà beaucoup de choses aussi, parce qu'il y a ce qu'il faut ici.
FERMIER 2	<ul style="list-style-type: none"> Il vient une fois par an lui. Et encore celui qui vient de BioWallonie, c'est quelqu'un de très malin. Je pouvais parler avec lui (conseiller de Biowallonie). Et c'est avec des gens ainsi que j'apprenais beaucoup. C'est des gens des, des écoles. Sans critiquer les écoles, il en faut hein. Moi je suis de la nature, du sol, du terrain. L'école, je n'y crois pas. On fait des fonctionnaires, ils payés pour fonctionner.. Il a des amis agriculteurs qui sont en bio qui ont pu lui aider. Il y a des fermiers qui m'ont dit „pourquoi tu ne vas pas en bio, tu as la mentalité”, „L'exploitation que tu as, la mentalité que tu as, faut que tu ailles ne bio.” On n'a pas la mentalité ici en Belgique, on n'arrive pas à travailler ensemble. On aime bien être maître chez soi. 	<ul style="list-style-type: none"> Je prends du fumier de fermes extérieures. J'ai pas assez de bêtes pour savoir nourrir assez mes terrains. C'est soit industriel, des quantités, des quantités, des quantités, des produits, des produits, des produits, ou soit bio. Les plantes sont fait pour vendre des phytos. En bio non justement, on doit prendre des plantes bio. Et on a pas de problème, on ne doit pas les traiter. J'ai jamais demandé une prime pour tout ça. On a droit aux primes, mais on vient vous contrôler et emmerder. Ils viennent t'aider mais ils t'obligent à faire d'autres travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Si ça reste en Europe c'est bien. Le problème c'est qu'on importe, et qu'on a assez pour vivre. Il faut mieux notre agriculteur intensif que importer. Importer c'est une catastrophe, non il faut pas. Notre intensif est un quart de la merde qu'est-ce que eux ils produisent. Il est très bien vu des autres agriculteurs, ils l'ont même encouragé de se convertir.
FERMIER 3	<ul style="list-style-type: none"> D'avoir aussi un groupe de maraîchers autour, ça permet de voir un peu ailleurs aussi. On est quand même bien seul par rapport au démarrage. On travaille quand même pas mal avec BioWallonie. (au sein de sa coopérative) On se partage les tâches au niveau de la vente C'est toujours bien un réseaux d'échange . 	<ul style="list-style-type: none"> On n'est pas assez autonome à mon gout quoi. On essaye de s'autonomiser de plus en plus. Après il y a le facteur temps et donc c'est plus facile d'acheter que de passer du temps à faire quelque chose. Car il y a toujours le rapport avec le temps. Si on veut agrandir et il faut engager du monde et finalement on va pas gagner beaucoup plus de sous. On ne pourrait pas survivre si on vendait à un grossiste. Je pense c'est chouette de développer une agriculture pour la population qui vit autour de la ferme quoi. 	<ul style="list-style-type: none"> Oue (mal vue des agriculteurs) au début, mais maintenant on est au même niveau. Il y a à boire et à manger dans les informations qu'on donne, donc c'est aux gens de se retrouver. Mais la volonté augmente pour consommer plus propre plus locale et voilà.
FERMIER 4	<ul style="list-style-type: none"> On était aidé et guidé par le marchand d'aliment et par celui de l'abattoir. On est chez Quality Partner, c'est des contrôleurs, mais ils sont quand même là pour nous aider, pour nous guider dans le but que ça se passe bien. 	<ul style="list-style-type: none"> Non autonome pour les poulets on ne saurait pas parce que les poulets c'est.. comme on n'est pas du tout en bio forcément, et toute façon celui qui fait l'aliment pour ses poulets en bio ça n'existe pas, c'est pas possible. 	<ul style="list-style-type: none"> Je pense qu'il faut essayer d'être le plus autonome possible au niveau de la Belgique ou à l'Europe. On voulait franchement avoir une autre image en plus.. une autre image de culture maintenant.
FERMIER 5	<ul style="list-style-type: none"> Je trouve aussi que l'échange entre fermier c'est très précieux et ça c'est très bien, parce que on a vu un nouveau élan qui n'existait plus dans conventionnel. De partager justement ces informations et d'avoir envie de grandir ensemble dans un nouveau mode culturale. On est encadré.. celui qui a envie il y a plein de possibilités, plein de ressources. Je vous l'ai dit il y a le CETA ici via le Vegemar, il y a Biowallonie, il y a les syndicats aussi, que ça soit la FOI ou la FUGEA, qui ont également maintenant développé leur expertise en bio. Il y a l'UNAB évidemment, il y a des infos... franchement on vient de partout ... et il y a aussi le collègue des producteurs aussi. Aujourd'hui une même information on reçoit parfois 5 mail de 5 personnes différentes pour nous dire la même chose. Donc à ce niveau-là il y a tous ce qu'il faut. 	<ul style="list-style-type: none"> L'autonomie et l'indépendance n'était pas un incitant pour se convertir. 	<ul style="list-style-type: none"> On nous regarde toujours du coin de l'œil en se demandant est-ce que ça va réussir ou pas. Mais globalement ici dans la région jusqu'à présent ça se passe plutôt bien. Et il y en a d'autre qui se sont converti, oui c'est plutôt une spirale positive Il faut montrer au consommateur que les critères bio et que la sécurité alimentaire prôné en Europe et en Belgique, n'est pas la même que par toute ailleurs. Et que un produits bio qui vient de l'autre bout du monde, n'a pas nécessairement les mêmes critères qu'un bio belge. Donc développer un petit peu l'esprit patriote. Mais ça met encore du temps pour favoriser le belge et les productions locales, il y a encore du boulot. Et donc si c'est pas dans tous les types de commercialisation où le belge est favorisé, on y arrivera pas. On ne peut pas se baser que sur les ventes directes et les ventes à la ferme.

FERMIER 6	<ul style="list-style-type: none"> • On n'a pas spécialement de réunion bio, mais quand on a l'occasion de se voir pour échanger de l'information ou autre, on se retrouve malgré tout et on en parle tout ensemble. • J'ai pris un organisme de certification comme Certysis, qui m'ont quand même pas mal aidé • Je me suis toujours intéressé au milieu agricole donc les techniques qui me concerne et pour le besoin qui me concerne et pour mon activité, je les connaissait. • Je me suis fait aidé par mon comptable. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'essaye, au niveau fourrage et au niveau compléments • A 100% c'est compliqué, c'est pratiquement pas possible. Sur une petite exploitation, c'est pas évident d'être autonome à 100%. Surtout au niveau céréale, apport de protéine, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pas de remarques négatifs des autres agriculteurs.
FERMIER 7	<ul style="list-style-type: none"> • C'est quand même important de s'informer sur ce que les autres font, et la manière qu'ils le font. Parce que c'est en discutant sur les pratiques, qu'on arrive à trouver le meilleur système pour tout le monde. • En bio ça se fait beaucoup (réseau collectif). Contrairement qu'en conventionnel. Je trouve que les agriculteurs bio sont beaucoup plus ouverts que les conventionnels. • BioWallonie donne des conseils plutôt techniques surtout au début. Comment on pouvait faire. Mais encore maintenant régulièrement je les recontacte au niveau des cultures pour voir ce que lui conseille. Maintenant on commence aussi à avoir de l'expérience. Donc on a de moins en moins besoin d'accompagnement. Mais c'est toujours bon d'avoir un regard externe. • Je m'occupe aussi de 5 autres exploitations bio, d'autres personnes. Et donc on travaille ensemble au niveau de l'exploitation au des différentes cultures, aux achats de semences, au niveau des ventes, on mutualise tous ce qu'on fait. • On a pris contacts avec Biowallonie. Moi j'ai contacté 2-3 autres agriculteurs bio, et demandant ce qu'ils en pensaient. Et puis on s'est lancé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il a une autonomie au niveau de la coopérative. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est vrai que les agriculteurs sont assez méfiants souvent entre eux. Mais il y en a d'autres qui font tout dans leur coin, et donc il y a certain qui voit le bio arriver comme „c'est n'importe quoi, ça n'ira jamais". Ici évidemment on est que entouré de conventionnel. Donc voilà c'est pas leur truc, il y en a qui critique. • Je pense que un des problèmes de la société pour le moment c'est qu'on oppose le conventionnel au bio. Je m'explique. C'est qu'on peut avoir très bien avoir des bonnes pratiques en conventionnel, comme on peut avoir des très mauvaises pratiques en bio. Donc les gens ils confondent souvent conventionnel c'est mauvais et le bio c'est bon. • Et moi je me demande si à l'avenir on n'aurai pas un système mixte qui va émerger. Parce que fondamentalement, tout ce qu'il y a dans l'agriculteur conventionnelle n'est pas mauvais. Le problème c'est comme toujours, il y a des gens qui sont excessif dans leur manière de faire. Donc même parfois le bio est excessif. • Le problème c'est que les gens mélange. Je préfère quelqu'un qui achète une courgette belge conventionnel, qu'une courgette bio espagnole. Parce que les normes sont pas les même en Espagne. Et il faut quand même prendre en compte aussi que l'impact de ces courgettes, sont produites dans des conditions peut-être discutables, dans des serres et ruinent complètement le sol par exemple en Andalousie. Alors qu'on peut faire vivre des producteurs locaux ici, qui ont des très belles courgettes et qui sont en conventionnel. Donc il faut parfois expliquer aux gens aussi qu'est-ce que c'est bio, et c'est pas parce que c'est conventionnel que c'est mauvais. La provenance je trouve est une dimension quand même relativement importante.
FERMIER 8	<ul style="list-style-type: none"> • On s'échange encore avec d'autres collègues quelques évolutions possibles et techniques • Je dois dire, je suis très satisfaite de leur service. • Donc il y a des techniciens qui sont venus voir sur place, et je fais encore appel à eux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir extensif, c'est dans le sens où je suis en auto-suffisance alimentaire ici, et que mes achats extérieurs sont vraiment minimes. • La première chose essentielle, même en conventionnel, c'est avec ton exploitation actuel de pouvoir te garantir une autosuffisance alimentaire maximale avant de le faire. C'est le principe tous ce que vous allez acheter en extérieur, surtout en bio, c'est nettement plus cher. • La production de denrée alimentaire fait que on est obligé d'être le plus économe possible, parce que nous avons des charges fixes qui augmentent d'année en année et on ne saurais en y échapper... • Il faut savoir que quand je suis passé de conventionnel intensif à conventionnel extensif, je n'ai plus mis des engrais sur les prairies, je n'ai plus mis des engrais sur les prairies. Et j'ai consacré tous les effluents d'élevage pour les prairies et une partie pour les terres. • On nous tiens, on nous tiens avec cet argent-là. On n'a plus de liberté. On est tenu à des règles qui sont braconniennes. Qui sont de temps en temps complètement utopiques. Je vais vous donner un exemple d'effluents d'élevage. Il y a des périodes où on peut pas en mettre, il y a des périodes où on peut en mettre. Mais c'est des dates qui sont fixées, mais ça n'a rien d'agronomique. On s'est retrouvé il y a 2 ans avec des 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est que les gens ont tendance à voir que, "ah vous passez bio", on a un peu l'impression qu'on vous nous dire "ah vous allez abandonner le tracteur et sortir les chevaux". • On dit aux gens aujourd'hui "consommez local". On leur dit, il faut consommer local, consommer chez nous, vous avez une garantie de qualité. • Mes collègues conventionnels, je dirais que plus que 50% en rien. • On a un peu la sensation de faire un pas en arrière, ce qui n'est pas du tout le cas. Parce que l'évolution du secteur est assez importante, assez bien développé.

		<p>conditions climatiques où on pouvait faire ses apports organiques dans des conditions tout à fait juste, mais non c'était pas la date.</p> <ul style="list-style-type: none"> On a plus de contraintes. C'est pour ça que beaucoup de collègues agriculteurs disent on ne veut plus ces subsides-là. Du moment-là, c'est juste une chose qu'on demande, qu'on soit payé au prix juste. 	
FERMIER 9	<ul style="list-style-type: none"> Il a fait appel à un autre agriculteur qui était déjà en bio. Il a également contacté CPL Vegemar, CETA bio et l'usine de surgélation qui ont une équipe d'agronomes. 	<ul style="list-style-type: none"> Comme c'est une ferme mixte bio/non-bio, c'est difficile d'avoir une autonomie au niveau des légumes bio. Fermier 9 achète l'engrais et le lisier. Par contre, les machines il les partagent avec 3 autres agriculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun agriculteur a fait une remarque négatif.
FERMIER 10	<ul style="list-style-type: none"> Après on échange, chacun explique un peu ses connaissances. En bio c'est beaucoup plus technique. Ils sont vraiment très actifs tout ça. Dès qu'on a la moindre question... ils s'y connaissent bien, ils sont très impliqués. J'ai pris contact avec un (conseiller technique) quand j'ai commencé. Après on se rend compte avec les réunions (de Biowallonie) et comme ça qu'on est relativement satisfait Fermier 10 a dit que c'est important d'échanger, car en conventionnel on leur disent comment pulvériser etc... 	<ul style="list-style-type: none"> il y a moins de factures à payer parce qu'il y a plus d'intrants. On ne dépend pas de l'agro-industrie. Et aussi les prix.. on travaille plus localement. Il y a beaucoup moins d'intermédiaires. Tandis qu'en conventionnel on livre tout ici dans le grand bâtiment ici où il y a des milliers de tonnes et c'est eux qui décide de notre prix quoi. On n'a rien à décider quoi. S'il y a beaucoup de céréales en Ukraine ou en Russie ou quoi, c'est mondial quoi en fait les prix. Lui il veut passer en bio entièrement pour mieux valoriser ses produits et avoir une plus grande autonomie sur la ferme. 	<ul style="list-style-type: none"> Négatif ou plus à limite en rigoler, je pense.
FERMIER 11	<ul style="list-style-type: none"> Il parvient nous transmettre ça en pratique. C'est magnifique ça. Et nous on était capable d'accepter ce qu'il disait. Et de le mettre en pratique. (BioWallonie) si jamais ils suppriment ça, là ils vont casser vraiment beaucoup de chose. On ne peut pas supprimer ça, c'est hors de question. Il a beaucoup d'interaction avec 3 agriculteurs voisins. 	<ul style="list-style-type: none"> Si on ne reste pas avec cet objectif de produire soi-même, d'avoir ce qu'on a et rien d'autre, on est perdu comme en conventionnel. Ca n'ira pas. Ca veut dire que si on doit acheter pour produire. On va droit dans un mur. De nouveau je suis dans le même truc que le conventionnel avant. On doit cultiver le maximum, on sait pas faire 100%, mais le maximum on doit le faire nous-même, parce qu'alors on retourne comme le système conventionnel et au final on ne sait pas payer nos factures. On travaille pour nous. On arrête d'entretenir comme j'ai dit tous ceux qui sont autour de nous. Avec les engrais, les produits de pulvérisage. On fait vivre tout le monde, nous autres. Tout ce qui est autour de nous, ils sont comme des tics sur une proie avec nous. Du fait qu'ils ont vu que il y avait de l'argent chez le bio. On a fait des gammes de produits bio et on a augmenté les prix du bio parce qu'il y a de la demande. C'est pas possible un système qui est complètement subventionné. Ca n'a pas de sens. 	<ul style="list-style-type: none"> On en riait de ça, on en riait. C'est tellement faible, c'est tellement fragile. La confiance du consommateur qu'il ne faut pas grand-chose que tout peut s'écrouler quoi. Ca a tellement été dur de mettre ça en place
FERMIER 12	<ul style="list-style-type: none"> Nous on s'est fort appuyé sur un fermier avec qui on était encouragé dans les années de reprise. Je sais qu'il a des très bons conseils. Il n'y a rien qui existe pour permettre les conversions. Mais quand on posait des questions (à BioWallonie), on nous renvoyait dans le règlement du bio. On a l'impression de pas avoir été entendu. Il y avait personne qui pouvait nous donner une réponse. C'était à nous de les trouver. On a fait sans, parce que c'était un peu sceptique. aussi pour quelqu'un qui veut nous dire ce qu'on va faire, comment on doit le faire, il faut lui faire confiance aussi. Une personne du bureau qui vient, parce que sa théorie, qui veut que ça soit comme ça. Non, parce qu'il faut discuter avec des gens d'expérience, qui savent de quoi ils parlent. Mon comptable me suivait pas, parce qu'il m'a dit t'as un beau cheptel en blanc bleu. Tout balancer pour aller chercher autre chose que tu connais pas, c'est pas évident. Il y a moyen de gagner sa vie en conventionnel, tu vas dans le mur. 	<ul style="list-style-type: none"> La personne qui est en bio, et fait de A à Z, donc elle a moins cette pression d'avoir quelqu'un d'autre qui vient gouverner chez soi. Et bon quand il faut retirer tout ça (phyto et engrais), au bout de l'année il ne reste plus rien. On est obligé de s'y plier. Et la farde, elle grossit toujours plus mais l'enveloppe de subsides elle ne fait que diminuer. 	<ul style="list-style-type: none"> Comme des anciens Belges. Tu vas dans le mur, tu vas faire faillite.. Désolé du bio, à partir du moment où il faut l'envoyer en Dubaï, ce n'est plus du bio. Le bio se développe en local, point. On ne sait pas ce qu'il y a demain. Il suffit qu'il y a un cas bizarre, un problème et puis tout s'effondre. Donc oui aujourd'hui ça marche mieux mais est-ce que demain ce sera en vrai ? C'est plus produire du terroir, plus produire local. Ca sera quelque chose de hyper industrialisé qui n'a plus qui n'a plus de racine avec le sol. Qui sera lié à l'importation, parce que l'agriculture de demain c'est simplement un produit qui est échangé. Et pour pouvoir faire évoluer l'agriculture, pouvoir maintenir le monde agricole tel qu'on connaît ou on a connu dans les années 50, il faut maintenir les agricultures familiales et avec ce qu'on lui donne comme moyen c'est impossible. Et cette agriculture-là, elle est en train de disparaître, parce que derrière il y a tous les industriels qui sont là, parce que eux gagnent beaucoup d'argent, parce que eux ils vendent plus cher et ils achètent de moins en moins cher. Je suis désolé un kilo de tomates qui vient de du Maroc à 0.80€, c'est du vol, c'est du vol.

FREINS DE CONVERSION

	PEUR DE CHANGEMENT	MAUVAISES HERBES	VERROUILLAGES LEGAUX ET ECONOMIQUES	CHARGE DE TRAVAIL ET TECHNICITE	DEVELOPPEMENT DE FILIERES
FERMIER 1	<ul style="list-style-type: none"> Changer tout, ça veut dire recommencer à 0 une activité presque. 	<ul style="list-style-type: none"> Les adventices leur a posé problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> C'est pour ça qu'en bio c'est super difficile. Il nous faut un grand nombre d'ha et un nombre de bêtes moindre, parce que on ne met rien dessous. 	<ul style="list-style-type: none"> C'est un autre travail, on revient à l'ancienne en fait. Comme les gens le faisant dans le temps. Mais c'est vrai que la dernière année quand on était en conventionnel, on essaie déjà de travailler très respectueusement de la terre. On est parti en bio par conviction déjà. On n'a pas eu beaucoup de changements. Seul changement qu'on a fait, plus de césariennes et vêlage naturel, mais à part ça. Pour avoir marché dans un grand magasin, il faut se battre. On en a besoin de la grande distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Il y aura pas de la place pour tout le monde. Il faut y arriver, faut pédaler pour faire ça (circuit court,...). Il faut connaître des gens, faut se mettre dans des trucs, faut investir, il faut convaincre les gens. Parce que le problème en agriculture c'est que... c'est presque pas viable.. fin financièrement. Et les gens doivent faire autre chose ou aller travailler à l'extérieur. Maintenant avec le temps, on est content d'avoir changé, voilà. Si on l'avait pas fait, je crois qu'on aurait pas continué ce métier-là.
FERMIER 2	<ul style="list-style-type: none"> Après 5-6 ans on est passé en bio après avoir pris le temps de réfléchir, de regarder. 	<ul style="list-style-type: none"> Je ne fais rien du tout contre les mauvaises herbes. Rien. Ca ne pousse pas tant que ça. 	<ul style="list-style-type: none"> \ 	<ul style="list-style-type: none"> Je ne vais pas sur mes terrains. Je n'utilise pas de mazout, pas de tracteur, je vais pas sur le terrain. J'attends que ça pousse, mais faut semer au bon moment. Moi j'avais déjà une mentalité bio. Il faut une petite exploitation pour passer en bio Il a déjà travaillé comme au bio avant de se convertir. 	<ul style="list-style-type: none"> Si ça reste en Europe c'est bien. Le problème c'est qu'on importe, et qu'on a assez pour vivre. Il faut mieux notre agriculteur intensif que importer. Importer c'est une catastrophe, non il faut pas. Notre intensif est un quart de la merde qu'est-ce que eux ils produisent. La ferme ne me permet pas de vivre. Je fais mes 40 heures par semaine à l'extérieur et je m'occupe de la ferme en plus.. C'est pas la ferme qui me fait vivre. C'est travailler à l'extérieur, qui me permet de vivre, mais pas la ferme.
FERMIER 3		<ul style="list-style-type: none"> C'est un peu galère.. 	<ul style="list-style-type: none"> Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculture wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout. Pour trouver de la terre c'est galère Après pour avoir les primes c'est un autre concours de combattant quoi. Parce que déjà il faut avoir un numéro de producteur. Et il donne pas un numéro producteur parce qu'ils comprennent pas qu'on puisse faire de l'agriculture sur moins que 4 ha. Si tu lâches un moment, t'as rien quoi. Donc il faut jamais lâcher, le problème c'est que t'as d'autre chose à faire que courir derrière les primes d'agriculteur. Si je pense aux aides par rapport aux installations qui sont prévus, pour tout nouvel agriculteur c'est combattant de les avoir. Tout le cursus pour avoir ces primes c'est galère de les avoir, parce que c'est impossible. En fait c'est plus facile d'être fils d'agriculteur et de faire une reprise de ferme que d'être nouveau agriculteur et commencer une ferme. 	<ul style="list-style-type: none"> En haute saison on ne fait rien d'autre que du maraîchage Le bio c'est travailler autrement/proprement, c'est rendre la ferme plus humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> En tout cas dans le maraîchage, la concurrence peut devenir très vite difficile, parce que il n'y pas encore beaucoup de gens conscientisés sur l'achat des légumes bio. C'est le financier qui est le plus dur

FERMIER 4	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fermier 4 n'avait pas la peur de changement. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pas concerné par les mauvaises herbes. 	\	<ul style="list-style-type: none"> • On voulait un truc qui se fasse assez rapidement, qui ne demande pas trop de temps. Une diversification qui n'est quand même pas négligeable par rapport aux heures qu'on preste. • On saurait le faire (passer toute la ferme en bio), mais c'est complètement changer d'optique. Ca va être compliqué. Et surtout qu'on doit changer tout. Il faut qu'on change notre personnel, il faut qu'on change notre façon de faire.. • Demain on va dire on va faire un atelier de transformation à la ferme, il faut que le consommateur achète nos produits, qu'on laisse tourner la boutique. Ca c'est un truc qui n'est pas facile. On n'a pas droit à l'erreur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a beaucoup moins de débouchés en bio. • Demain on va dire on va faire un atelier de transformation à la ferme, il faut que le consommateur achète nos produits, qu'on laisse tourner la boutique. Ca c'est un truc qui n'est pas facile. On n'a pas droit à l'erreur. • Ce qui est sûr au niveau du prix... les prix n'ont pas changé. Ils sont pareils, voir moindre qu'il y a 30 ans
FERMIER 5	<ul style="list-style-type: none"> • Mais voilà ce sont des produits de protection de plantes qu'on utilise quand on doit, quand c'est nécessaire. → peut pas sauver la récolte ○ Fermier 5 n'avait pas la peur de changement. 	<ul style="list-style-type: none"> • La crainte de pas maîtriser justement ces mauvaises herbes et autre dans les cultures. • Les dépenses du désherbage manuel sont nettement supérieures à celle des dépenses des produits phyto. • Mais la grande chance qu'on a aussi, en parallèle il y a eu beaucoup d'évolution par rapport aux nouvelles technologies et outils. • Il y a quand même eu des investissements en matériel pour le désherbage mécanique. • C'est pas si simple non plus de trouver des gens motivés pour venir désherber. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a des gros challenges en stockage également, parce que le client veut être servi le plus longtemps possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ca implique plus de travail, beaucoup de suivi, beaucoup de mains-d'œuvre. • Il y a plusieurs raisons, mais une des raisons principales c'est vraiment de retrouver le vrai sens agronomique de notre métier. On a remarqué que avec le bio, ça nous permettait de mieux redécouvrir son sol et ses plantes. De plus anticiper les choses, de répondre aussi mieux aux besoins du consommateur • Là aussi c'est un autre métier qu'on a dû apprendre, c'est la gestion d'équipe, c'est le recrutement, c'est la motivation des gens. • On n'est pas outillé aujourd'hui, pour ce genre de chose (pour la logistique). En terme de facilitateur, pour fluidifier ces contacts entre les producteurs et la grande distribution, il y a peut-être. Je sais qu'il y a déjà quelques initiatives qui sont en place, notamment via BioWallonie, mais dans la pratique, honnêtement les volumes ne prennent pas. • On a du trouvé en cours de saison d'autre marché nous-même. Et ça c'est chronophage et c'est un autre métier • Chacun a son métier à la base. Donc on ne sait pas demander au producteur de tout faire. Le producteur est un indépendant, un vrai chef d'entreprise, avec 1000 facettes qu'il doit gérer lui-même. Il doit être à la pointe au niveau administratif et technique. Il doit être responsable de ressource humaine, il doit aussi être son propre directeur financier. On imagine pas toute les facettes d'un métier d'un producteur. C'est incroyable. Il doit tout gérer tout seul. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut encourager, mais le problème c'est que ça ne sera pas durable économiquement, s'il n'y a pas plus de demande. Donc convertir, insister à convertir si il n'y pas le marché derrière, c'est un peu absurde.

<p>FERMIER 6</p>	<ul style="list-style-type: none"> On a toujours un peu peur, parce qu'on se lance malgré tout dans des investissements, et charge de travail supérieur, qu'il faut assumer. Mais voilà c'est un choix, c'est une passions en même temps. 	<ul style="list-style-type: none"> Au niveau céréale, il y a peut-être un peu de mauvaise herbes.. et encore est-ce qu'on peut dire mauvaise herbe, c'est des plantes différentes on va dire, elle est pas spécialement mauvaise. Il faut une certaine tolérance. C'est clair que mon terrain de céréale est peut-être pas si propre que le terrain du voisin qui est pulvérisé. C'est pas pour ça qu'il est moins bon. Travailler de manière prévoyant et travailler le sol d'une autre manière pour avoir une terre si propre que possible quand on sème quoi. Il faut pas compter sur les produits phyto pour arrêter la croissance de mauvaises herbes. Il faut que la culture de céréale directement sur une terre propre. Si il y a beaucoup de mauvaises herbes, il y a peut-être moins de plantes céréales. Donc le rendement c'est peut-être un peu moins, oui c'est clair, mais il faut un équilibre, au niveau culture je parle. Il faut travailler différent quoi, il faut travailler le sol d'une autre manière. 	<p>\</p>	<ul style="list-style-type: none"> Travailler de manière prévoyant et travailler le sol d'une autre manière pour avoir une terre si propre que possible quand on sème. Il faut pas compter sur les produits phytos pour arrêter la croissance de mauvaises herbes. Ma philosophie était déjà comme ça (comme en bio), même en conventionnel je travaillais déjà pratiquement comme ça. Ce qu'il faut c'est une liaison entre agriculteur et le circuit court. Il faut de la transformation entre les deux, et c'est ça qu'il n'y pas. Les agriculteurs, il y a les transformateurs et puis celui qui vend. On veut que l'agriculteur soit tout, mais c'est pas évident ça. C'est très compliqué. Il faut qu'il soit éleveur, il faut qu'il soit boucher, il faut qu'il soit amateur et il faut un compte pour vendre sa viande. Mais en réalité c'est pas possible. Il faut des intermédiaire pour la transformation et que ces intermédiaire ne prennent pas tous le bénéfice quoi. C'est ça le problème. Il faut que l'agriculteurs produise, transforme... C'est pas toujours évident, les journées n'ont fait que 24h, et sont toujours presque rempli. 	<ul style="list-style-type: none"> On devrait pouvoir développer beaucoup plus des petits marchés, les petits distributeurs locaux. J'ai un travail à temps plein à côté. Je tiens ma ferme après journée. Quand on commence à 0, quand on n'a pas de parents d'agriculteur, quand on n'a pas de terrain, quand on n'a pas de bâtiment. S' Il faut tout démarrer, c'est pas possible, ou on est obligé d'avoir un autre métier à côté. Mais dans mon cas j'ai jamais osé franchir le cap (de travailler en temps plein sur la ferme), parce que la situation est trop précaire.
<p>FERMIER 7</p>	<ul style="list-style-type: none"> La peur de l'inconnu quand même, mais bon c'est une aventure. C'est qu'on a une approche qui est anticipative, donc on dit il faut mettre en place pour éviter tous les problèmes. Tandis qu'en conventionnel on peut se permettre d'avoir des problèmes, parce qu'on a des produits pour résoudre les problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les mauvaises herbes on arrive plus ou moins à les gérer (mécaniquement). 		<ul style="list-style-type: none"> Ca demande plus de suivi. Je suis parfois surpris qu'en conventionnel les gens ont plus envie de réfléchir. On met le produit par assurance et on ne réfléchit pas. Tandis qu'en bio on ne peut pas se permettre d'avoir ce genre de réflexion. D'autres personnes iraient systématiquement pulvériser, en se disant que c'est un traitement d'assurance. Vous comprenez ce que je veux dire avec assurance. Il faut quand même se dire une chose c'est que si vous mettez un insecticide, vous tuez les pucerons ainsi que le reste. Et le premier qui va revenir ce sont les pucerons. Et le reste ne reviendra plus pour lutter contre l'arrivée des pucerons. C'est un peu notre mode de fonctionnement. La philosophie qui est derrière est quand même remarquable qui dit il y a certaines choses qu'on n'utilise pas parce que c'est pas absolument nécessaire. Et qu'il y a moyen de faire sans. C'est qu'on a une approche qui est anticipative, donc on dit il faut mettre en place pour éviter tous les problèmes. Tandis qu'en conventionnel on peut se permettre d'avoir des problèmes, parce qu'on a des produits pour résoudre les problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> Je vous auriez dit oui (assez de débouché) l'année passée, et je vous dis non cette année-ci. Parce qu'il y a certain marché qui vont se fermer. Les français maintenant ils ont commencé à faire du protectionnisme. Il faut parfois expliquer aux gens aussi que c'est bio que c'est bien, et c'est pas parce que c'est conventionnel que c'est mauvais. La provenance je trouve est une dimension quand même relativement importante. Renforcer quelque part l'utilisation locale des productions locales. Je prends l'exemple des céréales qui sont produites en Belgique. Evidemment les coûts de production sont plus important qu'en Pologne. Mais maintenant beaucoup de marchands d'aliment bio prennent la partie légale, je ne sais plus combien c'est, mais un % qui doit provenir de Wallonie, mais le reste peuvent venir d'autres pays. Et finalement ils prennent strictement le minimum ici en Belgique et ils achètent le reste à prix cassé dans les pays de l'est.

				<ul style="list-style-type: none"> • Mon papa était déjà très raisonné dans le sens où un phyto se met uniquement parce qu'on a un problème. Il a toujours été très attentif à l'environnement depuis le début. On a beaucoup d'agroforesterie aussi chez nous. • Les pommes de terres bio en Belgique, il n'y a plus de place pour des contrats ici en Belgique, et la Belgique continue d'importer des PDT bio venant de Hollande, comme les Pays-Bas. Alors pourquoi ? Simplement parce que les hollandais ont une capacité de stockage que les wallons n'ont pas. et ça implique quoi ? Ca implique qu'ils préfèrent acheter en hollandaise, c'est plus facile pour eux. Du coup les superficies en PDT en Wallonie diminuent uniquement parce qu'on n'a pas la capacité à les stocker. 	
FERMIER 8	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le conventionnel il y a moyen de rectifier le problème. ○ Fermier 8 n'avait pas la peur de changement, comme il était déjà en conventionnel extensif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces moyens mécaniques là m'ont permis par les aides bio de supporter le matériel spécifique justement pour faire le désherbage. • A savoir que le conventionnel, sera moins polluant... faut l'entendre hein, sera moins polluant que le bio. → passage avec le tracteur pour le désherbage mécanique consomme beaucoup de fuel • Je n'ai plus des terrains aussi propres que quand je pulvérisais. Mais j'essaye en atténuant en maximum l'impact et je parviens, je dirais à un résultat de entre 75-90% de réussite. Parce que bon, on ne réussit pas toujours son désherbage mécanique. On essaye de s'en rapprocher mais on arrive pas toujours 	\	<ul style="list-style-type: none"> • La crainte au départ, c'est qu'il y a trop de différence de façon, mais la différence n'est pas énorme. • Et donc, en étant dans le conventionnel, j'étais déjà passé donc d'intensif en extensif. J'avais déjà fait un grand pas vers la production bio. • Et en ayant une discussion, fin indirect, avec le vétérinaire et aussi mon comptable, qui m'ont dit, mais pourquoi toi en ayant opté ce type de production là, ne passes tu pas en bio. Et c'est vrai en diminuant mon cheptel, je n'ai pas su labouré toute mes prairies que je voulais. • Ca est passé comme une fleur et je me vois encore dire que même pas 6 mois après de regretter de ne pas avoir fait plus tôt. Parce que ça n'avait rien d'insurmontable. Et c'était pas cette image-là, que j'avais de la production bio. • Je travaille déjà comme ça (comme en bio). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut pas inviter tout le monde de venir dans le bio. On va se retrouver dans la même problématique que dans la production conventionnelle. Dans le sens où on se retrouve avec plus qu'une auto-suffisance, un certain volume de surplus de production et qu'on va brader
FERMIER 9	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fermier 9 n'avait pas la peur de changement. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est la main d'œuvre qui vous tue. C'est toutes choses qui sont devenues très très difficiles, parce que du Belge pour faire ça vous en trouvez pas. 		<ul style="list-style-type: none"> • C'est la main d'œuvre qui vous tue. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y aura pas place pour tout le monde. Il n'y a pas le marché.

FERMIER 10	<ul style="list-style-type: none"> On a beau d'être convaincu mais il faut être sûr... Ca fait quand même peur de tout changer. Pour les poulets j'avais aucune crainte. Ce qu'il y a c'est qu'on dépend beaucoup plus du climat. Ca c'est la grande incertitude 	<ul style="list-style-type: none"> Pas concerné par les mauvaises herbes pour la prairies des poulets. 	<ul style="list-style-type: none"> bah non (pas de problèmes) parce qu'il faut quand même bien y réfléchir quoi. Il faut pas oublier de pas mettre les même cultures, mais il faut quand même y réfléchir.. c'est important sinon c'est déclassé 	<ul style="list-style-type: none"> Les poulets ça ne prend pas beaucoup de temps. C'est un métier (en bio) beaucoup plus technique que le conventionnel. Les techniques commencent à fort évaluer pour nous faciliter la tâche dans le bio. Les craintes c'est changer les techniques de travail c'est tout. 	<ul style="list-style-type: none"> Après il ne faut pas que tout le monde passe en bio non plus. Si tout le monde va passer en bio, le prix du bio va chuter, à ce moment-là, ça sera plus rentable. Tandis que maintenant, celui qui fait correctement le bio, il a un revenu plus stable que le conventionnel Il fallait une diversification pour moi, pour avoir un revenu comme j'avais avant. La ferme comme elle était avant de mes parents, elle était pas assez viable pour vivre. Après j'encourage pas spécialement, je dis que tout le monde doit faire un peu ce qu'il veut et puis il faut pas non plus égorger le marché non plus quoi.
FERMIER 11	<ul style="list-style-type: none"> On produisait quand même plus (en conventionnel). Surtout les années qui ne sont pas terribles → dépendance de la météo On n'a plus le droit de se rater. On n'a pas le droit de se rater. Je préférerais 100.000 fois de mettre des engrais et après ça poussait. On n'a pas le droit à l'erreur. Après je pouvais rouler en camion, j'étais tranquille. 	<ul style="list-style-type: none"> Le désherbage pose problème 	<ul style="list-style-type: none"> J'ai un grand problème avec mes vaches, je ne suis pas le seul. C'est parce que l'année était fort sèche et donc elles n'étaient pas au seuil lécher. Alors hors de question, on me refuse la dérogation. Je ne trouve pas ça correct. Les minéraux n'existent pas en bio et certaines semences en bio sont introuvable ou très cher. 	<ul style="list-style-type: none"> Ce n'est pas du tout le même travaille. Il faut être nettement plus présent Avec les tracteurs qu'on a aujourd'hui, c'est plus rien de faire du travail. Il faut quand même réfléchir un petit peu mieux la stratégie (Le conseiller technique) n'a rien inventé à l'agriculture biologique. Personne. On fait juste que les vieux on fait il y a 100 ans. Mais avec des techniques d'aujourd'hui Non seulement ça me plaît, mais ça me stimule et ça me permet de vivre, je suis toujours là. Autrement je ne serai plus là 	<ul style="list-style-type: none"> Et je pense pour nous dans cette région-là, c'est une fameuse opportunité d'avoir le bio. C'était une fameuse opportunité, parce que je crois il y aura un tas de fermes qui ne seraient plus là aujourd'hui. Moi je ne serais plus là. Je suis content d'être là aujourd'hui. J'aurais peut-être plus rien. Il faut arriver à cloisonner le système, qu'il n'y en a pas plus que maintenant. Fermier 11 ne trouve pas qu'il y a plus de débouchés en AB.
FERMIER 12	<ul style="list-style-type: none"> On partait vers l'inconnu. Dans un premier temps ça fait peur, on sait pas sur quel pied danser, on sait qu'on a un cahier de charge, mais on ne sait pas si on le suit correctement ou pas C'est un changement, il n'y a pas de retour en arrières. Si on se plante, on se plante royalement et on traîne avec nous et nos enfants et on gagne pas. La réflexion elle s'est faite quand même pendant de longues années. Donc l'hésitation était longue. 	<ul style="list-style-type: none"> Le désherbage pose problème 	<p>\</p>	<ul style="list-style-type: none"> C'est plus de travail, parce que on fait tout nous-même. On travaillait déjà de façon raisonnée. C'est du travail, c'est la recherche de circuit, c'est du travail au quotidien, la remise en question quotidien. Théoriquement en conventionnel qu'on produisait, on produisait déjà selon les critères bio. Bah on n'achetait pas d'aliment bio, mais les terres de culture elles étaient produites de façon raisonnée. Difficile de trouver quelqu'un en circuit court. Il faut sans cesse chercher des autres circuits. C'est du travail, c'est la recherche de circuit, c'est du travail au quotidien, la remise en question quotidien. Fermier 12 a changé de cheptel avant de se convertir en bio. 	<ul style="list-style-type: none"> Il faut pas forcément inviter tout le monde dans le circuit du bio, parce que sinon on va se retrouver comme en conventionnel qui s'appellera bio, avec les contraintes du bio. On a aucun des 2 (des enfants) qui montre d'intérêt pour l'exploitation tel qu'elle est aujourd'hui. Oui avoir un job et puis faire un petit peu à côté pour passer son temps oui. Donc le plaisir de faire...mais en vivre il y a une personne, aucun des 2, parce que ils veulent plus les contraintes que nous on a et qui sont sans cesse plus importantes. Dans quelques années, ça sera plus l'agriculture familiale comme on la connaît. Et si c'est plus l'agriculture familiale, j'estime qu'il y en a plus. On n'a pas forcément envie de ça pour nos enfants.. mais qu'ils ont à côté leur métier, qu'ils ont leur situation, qu'ils ont un peu de l'argent à côté. Je veux dire, je n'ai pas de problème avec ça. Mais aujourd'hui leur dire, tu prends ça, tu te débrouilles avec, je ne peux pas. Même si j'avais l'âge de la pension aujourd'hui, je ne voudrais pas leur remettre mon exploitation dans les conditions de vie dans lesquelles ils devraient évoluer aujourd'hui.

Annexe 6: Tableau de l'analyse des entretiens

MOTIFS FINANCIERS

CITATIONS	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
	AIDES FINANCIERES		
<p>« <i>Moi les primes non, c'est pas ça qui m'a incité. Elles sont là, elles sont nécessaires. Elles sont indispensables, mais le problème c'est qu'elles sont reçu uniquement 15 mois après la première période de conversion.</i> » (Fermier 12)</p> <p>« <i>Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculture wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout.</i> » (Fermier 3)</p> <p>« <i>Le jour où on retire les aides financières, je n'arriverais pas à continuer.</i> » (Fermier 11)</p>	<p>Les primes sont <i>indispensables</i> pour valoriser le travail en bio. Elles sont plus importantes en bio qu'en conventionnel pour compenser le risque plus élevé d'une mauvaise récolte, ainsi que pour la fourniture bio qui est souvent plus chère (p.ex. : l'alimentation du bétail, minéraux). Comme expliqué au point 3.1.1, les aides financières en bio, mais aussi en conventionnel permettent à l'agriculteur le maintien d'un revenu plus viable. Cependant, il n'est pas toujours suffisant pour valoriser leur travail (cf. IV.2).</p> <p>Par contre, il semble que <i>le paiement des aides de conversion</i> soit relativement <i>tardif</i> (15 mois après) ce qui implique un démarrage plus compliqué pour l'agriculteur¹. Il semble logique que le paiement ne se fasse pas en intégralité les premiers mois, mais il serait préférable qu'un certain pourcentage soit versé au début afin de faciliter la mise en place de la conversion.</p> <p>De plus, par certains témoignages, il peut être interprété qu'il faut <i>faciliter l'obtention de ces aides financières pour les petits agriculteurs et pour les NIMA-culteurs</i>. Ceci est prévu normalement dans la nouvelle réglementation de la PAC 2021 (Commission européenne, 2017). Par exemple, celle-ci pourra favoriser les petites exploitations en donnant moins d'aides directes du 1^{er} pilier qui favorisent davantage les grandes exploitations².</p> <p>Une <i> crainte</i> majeure peut être constatée au niveau de confiance des agriculteurs envers le <i>maintien des aides</i> européennes. Effectivement, une diminution des aides agricoles est attendue pour la révision de la PAC en 2021 (Trouvé, 2019). De plus, il existe une certaine dépendance à l'égard de ces aides. Cela peut se ressentir dans le discours des agriculteurs. Bien qu'elles soient utiles, elles témoignent aussi d'une faiblesse et dépendance chez eux. Ces aides ont été constituées autour de l'assurance d'une sécurité alimentaire entre autres, mais se</p>	<p><i>L'action 8</i> du Plan Stratégique au Développement de l'Agriculture Biologique en Wallonie a pour but de fournir des aides au maintien et à la conversion à la production biologique.</p> <p><i>L'action 6</i> quant à elle, consiste en l'information des opérateurs de toutes sources de financement ou aide financière accessible (p.ex. : MAEC- mesures agro-environnementales et climatiques ; Natura2000).</p>	<p>L'équipe du PSDAB a noté que les objectifs par rapport aux aides de la conversion et au maintien ont été atteints et que ces aides sont déterminantes pour ces derniers.</p> <p>Ils ont également ressorti le constat des paiements tardifs des aides à la conversion, et proposent pour pallier cela des avancées en ce qui concerne ces versements.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u> Dans leur évaluation, nous retrouvons également le manque de soutiens à certains modèles de production (p.ex. : maraîchage sur petite surface).</p> <p>De plus, ils ont bien relevé qu'il existe une incertitude de la continuité et pérennité des aides (budget PAC et plan stratégique PAC wallon). Ce qui peut entraîner effectivement une source d'anxiété pour les agriculteurs.</p>

¹ Information confirmée par Philippe Grogna le 8/06/2020

² Dans la suite de ce mémoire, nous considérons les grandes exploitations comme étant le contraire d'une petite exploitation familiale, c'est-à-dire avec une intensification de la production.

	<p>retrouvent actuellement à « <i>perfuser</i> » la production agricole. En d'autres mots, « <i>les aides financières agissent sur les conséquences, non sur la cause</i> » (Laureys, 2004).</p>		
<p>« <i>On gagne beaucoup moins en bio, mais si on travaille respectueusement, ça coûte beaucoup moins cher. Donc c'est rentable (...)</i> La différence, on la comble dans ce qu'on ne met plus en médicaments, en vétérinaires, en engrais, etc. » (Fermier 1)</p> <p>« <i>C'est pas nécessairement plus rentable qu'en conventionnel.</i> » (Fermier 7)</p> <p>« <i>Il faut éviter les intermédiaires. Parce que ces gens-là se payent, ils se payent, nous non. On nous paye.</i> » (Fermier 8)</p>	<p style="text-align: center;">RENTABILITE</p> <p>Contrairement à ce qu'on pense globalement, la production biologique n'est <i>pas toujours plus rentable</i> que le conventionnel. Les aides financières sont plus importantes, mais de nouveau ceci compense le risque et la diminution (courante) du rendement (Padel et Lampkin, 1994).</p> <p>Effectivement il existe une <i>tendance à diminuer les intrants</i> (P. ex : vétérinaire, produits chimiques, variétés plus résilientes), mais ceci dépend très fortement du mode de production (p.ex. : autonomie, achat de fourniture, main-d'œuvre, etc.).</p> <p>De plus, la manière dont le produit a été mis dans le <i>circuit alimentaire</i> peut aussi fortement modifier le revenu de l'agriculteur (p. ex : les chaînes en amont → intermédiaires gardent souvent une plus grande partie du profit, vente directe, etc.) (Daniel, 2015). Nous verrons ceci plus en détail au point qui va aborder « <i>Autonomie et Indépendance</i> ».</p> <p>Nous avons remarqué que le facteur la rentabilité est très <i>transversal</i>. Elle est liée au développement de filières, à la stabilité des prix, au pouvoir de négociations des agriculteurs, à la commercialisation, à l'encadrement et au conseil des agriculteurs, etc. Nous allons développer certains de ces éléments dans les prochains points parce que, comme nous pouvons le constater, la rentabilité recouvre beaucoup de domaines.</p>	<p>Pour ce motif, nous pouvons établir toutes les actions – très nombreuses – ayant un caractère d'encadrement/d'information/de conseil/d'innovation. Somme toute, tout ce qui permet une meilleure gestion de la ferme.</p> <p><i>L'action 4</i> a comme objectif d'améliorer l'information relative à la filière bio pour que les opérateurs de la filière puissent s'appuyer sur des informations fiables et récentes afin de piloter leur stratégie.</p> <p><i>L'action 5</i> vise à faire des recherches d'informations qui sont par la suite transmises via un plan de communication</p> <p><i>L'action 6</i> permet d'organiser une campagne d'information et de communication orientée vers les professionnels de la filière biologique (p.ex. : revue d'information, site internet, articles informatifs,...).</p> <p><i>L'action 9</i> contribue à l'accompagnement des agriculteurs souhaitant se convertir, et ce en leur proposant des perspectives de passage au mode de production biologique (p.ex. : faire appel à un conseiller technique pour avoir son avis sur les pratiques réalisées sur la ferme).</p> <p><i>L'action 16</i> a comme objectif de développer un outil documentaire technique et technico-économique (p.ex. : résultats de recherche, d'essais et expérimentations, itinéraires techniques,...).</p> <p><i>L'action 17</i> vise à mettre en place des formations en agriculture biologique (post-scolaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p><i>L'action 18</i> permet de promouvoir l'innovation auprès des opérateurs de la filière biologique</p>	<p>En général, les objectifs – surtout ceux destinés à la diffusion d'information et l'encadrement des agriculteurs – sont atteints ou en cours de réalisation (<i>Action 4, 6, 9, 16, 18</i>).</p> <p>Par rapport à <i>l'action 5</i>, les objectifs sont partiellement aboutis, parce qu'il y a toujours des controverses sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.</p> <p>Quelques avancées ont été enregistrées pour <i>l'action 17</i> en vue de répondre à ces objectifs. Par exemple la création d'une année de spécialisation en agriculture biologique à la Haute École de la Province de Namur en 2015. Des formations ont été mises en place, mais il reste cependant encore des progrès à faire pour aller dans le sens de la création de formations.. Car l'offre de ces dernières est encore très limitée.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Effectivement, l'équipe a évalué que la production bio implique des coûts élevés (p.ex. : main-d'œuvre).</p>

		wallonne et organiser des cycles de formation axés sur les bonnes pratiques et problématiques de conversion.	
<p>« En conventionnel c'est toujours, vite vite vite. il faut faire plus, il faut investir plus. Il faut augmenter, il faut écraser son voisin. » (Fermier 12)</p> <p>«Ca va poser un problème, parce qu'on risque de se retrouver dans un système finalement presque comme dans les cultures conventionnelles, où les prix sont au minimum.» (Fermier 7)</p> <p>« Au niveau des grandes surfaces par exemple, je pense que la région wallonne pourrait aussi avoir un rôle à jouer. En faisant en sorte de les motiver, de les pousser vers des produits locaux. » (Fermier 5)</p>	<p style="text-align: center;">STABILITE DES PRIX</p> <p>La littérature (cf. point II.3.1.1) explique qu'en conventionnel, les <i>prix de vente bas</i> doivent être <i>compensés par une augmentation de volume</i>, ce qui n'équivaut pas forcément pour le bio. Ceci a été largement confirmé dans les dires des agriculteurs interviewés.</p> <p>Les agriculteurs trouvent que le bio est encore une <i>filière de niche</i>, mais qu'elle commence à atteindre un plafond. Effectivement, selon eux, la demande est en général encore plus haute que l'offre en Wallonie. Mais pour certaines spéculations, les agriculteurs remarquent que le marché est de plus en plus sous pression et tend vers une saturation (p.ex. marché des céréales biologiques, Collège des producteurs, 2019). La nécessité de développer les filières en Wallonie est largement reconnue par les producteurs interrogés.</p> <p>De plus, les <i>importations</i> de produits biologiques <i>de pays ayant des prix plus compétitifs</i> rendent la chose encore plus compliquée (Collège des producteurs, 2019). Les agriculteurs belges doivent s'adapter à ces prix, ce qui tire alors les prix belges vers le bas. En outre, ceci peut poser problème au niveau de l'écoulement de l'offre locale. Par exemple, il a été constaté que la filière bovine bio – normalement en difficulté – s'est mieux comportée lors de la diminution d'importation à cause du confinement³.</p> <p>Malheureusement en Belgique, les <i>grandes surfaces</i> – qui représentent le canal de distribution le plus important des produits bio (Beaudelot et Mailleux, 2019) – préfèrent les produits à un coût d'achat inférieur au lieu de favoriser l'économie locale, et jouent sur la marge qu'ils vont faire sur lesdits produits (I.L, 2018 ; Reyskens, 2019). Leur devise « <i>tu as besoin de me vendre, je n'ai pas besoin de t'acheter</i> » (Nyssens, 2016) témoigne du fait que les agriculteurs n'ont presque aucun poids de négociations de prix.</p> <p>Par exemple, un agriculteur nous a fait état de l'émergence d'une dynamique autour du circuit court, de plus en plus privilégié en France (Daniel, 2015 ; La Coopérative Agricole, 2018) et donc ceci peut avoir</p>	<p>De nouveau, nous pouvons mettre toutes les actions qui incluent un titre informatif pour choisir au mieux une spéculation de niche. Nous faisons l'hypothèse qu'un producteur bien informé peut par exemple trouver une niche de production/forme de commercialisation pour laquelle la stabilité est encore plus garantie. Étant donné que les différentes actions ont été détaillées ci-dessus, elles ne sont pas réexpliquées ici (<i>Action 4, 6, 9, 12, 16, 17</i>).</p> <p><i>L'action 10</i> a pour but de créer des groupements de producteurs qui pourraient permettre l'obtention de prix rémunérateurs pour les producteurs, renforcer les partenariats entre les marchés et soutenir un développement de l'offre cohérent (adéquation avec la demande) de l'agriculture biologique en Wallonie.</p> <p><i>L'action 11</i> vise à initier des partenariats commerciaux entre les producteurs, entreprises et les acteurs de la restauration, ainsi que d'analyser les besoins en produits transformés biologiques.</p> <p><i>L'action 12</i> aspire à développer un service d'appui à la création de filières en produits bio et de projets en circuits courts portés par les producteurs (p.ex. : projet de vente à la ferme, informer les producteurs sur les circuits d'approvisionnement existants).</p> <p><i>L'action 19</i> vise de développer une stratégie de promotion vers les régions limitrophes, notamment pour les produits pour lesquels l'offre excède la demande en Wallonie.</p>	<p>Nous n'allons pas exposer l'évaluation des actions vues plus hautes (<i>Action 4, 6, 9, 16, 18</i>). Les objectifs des <i>actions 11 et 12</i> semblent largement atteints selon l'évaluation.</p> <p>Par contre, pour <i>l'action 10</i>, elle a permis d'initier un travail de développement de filières (dans les secteurs viande bovine, maraîchage et céréales), mais aucun groupement de producteurs n'a été constitué.</p> <p><i>L'action 19</i> a été évaluée comme remplie, mais il existe peu d'informations sur la promotion vers les régions limitrophes.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Généralement, la demande est supérieure à l'offre, mais il y a des filières où un certain déséquilibre persiste.</p> <p>De plus, une importation importante de produits bio (moins chers) par les grandes surfaces est constaté, ce qui provoque une augmentation de la concurrence.</p>

³ Information apporté lors d'un entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 8/06/2020

	<p>des répercussions sur les <i>exportations de la Belgique vers la France</i>⁴. Il faut savoir qu'en France il existe beaucoup de coopératives pour les produits biologiques (Nyssens, 2016) et celles-ci peuvent alors faire bloc vis-à-vis des grandes distributions.⁵ Est-ce qu'on pourrait pas envisager la même chose pour la Belgique ? Ceci sera étudié plus en détail dans au point IV.</p>		
<p>« On voulait peut-être partir un peu dans le bio, car c'est un peu dans l'air du temps. » (Fermier 4)</p> <p>« C'est ça qui manque, c'est que les gens ils en achètent pas. C'est parce que il y a la proportion d'individus qui achètent du bio n'est pas... ça se limite à une classe de population. » (Fermier 9)</p>	<p style="text-align: center;">DEMANDE DU CONSOMMATEUR</p> <p>Les agriculteurs affirment l'hypothèse que le <i>bio est à la mode</i>, que les gens ont envie de manger quelque chose de plus sain, plus écologique et durable. Ils voient que la demande des consommateurs augmente d'année en année avec ces aspirations.</p> <p>Une nuance est cependant apportée, ils relèvent que c'est souvent destiné <i>pour une certaine classe sociale</i>, pour ceux qui peuvent se permettre de consacrer une plus grande partie de leur revenu à l'alimentation (Beaudelot et Mailleux, 2019 ; Lamine et Penvern, 2011). Ceci peut impliquer selon eux un certain frein au développement de la consommation et des débouchés. En réponse à ces différents de statuts sociaux, les produits bio « <i>low cost</i> » peuvent permettre aux autres à ces personnes de se procurer du bio moins cher (Reyskens, 2019).</p>	<p>Nous faisons l'hypothèse que toutes les mesures permettant la diffusion d'information au public peuvent augmenter la demande.</p> <p><i>L'action 5</i> vise à faire des recherches d'informations qui sont par après transmises via un plan de vulgarisation (Exemple de sujet : Prix du bio (pourquoi est-il si élevé), prix juste, avantage sur l'environnement et la santé publique).</p> <p><i>L'action 19</i> met en avant une stratégie de promotion des produits biologique orientée également pour les consommateurs.</p> <p><i>L'action 20</i> concourt à mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public.</p>	<p>Par rapport à <i>l'action 5</i>, les objectifs sont partiellement atteints, parce qu'il y a toujours des controverse sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.</p> <p><i>L'action 19</i> est évalué comme réalisée, mais il est souhaitable de mieux identifier et exploiter les freins et leviers à la consommation des produits bio.</p> <p>Les objectifs de <i>l'action 20</i> sont également atteints. La promotion vise différents publics cibles. La mise en place de celle-ci semble porter ses fruits lors de son application.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Comme expliqué plus haut, la demande pour des produits plus durables (environnement/ climat/ biodiversité/ bien-être animal/ local/ santé) est supérieur à l'offre. Mais il y a des filières où un certain déséquilibre persiste avec une offre plus importante que la demande.</p> <p>De plus, un point intéressant est révélé aussi lors de cette évaluation,</p>

⁴ Comme dans l'Union Européenne la marchandise peut circuler librement, il est difficile d'avoir des données concret sur l'exportation – importation des produits biologiques (Debode *et al.*, 2012; Entretien avec Damien Winandy, Directeur de la qualité et du bien-être animal à l'administration wallonne, 9/04/2020).

⁵ Information apporté lors d'un entretien avec Philippe Grogna, Directeur de Biowallonie, 23/01/2020

			le manque d'information claires pour les consommateurs sur les spécificités de l'AB (p.ex. : plus-values sociétales, systèmes de qualité, etc.).
--	--	--	--

MOTIFS ECOLOGIQUES ET SANITAIRES

CITATION	INTERPRETATION	ACTION DU PSDAB	EVALUATION 2020
	SANTE HUMAINE		
<p>« <i>Le bio pour moi a une approche qui est plus saine et qu'on a oubliée dans le conventionnel.</i> » (Fermier 7)</p> <p>« <i>L'agriculture conventionnelle est déjà devenue beaucoup plus raisonnable. Mais pour moi c'est pas encore assez non. Il ne faudra du tout utiliser des produits phyto, c'est clair et net.</i> » (Fermier 6)</p> <p>« <i>Nous on a eu l'éducation de produire avec de l'engrais, des phyto, de la pétrochimie.</i> » (Fermier 11)</p>	<p>Il peut être constaté que les agriculteurs prennent <i>conscience du danger des produits phytosanitaire</i> sur la santé humaine. Dans certains cas, ils ont même mentionné des personnes qui, d'après eux, ont été malades à cause de l'utilisation des produits de synthèse.</p> <p>Pour les fermes mixtes et avant conversion, les agriculteurs semblent être gênés lorsqu'ils sortent le pulvérisateur, parce qu'ils sont conscients de la controverse autour des produits phytosanitaires dans la société (cf. II.3) (Reyskens, 2019). Pourtant la plupart des agriculteurs a évoqué que le <i>conventionnel est beaucoup plus raisonné</i> aujourd'hui et qu'il existe une volonté des agriculteurs d'améliorer leur image face aux pesticides. Ceci peut être lié à différentes raisons comme par exemple celle de l'image évoquée, conjuguée aux prix de produits phytosanitaires qui sont devenus très chers (Vereecken, 2019) et la conscientisation autour du fait qu'il n'est pas nécessaire d'en mettre plus que ce dont la récolte a besoin (Reyskens, 2019). Actuellement, seule l'agriculture bio a un cahier des charges clair et contrôlé à ce propos. Ceci pourrait apporter aux agriculteurs désireux de se convertir une solution afin de ne plus y avoir recours, notamment grâce à une certaine prise de conscience à l'égard de ces produits.</p> <p>Pourtant le problème des produits phytosanitaires est réel, mais les agriculteurs sont souvent coincés dans des <i>verrouillages institutionnelles</i> (« <i>Lock-Ins</i> ») du <i>système des pesticides</i> (Servigne, 2013; Lamine, 2012). Il est très difficile de sortir de ces verrouillages socio-techniques, même si des études ont démontré que d'autres modes de production (agriculture bio, agroécologie) ont un rendement plus ou moins similaire à l'agriculture conventionnelle selon les contextes. Dans ce cas, le développement d'une innovation alternative est bloqué par une technologie qui domine (dans notre cas, l'utilisation de pesticides) (Baret et al., 2013 ; Servigne, 2013). Les « <i>Lock-Ins</i> » ont souvent des origines sociales et techniques qui empêchent ou freine une transition.</p>	<p>Ce point peut être comblé avec une bonne information sur les effets négatives des produits phytosanitaire sur la santé. Nous faisons l'hypothèse que toutes les actions incluant la distribution d'information peuvent contribuer à cette mise en place, comme nous n'avons pas les détails sur les différentes informations fournies pour chaque mesure.</p> <p><i>L'action 5</i> a comme objectif de faire des recherches d'informations qui sont par après transmises via un plan de communication (Exemple de sujet : Avantages pour la santé publique)</p> <p><i>L'action 6</i> permet d'organiser une campagne d'information et de communication orientée vers les professionnels de la filière biologique (p.ex. : revue d'information, site internet, articles informatifs,...).</p> <p><i>L'action 9</i> a comme sujet de sensibiliser les exploitants conventionnels à l'agriculture biologique.</p> <p><i>L'action 16</i> vise à développer un outil documentaire technique et technico-économique (p.ex. : résultats de recherche,</p>	<p>En général, les objectifs sont atteints ou en cours de réalisation (<i>Action 6, 9, 16, 17, 20</i>).</p> <p>Par rapport à <i>l'action 5</i>, les objectifs sont partiellement atteints, parce qu'il y a toujours des controverse sur le bio présentes dans les médias et l'opinion publique.</p> <p>Quelques avancées ont été enregistrées pour <i>l'action 17</i> vers l'atteinte de ces objectifs. Des formations ont été mises en place, mais il y a encore des progrès à faire.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs (conventionnels) développent de plus en plus une sensibilité à la préservation sanitaire (des citoyens et d'eux-mêmes).</p>

	<p>La question qui se pose maintenant, c'est si le bio ne deviendra pas aussi un de ces « <i>Lock-Ins</i> » qui défavoriserait le développement d'autres modes de production tels que l'agroécologie et la permaculture ?</p>	<p>d'essais et expérimentations, itinéraires techniques,...).</p> <p><i>L'action 17</i> met en place des formations en agriculture biologique (postscolaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p><i>L'action 20</i> concourt à mettre en œuvre un plan de communication global à destination du grand public et du secteur agricole (sites web dédiés à la promotion de l'agriculture biologique wallonne et les réseaux sociaux).</p>	
<p>« <i>Qu'elles sont conventionnelles ou en bio, j'ai toujours eu beaucoup d'amitié pour mes bêtes.</i>» (Fermier 12)</p> <p>« <i>On a quasiment pas de la maladie dans nos bétails. Je crois que le respect de leur nourriture, il fait beaucoup de choses.</i>» (Fermier 1)</p>	<p style="text-align: center;">BIEN-ETRE ANIMAL</p> <p>Les agriculteurs estiment qu'ils ont <i>toujours bien traité</i> leur bête que ça soit en conventionnel ou en bio.</p> <p>Une remarque est supplémentaire relevée est le fait qu'ils perçoivent que les animaux en bio sont souvent <i>plus résilients</i> (dépendant de la race et de la nourriture du bétail) et ont un plus grand accès au pâturage.</p> <p>Nous avons eu le ressenti qu'un fort niveau <i>sentimental</i> à l'égard du bétail était présent, ce point est quand même fort perceptible chez eux. Voir leurs bêtes moins souffrir de maladies et leur garantir un accès de pâturage peut provoquer une sorte de bonheur chez l'agriculteur.</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures de nature informative comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas ces actions de nouveau pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>L'analyse n'amène rien sur le sujet du bien-être animal.</p>
<p>« <i>Tous les autres terrains sont noyés autour de chez moi, sauf mes terrains. Donc j'ai mes verres de terre qui travaillent bien, qui draine bien mon sol. Si un sol va bien, la plante qui est dessus va bien.</i>» (Fermier 2)</p> <p>« <i>Il y a plusieurs raisons, mais une des raisons principales c'est vraiment de retrouver le vrai sens agronomique de notre métier. On a remarqué que avec le bio, ça nous permettait de mieux</i></p>	<p style="text-align: center;">FERTILITE DU SOL</p> <p>Au sein des agriculteurs interviewés, il y a presque une unanimité relative au fait que les <i>terres sont plus fertiles et plus «vivantes»</i>. Ce point peut être lié au prochain («<i>Biodiversité</i>») qui constitue un élément important dans la résilience du sol. Un sol plus vivant est un sol favorable au développement de la plante (Braibant et Morelle, 2019).</p> <p>Selon un des agriculteurs concertés, s'occuper davantage du sol permet de retrouver un sens agronomique au sein de leur métier. La technicité du bio est plus complexe que celle nécessaire au mode de production conventionnel. Ceci semble néanmoins être un <i>stimuli</i> considérable pour l'agriculteur. Nous avons eu le ressenti que les agriculteurs redécouvraient leur métier sous un autre angle après s'être convertis. Trouver des solutions alternatives et amener une plus</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures de nature informative comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas à nouveau ces actions pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs (conventionnels) développent de plus en plus une sensibilité à la préservation de notre environnement.</p>

<p><i>redécouvrir son sol et ses plantes. De plus anticiper les choses.»</i> (Fermier 5)</p> <p><i>« Il est beaucoup plus naturel et beaucoup plus vivant. Si le sol est agressé par des produits chimiques, il y a peut-être une partie vivante qui part, qui meurt. C'est un sol qui devient monovivant, il n'y a aucune vie.»</i> (Fermier 6)</p>	<p>grande réflexion à leur travail incite à une plus grande satisfaction professionnelle.</p>		
<p><i>« C'est une chaîne sans fin, c'est un cercle vicieux. Si on traite, on tue les prédateurs aussi. S'il n'y a plus de prédateurs, les nuisibles prennent le dessus. Vous traitez plus pour tuer les nuisibles qui deviennent de plus en plus résistants. Donc il faut des produits de plus en plus fort.»</i> (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">BIODIVERSITE</p> <p>Certains agriculteurs associent le bio à une <i>plus grande biodiversité</i> qui peut être favorable à la production et l'environnement en général. Il a notamment été perçu que les agriculteurs lient la résilience au fait d'avoir une biodiversité plus présente. En effet, des études scientifiques vont en ce sens (Godart, 2019). Les insectes ne sont pas forcément des ennemis, mais sont au contraire utiles dans le combat contre les maladies (p.ex. : Carabes prédateurs des pucerons (Al Hassan, 2012)) et les graines d'adventices (Boursault, 2012) .</p>	<p>Nous considérons que cet élément peut être favorisé suite à des mesures à titre informatif comme celui au-dessus (<i>Action 5, 6, 9, 16, 17, 20</i>). Nous ne détaillerons alors pas ces actions de nouveau pour ne pas être redondant.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas ces actions pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il est constaté que les agriculteurs bio – mais également ceux de la sphère conventionnelle – développent de plus en plus une sensibilité à la préservation de l'environnement.</p>

MOTIFS IDEOLOGIQUES

CITATION	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
<p>« Je trouve aussi que l'échange entre fermier c'est très précieux et ça c'est très bien, parce que on a vu un nouveau élan qui n'existait plus dans conventionnel. » (Fermier 5)</p> <p>« Il (conseiller technique) parvient nous transmettre ça en pratique. C'est magnifique ça. Et nous on était capable d'accepter ce qu'il disait. Et de le mettre en pratique » (Fermier 11)</p> <p>« On a déjà une mentalité assez spéciale et on préfère aussi s'en sortir par nous-même. Je crois que c'est ça aussi qui bloque. » (Fermier 12)</p> <p>« Je pense qu'il faut prendre le temps pour s'y intéresser et pour rassembler les informations. Je pense quelqu'un est de mauvaise foi si il dit que c'est difficile de trouver des informations parce qu'il y en a partout. » (Fermier 7)</p>	<p>RESEAU COLLECTIF ET ACCOMPAGNEMENT</p> <p>Effectivement, les <i>réseaux collectifs</i> semblent être un <i>point très important</i> pour les agriculteurs. Les interactions avec leurs pairs donnent la possibilité de créer une certaine unité/force, et d'échanger des expériences ainsi que des connaissances. C'est souvent cela qui leur permet de trouver une méthode de travail adaptée à leur terre. De plus, les agriculteurs confirment l'hypothèse que le sens de convivialité semble être plus prononcé en bio qu'en conventionnel.</p> <p>Nous avons remarqué une certaine <i>méfiance des agriculteurs envers les organismes d'encadrement</i>. Ils pensent qu'ils ne sont peut-être pas assez confrontés au terrain, même si les organismes d'encadrement semblent être très efficaces et appréciés par ceux qui ont fait appel à leurs services. Nous pensons que les agriculteurs n'ont pas toujours eu conscience de ces services d'encadrement et de leurs compétences. De plus, le regard d'une tierce personne qui remet en question son travail peut provoquer une réticence chez l'agriculteur (Menuier, 2019). Il faut également reconnaître que le travail des organismes de certification ne se basent pas uniquement sur l'exécution de contrôles, mais aussi sur le bon développement de la conversion.</p> <p>Avec tous les organismes agricoles (syndicats, organisme de certification et d'encadrement, etc.), les agriculteurs interrogés semblent être très satisfaits en ce qui concerne l'accès à l'information. Les agriculteurs s'informent via les nombreuses documentations (p.ex. Itinéraire Bio) fournies par des organismes d'encadrement (p.ex. Biowallonie, Vegemar, CRABE) qui sont très actifs sur ce point. Il y a également une reconnaissance positive des agriculteurs au niveau de l'évolution technologique (p.ex. : désherbage mécanique) ainsi que les essais et les démonstrations. Différents centres d'encadrement font ces démarches même au sein de fermes pour les présenter aux producteurs (Silvestre, 2019).</p> <p>Seul un producteur avait entendu parler du plan, le reste des agriculteurs n'était pas au courant du PSDAB. Personnellement, nous pensons que ce n'est pas très essentiel, mais la connaissance de celui-ci pourrait motiver les agriculteurs à participer plus directement à des mises en place de ce plan, à leur montrer que le Gouvernement essaye de prendre des mesures adéquates, et à laisser remonter leurs besoins</p>	<p>Les mesures qui peuvent renforcer la diffusion de l'information et de l'innovation sont les actions 4, 6, 9, 10, 12, 16, 17, 18, 20.</p> <p><u>Encadrement :</u> L'action 9 contribue à l'accompagnement des agriculteurs souhaitant se convertir en leur proposant des perspectives de passage au mode de production biologique (p.ex. : faire appel à un conseiller technique pour donner son avis et ses conseils sur les pratiques réalisées sur la ferme).</p> <p>L'action 11 vise à accompagner les producteurs bio et les entreprises fournissant un lien entre les productions primaires de l'agriculture wallonne biologique et la restauration collective.</p> <p>L'action 12 a comme but de développer un service d'appui à la création de filières en produits bio et de projets en circuits courts portés par les producteurs. Biowallonie interviendra sous la forme de conseils, d'informations, d'orientations, et d'études spécifiques.</p> <p>L'action 17 met en place des formations en agriculture biologique (postsecondaire, à chaque niveau d'enseignement et un baccalauréat).</p> <p>L'action 18 permet de promouvoir l'innovation auprès des opérateurs de la filière biologique wallonne et d'organiser des cycles de formation axés sur les bonnes pratiques et les problématiques de conversion.</p> <p><u>Réseaux collectifs :</u> L'action 10 a comme objectif de créer des groupements de producteurs qui pourraient renforcer les partages, les échanges et le</p>	<p>En général, les objectifs sont atteints ou en progrès (Action 9, 11, 12, 17, 18).</p> <p>L'action 9 est évaluée comme étant atteinte. L'équipe d'évaluation a remarqué que Biowallonie pourrait contacter tous les agriculteurs qui ont introduit une pré-demande d'aide bio afin de les inviter à une séance d'information ou/et à prendre contact avec un conseiller technique. Ceci pourrait être une solution par rapport à la méfiance constatée des agriculteurs face aux organismes d'encadrement. Nous pensons qu'une promotion des compétences du service semble cruciale pour gagner la confiance des producteurs.</p> <p>Par contre, pour l'action 10, aucun groupement de producteurs n'a encore été constitué. Le soutien des réseaux d'agriculteurs et le développement des échanges entre pairs sont évalués encore trop peu existants et doivent être plus fortement élaborés.</p> <p>Par contre, nous trouvons que le PSDAB n'a pas été assez communiqué aux agriculteurs et qu'il faudra – sis c'est évaluer pertinent – faire plus de promotion autour de celui-ci.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Les services d'encadrement divers sont très compétents et jugés indispensables.</p>

	et ressentis jusqu'aux instances politiques, bien que des syndicats face déjà « pression » et les représentent.	réseautage entre agriculteurs biologiques, et ce dans chaque filière bio prioritaire.	
<p>«Et on essaie de s'auto-suffire en nourriture en tout cas, mais on n'arrive pas tout à fait, donc on achète.» (Fermier 1)</p> <p>« On fait vivre tout le monde, nous autres. Tout ce qui est autour de nous, ils sont comme des tics sur une proie avec nous. Du fait qu'ils ont vu que il y avait de l'argent chez le bio.» (Fermier 11)</p> <p>«On nous tiens, on nous tiens avec cet argent-là. On n'a plus de liberté. On est tenu à des règles qui sont braconniennes. Qui sont de temps en temps complètement utopiques. » (Fermier 8)</p>	<p style="text-align: center;">AUTONOMIE ET INDEPENDANCE</p> <p><i>L'autonomie sur la ferme</i>, essentielle dans le bio pour diminuer les coûts de production et mieux valoriser son produit, semble parfois <i>difficile</i> à construire. Cependant, la volonté des agriculteurs de tendre vers plus d'autonomie est présente, d'autant plus que les intrants bio sont souvent très chers. Il existe différentes raisons qui peuvent rendre cette autosuffisance sur la ferme compliquée. Des exemples constatés lors des entretiens allant dans le sens de cette observation sont : le manque de terrain (il faudrait alors diminuer le nombre de bêtes, ce qui n'est pas toujours évident) ; le manque de temps (exercice d'un travail complémentaire) ; pas assez de temps / d'argent pour investir dans de la main d'œuvre pour faire les plants; le manque de bétail pour assurer l'apport d'engrais (cas des grandes cultures); le manque de savoir-faire de la commercialisation de son produit. En général, avoir une autonomie pour les grandes cultures ou les légumes est plus complexe en comparaison à celle des éleveurs qui possèdent du bétail au sein de leur agro-écosystème (Vankeerbergen, 2013).</p> <p><i>L'indépendance face aux produits phytosanitaires</i> semble être chez quelques-uns être un point <i>positif</i>, mais il est jamais très fort ressorti dans nos entretiens. La majorité des agriculteurs se sent encore toujours très dépendante par rapport aux autres acteurs de la chaîne alimentaire (P. ex : chaîne en aval : transformateurs, distributeurs,... ; chaîne en amont : fournisseur de minéraux, de semences,...). La distanciation avec ces acteurs est en partie liée au degré d'autonomie de la ferme. Il existe une certaine asymétrie entre les négociants et les agriculteurs, notamment en ce qui concerne la fixation des prix. En effet, ces derniers sont établis en aval de la chaîne (De Blois <i>et al.</i>, 2014). Comme évoqué plus haut, souvent le poids des producteurs dans les négociations est souvent très faible (Reyskens, 2019). D'autant plus qu'ils n'ont pas toujours un référentiel sur lequel s'appuyer (Lahon, 2019).</p> <p>La <i>dépendance face aux aides financières</i> semble un point critique chez les agriculteurs. Pour eux, le système se base trop sur les subventions qui, de plus, diminuent avec les années. Les primes les obligent à se « <i>plier</i> » face aux contrôleurs de certification. Les agriculteurs ont parfois un ressenti que ces derniers cherchent une faille pour ne pas devoir octroyer la totalité des primes. Ils les décrivent comme n'étant pas des gens de terrain et qui ne</p>	<p>Nous considérons de nouveau que si l'agriculteur est bien informé et encadré, ceci peut lui permettre d'envisager une plus grande autonomie sur sa ferme, ainsi qu'une plus grande indépendance. Nous ne détaillerons pas les actions liées à l'encadrement et à l'information, comme elles sont mentionnées plus haut.</p> <p>Les mesures associées à l'encadrement sont les <i>actions 9, 11, 12, 17 et 18</i>. Et celles associées à la distribution d'information au secteur agricole sont les <i>actions 4, 5, 6, 16</i>.</p> <p><i>L'action 10</i> nous semble spécifiquement importante. Celle-ci pourrait garantir par la création de groupements de producteurs non seulement des prix rémunérateurs, mais également un réseautage entre les agriculteurs. Nous verrons plus en détail les avantages de tels groupements ou coopératives au point 1.3 de la « <i>Mise en perspective.</i> » .</p>	<p>En général, les objectifs des mesures sont évalués atteints ou en cours de réalisation/progression. (<i>Action 4, 5, 6, 9, 11, 12, 16, 17, 18</i>)</p> <p>Au contraire, comme indiqué plus haut, <i>l'action 10</i> n'a pas été rempli, aucun Groupement de producteurs n'a été constitué.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il a été constaté que les caractéristiques qui facilitent la conversion sont le secteur bovin conventionnel qui est assez extensif dans la paysage wallon, une taille de l'exploitation avec des investissements limités, une résilience (écologique comme économique) forte, une autonomie (et indépendance par rapport à l'industrie agro-alimentaire), etc. .</p>

	<p>comprennent pas toujours les pratiques utilisées par les agriculteurs. L'exécution de ces pratiques – par exemple la fertilisation azotée – dépend aussi de moments propices à l'efficacité de celles-ci. Or, certaines de ces pratiques sont cadrées temporellement par le cahier de charges⁶.</p>		
<p>«Maintenant les gens nous prennent un peu pour des ...Ils nous prennent pour des fous. Leurs arguments ? Qu'on gagne pas notre vie avec ça.» (Fermier 1)</p> <p>«Il faut montrer au consommateur que les critères bio et que la sécurité alimentaire prôné en Europe et en Belgique, n'est pas la même que par toute ailleurs. Et que un produits bio qui vient de l'autre bout du monde, n'a pas nécessairement les même critères qu'un bio belge. Donc développer un petit peu l'esprit patriote. Mais ça met encore du temps pour favoriser le belge et les productions locales, il y a encore du boulot.» (Fermier 5)</p> <p>« Le problème c'est que les gens mélange (...) les normes sont pas les même en</p>	<p style="text-align: center;">PERCEPTION DU BIO</p> <p>Il peut être constaté que les agriculteurs convertis sentent encore une certaine <i>méfiance des agriculteurs conventionnels envers le bio</i>, mais globalement que l'image du bio commence quand même à s'améliorer. Il est à noter que les agriculteurs interrogés se sont convertis entre 2015-2017, donc peut-être lors de ce laps de temps, il y ait eu une amélioration de l'image du bio.</p> <p>Avec du recul, une certaine <i>méfiance envers le bio « conventionnel »</i> existe dans les propos des agriculteurs interrogés. Cette conventionnalisation de l'agriculture biologique peut être définie comme étant un alignement des pratiques et des modèles de production de l'agriculture biologique sur celles du conventionnel, avec des impacts environnementaux relativement similaires (p.ex. : monoculture intensive, recours au labour fréquent) (Stassart <i>et al.</i>, s.d). Ceci permet de répondre à la croissance de la demande du bio, mais sert également comme solution à la démocratisation des produits biologiques. Avec l'arrivée de ce bio « <i>low cost</i> » dans les supermarchés, qui est le canal de distribution du bio le plus important (Beudelot et Mailleux, 2019), la demande en produits bio a explosé et touché un public beaucoup plus large (Arte, 2019). Pour pas mal d'agriculteurs sollicités, il existe des pratiques en agriculture biologique qui peuvent également être « néfastes », et à nuancer. En agriculture conventionnelle, il en existe également de bonnes comme de mauvaises pratiques, à l'instar de celles qui sont propre à l'agriculture biologique.</p> <p>Pour répondre à cette expansion, les grandes surfaces font, en outre, appel à des <i>importations</i> des produits biologiques, cultivés hors saison avec un cahier de charges plus souple qu'en Belgique (Reyskens, 2019). Les agriculteurs interrogés nous ont clairement dit qu'un produit bio pas cher, importé et hors saison, va à l'encontre de l'appellation bio. Pour eux, le bio est censé être du local. De plus, le consommateur – croyant parfois acheter un produit écologique – n'est</p>	<p>Pour favoriser l'image du bio auprès des agriculteurs, les actions concernant la sensibilisation et la promotion de l'agriculture bio sont importantes (<i>Action 4, 9, 17, 20</i>).</p> <p>En général, en développant l'agriculture biologique wallonne, les importations de produits bio devraient cesser et c'est pour cela toutes les actions du plan pourrait être considéré pour ce point ci.</p> <p><i>L'action 12</i> en particulier soutient le circuit court.</p>	<p>En général, les objectifs des mesures sont évalués atteints ou en cours de réalisation/progression. Bien-sûr il y a encore des efforts à faire, mais il semble que le plan porte ses fruits, surtout au niveau d'information et d'encadrement pour les agriculteurs.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il existe la volonté d'un cahier de charge stricte pour garantir un niveau d'exigence élevé. L'Union européenne envisage d'assouplir ce cahier de charge et risque donc de perdre la confiance des consommateurs dans le label européen.</p> <p>De plus, il y a effectivement une augmentation de la concurrence suite à des produits « <i>low cost</i> », qui risque de dénaturer le secteur.</p> <p>Une certaine déconnexion entre bio et local existe. Le manque de règles d'étiquetage / transparence sur l'origine des matières premières dans les produits transformés peut également être une raison. L'absence d'un label public bio et belge ne favorise pas non plus cette connexion.</p>

⁶ Information confirmée par Philippe Grogna 8/06/2020

<p><i>Espagne.(...) produi[re] dans des conditions peut-être discutable, dans des serres et ruinent le sol (...) Alors qu'on peut faire vivre des producteurs locaux ici et qui sont en conventionnel. Donc il faut parfois expliquer aux gens aussi qu'est-ce que c'est bio, et c'est pas parce que c'est conventionnel que c'est mauvais. La provenance je trouve est une dimension quand même relativement importante.»</i> (Fermier 7)</p>	<p>souvent pas au courant de cette dissociation parfois entre le bio et le local parfois rencontrée⁷.</p> <p>La course à la productivité peut entraîner des conséquences néfastes pour les agriculteurs wallons. Avec les importations de produits biologiques de pays ayant des prix plus compétitifs (Collège des producteurs, 2019), les agriculteurs belges doivent s'adapter à ces prix, qui tirent alors les prix belges à la baisse.</p>		
--	--	--	--

⁷ Information confirmée par Philippe Grogna 8/06/2020

FREINS DE CONVERSION

CITATION	INTERPRETATION	ACTIONS DU PSDAB	EVALUATION 2020
<p style="text-align: center;">« On a toujours un peu peur, parce qu'on se lance malgré tout dans des investissements, et charge de travail supérieure, qu'il faut assumer. Mais voilà c'est un choix, c'est une passions en même temps. » (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">PEUR DU CHANGEMENT</p> <p>La peur de changement reste <i>un frein important</i>, ce qui fait sens au vu de la nature de l'Homme. (Sutherland <i>et al.</i>, 2012). Les agriculteurs évoquent souvent le fait qu'ils n'ont pas le droit à l'erreur, sinon ils rencontreront des problèmes récurrents pouvant avoir des répercussions dans la dynamique générale de l'agro-écosystème. Un bon démarrage de l'agriculture biologique semble d'autant plus crucial, afin d'éviter toutes retombées négatives</p> <p>De plus, cette peur de changement est aussi liée au fait que le <i>bio est plus risqué que le conventionnel</i> où nous pouvons faire usage de produits pour « sauver » la récolte. Ainsi les agriculteurs sont moins affectés par la peur d'une mauvaise récolte.</p>	<p>Nous pensons que les groupes d'échange et un bon encadrement peuvent certainement diminuer cette peur et garantir ce bon démarrage dans la conversion. Nous ne détaillerons pas ces actions, comme nous l'avons déjà fait plus haut (<i>Action 4, 6, 9, 10, 11, 12, 16, 17, 18</i>).</p>	<p>Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures pour ne pas être redondant avec le point réseau collectif et encadrement.</p>
<p style="text-align: center;">« La crainte de pas maîtriser justement ces mauvaises herbes et autre dans les cultures. Les dépenses du désherbage manuel sont nettement supérieures à celle des dépenses des produits phyto. » (Fermier 5)</p> <p style="text-align: center;">« Il y a peut-être un peu de mauvaise herbes...et encore est-ce qu'on peut dire mauvaise herbe? C'est des plantes différentes on va dire, elle est pas spécialement mauvaise. Il faut une certaine tolérance. C'est clair que mon terrain de céréale est peut-être pas si propre que le terrain du voisin qui est pulvérisé. C'est pas pour ça qu'il est moins bon. » (Fermier 6)</p>	<p style="text-align: center;">MAUVAISES HERBES</p> <p>Nous pensons que <i>ce frein est le plus important</i> pour les agriculteurs ayant des grandes cultures ou de légumes. Il est toutefois remarqué chez quelques-uns qu'une propreté intégrale n'est pas toujours souhaitée, ceci notamment car il existe un seuil de tolérance (<i>cf. II.3.2</i>).</p> <p>Le désherbage (mécanique ou manuel) peut conduire à <i>des frais plus importants</i> que l'utilisation de produits phytosanitaires. La récurrence de l'utilisation du tracteur peut en être une explication, cela engendre des coûts supplémentaires. De plus, le recours à une main-d'œuvre est généralement plus élevé en bio. Affectée au désherbage manuel, cette dernière devient de plus en plus rare, et il s'agit souvent de l'immigration saisonnière (p.ex. : récolte) (Baiocco <i>et al.</i>, 2019 ; Dombret, 2018). Une difficulté à laquelle les agriculteurs peuvent se heurter, car ils doivent veiller à ne pas dépasser la durée légale déterminée (65 jours maximum par an) et à ce que les ouvriers disposent d'un permis de travail. La main-d'œuvre temporaire est donc aussi souvent victime de conditions de travail défavorables, et parfois illégales, faute d'autres solutions pour les agriculteurs.</p> <p>La <i>mobilisation de savoirs</i> est également essentielle dans la gestion des mauvaises herbes. En effet, nous pourrions voir les produits</p>	<p>Une nouvelle fois, le mieux pour contrecarrer ce frein est donc de proposer des informations et un service d'encadrement (<i>Action 4, 6, 9, 10, 12, 16, 17, 18</i>).</p>	<p>Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures pour ne pas être redondant.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Il y a un constat du coût élevé et de la pénurie de main d'œuvre. De plus, un manque d'outils adapté est remarqué. Nous faisons l'hypothèse que ceci peut également inclure les machines de désherbage.</p>

<p>« C'est la main d'œuvre qui vous tue. C'est toutes choses qui sont devenues très très difficiles, parce que du Belge pour faire ça vous en trouvez pas. » (Fermier 9)</p>	<p>phytosanitaires comme des boîtes noires⁸. Ils sont utilisés afin de gérer ces mauvaises herbes mais peuvent également amorcer une certaine perte de connaissances autour de celles-ci. Il s'ensuit une certaine déconnexion par rapport au terrain et une immobilisation des connaissances. Dépasser le prisme autour des phytosanitaires amène une notion primordiale. Celle de la mobilisation de savoirs autour de techniques préventives biologiques, car corriger un problème <i>a posteriori</i> est plus compliqué d'un point de vue pratique et économique (Silvestre, 2018).</p>		
<p>« Il y a des gros challenges en stockage également, parce que le client veut être servi le plus longtemps possible. » (Fermier 5)</p> <p>« Si on est tout petit comme ça, on a aucun support du ministère d'agriculteur wallon. On a galéré pour avoir le numéro de producteur, on a galéré pour avoir des primes, on a galéré pour tout. » (Fermier 3)</p>	<p style="text-align: center;">VERROUILLAGE LEGAL ET ECONOMIQUE</p> <p>En général, il peut être constaté que les verrouillages économiques et légaux <i>ne posent pas trop de problèmes</i>. En cas de présence de ceux-ci, les agriculteurs ont souvent trouvé une solution pour les éviter. Par exemple, au niveau de la vente du bétail pour garantir une surface suffisante par animal, cette dernière peut être contournée par l'achat de terre. L'interdiction de la même variété d'espèce au sein d'une ferme mixte bio/non-bio peut être résolue par la création d'une société annexe pour une partie de terrain.</p> <p>La <i>conversion sur une durée de 2 ans</i> ne pose pas de problème au niveau de la commercialisation des produits cultivés en bio, mais vendu à un prix conventionnel. Cependant les aides à la conversion qui devraient compenser cet écart sont payées avec retard (15 mois de retard, voir supra).</p> <p>Les entretiens nous ont également amené à constater un <i>problème de stockage</i>. Les exploitations n'ont souvent pas d'équipement pour stocker leur production, devant alors faire appel à des négociants (L. Lahon, 2019). Ceci provoque des coûts de production supplémentaire pour l'agriculteur.</p> <p>En outre, il a été évoqué que les <i>dérogations</i> pour des produits inexistantes (semences, minéraux,..) en bio peuvent être un processus délicat à amorcer. Mais que parfois, les agriculteurs n'ont pas trop le choix et doivent recourir à la fourniture conventionnelle. Nous comprenons l'inquiétude générée par ce processus, mais il nous semble essentiel pour garder un niveau exigent du bio, sinon il perdrait sens <i>in fine</i>.</p> <p>Par un témoignage, nous avons constaté que les petits <i>NIMA-culteurs</i> ont plus de soucis pour avoir un accès à la terre et aux primes (Arenas, 2018),</p>	<p>Le mieux pour contrecarrer ce frein est donc de proposer des informations et un service d'encadrement adéquat (<i>Action 4, 6, 10, 12, 16, 17, 18</i>).</p> <p>Juste pour détailler, <i>l'action 9</i> permet, outre l'encadrement des agriculteurs, la mise en évidence des éléments qui, au sein de l'exploitation constituent le cas de non-conformités au regard de la réglementation bio et requièrent dès lors la mise en œuvre de mesures correctrices avant de pouvoir entrer en conversion.</p>	<p>Nous ne détaillerons pas l'évaluation des mesures vu déjà plus haut.</p> <p>Pour précisément garantir de ne pas se retrouver dans un cas de non-conformité, l'évaluation indique qu'il faudra que tous les candidats à la conversion aient bien connaissance du service d'encadrement avant de contacter l'organisme de certification.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Effectivement le manque d'outils et d'infrastructures adaptés et entièrement dédiés au bio au niveau du stockage ainsi que le manque de logistique entre les maillons peut alors créer une absence de filière complète et dépendante d'acteurs externes.</p> <p>De plus, un manque de soutien à certains modèles de</p>

⁸ La boîte noire est définie comme étant « une technologie ou une connaissance utilisée de manière transparente sans se réinterroger sur le pourquoi ou le comment du fonctionnement de cette connaissance » (Melard, 2018).

	<p>ainsi qu'au droit du producteur si leur projet est établie sur une petite surface.</p>		<p>production (ex. maraîchage sur petite surface) est enregistré. Et il y a une réelle difficulté d'accès aux moyens de production agricole (terre, exploitation, etc.).</p>
<p>« <i>Ma philosophie était déjà comme ça (comme en bio), même en conventionnel je travaillais déjà pratiquement comme ça.</i>» (Fermier 6)</p> <p>« <i>Non seulement ça me plait, mais ça me stimule et ça me permet de vivre, je suis toujours là. Autrement je ne serai plus là.</i>» (Fermier 11)</p> <p>« <i>Chacun a son métier à la base. Donc on ne sait pas demander au producteur de tout faire. Le producteur est un indépendant, un vrai chef d'entreprise, avec 1000 facette qu'il doit gérer lui-même. Il doit être à la pointe au niveau administratif et technique. Il doit être responsable de ressource humaine, il doit aussi être son propre directeur financier. On imagine pas toute les facettes d'un</i></p>	<p style="text-align: center;">CHARGE DE TRAVAIL ET TECHNICITE</p> <p>Nous avons remarqué que ce frein est très <i>dépendant de la spéculation</i> de l'exploitation. La majorité des éleveurs convertis semblent déjà avoir opté pour un changement vers des pratiques plus naturelles et durables avant la conversion. Ceci est aussi en partie lié au fait que la conversion d'une exploitation d'élevage est plus aisée que celle des grandes cultures ou des productions de légumes. (Vankeerbergen, 2013).</p> <p>Pour ces derniers, le <i>désherbage</i> est une crainte importante (voir supra), car il demande un changement de pratique et une charge de travail (p.ex. : plus de suivi, travail manuel) plus considérable.</p> <p>Le degré d'<i>autonomie</i> (voir supra) sur l'exploitation peut également augmenter la technicité. Il est nécessaire d'avoir de plus grands savoirs par rapport aux pratiques utilisées. Mais cette autonomie est généralement liée à la taille de l'exploitation et du degré de spécialisation (Padel, 2002). En général, les agriculteurs doivent disposer d'un cheptel en adéquation avec la taille de l'exploitation (pour les grandes cultures, ceci s'avère plus complexe) (Visser, 2019).</p> <p>Il faut préciser que les agriculteurs trouvent souvent un <i>stimuli</i> dans le changement de pratiques, qui apparaît être alors plus un motif de conversion qu'un frein. En général, les agriculteurs doivent trouver leurs <i>pratiques adaptées à leur situation et région</i>. Pour ceci il leur faut souvent des essais et de l'expérience, qui sont plus accessibles grâce à l'encadrement d'un conseiller technique ou les échanges d'expériences entre les agriculteurs. Leur travail est plus en cohérence avec les dynamiques de l'écosystème naturel. Nous avons ressenti qu'effectivement les agriculteurs sont plus satisfaits de leur travail en bio qu'en conventionnel. Ceci peut avoir différentes raisons, mais c'est globalement grâce à un changement de pratiques plus dynamisantes et réflexives, ainsi qu'une rémunération qui valorise mieux leur travail et leur donne un peu plus de tranquillité financière.</p>	<p>Comme souvent indiqué, l'information et l'encadrement semble un élément très fort également pour ce point ici (<i>Action 4, 6, 9, 11, 16, 17, 18</i>).</p> <p>Plus spécifiquement pour la problématique de la commercialisation, deux mesures sont prévues.</p> <p><i>L'action 10</i> permet la création d'un groupement des producteurs, qui pourra faciliter l'accès à un réseau de distribution efficace et fiable.</p> <p><i>L'action 12</i> vise à que Biowallonie interviendra sous la forme de conseils, d'information et d'orientation, et d'études spécifiques favorisant la création de filières de production/transformation/distribution/commercialisation de produits bio par les agriculteurs.</p>	<p>Comme indiqué plus haut, pour les actions lié à l'information et l'encadrement les objectifs sont atteints.</p> <p>Par contre, un groupement des producteurs n'a pas été mis en place (<i>Action 10</i>).</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Une disponibilité et une diversité limitées des produits bio au niveau de la distribution est reconnu.</p> <p>La technicité élevée (et spécifique) requise au niveau de la production (l'utilisation de produits de synthèse apportent une part de simplification du travail) a été marqué comme une faiblesse du secteur bio.</p> <p>Un point de force est la présence d'une diversité de modèles de production et de commercialisation, avec des filières courtes intégrées et qui offre un revenu rémunérateur.</p>

<p><i>métier d'un producteur. C'est incroyable. Il doit tout gérer tout seul.»</i> (Fermier 5)</p>	<p>De plus, le métier d'agriculteur ne se limite pas à la gestion des terres, mais inclut également un <i>savoir transversal</i> (p.ex. : commercialisation, gestion des ressources humaines comme la main-d'œuvre) (Reyskens, 2019). Expliquons plus en détail l'exemple de commercialisation. Nous pensons qu'il est possible qu'en bio il soit plus difficile de commercialiser son produit (Middendorf, 2007). La taille de ce marché pourrait en être une raison. Pour pallier à cela, il faudrait trouver des transformateurs spécialisés dans la production biologique et des points de vente de produits bio qui occuperaient une plus petites place que leur équivalent en conventionnel. De plus, dans l'agriculture biologique les rendements sont moindres et les fermes en moyenne plus petites (Beaudelot et Maillieux, 2019) et ceci peut également poser problème dans la commercialisation vu que les distributeurs cherchent plutôt des grandes quantités (Van Dam, 2005). En outre, il semble que les contrats avec la grande distribution soient difficiles à obtenir. Il y a souvent un accord verbal, mais les grandes surfaces ne prennent parfois pas les volumes fixés au préalable entre les deux parties. Ceci oblige l'agriculteur de partir à la recherche d'autres clients – parfois à la dernière minute – pour vendre son produit. Dans un rapport de la FAO (s.d), on estime que « <i>le réseau de commercialisation et de distribution des produits biologiques est assez inefficace</i> », mais il n'y a pas plus de précisions sur ce sujet. Il est essentiel d'incorporer les grandes surfaces dans la recherche de commercialisation vu que c'est le canal de distribution le plus important pour les produits biologiques (Beaudelot et Maillieux, 2019). Elles pourraient avoir des impacts positifs sur la vente et la visibilité des produits bio belges. Cependant, il faudra veiller à favoriser au maximum le circuit court pour garantir un meilleur revenu aux agriculteurs (Sureau, 2014).</p>		
<p>« <i>Il faut pas inviter tout le monde de venir dans le bio. On va se retrouver dans la même problématique que dans la production conventionnelle. Dans le sens où on se retrouve avec plus qu'une auto-suffisance, un certain volume de surplus de production et qu'on va brader.</i>» (Fermier 8)</p>	<p style="text-align: center;">DEVELOPPEMENT DE FILIERES</p> <p>Nous verrons que le développement de filières est un <i>sujet très transversal</i> et, selon nous, le point le plus important garantissant une bonne extension – dans tous les sens du terme – de l'agriculture biologique. Il implique et dépend d'un grand nombre de facteurs, comme la demande du consommateur et l'équilibre entre celle-ci et l'offre, la méthode de commercialisation du produit, les importations et exportations, la viabilité de la ferme, son fonctionnement etc..</p> <p>Selon les agriculteurs, un développement correct de l'agriculture biologique wallonne pourrait être garanti en <i>favorisant les produits belges</i>. Ceci va de pair avec un circuit court et une restriction des importations étrangères (surtout celles des grandes surfaces).</p>	<p>Nous considérons que toutes les actions qui permettent de faire de la promotion auprès du consommateur, pourraient garantir un développement de filières en Wallonie. Nous ne détaillerons pas ces mesures comme nous les avons déjà élaborés au point « <i>Demande du consommateur</i> » (<i>Action 5, 19, 20</i>).</p> <p>Les actions illustrées par la suite concerne plutôt le développement de l'exploitation des agriculteurs.</p> <p><i>L'action 6</i> met à disposition les informations relative au financement et aux aides financières d'activités de</p>	<p>Nous n'allons pas rentrer dans les détails par rapport à l'évaluation de ces actions, parce qu'elle est déjà élaborée plus haut.</p> <p><u>Analyse SWOT :</u></p> <p>Comme un déséquilibre entre l'offre et la demande pour certains produits</p>

<p>« Dans quelques années, ça sera plus l'agriculture familiale comme on la connaît. Et si c'est plus l'agriculture familiale, j'estime qu'il y en n'a plus. On n'a pas forcément envie de ça pour nos enfants.. mais qu'ils ont à côté leur métier, qu'ils ont leur situation, qu'ils ont un peu de l'argent à côté. (...) Mais aujourd'hui leur dire, tu prends ça, tu te débrouilles avec, je ne peux pas. » (Fermier 12)</p> <p>« Et je pense pour nous dans cette région-là, c'est une fameuse opportunité d'avoir le bio. C'était une fameuse opportunité, parce que je crois il y aurai un tas de fermes qui ne seraient plus là aujourd'hui. Moi je ne serais plus là. Je suis content d'être là aujourd'hui. J'aurais peut-être plus rien.» (Fermier 11)</p>	<p>Lors des entretiens, nous avons également constaté chez les agriculteurs interrogés un très fort sentiment de pessimisme face à l'<i>exploitation familiale</i>⁹. Ils perçoivent que ces exploitations vont être en danger. Déjà aujourd'hui, la viabilité d'un agriculteur n'est pas toujours garantie. Un travail pourtant si essentiel, ne semble pas être assez valorisé dans la société et la sphère politique. Quelques agriculteurs nous ont également fait part de leur souhaits d'une aspiration à un avenir différent pour leurs enfants (Op de beeck, 2016). Que leurs descendants aient une vie plus viable et un esprit tranquille. Selon nous, ceci représente quelque chose de très fort et nous a ouvert les yeux sur la précarité de la vie de certains agriculteurs. Nous pensons que le constat autour d'un « <i>opportunisme</i> » de la part des producteurs à l'égard des motifs économiques et financiers fait que de plus en plus de producteurs se convertissent vers l'agriculture biologique pour des raisons financières (Latruffe <i>et al.</i>, 2013). Cela ne doit pas être aperçu comme malsain, mais comme un levier répondant à un système agricole non viable. La crainte que le bio devienne – comme le conventionnel – happé par la doctrine productiviste est cependant présente. Cette dynamique – qui est plausible selon nous – favoriserait pas les petits fermiers, mais plutôt les industries agroalimentaires.</p> <p>Effectivement, la plupart des agriculteurs mentionne le fait de ne <i>pas encourager d'autres producteurs à se convertir</i>. Ceci n'est pas dû à une rivalité entre eux, mais résulte de la pression du marché où les débouchés ne sont pas garantis. Ils estiment que ce serait théoriquement bon que les agriculteurs «<i>passent le cap</i>» pour des raisons d'environnement, de qualité de produits, etc., mais qu'économiquement parlant ceci poserait problème. Si avec les contraintes propres au secteur bio, les agriculteurs se retrouvent effectivement comme dans le conventionnel où les prix chutent, cela se révélerait fatal pour le secteur.</p> <p>Ce n'est pas les grandes exploitations qui ont des <i>problèmes de viabilité</i>, mais surtout les petites fermes familiales (Miserque et Marin, 2019). Mais ce sont pourtant elles qui pourraient au mieux résister au mieux à des crises sociales, économiques, environnementales et sanitaires, en garantissant une sécurité alimentaire (Servigne, 2014). L'agriculture biologique est inscrite dans la charte du Développement Durable (Commission Européenne, s.d a), mais pourrait-on encore la classer comme telle si elle subit le conventionnalisme (Stassart <i>et al.</i>, s.d)? La perspective du social fait partie du fameux trio du développement durable, autant que l'objectif économique et environnemental (Jacquiau 2006 cité dans Francenne 2008). Mais est-ce que en favorisant la croissance de la SAU bio, sans faire distinction à comment nous</p>	<p>production, de transformation ou de commercialisation les permettant de renforcer la filière biologique.</p> <p><i>L'action 10</i> vise à créer un groupement de producteur au sein duquel les agriculteurs peuvent se structurer, l'accès à un réseau de distribution efficace et fiable est facilité, ainsi qu'un lien direct avec les tendances du marché et les demandes des consommateurs bio peut être garanti.</p> <p><i>L'action 11</i> permet d'initier des partenariats commerciaux entre ces producteurs, entreprises et les acteurs de la restauration, qui pourrait alors à mieux commercialiser les produits.</p> <p><i>L'action 12</i> a comme objectif de développer un service d'appui à la création de filières de projets en circuits courts portés et à la création de filières de production – transformation – distribution – commercialisation de produits bio par les agriculteurs.</p>	<p>persiste, ceci provoque un manque de débouchés.</p> <p>L'équipe évalue que le développement de filières devrait avoir un axe entier à part.</p> <p>De plus, un manque de transmission des fermes familiales à la génération suivante est reconnu.</p>
---	---	--	--

⁹ Nous définissons dans la suite l'exploitation familiale comme étant « une activité exercée dans un cadre familial avec un capital d'exploitation dont la famille est majoritairement propriétaire, et ne faisant appel à du temps de salarié que de manière minoritaire », selon Malassis (1979) cité dans Pluvillage (2015).

	<p>pourrions l'accroître, n'enlèvera pas une solution à ces petites exploitations familiales et va à l'encontre de la philosophie des précurseurs de l'agriculture biologique ? Avant, le bio était un art de vivre, alors qu'il est maintenant en voie de devenir un modèle économique (Leroux, 2006). Pour nous ce dernier, avec des rendements plus faibles et qui permet mieux valoriser un produit, est une réponse logique pour les petites exploitations, et non pour les grandes qui font déjà assez d'argent en conventionnel. A notre estime, il faut favoriser l'agriculture biologique, mais attention à sa méthode de développement et à ses modalités en général, notamment en ce qui concerne les pratiques.</p>		
--	---	--	--